G

SCIV

A

IN

GRAMMAIRE

FRANÇAISE

ÉLÉMENTAIRE,

SUIVIE D'UNE MÉTHODE D'ANALYSE GRAMMATICALE

RAISONNÉE,

A L'USAGE DES ÉCOLES CHRÊTIENNES,

PAR

L. C. et F. P. B.

2me. EDITION DU CANADA.

Montreal:
IMPRIMÉ PAR ROLLAND ET THOMPSON,
GRANDE RUE DU FOUBOURG ST. LAURENT, No. 95.

1843.

L'exp
les enfan
trouve u
temps à
toutes le
qu'il éta
tie de la
règles d
afin que
partie c
tielles
divisé l
compre
étudié
qui au
second
astéris
par les
sième
ra le
rendre
La
seron
bien
N
de c
dée
Q
soit
sai
d'
mé
se
pl
et
la
A
c

AVERTISSEMENT.

L'expérience de tous les jours apprenant que, parmi les enfants qui fréquentent les écoles primaires, il s'en trouve un très-grand nombre qui n'ont pas assez de temps à donner à leur instruction pour pouvoir étudier toutes les règles de la syntaxe, nous avons pensé qu'il était nécessaire de placer, dans la première partie de la grammaire que nous publions, les principales règles d'accord de *l'adjectif*, du *verbe* et du *participe*, afin que les élèves qui ne pourront étudier la seconde partie connaissent au moins les règles les plus essentielles pour les cas ordinaires. Nous avons même divisé la première partie en *trois cours* : le premier, comprenant les numéros marqués d'un *astérisque*, sera étudié par les commençants et par les autres élèves qui auraient peu de dispositions. On fera étudier le second, comprenant, outre les numéros marqués d'un astérisque, tous ceux qui sont de ce même caractère, par les élèves qui sauront le premier, et enfin à une troisième récitation on ajoutera le petit texte, ce qui formera le troisième cours ; on se bornera cependant à faire rendre compte des conjugaisons des verbes irréguliers.

La seconde partie sera étudiée par les élèves qui seront jugés capables de l'apprendre et qui sauront bien la première.

Nous avons placé un *préambule* avant la définition de chaque partie du discours, afin de fixer d'abord l'idée de l'élève sur ce qu'il doit étudier.

Quelques changements, soit dans la classification, soit dans les définitions ordinaires, nous ont paru nécessaires. Ainsi nous n'avons adopté que deux sortes *d'adjectifs déterminatifs*, les *démonstratifs* et les *numéraux*, et nous avons nommé *pronoms adjectifs possessifs* ceux que d'autres grammairiens nomment simplement *adjectifs possessifs*, tels que *mon*, *ton*, *son*, etc., n. 117, parce qu'en effet ces mots jouent tout à la fois le rôle de pronoms possessifs et d'adjectifs. Ainsi *Pierre a perdu son livre ; son*, en même temps qu'il détermine le mot *livre* comme objet possédé, rappelle l'idée de *Pierre* comme possesseur ; il est donc *pronom adjectif possessif*.

Nous avons également classé sous le titre d'adjectifs numéraux les mots ordinairement appelés adjectifs indéfinis, tels que *aucun*, *chaque*, *quelque*, etc., no. 103, parce qu'en même temps que ces mots déterminent les substantifs auxquels ils sont joints, ils renferment encore une idée de nombre. Ainsi dans la phrase suivante : *Quelques personnes sont venues me voir*, *quelques* annonce certainement plusieurs personnes ; il renferme donc une idée de nombre, mais d'un nombre indéterminé ; il est donc *adjectif numéral indéterminé*.

Tous les pronoms étant *relatifs* aux personnes ou aux choses dont ils rappellent l'idée, nous avons nommé *pronoms conjonctifs* ceux qui à cette propriété ajoutent celle de *lier*, de *joindre* au mot dont ils tiennent la place quelques autres mots qui servent à les expliquer, à en déterminer la signification. Par exemple, dans la phrase suivante : *Les passions, qui sont les maladies de l'âme, viennent de notre révolte contre la raison*, le mot *qui*, en même temps qu'il rappelle l'idée de passions, sert encore à lier à ce mot les expressions, *sont les maladies de l'âme*, pour le définir, l'expliquer. Il en est de même de *qui*, *dont*, etc., n. 123.

Nous avons substitué dans les conjugaisons les titres de *passé déterminé* et de *passé indéterminé* à ceux de *prétérit défini* et de *prétérit indéfini*, parce qu'en effet toutes les fois qu'on se sert de la première inflexion, comme dans *j'achetai ce livre avant hier*, l'époque passée de l'action exprimée par le verbe est déterminée par les mots *avant-hier*, et que dans la seconde, comme *j'ai étudié*, *j'ai travaillé*, on a bien en vue une époque passée, mais qui n'est déterminée par aucune circonstance. Nous avons aussi supprimé la troisième personne du singulier et du pluriel de l'impératif, les expressions *qu'il aime*, *qu'ils finisent*, etc., dépendant toujours d'une proposition principale exprimée ou sous-entendue : *Je veux, je désire, je souhaite*, etc., *qu'il aime*, *qu'ils finissent*, appartiennent évidemment au subjonctif. Les notes des pages 49, 50 et 51 rendent compte de quelques autres changements que nous avons crus nécessaires.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

•1. La grammaire est l'art d'exprimer ses pensées par la parole et par l'écriture, conformément à l'usage et aux règles établies.

2. On exprime ses pensées par la parole au moyen des sons articulés de la voix.

3. On exprime ses pensées par l'écriture au moyen de certains caractères de convention qu'on nomme *lettres*.

•4. L'alphabet français est composé de vingt-cinq lettres, qu'on divise en *voyelles* ou *sons*, et en *consonnes* ou *articulations*.

•5. Les voyelles sont : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et *y* . ces lettres sont ainsi nommées du mot *voix*, parce que, seules, elles forment une *voix*, un *son*.

6. On divise les voyelles en longues et en brèves.

7. Les voyelles longues sont celles que l'on prononce lentement : comme l'*a* dans grâce, l'*e* dans fête, etc.

8. Les voyelles brèves sont celles que l'on prononce rapidement et légèrement : comme l'*a* dans *trace*, l'*e* dans *demi*, l'*i* dans *vite*, etc.

•9. On distingue trois sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*é* fermé et l'*è* ouvert.

•10. L'*e* muet est celui dont le son se fait à peine entendre, comme à la fin du mot *homme*, et quelquefois point du tout, comme le premier de *tutoiement*, et le second de *reniement*.

•11. L'*é* fermé est celui dont le son est aigu, comme dans *décédé*, *répété* ; son signe distinctif est l'accent aigu (*é*).

•12. L'*è* ouvert est celui dont le son est grave, comme dans *procès*, *thèmes* ; les signes de cet *è* sont ordinairement l'accent grave (*è*), et l'accent circonflexe (*ê*). Ce dernier signe sert aussi à distinguer les voyelles longues d'avec les brèves (1).

•13. Les consonnes ou articulations, sont : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. Ces lettres sont ainsi nommées parce qu'elles ne forment un *son* qu'autant qu'elles sont réunies aux voyelles.

•14. La lettre *h* est muette ou aspirée : muette quand elle est nulle pour la prononciation, comme dans l'*homme*, l'*habit* ; aspirée quand elle fait prononcer du gosier la voyelle qui suit ; comme dans le *hameau*, le *héros*, les *hardes* (2).

DES SYLLABES ET DES PARTIES DU DISCOURS.

•15. On nomme syllabe une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix : le mot *bon* n'a qu'une syllabe, *célébrité* en a quatre [*cé-lé-bri-té*].

16. Un mot qui n'a qu'une syllabe est appelé *monosyllabe*, et celui qui en a plusieurs *polysyllabe*.

17. On nomme diphthongue une réunion de plusieurs voyelles qui expriment un son double et qui néanmoins se prononcent en une seule émission de voix, comme : *ia*, *ie*, *io*, *oi*, etc., dans *fia-cre*, *meil*, *fio-le*, *poi-son*.

18. Le discours est une réunion de mots ou de phrases qui expriment une pensée, comme : *La science est estimable, mais la vertu l'est bien davantage.*

•19. Tous les mots de la langue française sont divisés en dix classes, qu'on appelle parties du discours ; ce sont : le *nom* ou *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

•20. Ces dix espèces de mots sont divisées en mots variables et en mots invariables.

---

(1) Voir n. 282, les autres usages des accents et ceux des signes orthographiques.

(2) Voir n. 242.

•21. Les mots variables sont ceux dont la terminaison est susceptible de plusieurs changements ; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe* ; on écrit : l'*enfant*, les *enfants*, j'*aime*, nous *aimons*, etc.

•22. Les mots invariables sont ceux qui s'écrivent toujours de la même manière ; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

QUESTIONS

RELATIVES A L'INTRODUCTION DE LA GRAMMAIRE.

Qu'est-ce que la grammaire ? 1. — Comment exprime-t-on ses pensées par la parole ? 2. — Comment exprime-t-on ses pensées par l'écriture ? 3. — De combien de lettres l'alphabet français est-il composé ? 4. — Quelles sont les voyelles ? 5.— Comment divise-t-on les voyelles ? 6. —Qu'est-ce que les voyelles longues ? 7. — Qu'est-ce que les voyelles brèves ? 8 — Combien distingue t-on de sortes d'*e* ? 9. — Qu'est-ce que l'*e* muet ? 10.— Qu'est-ce que l'*é* fermé ? 11. — Qu'est-ce que l'*è* ouvert ? 12. —Quelles sont les consonnes, et pourquoi sont-elles ainsi nommées ? 13. —Que remarque-t-on par rapport à la lettre *h* ? 14.—Qu'est-ce qu'on nomme syllabe ? 15.—Comment nomme-t-on un mot d'une syllabe et celui qui en a plusieurs ? 16.—Qu'appelle-t-on diphthongue ? 17. — Qu'est-ce qu'un discours ? 18.—En combien de classes les mots de la langue française sont-ils divisés ? 19.—Comment sont divisées ces dix espèces de mots ? 20. — Qu'appelle-t-on mots variables ? 21.—Qu'appelle-t-on mots invariables ? 22.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM OU SUBSTANTIF.

23. Pour faire connaître les objets que l'on veut désigner il a fallu leur donner des dénominations particulières. Ainsi on a nommé *terre* le globe que nous habitons ; *soleil* l'astre qui constitue le jour ; *mémoire* la faculté par laquelle nous nous rappelons les événements ; *volonté* celle par laquelle nous agissons librement : ces mots *terre*, *soleil*, *mémoire*, *volonté*, sont appelés *noms* ou *substantifs*. Tous les *êtres* que nous voyons, que nous entendons, dont nous reconnaissons l'existence, etc., ont de même reçu un nom qui leur est propre ; donc :

•24. Le *nom*, ou *substantif*, est un mot qui porte à l'esprit l'idée d'une chose réelle, comme *terre*, *soleil*; ou réalisée par l'idée que nous en formons, comme *mémoire*, *volonté*.

•25. Il y a deux sortes de noms : le *nom commun* et le *nom propre*.

•26. Le *nom commun* est celui qui convient à tous les êtres ou à tous les objets de même espèce, comme le nom *homme*, qui convient à tous les hommes; le nom *ville*, qui convient à toutes les villes.

•27. Le *nom propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Fénélon*, *France*, *Paris*.

28. Les noms propres et ceux de dignités, ainsi que le premier mot d'un discours et celui qui suit immédiatement un point, doivent commencer par une lettre majuscule.

DU GENRE ET DU NOMBRE DES NOMS.

•29. Les noms ont la propriété du *genre* et celle du *nombre*.

30. Il y a deux genres, le masculin et le féminin.

•31. Les noms d'êtres mâles, comme *père*, *lion*, sont du genre masculin.

•32. Les noms d'êtres femelles, comme *mère*, *lionne*, sont du genre féminin,

•33. L'analogie et l'usage ont fait donner aussi l'un ou l'autre genre aux noms de choses inanimées. Ainsi *soleil*, *livre*, *tableau*, etc., ont été faits du genre masculin ; *maison*, *table*, *montre*, etc., du genre féminin.

•34. On connaît qu'un nom est du genre masculin quand l'usage permet de le faire précéder des petits mots *le* ou *un*, comme, LE *père*, UN *livre*.

•35. On connaît qu'il est du genre féminin quand l'usage permet de le faire précéder des mots *la* ou *une*, comme, LA *mère*, UNE *table* (1).

•36. Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*.

---

(1) Quand le mot commence par une voyelle ou une à muette on met un adjectif à la suite des mots *le*, *la*, *un*, *une*. Exemples : UN BEL *oiseau*, UN VASTE *espace*, LA BELLE *horloge*.

•37. Un nom est au singulier quand il ne désigne qu'un seul être : un *homme*, une *table*.

•38. Un nom est au pluriel quand il désigne plusieurs êtres : des *hommes*, des *tables*.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

•39. La règle générale pour former le pluriel est d'ajouter une *s* à la fin du nom : un *homme*, des *hommes*, une *table*, des *tables*, un *enfant*, des *enfants*, un *parent*, des *parents*.

EXCEPTIONS.

•40. I. *Exception.* Les substantifs terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, ne changent point de terminaison au pluriel : le *palais*, les *palais*, la *croix*, les *croix* ; le *nez*, les *nez*.

41. II. *Exception.* Les substantifs en *au* et ceux en *eu* forment leur pluriel par l'addition de l'*x* : un *tableau*, des *tableaux* ; un *feu*, des *feux*, etc.

42. III. *Exception.* Parmi les noms terminés en *ou*, les suivants prennent *x* au pluriel : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *joujou*, *hibou*, et *pou* ; les autres suivent la règle générale.

45. IV. *Exception.* Les substantifs en *al* font leur pluriel en *aux* : le *mal* les *maux*, le *cheval*, les *chevaux*, etc. Cependant *bal*, *cal*, *carnaval*, *régal*, et *pal*, font *bals*, *cals*, *carnavals*, etc.

44. V. *Exception.* Les substantifs en *ail* suivent la règle générale pour la formation du pluriel : cependant *ail* fait *aulx*, et *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *vantail*, *travail*, font *baux*, *coraux*, *émaux*, *soupiraux*, *vantaux*, *travaux* ; ce dernier fait encore *travails*, au pluriel, lorsqu'il s'agit de *comptes* que rend un chef d'administration des affaires qui lui ont été renvoyées, et quand il désigne des *machines* en bois auxquelles les maréchaux attachent les chevaux vicieux pour les ferrer ou pour les panser.

45. VI. *Exception. Aïeul* fait *aïeux* lorqu'il s'agit d'ancêtres en général, et *aïeuls* quand il s'agit seulement du grand-père paternel et du grand-père maternel : *mes* AÏEULS *me disaient beaucoup de bien de mes* AÏEUX, c'est-à-dire de mes ancêtres.

46. VII. *Exception. Ciel* fait *cieux*, excepté lorsqu'il s'agit de dessus de lits, de haut de carrière, de tableaux, de climats ; on dit *des* CIELS *de lits, des* CIELS *de tableaux ; des* CIELS *de carrière : Le midi de la France est sous un des plus beaux* CIELS *tempérés*, etc.

47. VIII. *Exception. Œil* fait *yeux* : cet homme a de bons *yeux*, les *yeux* de la soupe, du pain, du fromage ; et *œils* quand il s'agit de fenêtres rondes qu'on appelle *œils-de-bœuf*.

DES NOMS COLLECTIFS ET DES NOMS COMPOSES.

48. On appelle collectifs certains noms communs qui, quoiqu'au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses réunies pour former un tout, une collection.

49. On distingue deux sortes de collectifs, les *généraux* et les *partitifs*.

50. Les collectifs généraux sont ceux qui offrent l'idée d'une collection complète, comme : *la* FOULE *des humains*, c'est-à-dire, *de tous les humains* ; *la* MULTITUDE *des mortels*, c'est-à-dire, *de tous les mortels ; l'*ARMÉE *royale*, etc.

51. Les collectifs partitifs sont ceux qui expriment une collection de personnes ou de choses faisant partie d'un plus grand nombre d'autres, comme : *une* FOULE *de personnes*, c'est-à-dire, *un certain nombre de personnes ; une* TROUPE *de soldats; une* MULTITUDE *d'hommes*, etc ; ces derniers sont ordinairement précédés des mots *un, une*.

52. On appelle substantifs composés plusieurs mots qui équivalent à un seul nom, comme *arc-en-ciel, Hôtel-Dieu, avant-coureur*, etc.; ils sont toujours joints par le trait d'union(-)(1).

DIFFERENTES ACCEPTIONS DES NOMS.

53. Les noms communs peuvent être employés dans un sens *déterminé*, ou dans un sens *indéterminé*.

54. Ils sont employés dans un sens déterminé lorsqu'ils désignent un *genre*, une *espèce* ou un *individu*. Exemples : *les* HOMMES: *les* HOMMES *savants ; l'*HOMME *dont je vous parle*.

55. Dans le premier exemple *les* HOMMES, le nom *homme* représente le GENRE, parce qu'il est pris dans toute son étendue ; dans *les* HOMMES *savants*, le substantif désigne l'ESPECE, parce qu'il est restreint à une certaine classe d'individus ; dans l'HOMME *dont je vous parle*, le substantif désigne un INDIVIDU.

56. Le nom commun est employé dans un sens indéterminé lorsqu'il n'y a rien d'arrêté sur l'étendue de sa signification ; *une montre en* OR, *un pont de* BOIS. Les substantifs *or* et *bois* n'ayant rien d'arrêté sur l'étendue de leur signification, sont employés dans un sens indéterminé.

(1) Voir la syntaxe pour l'orthographe de ces mots, n. 338.

QUESTIONS RELATIVES AU NOM, OU SUBSTANTIF.

Quel moyen a-t-on pris pour faire connaître les objets qu'on a à désigner ? 23.—Qu'est-ce que le nom ? 24.—Combien y a-t-il de sortes de noms ? 25.—Qu'est-ce que le nom commun ? 26.—Qu'est-que le nom propre ? 27.—Par quelle espèce de lettres doivent commencer les noms propres, ceux de dignité, et les mots qui suivent immédiatement un point ? 28. — Quelle propriété les noms ont-ils ? 29.—Combien y a-t-il de genres ? 30.—De quel genre sont les noms d'êtres mâles ? 31. — De quel genre sont les noms d'êtres femelles ? 32.—Qu'est-ce qui a fait donner le genre masculin ou le genre féminin aux êtres inanimés ? 33.—Comment connaît-on qu'un nom est du genre masculin ? 34.—Comment connaît-on qu'un nom est du genre féminin ? 35.—Combien y a-t-il de nombres ? 36.—Quand est-ce qu'un nom est au singulier ? 37.—Quand est-ce qu'un nom est au pluriel ? 38.—Quelle est la règle générale pour former le pluriel dans les noms ? 39.—Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, changent-ils de terminaison au pluriel ? 40.—Comment les substantifs terminés au singulier par *au* ou par *eu* forment-ils leur pluriel ? 41.—Quels sont les noms terminés par *ou* qui forment le pluriel par l'addition de l'*x* ? 42.—Comment les substantifs en *al* forment-ils leurs pluriel ? 43.—Comment les substantifs en *ail* forment-ils leur pluriel ? 44.—Quel est le pluriel du mot *aïeul* suivant ses acceptions ? 45. —Quel est le pluriel du mot *ciel*, suivant ses acceptions ? 46.—Quel est le pluriel du mot *œil*, suivant ses acceptions ? 47. —Qu'appelle-t-on noms collectifs ? 48.—Combien distingue-t-on de sortes de collectifs ? 49.—Qu'est-ce que les collectifs généraux ? 50.—Qu'est-ce que les collectifs partitifs ? 51.—Qu'appelle-t-on substantifs composés ? 52.—Comment les substantifs communs peuvent-ils être employés, relativement à l'étendue de leur signification ? 53.—Quand est-ce que les substantifs communs sont employés dans un sens déterminé ? 54.—Donnez un exemple sur les divers emplois du substantif représentant le *genre*, l'*espèce* et *l'individu* ? 55.—Quand est-ce que les substantifs communs sont employés dans un sens indéterminé ? 56.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

57. Lorsque le substantif est employé dans un sens déterminé, on le fait précéder de l'un des petits mots *la*, *le*, *les*, ou d'un équivalent. EXEMPLE : LE *mérite*, LA *vertu*, LES *talents*, *sont* LES *fruits du travail et de* LA *sagesse*. Ces mots *le*, *la*, *les*, sont appelés articles ; donc :

58. L'article simple est un petit mot, *le*, *la*, *les*, que l'on met devant les substantifs communs (1), dont l'étendue de signification est déterminée :

Le *mérite* et LA *vertu ont toujours l'air simple et modeste.* LES *enfants laborieux sont* LA *joie de leurs maîtres.* LES *ignorante croient tout savoir.*

59. L'article perd l'*e*, ou l'*a* devant un mot qui commence par une *voyelle* ou une *h* muette. Ainsi on dit l'*enfant* pour *le enfant*, l'*amitié* pour *la amitié*, l'*histoire* pour *la histoire*. On remplace alors par une apostrophe (') la lettre supprimée ou élidée.

60. Lorsque *de* et *à* précèdent l'article masculin *le*, ils se combinent avec lui devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne ou une *h* aspirée, en sorte qu'on dit : *maison* DU *prince*, pour de le *prince* ; *j'obéis* au *roi*, pour à le *roi* ; *la gloire* du *héros*, pour de le *héros* ; *je vais* au *hameau* pour à le *hameau* ; on l'appelle alors *article contracté*.

61. La contraction n'a pas lieu devant une *voyelle* ou une *h* muette, non plus que devant *la* : *il vient* de l'*église* ; *il va* à l'*hôpital* ; *je vais* à la *campagne*.

62. Devant un substantif pluriel, soit masculin, soit féminin, *de les* se change en *des*, et *à les*, en *aux* : *j'obéis* aux *ordonnances* des *rois*, pour *j'obéis* à les *ordonnances* de les *rois*.

QUESTIONS RELATIVES A L'ARTICLE.

De quels mots sont précédés les substantifs employés dans un sens déterminé ? 57.—Qu'est-ce que l'article ? 58.—Quand est-ce que l'article perd l'*e* ou l'*a* ? 59.—Quel changement éprouve l'article lorsqu'il est précédé de à ou de *de* ? 60.—La contraction a-t-elle lieu devant une voyelle ou une *h* muette ? 61.—Comment se change l'article *les* précédé de *à* ou de *de* ? 62.

(1) Quelquefois l'article est placé devant un substantif propre, mais alors il y a ellipse : LA *France*, c'est-à-dire *la contrée appelée France*.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

63. Les êtres sont susceptibles de différentes qualités, soit bonnes, soit mauvaises : par exemple, un enfant est *bon*, *docile*, *studieux*, un autre est *méchant*, *volage*, *paresseux*. Les substantifs peuvent aussi porter à l'esprit une idée plus ou moins déterminée ; on dit : UN *homme*, CET *homme*, CES *hommes*, QUELQUES *hommes*, etc. Ces mots *bon*, *docile*, *studieux*, *méchant*, *volage*, *paresseux*, qui marquent différentes qualités attribuées aux enfants, sont appelés *adjectifs qualificatifs*, et les mots *un*, *cet*, *ces*, *quelques*, etc., qui font prendre le substantif *homme* dans un sens déterminé, sont appelés *adjectifs déterminatifs* ; donc :

64. L'adjectif est un mot que l'on ajoute au substantif pour le modifier, soit en le qualifiant, soit en déterminant l'étendue de sa signification ; *un enfant* AIMABLE, *des hommes* SAVANTS, CET *enfant*, CES *hommes*.

65. Il y a donc deux sortes d'adjectifs, les *qualificatifs* et les *déterminatifs*.

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

66. L'adjectif qualificatif est celui qui qualifie le substantif auquel il se rapporte. Tels sont dans les exemples précédents les mots *aimable* et *savants*.

67. On reconnaît qu'un mot est adjectif qualificatif, quand on peut y joindre les mots *personne* ou *chose*. Ainsi *habile*, *agréable*, sont des adjectifs qualificatifs parce qu'on peut dire : *personne* HABILE, *chose* AGRÉABLE.

68. Les adjectifs varient dans leur terminaison pour exprimer leur rapport avec le mot qu'ils qualifient ; c'est-à-dire qu'ils en adoptent le genre et le nombre.

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

69. Les adjectifs terminés au masculin singulier par un *e* muet, ne changent pas au féminin : un *mot utile* ; une *leçon utile* ; un *goût agréable*, une *odeur agréable*.

70. Les adjectifs qui ne finissent pas au masculin, singulier par un *e* muet, en prennent un au féminin. Exemples, masculin, *grand*, *gris*, *méchant*, *niais*, *ras*, *sensée*, *poli*, *géant*, etc.; féminin, *grande*, *grise*, *méchante*, *mauvaise*, *géante*, etc.

71. I. *Exception.* Les adjectifs terminés au masculin en l'une des manières suivantes, *as*, *el*, *eil*, *es*, *et*, *ien*, *on*, *os*, doublent au féminin leur dernière consonne en y ajoutant un *e* muet : *gras*, *cruel*, *pareil*, *exprès*, *muet*, *ancien*, *bon*, *gros*; il en est de même de *sot*, *nul*, etc., féminin *grasse*, *cruelle*, etc.; *gentil* fait aussi *gentille*. Sont exceptés, *ras*, *concret*, *complet*, *discret*, *inquiet*, *prêt*, *replet*, *secret*, etc., qui font, *rase*, *concrète*, *complète*, *discrète*, *inquiète*, *prête*, *replète*, *secrète*.

72. II. *Exception.* *Beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, font au masculin, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *viel*, devant une voyelle ou une *h* muette : BEL *homme*, NOUVEL *appartement*, FOL *espoir*, etc.; ils forment leur féminin de cette terminaison, suivant la règle qui précède, en doublant la consonne finale et avec l'*e* muet : BELLE *armoire*, NOUVELLE *mode*.

73. III. *Exception.* Les adjectifs en *x* changent cette consonne en *se* : *honteux*, *honteuse*, *jaloux*, *jalouse*, etc. Cependant *doux*, *faux*, *préfix*, *roux*, font *douce*, *fausse*, *préfixe*, *rousse*.

74. IV. *Exception.* Les adjectifs en *f* changent cette finale en *ve* : *bref*, *naïf*, *neuf*, font *brève*, *naïve*, *neuve*, etc.

75. V. *Exception.* *Long*, *oblong*, *malin*, *bénin*, font *longue*, *oblongue*, *maligne*, *bénigne*; *frais*, *favori*, *coi*, font *fraîche*, *favorite*, *coite*; *tiers* fait *tierce*.

76. VI. *Exception.* *Blanc*, *franc*, *sec*, *public*, *caduc*, *grec*, *turc*, font *blanche*, *franche*, *sèche*, *publique*, *caduque*, *grecque*, *turque*.

77. VII. *Exception.* Les adjectifs en *eur* désignant un état ordinairement exercé par les hommes, comme *auteur*, *censeur*, *imprimeur*, etc., ne changent point au féminin.

78. VIII. *Exception.* Les adjectifs en *teur* et *eur* font leur féminin en *euse*, quand on peut changer *eur* en *ant* ; ainsi *trompeur* fait *trompeuse* ; *porteur*, *porteuse*, parce qu'on peut dire : *trompant*, *portant* ; et en *trice*, quand on ne peut pas changer *eur* en *ant* : ainsi *protecteur* fait *protectrice* ; *adulateur*, *adulatrice* ; *ambassadeur*, *ambassadrice* ; *directeur*, *directrice* ; *bienfaiteur*, *bienfaitrice* ; et *improvisateur*, *improvisatrice* ; etc., parce qu'on ne peut dire *protectant*, *adulatant*. Cependant *débiteur*, *exécuteur*, *inspecteur*, *inventeur*, *persécuteur*, font *débitrice*, *exécutrice*, etc., quoiqu'on puisse dire *débitant*, etc.

79. IX. *Exception.* Les adjectifs en *ieur* forment leur féminin par l'addition d'un *e* : *inférieur*, *inférieure* ; il en est de même de *majeur*, *mineur*, *meilleur*, etc.

80. X. *Exception.* Les adjectifs *chasseur*, *devineur*, *défendeur*, *demandeur*, *bailleur*, *pêcheur*, *vengeur*, changent *eur* en *eresse* : *chasseresse*, *bailleresse*, etc.; *gouverneur* fait *gouvernante*, *serviteur* fait *servante*.

81. *Fat*, *dispos*, *châtain*, *témoin*, *chef*, *agresseur*, et *imposteur*, etc., ne sont pas d'usage au féminin.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

•82. Le pluriel dans les adjectifs se forme comme dans les noms, en ajoutant *s* au singulier : *un homme* SAVANT, *des hommes* SAVANTS ; *un enfant*, AIMABLE, *des enfants* AIMABLES. Cette règle est sans exception pour le féminin, mais le masculin présente les trois suivantes :

EXCEPTIONS.

•83. I. *Exception.* Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x*, ne changent point au pluriel masculin : un *habit* GRIS, des *habits* GRIS ; un *enfant* LABORIEUX, des *enfants* LABORIEUX.

•84. II. *Exception.* Les adjectifs en *au* font leur pluriel en *aux* : *beau*, *beaux*, *nouveau* *nouveaux* etc.

•85. III *Exception.* La plupart des adjectifs en *al* changent cette finale en *aux* : *égal*, *égaux* ; *moral*, *moraux*. Mais quelques-uns forment régulièrement le pluriel masculin par l'addition de l'*s* : *fatal*, *fatals* ;

final, finals ; glacial, glacials ; nasal, nasals, théâtral, théâtrals ; pascal, pascals, etc. (1).

ACCORD DES
ADJECTIFS AVEC LES MOTS QU'ILS QUALIFIENT.

*86. L'adjectif est au même genre et au même nombre que le substantif qu'il qualifie : un *homme savant*, une *femme savante* ; des *hommes savants* ; des *femmes savantes*.

*87. Quand un adjectif se rapporte à plusieurs substantifs, on met cet adjectif au pluriel, exemple : *Le roi et le berger sont* ÉGAUX *après la mort*.

88. Si les deux noms sont de différents genres, on met l'adjectif au masculin pluriel : *Mon frère et ma sœur sont* CONTENTS, et non pas CONTENTES. (Voir n. 370.)

89. *Remarque*. Le substantif peut quelquefois devenir adjectif, et l'adjectif qualificatif devenir substantif.

90. Le substantif devient adjectif quand il est ajouté à un autre substantif pour le qualifier : *Louis XIV fut toujours* ROI *par autorité* et *toujours* PERE *par tendresse* : alors il n'est jamais précédé de l'article ni d'aucun déterminatif.

91. L'adjectif qualificatif devient substantif quand il exprimes des êtres ou des objets : *Le* VRAI *est toujours beau, Préférez l'*UTILE *à l'*AGREABLE. *La nature ne demande que le* NECESSAIRE, *la raison veut l'*UTILE, *l'amour-propre recherche l'*AGREABLE, *la passion exige le* SUPERFLU : dans ce cas, il est toujours accompagné de l'article ou d'un déterminatif.

QUESTIONS
RELATIVES A L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

Les êtres sont-ils susceptibles de modifications ou de qualités ? 63.—Qu'est-ce que l'adjectif ? 64.—Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs ? 65.—Qu'est-ce que l'adjectif qualificatif ? 66. —Comment reconnaît-on qu'un mot est adjectif qualificatif ? 67 —Les adjectifs varient-ils dans leur terminaison ? 68.— —Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet, changent-ils de terminaison au féminin ? 69.—Comment forme-t-on le

(1) Quelques adjectifs sont inusités au pluriel masculin, tels sont les suivants : *frugal, pastoral, naval, littéral, boréal*, etc.

féminin des adjectifs qui ne finissent pas par une *e* muet au masculin ? 70.—Quels sont les adjectifs qui redoublent la dernière consonne pour la formation du féminin en y ajoutant l'*e* muet ? 71.—Quelle est l'exception pour la formation du féminin dans les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux* ? 72. —Comment forme-t-on le féminin dans les adjectifs terminés au masculin par *x* ? 73. —Comment forme-t-on le féminin dans les adjectifs terminés par *f* au masculin ? 74. —Comment se forme le féminin dans les adjectifs *long, oblong, malin, bénin, frais, favori, coi, tiers* ? 75. —Comment se forme le féminin des adjectifs *blanc, franc, sec, public, caduc, grec, turc* ? 76.—Quel est le féminin des adjectifs en *eur*, désignant un état ordinairement exercé par des hommes ? 77. —Quel est le féminin des adjectifs en *teur* et en *eur*, lorsque *eur* peut être changé en *ant* ? 78.—Quel est le féminin des adjectifs *débiteur, exécuteur, inspecteur, inventeur, persécuteur* ? 79.—Comment les adjectifs en *ieur* forment-ils leur féminin ? 80.—Quel est le féminin des adjectifs *chasseur, devineur*, etc. ? 81.—Comment se forme le pluriel dans les adjectifs ? 82.—Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x* changent-ils de terminaison au masculin pluriel ? 83. —Comment les adjectifs en *au* font-ils leur pluriel ? 84. —Quel est le pluriel des adjectifs en *al* ? 85. —A quel genre et à quel nombre l'adjectif doit-il être ? 86.—Quelle est la regle d'accord d'un adjectif qui se rapporte à plusieurs substantifs ? 87.—Si les noms sont de différents genres, quel est celui que l'adjectif adopte ? 88. —Le substantif et l'adjectif changent-ils quelquefois de nature ? 89.—Quand est-ce qu'un substantif devient adjectif ? 90.— Quand est-ce qu'un adjectif devient substantif ? 91.

DE L'ADJECTIF DETERMINATIF.

* 92. Les adjectifs déterminatifs sont ceux qui fixent l'étendue de signification des substantifs auxquels ils sont joints.

* 93. Il y a deux sortes d'adjectifs déterminatifs : les *démonstratifs* et les *numéraux*.

DE L'ADJECTIF DEMONSTRATIF.

* 94. Les adjectifs démonstratifs sont ceux qui indiquent, qui montrent, pour ainsi dire, les substantifs auxquels ils sont joints et dont ils déterminent l'étendue de signification ; ce sont : *ce, cet, cette, ces*. Exemples : CE *livre*, CET *enfant*, CETTE *personne*, CES *maisons*.

* 95. On met *ce* devant les noms masculins singuliers qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : CE *livre*, CE *hameau*.

• 96. On met *cet* devant un substantif masculin qui commence par une voyelle ou une *h* muette : CET *enfant*, CET *homme*.

• 97. On met *cette* devant tous les noms féminins singuliers : CETTE *femme*, CETTE *image*.

• 98. On met *ces* devant tous les substantifs pluriels, soit masculin, soit féminins : CES *hommes*, CES *églises* (1).

DES ADJECTIFS NUMERAUX.

• 99. Les adjectifs numéraux sont ceux qui déterminent le nombre de personnes ou de choses désignées par les substantifs auxquels ils sont joints, ou la place numérique qu'occupe un *être* ou un *objet* dans une collection.

• 100. Il y a trois sortes d'adjectifs numéraux : les *cardinaux*, les *ordinaux* et les *indéterminés*.

• 101. Les adjectifs *cardinaux* désignent le nombre ; ce sont : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc.

•102. Les adjectifs *ordinaux* désignent l'ordre, le rang, la place, ce sont : *premier*, *second*, *troisième*, etc.,

•103. Les adjectifs *numéraux indéterminés* sont ceux qui attachent au substantif qu'ils déterminent une idée vague de nombre ; tels sont : *aucun*, *chaque*, *nul*, *plusieurs*, *quelconque*, *tel*, *même*, *tout*, *quelque*, *quel*, *quelle* (2).

104. Les adjectifs numéraux *vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel lorsqu'ils sont multipliés par un autre adjectif numéral et suivis d'un substantif : DEUX CENTS *hommes*, QUATRE-VINGTS *francs* ; mais on écrira VINGT *hommes*, CENT *francs*, QUATRE CENT VINGT-*cinq* francs, *deux mille cent* francs, etc. Combien y a-t-il de mesures ? *Vingt*, *cent*, *quatre-vingts*, *deux cents*, *trois mille cent*, *trois mille vingt*, sous-entendu *mesures* ; les autres sont toujours invariables.

105. On écrit *mil* pour la date des années : l'*an* MIL *huit cent* ; cependant on écrit *mille* quand ce mot est précédé d'un adjectif numéral : l'*an quatre* MILLE *quatre*. Dans les autres cas on écrit *mille* : *deux* MILLE *francs*.

Il ne faut pas confondre *mille* adjectif numéral avec les subs-

(1) Voir n. 122.

(1) Voir pour les cinq derniers mots les nos. de 339 à 401.

tantifs *mille*, *millier*, le premier est invariable, et les autres prennent la marque du pluriel : *trois* MILLES *d'Italie font une lieue de France ; on a dit cela des* MILLIERS, *des* MILLIONS *de fois.*

QUESTIONS

RELATIVES A L'ADJECTIF DETERMINATIF.

Qu'est-ce que les adjectifs déterminatifs ? 92. —Combien distingue-t-on de sortes d'adjectifs determinatifs ? 93.—Qu'entend-on par adjectifs démonstratifs ? 94—Devant quels noms met-on l'adjectif déterminatif *ce* ? 95.—Devant quels noms met-on *cet* ? 96.—Devant quels noms met-on *cette* ? 97.—Devant quels noms met-on *ces* ? 98.—Qu'est-ce que les adjectifs numéraux ? 99. —Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs numéraux ? 100.—Quel est l'usage des adjectifs cardinaux ? 101. — Quel est l'usage des adjectifs ordinaux ? 102. — Qu'entend-on par adjectifs numéraux indéterminés ? 103.— Quels sont les adjectifs numéraux qui prennent la marque du pluriel ? 104.—Comment s'écrit le mot *mille* dans ses différentes acceptions ? 105.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

106. Pour éviter la répétition trop fréquente du même substantif dans un discours, on emploie certains mots qui le représentent et en tiennent la place. Ainsi, au lieu de dire : *Les* ELEVES *ont écouté la* LECON *que le professeur a expliquée aux* ELEVES ; *les* ELEVES *ont étudié la* LECON *et les* ELEVES *ont ensuite récité la* LECON, on dira : *Les* ELEVES *ont écouté la* LECON *que le professeur* LEUR *a expliquée,* ILS L'ONT *étudiée* et ils l'*ont ensuite récité* e.Les mots *leur, ils, l', ils, l'* qui tiennent la place des substantifs *enfants*, et *leçon*, sont appelés pronoms ; donc :

•107. Le pronom est un mot qui tient ou est sensé tenir la place du nom : Par exemple : *Je ne conçois pas Pierre ; tantôt* IL *pleure, tantôt* IL *rit.* Le mot *il* est un pronom parce qu'il rappelle l'idée de Pierre.

•108. Le pronom est toujours au même genre, au même nombre et de la même personne que le nom dont il rappelle l'idée.

•109. On distingue six sortes de pronoms ; les pronoms *personnels*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *adjectifs possessifs*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *conjonctifs* et les pronoms *indéterminés*.

DES PRONOMS PERSONNELS.

•110. Les pronoms personnels sont ceux qui désignent plus ordinairement les personnes.

•111. Il y a trois personnes :

•112. La première est celle qui parle ; ses pronoms sont : *je*, *me*, *moi*, pour le singulier, et *nous* pour le pluriel : JE ME *flatte*, MOI, *que* NOUS *réussirons*.

•113. La seconde personne est celle à qui l'on parle : ses pronoms sont, *tu*, *te*, *toi*, pour le singulier [et *vous*, par politesse], pour le pluriel *vous* : TU TE *flattes*, TOI *que*, VOUS *réussirez*.

• 114. La troisième personne est celle de qui l'on parle; ses pronoms sont *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *eux*, *se*, *qui*, *soi*, *en*, *y*, *où*, etc. (1) ILS SE *flattent*, EUX, *qu'*ILS *réussiront*.

115. Remarque. *Le*, *la*, *les*, articles, annoncent toujours un nom : LE PAIN, LA *belle* JOURNEE, LES HUMAINS ; *le*, *la*, *les*, pronoms, tiennent la place d'un nom : *connaissez-vous Ernest*, —*Je le connais*, c'est-à-dire, *je connais Ernest* ; *connaissez-vous* LOUISE ?—*oui je la connais*, c'est-à-dire *je connais* LOUISE ; *je*, *les estime*, c'est-à-dire *j'estime* EUX, ELLES.

DES PRONOMS POSSESSIFS.

•116. Les pronoms possessifs sont ceux qui expriment la possession du substantif dont ils tiennent la place. Ces pronoms sont toujours précédés de l'article. Ce sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
Le nôtre.	La nôtre.	DES DEUX GENRES.	
Le vôtre.	La vôtre.	Les nôtres.	
Le leur.	La leur.	Les vôtres.	
		Les leurs.	

(1) Voir les renvois des pages 73, 75 et 77.

DES PRONOMS ADJECTIFS POSSESSIFS.

*117. Les pronoms adjectifs possessifs sont ceux qui expriment le rapport de possession du substantif précédent et qu'ils déterminent, à celui dont ils rappellent l'idée. Ce sont :

SINGULIER.			PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Des deux genres.*	*Des deux genres.*	
Mon.	Ma.	Notre.	Mes.	Nos.
Ton.	Ta.	Votre.	Tes.	Vos.
Son.	Sa.	Leur.	Ses.	Leurs.

118. I. *Remarque.* Par euphonie, c'est-à-dire pour la douceur de la prononciation, on emploie *mon, ton, son,* pour *ma, ta sa,* devant un substantif féminin qui commence par une voyelle ou une *h* muette : MON *ame* pour MA *ame,* TON *épée* pour TA *épée ;* SON *humeur pour* SA *humeur.*

119. II. *Remarque.* On met un accent circonflexe sur l'*ô* de *nôtre, vôtre,* pronoms possessifs, et jamais sur *notre, votre,* pronoms adjectifs possessifs.

120. III. *Remarque.* Les pronoms adjectifs possessifs sont toujours suivis d'un nom, et les pronoms possessifs en tiennent la place : VOTRE *maison est plus belle que la* NÔTRE. *Votre* est pronom adjectif possessif parce qu'il est suivi du substantif maison qu'il détermine ; et *nôtre* est un pronom possessif parce qu'il tient la place de maison.

* DES PRONOMS DEMONSTRATIFS.

* 121. Les pronoms démonstratifs sont ceux qui servent à montrer les substantifs dont ils tiennent la place. Ces pronoms sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Ce.	Celle.	Ceux.	Celles.
Celui.	Celle-ci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-ci (1).	Celle-là.	Ceux-là.	Celles-là.
Celui-là.			
Ceci.			
Cela.			

122. *Remarque. Ce* est adjectif quand il se rapporte à un substantif dont il restreint la signification : CE PAPIER, CE *bon* LIVRE ; dans les autres cas il est pronom : CE *dont je parle, c'est vous,* CE *sont eux,* etc. (2).

(1) Voir la syntaxe de ces pronoms et des suivants, n. 438.
(2) Voir n. 53 et suivants.

DES PRONOMS CONJONCTIFS.

123. Le pronom conjonctif est celui qui lie, qui joint au substantif dont il tient la place, quelques mots qui servent à l'expliquer ou à déterminer sa signification. Tels sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Feminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

Des deux genres et des deux nombres.

Qui, que, dont, à quoi, *et* où *dans certains cas.*

124. Le mot auquel le pronom conjonctif se rapporte est appelé l'antécédent de ce pronom. Ainsi, dans cet exemple : *Il y a des personnes* QUI *critiquent les vers de l'évrivain* QUE *vous aimez,* DONT *vous recherchez les ouvrages et* AUQUEL *vous donnez la préférence* : *personnes* est l'antécédent du pronom QUI, et *écrivain* celui de QUE, DONT, AUQUEL (pour *à lequel.*)

125. Le pronom conjonctif est toujours au même genre, au même nombre et de la même personne que son antécédent. Dans la phrase citée plus haut, *qui* est au féminin pluriel et de la troisième porsonne, à cause de son antécédent *personnes*, et *que*, *dont* et *auquel*, sont au masculin singulier et de la troisième personne, à cause de leur antécédent *écrivain.*

DES PRONOMS INDETERMINES OU INDEFINIS.

126. Les pronoms indéterminés ou indéfinis sont ceux qui tiennent la place de certains substantifs sans les faire connaître. Ce sont : *on, chacun, autrui, personne, quelqu'un, quiconque, l'un l'autre, l'un et l'autre, les uns les autres, les uns et les autres.*

127. *Aucun, nul, plusieurs, certain, tel,* sont pronoms indéterminés lorsqu'ils ne sont pas joints à un nom, comme dans ces phrases : AUCUN *ne sortira* ; NUL *ne sera exempté de cette défense*, etc.

128. Ils sont adjectifs numéraux indéterminés quand ils sont accompagnés d'un substantif, comme dans ces autres phrases : AUCUN *élève n'est sage comme votre frère* ; NULLE *puissance de la terre n'a droit de commander une injustice*, etc.

QUESTIONS RELATIVES AU PRONOM.

Qu'est-ce qu'on emploie pour éviter la répétition du même substantif ? 106.—Qu'est-ce que le pronom ? 107.—Quel genre le pronom adopte-t-il ? 108 —Combien distingue-t-on de sortes de pronoms ? 109.—Qu'appelle-t-on pronoms personnels ? 110 —Combien y a-t-il de personnes ? 111.—Quelle est la première personne ? 112. —Quelle est la seconde personne ? 113.—Quelle est la troisième personne ? 114.—Comment distingue-t-on *le, la, les,* articles, d'avec *le, la, les,* pronoms ? 115.—Qu'est-ce que les pronoms possessifs ? 116.—Qu'est-ce que les pronoms adjectifs possessifs ? 117.—Dans quels cas emploie-t-on *mon, ton, son,* pour *ma, ta, sa* ? 118.—Dans quels cas l'*o* des mots *notre* et *votre* prend-il un accent circonflexe ? 119.—Comment peut-on distinguer les pronoms possessifs des pronoms adjectifs possessifs ? 120.—Qu'est-ce que les pronoms démonstratifs ? 121.—Quand est-ce que *ce* est adjectif et quand est-il pronom ? 122.—Qu'est-ce que les pronoms conjonctifs ? 123.—Comment nomme-t-on le mot auquel se rapporte un pronom conjonctif ? 124 —Quel est le genre et quel est le nombre du pronom conjonctif ? 125.—Qu'est-ce que les pronoms indéterminés ? 126.—Quand les mots *aucun, nul, plusieurs, certain, tel,* sont-ils pronoms indéterminés ? 127.—Quand les mots *aucun, nul, plusieurs, certain, tel,* sont-ils adjectifs indéterminés ? 128.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

129. Pour exprimer l'existence d'un substantif et sa liaison avec une qualité quelconque, on se sert d'un troisième mot qu'on appelle verbe. Par exemple, quand on dit : *Dieu* EST *bon*, on distingue dans l'expression de cette pensée trois choses : *Dieu*, qui en est l'objet ; *bon*, qui est la qualité qu'on aperçoit comme liée à Dieu, et *est*, qui exprime l'existence du substantif et sa liaison avec cette qualité. Cet énoncé forme ce qu'on appelle une proposition : le mot qui est l'objet de la proposition en est le sujet, ici c'est *Dieu* ; celui qui exprime la qualité qu'on aperçoit comme existant avec cet objet est l'attribut du sujet, ici c'est *bon* ; et celui qui exprime l'existence du sujet et sa liaison avec l'attribut est appelé verbe, ici c'est *est* ; donc :

130. Le verbe est un mot qui exprime l'existence d'une personne ou d'une chose et sa liaison avec une qualité qu'on lui attribue :

Pierre et Paul SONT *sages.* Sont est un verbe parce qu'il exprime l'existence de Pierre et de Paul, et leur liaison avec la qualité de *sages.*

131. Le verbe *être* pourrait suffire pour rendre toutes nos pensées, car il peut exprimer l'existence de tous les sujets et leur liaison avec les qualités qui leur sont attribuées. Ainsi on pourrait dire : *Je suis aimant, tu es étudiant, il est parlant*, etc.; mais on a trouvé le moyen d'exprimer, dans un grand nombre de cas, en un seul mot, le verbe et l'attribut ; on dit, par exemple : *J'aime*, au lieu de *je suis aimant ; tu lis*, au lieu de *tu es lisant; il parle*, au lieu de *il est parlant*.

*132. Quand le verbe *être* s'offre sous sa forme simple, comme dans *je suis*, *vous serez*, etc., on le nomme verbe *substantif*.

* 133. Quand il est combiné avec l'attribut, comme dans *j'aime*, *je lis*, on l'appelle *verbe attributif* ou *adjectif* : dans ces cas il offre l'idée d'une action ou d'un état : *je chante*, *j'existe*.

* 134. On connaît qu'un mot est un verbe quand on peut le placer après *ne pas*, ou entre *ne*... et *pas*, par exemple : *lire*, *parler*, sont des verbes, parce qu'on peut dire : *ne pas* LIRE, *ne pas* PARLER, et *ne* LISEZ *pas*, *ne* PARLEZ *pas*.

* 135. Il y a cinq sortes de verbe attributifs, ou adjectifs : le verbe *transitif*, le verbe *passif*, le verbe *intransitif*, le verbe *réfléchi*, et le verbe *unipersonnel* (1).

DES INFLEXIONS GRAMMATICALES DU VERBE.

136. Le verbe est sujet à quatre changements ou inflexions dans sa terminaison, pour exprimer son rapport avec la *personne*, le *nombre*, le *temps* et le *mode*.

DE LA PERSONNE.

137. La *personne* est l'inflexion que prend le verbe dans sa terminaison pour indiquer son rapport avec la première, la seconde, ou la troisième personne : nous *estim*ONS, vous *estim*EZ, ils *estim*ENT.

DU NOMBRE.

138. Le *nombre* est l'inflexion que prend le verbe pour exprimer son rapport avec le singulier ou le pluriel : je *crois*, nous *croyons*.

DU TEMPS.

139. Le *temps* est l'inflexion que prend le verbe

(1) Voir n. 188 et suivans, leur définition et la manière de les reconnaître.

pour indiquer son rapport avec l'époque de l'existence, de l'action ou de l'état qu'exprime le verbe.

140. On distingue trois temps généraux, le *présent*, le *passé*, et le *futur* ou *l'avenir*.

141. Le présent indiquant que l'existence, l'action, ou l'état, a lieu à l'instant de la parole, ne peut admettre qu'une époque : *je chante, nous chantons.*

142. Le passé exprimant l'existence, l'action, ou l'état, comme ayant eu lieu dans un temps plus ou moins passé, admet plusieurs degrés d'antériorité : l'IMPARFAIT, *je lisais* ; le PASSE DETERMINE, *je lus* ; le PASSE INDETERMINE, *j'ai lu* ; le PASSE ANTERIEUR, *j'eus lu*, et le PLUS-QUE-PARFAIT, *j'avais lu.*

143. Le futur exprimant l'existence, l'action, ou l'état, comme devant avoir lieu dans un temps à venir, admet plusieurs degrés de postériorité qu'on réduit à deux : le FUTUR, *j'étudierai* ; et le FUTUR PASSE, *j'aurai étudié.*

144. Les différentes modifications du *passé* et du *futur* s'expriment d'une manière *simple* ou *composée* : d'une manière simple, lorsqu'elles sont conjugées sans auxiliaire, comme, *j'aimais, je tomberai* ; d'une manière composée, lorsqu'elles sont conjugées avec l'un des auxiliaires, comme, *j'ai aimé, je serai tombé.*

DU MODE.

145. Le *mode* est l'inflexion que prend le verbe pour exprimer de quelle manière est énoncée l'existence du sujet et de l'attribut : je *travail*LE, je *travaill*ERAIS, que je, *travaill*ASSE.

146. On compte cinq modes : *l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif, et l'infinitif.*

147. L'*indicatif* comprend tous les temps où le verbe indique l'existence, l'action ou l'état d'une manière affirmative directe, positive. Les temps de ce mode expriment un sens par eux-mêmes, *je travaille, je travaillais, je travaillai, j'ai travaillé, j'eus travaillé, j'avais travaillé, je travaillerai.*

148. Le *conditionnel* exprime l'existence, l'action ou l'état, comme dépendant d'une condition : *je vous* AIMERAIS *si vous étiez plus docile.*

149. *L'impératif* présente l'existence, l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu par suite d'un commandement ou d'une exhortation : FAITES *votre devoir.*

150. Le *subjonctif* présente l'existence, l'action ou l'état, d'une manière indéterminée et dépendante : *il ne faut rien promettre qu'on ne* PUISSE *tenir.*

151. L'*infinitif* présente l'existence, l'action ou l'état, d'une manière générale, sans indication de nombre ni de personne : VANTER *ce que l'on dit ; toujours* PARLER *de soi.*

152. *L'infinitif* est appelé mode *impersonnel*, *recevant*, *rendant*, *reçu rendu*, parce qu'il n'a pas de personne.

153. Les autres modes indiquant le nombre et la personne sont appelés modes *personnels*.

154. Conjuguer c'est réciter ou écrire les différents modes d'un verbe, avec tous ses temps, ses nombres et ses personnes.

•155. On a divisé les verbes en *quatre classes*, que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif.

•156. Les verbes de la première conjugaison ont l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer ;* ceux de la deuxième en *ir*, comme *finir ;* ceux de la troisième en *oir*, comme *recevoir ;* ceux de la quatrième en *re*, comme *rendre*.

•157. Les deux verbes *avoir* et *être* servant à conjuguer tous les autres dans leurs temps composés, se nomment, pour cette raison, *auxiliaires ;* nous commencerons les conjugaisons par ces deux verbes.

QUESTIONS RELATIVES AU VERBE.

De quoi se sert-on pour exprimer l'existence d'un substantif et sa liaison avec une qualité quelconque ? 129.—Qu'est-ce que le verbe ? 130.—Le verbe *être* pourrait-il suffire seul pour exprimer toutes nos pensées ? 131.—Comment nomme-t-on le verbe *être* lorsqu'il s'offre sous sa forme simple ? 132.—Comment nomme-t-on le verbe *être* lorsqu'il est combiné avec un attribut ? 133.—Comment connait-on qu'un mot est un verbe ? 134 —Combien y a-t-il de sortes de verbes attributifs ou adjectifs ? 135.—A combien d'inflexions le verbe est-il sujet ? 136.—Qu'est-ce que la personne ? 137. — Qu'est-ce que le nombre ? 138.—Qu'est-ce que le temps ? 139.—Combien distingue-t-on de temps généraux ? 140.—Le présent admet-il plusieurs modifications ? 141.—Le passé admet-il plusieurs degrés de modifications ? 142.—Le futur admet-il plusieurs degrés de modifications ? 143.—Comment s'expriment les diverses modifications du présent du futur ? 144.—Qu'est-ce que le mode ? 145.—Combien compte-t-on de modes ? 146.—Que comprend l'indicatif ? 147.—Comment le conditionnel exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ? 148 —Comment l'impératif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ? 149.—Comment le subjonctif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ? 150.—Comment l'infinitif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ? 151.—Comment appelle-t-on le mode infinitif ? 152.—Comment appelle-t-on les autres

modes ? 153.—Qu'est-ce que conjuguer ? 154.—Comment divise-t-on les verbes par rapport à la finale de l'infinitif ? 155.—Quelles sont les terminaisons des quatre classes de conjugaisons ? 156.—Comment nomme-t-on les verbes être et avoir ? 157.

CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE *AVOIR.*

INDICATIF.

PRESENT.

Sing. J'ai.
Tu as.
Il *ou* elle a.
Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

PASSÉ DETERMINÉ.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDETERMINÉ.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTERIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai
Tu auras,
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRESENT

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient,

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi : *j'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eusiez eu, il eussent eu.*

IMPERATIF.

Point de première personne au singulier ni de troisième aux deux nombres.

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPERATIF.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRESENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE

PRESENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE

ETRE.

INDICATIF.

PRESENT.

Le verbe être dans ce temps exprime l'existence comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement. Maintenant :

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

Il exprime l'existence comme présente relativement à une époque passée. Autrefois :

J'étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PASSÉ DETERMINÉ.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps écoulé, mais défini. Hier, l'an passé : (Voir n. 468.)

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps passé indéterminé [V. n. 469.]

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTERIEUR.

Il exprime l'existence comme antérieure à une autre, dans un temps passé :

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu devant une autre également passée. Quand vous arrivâtes :

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu. Demain :

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu avant une autre. Quand vous arriverez :

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONEL.

PRESENT.

Il exprime l'existence comme dépendante d'une condition. Si je voulais :

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ.

Il exprime que l'existence aurait eu lieu si une condition avait été remplie. Si vous avez voulu :

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi : j'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

IMPERATIF.

Point de première personne au singulier ni de troisième aux deux nombres.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu par suite d'un commandement ou d'une exhortation :

Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF.

Ce mode exprime l'existence d'une manière subordonnée et dépendante, etc.

PRESENT OU FUTUR.

Il faut, il faudra :

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Il fallait.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.

Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Il faut.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'il aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il faudrait :

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRESENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRESENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

PREMIERE CONJUGAISON.

VERBE *AIMER*, LE RADICAL EST *AIM*.

(V. n. 201.)

INDICATIF.

PRESENT.

Dans ce temps le verbe exprime l'action comme ayant lieu à l'instant de la parole. Maintenant :

J' aim e.
Tu aim es.
Il *ou* elle aim e.
Nous aim ons.
Vous aim ez.
Ils *ou* elles aim ent.

IMPARFAIT.

Il exprime l'action comme présente relativement à une époque passée.

J' aim ais.
Tu aim ais.
Il aim ais.
Nous aim ions.
Vous aim iez.
Ils *ou* elles aim aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il exprime l'action comme ayant eu lieu dans un temps passé déterminé. Hier, l'an passé :

J' aim ai.
Tu aim as.
Il aim a.

Nous aim âmes.
Vous aim âtes.
Ils aim èrent.

PASSÉ INDETERMINÉ.

Il exprime l'action comme ayant eu lieu dans un temps passé indéterminé.

J'ai aim é.
Tu as aim é.
Il a aim é.
Nous avons aim é.
Vous avez aim é.
Ils ont aim é.

PASSÉ ANTERIEUR.

Il exprime l'action comme antérieure à une autre dans un temps passé. Avant cela :

J'eus aim é.
Tu eus aim é.
Il eut aim é.
Nous eûmes aim é.
Vous eûtes aim é.
Ils eurent aim é. (1.)

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il exprime l'action comme ayant eu lieu avant une autre également passée. Quand vous arrivâtes :

J'avais aim é.
Tu avais aim é.
Il avait aim é.
Nous avions aim é.
Vous aviez aim é.
Ils avaient aim é.

FUTUR.

Il exprime l'action comme devans avoir lieu. Demain :

J' aim erai.
Tu aim eras.
Il aim era.
Nous aim erons.
Vous aim erez.
Ils aim eront.

FUTUR PASSÉ.

Il exprime l'action comme devant avoir lieu avant une autre. Quand vous arriverez :

J'aurai aim é.
Tu auras aim é.
Il aura aim é.
Nous aurons aim é.
Vous aurez aim é.
Ils auront aim é.

CONDITIONNEL.

PRESENT.

Il exprime l'action comme dépendante d'une condition. Si je voulais :

J' aim erais.
Tu aim erais.
Il aim erait.
Nous aim erions.
Vous aim eriez.
Ils aim eraient.

(1) Il y a un quatrième passé, dont on se sert rarement ; le voici : *J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.*

PASSÉ.

Il exprime que l'action aurait lieu si une condition avait été remplie. Si vous aviez voulu :

J'aurais aim é.
Tu aurais aim é.
Il aurait aim é.
Nous aurions aim é.
Vous auriez aim é.
Ils auraient aim é.

On dit aussi : *j'eusse aim é tu eusses aim é, il eut aim é nous eussions aim é, vous eussiez aim é, ils eussent aim é.*

IMPERATIF.

Point de première personne au singulier ni de troisième aux deux nombres.

Il exprime l'action comme devant avoir lieu par suite d'un commandement ou d'une exhortation.

Aim e. (1)
Aim ons.
Aim ez.

SUBJONCTIF.

Tous les temps de ce mode expriment l'action d'une manière subordonnée et dépendante.

PRESENT OU FUTUR.

Il faut, il faudra.

Que j' aim e.
Que tu aim es.
Qu'il aim e.
Que nous aim ions.
Que vous aim iez.
Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT.

Il fallait :

Que j' aim asse.
Que tu aim asses.
Qu'il aim ât.
Que nous aim assions.
Que vous aim assiez.
Qu'ils aim assent.

PASSÉ.

Il faut :

Que j'aie aim é.
Que tu aies aim é.
Qu'il ait aim é.
Que nous ayons aim é.
Que vous ayez aim é.
Qu'ils aient aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il faudrait.

Que j'eusse aim é.
Que tu eusse aim é.
Qu'il eût aim é.
Que nous eussions aim é.
Que vous eussiez aim é.
Qu'ils eussent aim é.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aim er.

PASSÉ.

Avoir aim é.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Aim ant.

PASSÉ.

Aim é, aim ée, ayant aim é.

(1) Voir n. 175, lorsque cette personne est suivie de *y* ou de *en*.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter, danser, imiter*, etc.

158. *Remarques.* 1. Dans les verbes en *cer* le *c* prend une cédille avant *a, o* et *u*. *Nous plaçons*, je *menaçais*.

Il en est de même pour les autres conjugaisons : *je, conçois, j'aperçus*, etc.

159. 2. Les verbes en *ger* prennent un *e* après le *g*, lorsqu'il doit être suivi de *a* ou de *o* : je *mangeais, nous m'engeons*.

160. 3. Les verbes en *eler, eter*, comme *appeler, jeter*, doublent les consonnes *l* et *t* devant un *e* muet : *j'appelle, tu jettes*, etc. Sont exceptés de cette règle les verbes *becqueter* et *geler*, qui font je *becquète*, je *gèle*.

161. 4. Les verbes en *éler, éter*, dont la syllabe finale de l'infinitif est précédé d'un *é* fermé, comme *céler, empiéter, révéler, végéter*, etc., changent cet *é* en *è* ouvert devant une syllabe muette : je *cèle*, je *révèle*, etc. Il en est de même des verbes *semer, lever*, etc. : je *sème*, ils *sèment*, etc.

162. 5. Dans les verbes en *yer*, comme *balayer, nettoyer*, etc. on change l'*y* en *i* devant un *e* muet, je *balaie*, tu *nettoies* ; il *emploie*, ils *ploient*, etc (1). Les verbes en *ier*, comme *prier, crier*, prennent deux *ii* à la première et à la deuxième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et aux mêmes personnes du présent du subjonctif.

Ceux dont le participe présent est terminé en *yant*, comme *balayant*, prennent un *i* après l'*y* aux mêmes personnes.

SECONDE CONJUGAISON.

VERBE *FINIR*, LE RADICAL EST *FIN*.

INDICATIF.

PRESENT.

Je	fin is.
Tu	fin is.
Il	fin it.
Nous	fin issons.
Vous	fin issez.
Ils	fin issent.

IMPARFAIT.

Je	fin issais.
Tu	fin issais.
Il	fin issait.
Nous	fin issions.
Vous	fin issiez.
Ils	fin issaient.

PASSÉ DETERMINÉ.

Je	fin is.
Tu	fin is.
Il	fin it.
Nous	fin îmes.
Vous	fin îtes.
Ils	fin irent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai	fin i.
Tu as	fin i.
Il a	fin i.
Nous avons	fin i.
Vous avez	fin i.
Ils ont	fin i.

(1) Voir le deuxième renvoi de la formation des temps.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fin i.
Tu eus fin i.
Il eut fin i.
Nous eûmes fin i.
Vous eûtes fin i.
Ils eurent fin i. (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fin i.
Tu avais fin i.
Il avait fin i.
Nous avions fin i.
Vous aviez fin i.
Ils avaient fin i.

FUTUR.

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira.
Nous fin irons.
Vous fin irez.
Ils fin iront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fin i.
Tu auras fin i.
Il aura fin i.
Nous aurons fin i.
Vous aurez fin i.
Ils auront fin i.

CONDITIONNEL.

PRESENT.

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.
Vous fin iriez.
Ils fin iraient.

PASSÉ.

J'aurais fin i.
Tu aurais fin i.
Il aurait fin i.
Nous aurions fin i.
Vous auriez fin i.
Ils auraient fin i.

On dit aussi : *j'eusse fin i, tu eusses fin i, il eût fin i; nous eussions fin i, vous eussiez fin i, ils eussent fin i.*

IMPERATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

(1) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement ; le voici : *J'ai eu fini, tu as eu fini, il a eu fini, nous avons eu fini, vous avez eu fini, ils ont eu fini.*

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin isse.
Qu'il fin ît.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie fin i.
Que tu aies fin i.
Qu'il ait fin i.
Que nous ayons fin i.
Que vous ayez fin i.
Qu'ils aient fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fin i.
Que tu eusses fin i.
Qu'il eût fin i.
Que nous eussions fin i.
Que vous eussiez fin i.
Qu'ils eussent fin i.

INFINITIF.

PRESENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fin i.

PARTICIPE.

PRESENT.

Fin issant.

PASSÉ.

Fin i, fin ie, ayant fin i.

Ainsi se conjuguent *avertir, ensevelir, polir, bénir,* etc.

163. Le verbe *bénir* a deux participes, *béni, bénie, bénit, bénite.*

Bénit, bénite, se dit quand le participe est combiné avec *être*, et qu'on a en vue d'exprimer l'état des choses consacrées par les prières de l'Église : *Les drapeaux* SONT BENITS ; et *béni, bénie*, quand on a en vue l'action exprimée par le verbe, ainsi que dans le sens de louange, de protection, de souhait : *L'ange dit à Marie : Vous êtes* BENIE *entre toutes les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est* BENI. *Les armes qui ont* ETE BENITES *par l'Eglise ne sont pas toujours* BENIES *sur le champ de bataille.*

Conjugué avec avoir, le premier participe est seul en usage: *Le prêtre* A BENI *l'assistance ; l'assistance que le prêtre* A BENIE.

164. *Haïr* fait au présent de l'indicatif je *hais*, tu *hais*, il *hait.*

Fleurir fait *florissait* à l'imparfait, et *florissant* au participe présent, lorsqu'il est employé au figuré, comme en parlant des sciences, de la prospérité d'un état, etc. *L'empire romain* FLORISSAIT, *était* FLORISSANT *sous Auguste César.*

TROISIEME CONJUGAISON.

VERBE *RECEVOIR*, LE RADICAL EST *REC*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reç ois.
Tu reç ois.
Il reç oit.
Nous rec evons.
Vous rec evez.
Ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Je rec evais.
Tu rec evais.
Il rec evait.
Nous rec evions.
Vous rec eviez.
Ils rec evaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je reç us.
Tu reç us.
Il reç ut.
Nous reç ûmes.
Vous reç urent.
Ils reç urent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai reç u.
Tu as reç u.
Il a reç u.
Nous avons reç u.
Vous avez reç u.
Ils ont reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reç u.
Tu eus reç u.
Il eut reç u.
Nous eûmes reç u.
Vous eûtes reç u.
Ils eurent reç u(1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reç u.
Tu avais reç u.
Il avait reç u.
Nous avions reç u.
Vous aviez reç u.
Ils avaient reç u.

FUTUR.

Je rec evrai.
Tu rec vras.
Il rec evra.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reç u.
Tu auras reç u.
Il aura reç u.
Nous aurons reç u.
Vous aurez reç u.
Ils auront reç u.

---

(1) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement ; le voici : *J'ai eu reçu, tu as eu reçu, il a eu reçu, nous avons eu reçu, vous avez eu reçu, ils ont eu reçu.*

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraient.

PASSÉ.

J'aurais reç u.
Tu aurais reç u.
Il aurais reç u.
Nous auriez reç u.
Vous auriez reç u.
Ils auraient reç u.

On dit aussi : *j'eusse reç u, tu eusses reç u, il eût reç u ; nous eussions reç u, vous eussiez reç u, ils eussent reç u.*

IMPERATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR.

Que je reç oive.
Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous rec evions.
Que vous rec eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç use.
Que tu reç uses.
Qu'il reç ût.
Que nous reç usssions.
Que vous reç ussiez.
Qu'ils reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie reç u.
Que tu aies reç u.
Qu'il ait reç u.
Que nous ayons reç u.
Que vous ayez reç u.
Qu'ils aient reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reç u.
Que tu eusses reç u.
Qu'il eût reç u.
Que nous eussions reç u.
Que vous eussiez reç u.
Qu'ils eussent reç u.

INFINITIF.

PRESENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reç u.

PARTICIPE.

PRESENT.

Rec evant.

PASSÉ.

Reç u, reç ue, ayant reç u.

165. Ainsi se conjuguent *apercevoir, concevoir, devoir, recevoir* etc.

Mais les verbes *devoir, redevoir* prennent l'accent circonflexe au participe passé masculin, *dû, redû.*

Les verbes *pouvoir, valoir* et *vouloir* et leurs composés, prennent **x** au lieu d'**s** à la première et à la seconde personne de l'indicatif.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

VERBE *RENDRE*, LE RADICAL EST *REND*.

INDICATIF.

PRESENT.

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend.
Nous rend ons.
Vous rend ez.
Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je rend ais.
Tu rend ais.
Il rend ait.
Nous rend ions.
Vous rend iez.
Ils rend aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je rend is.
Tu rend is.
Il rend it.
Nous rend îmes.
Vous rend îtes.
Ils rend irent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai rend u.
Tu as rend u.
Il a rend u.
Nous avons rend u.
Vous avez rend u.
Ils ont rend u.

PASSÉ ANTERIEUR.

J'eus rend u.
Tu eus rend u.
Il eut rend u.
Nous eûmes rend u.
Vous eûtes rend u.
Ils eurent rend u.(1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rend u.
Tu avais rend u.
Il avait rend u.
Nous avions rend u.
Vous aviez rend u.
Ils avaient rend u.

FUTUR.

Je rend rai.
Tu rend ras.
Il rend ra.
Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rend u.
Tu auras rend u.
Il aura rend u.
Nous aurons rend u.
Vous aurez rend u.
Ils auront rend u.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rend rais.
Tu rend rais.
Il rend rait.
Nous rend rions.
Vous rend riez.
Ils rend raient.

---

(1) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement; le voici : *J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.*

PASSÉ.

J'aurais rend u.
Tu aurais rend u.
Il aurait rend u.
Nous aurions rend u.
Vous auriez rend u.
Ils auraient rend u.

On dit aussi : j'eusse rend u, tu eusses rend u, il eût rend u ; nous eussions rend u, vous eussiez rend u, ils eussent rend u.

IMPERATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Rend s.
Rend ons.
Rend ez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend e.
Que tu rend es.
Qu'il rend e.
Que nous rend ions.
Que vous rend iez.
Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
Que tu rend isses.
Qu'il rend ît.
Que nous rend isssions.
Que vous rend issiez.
Qu'ils rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie rend u.
Que tu aies rend u.
Qu'il ait rend u.
Que nous ayons rend u.
Que vous ayez rend u.
Qu'ils aient rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rend u.
Que tu eusses rend u.
Qu'il eût rend u.
Que nous eussions rend u.
Que vous eussiez rend u.
Qu'ils eussent rend u.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend re.

PASSÉ.

Avoir rend u.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rend ant.

PASSÉ.

Rend u, rend ue, ayant rend u.

166. Ainsi se conjuguent, *attendre, entendre, suspendre, vendre*, etc.

Les verbes en *indre* et en *soudre*, comme *craindre, peindre, absoudre, résoudre*, etc., ne prennent le *d* qu'au présent de l'in-

finitif, aux futurs et aux conditionnels, je *craindrai*, je *craindrais*; dans les autres temps on supprime cette lettre : je *peins*, tu *peins*, il *peint*; je *crains*, tu *crains*, il *craint*; je *résous*, tu *résous*, il *résout*, etc.

167 Les verbes terminés par *aître*, comme *naître*, *connaître*, *paraître*, etc., conservent l'accent circonflexe sur l'*i* lorsque cette lettre est suivie d'un *t* : ils *naîtront*, il nous *connaît*; ils perdent l'accent devant une autre lettre : nous *naissons*, nous *connaissons*, etc.

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

PRESENT DE L'INDICATIF.

168. Si la première personne du singulier finit par *e*, *j'aime*, *j'ouvre*, etc., on ajoute *s* à la seconde : la troisième est semblable à la première. Exemple : *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*.

169. Si la première personne finit par *s*, ou *x*, la seconde est semblable à la première; la troisième finit ordinairement en *t* : *je finis*, *tu finis*, *il finit*. Dans quelques verbes, la troisième personne se termine en *d*; il *rend*, il *vend*, il *prétend* (1).

170. *Pluriel*. Le pluriel, dans toutes les conjugaisons, se termine toujours par *ons*, *ez*, *ent* : *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment*; *nous finissons*, *vous finissez*, *finissent*.

Sont exceptés *faire* et ses composés, qui font *faites* à la seconde personne du pluriel ; les verbes *dire* et *redire* font aussi *vous dites*, *vous redites*; les autres composés de *dire* sont réguliers à cette personne.

IMPARFAIT DE L'INDICATIF.

171. L'imparfait se termine toujours de cette manière : *ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient*.

*J'aim*ais, *tu aim*ais, *il aim*ait, *nous aim*ions, *vous aim*iez, *ils aim*aient.

PASSÉ DETERMINÉ.

172. Le passé *déterminé* a quatre terminaisons : *ai*, *is*, *us*, *ins*, de cette manière :

(1) voir n. 166.

*J'aimai, tu aimas, il aima, nous aim*âmes, vous *aim*âtes, *ils aim*èrent.

*Je finis, tu finis, il fin*it, *nous fin*îmes, *vous fin*îtes, *ils fin*irent.

*Je reçus, tu reçus, il reçut, nous reçû*mes, *vous reçû*tes, *ils reçu*rent.

*Je devins, tu devins, il devînt, nous devî*nmes, *vous devî*ntes, *ils devî*nrent.

FUTUR

173. Il se termine toujours ainsi : *rai, ras, ra, rons, rez, ront.*

*J'aime*rai, *tu aime*ras, *il aime*ra, *nous aime*rons, *vous aime*rez, *ils aime*ront.

*Je recev*rai, *tu recev*ras, *il recev*ra, *nous recev*rons, *vous recev*rez, *ils recev*ront (1).

CONDITIONNEL PRESENT.

174. Il se se termine toujours ainsi : *rais, rais, rait, rions, riez, raient.*

*J'aime*rais, *tu aime*rais, *il aime*rait, *nous aime*rions, *vous aime*riez, *ils aime*raient.

*Je recev*rais, *tu recev*rais, *il recev*rait, *nous recev*rions, *vous recev*riez, *ils recev*raient.

IMPERATIF.

175. La seconde personne du singulier de l'impératif est semblable à la première de l'indicatif, excepté dans les verbes *aller, avoir, être, savoir*, qui font *va, aie, sois, sache.* Cependant dans les verbes où cette personne est terminée par un *e* muet, on ajoute l'*s* euphonique lorsque le verbe est suivi de *y* et de *en* pronoms: *Apportes-en ; donnes-y tes soins* (2).

Il en est de même du verbe aller : *Vas y donner ordre ; vas en prendre.* On écrit *va-t'en*, lors qu'il s'agit du verbe *s'en aller.*

PRESENT DU SUBJONCTIF.

176. Il se termine toujours ainsi : *e, es, e, ions, iez, ent.*

---

(1) N'écrivez pas *je recevErai, je rendErai* ; on ne met *E* devant *rai* qu'à la première conjugaison.

(2) Voir le n. 211 et le renvoi du n. 269.

*Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aim*ent.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

177. Il a quatre terminaisons : *asse, isse, usse, insse* ; de cette manière :

*Que j'aim*asse, *que tu aim*asses, *qu'il aim*ât ; *que nous aim*assions, *que vous aim*assiez, *qu'ils aim*assent.

*Que je fini*sse, *que tu fini*sses, *qu'il fini*t ; *que nous fini*ssions, *que vous fini*ssiez, *qu'ils fini*ssent.

*Que je reçu*sse, *que tu reçu*sses, *qu'il reçû*t ; *que nous reçu*ssions, *que vous reçu*ssiez, *qu'ils reçu*ssent.

*Que je devin*sse, *que tu devin*sses, *qu'ils devî*nt ; *que nous devin*ssions, *que vous devin*ssiez, *qu'ils devin*ssent.

Observez que les secondes personnes plurielles des verbes ont ordinairement un *z* à la fin.

QUESTIONS

RELATIVES AUX CONJUGAISONS MODELES.

Conjuguez le verbe *avoir* (2).—Conjuguez le verbe *être*.—Conjuguez le verbe *aimer*.—Qu'y a-t-il à observer dans la conjugaison des verbes en *cer* ? 158.—Qu'y a-t-il à observer dans la conjugaison des verbes en *ger* ? 159.—Qu'y a-t-il à observer dans les verbes en *eler* et *eter* ?—160-161.—Qu'y a-t-il à observer dans les verbes en *yer* ? 162.—Conjuguez le verbe *finir* ? —Le verbe *bénir* a-t-il plusieurs participes ? 163.—Qu'avez-vous à observer sur les verbes *haïr* et *fleurir* ? 164.—Conjuguez le verbe *recevoir*.—Qu'avez-vous à observer à l'égard des participes des verbes *devoir* et *redevoir*, et des verbes *pouvoir*, *valoir*, *vouloir* et leurs composés ? 165.—Conjuguez le verbe *rendre*.—Qu'avez-vous à observer touchant les verbes terminés en *indre* et en *soudre*, comme *craindre*, *absoudre* ? 166.—Et à l'égard des verbes en *aître*, comme *naître* ? 167.—Quelle est la terminaison de la seconde et de la troisième personne du singulier au présent de l'indicatif, lorsque la première finit en *e* ? 168.—Si la première personne finit par *s* ou par *x*, comment finissent la seconde et la troisième ? 169.—Quelle est la terminaison des trois personnes du pluriel au présent de l'indicatif ? 170.—Comment se termine l'imparfait ? 171.—Combien le passé déterminé a-t-il de terminaisons ? 172.—Comment se termine le futur ? 173.—Comment se termine le conditionnel ? 174.—Quelle est l'orthographe de la seconde personne de l'im-

(2) Le maître pourra se borner à faire conjuguer quelques temps qu'il indiquera ; il en usera de même pour les autres conjugaisons.

pératif ? 175.—Comment se termine le présent du subjonctif ? 176.—Combien l'imparfait du subjonctif a-t-il de terminaisons ? 177.

DU SUJET.

178. Le sujet du verbe est la personne ou la chose qui *est* ou qui *fait* ce qu'exprime le verbe.

179. On connaît le sujet en plaçant avant le verbe la question *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses. Par exemple, *je lis, tu étudies, le fruit, tombe.* Qui est-ce qui lit ? Réponse, JE, pour *moi.* Qui est-ce qui étudie ? Rép. TU, pour *toi.* Qu'est-ce qui tombe ? Rép. *le fruit. Je* est donc le sujet de *lis, tu* celui de *étudies,* et *fruit* celui de *tombe.*

Tout verbe à un mode personnel doit avoir un sujet énoncé ou sous-entendu.

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

*180. Tout verbe doit être au même nombre et à la même personne que son sujet. Exemple : *je lis ; lis* est du singulier et à la première personne, parce que son sujet *je* est du singulier et de la première personne ; *nous lisons ; lisons* est de la première personne du pluriel ; parce que son sujet *nous* est à la première personne du pluriel.

*181. Quand un verbe a deux sujets singuliers on met ce verbe au pluriel, parce que deux singuliers équivalent à un pluriel. Exemple : *mon frère et ma sœur* LISENT ; *le passé est un abîme où se* PRECIPITENT le *présent* et *l'avenir* ; *quels* ETAIENT *en secret ma honte et mes chagrins ! précipitent* et *étaient* sont au pluriel, quoique, par inversion, les sujets *présent* et *avenir, honte* et *chagrins,* soient placés après ces verbes (1).

182. Si les sujets sont de différentes personnes, on met le verbe au pluriel et on le fait accorder avec celle qui a la priorité. La première personne a la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième : ERNEST *et* MOI FAISONS *notre devoir ;* PAUL et VOUS TRAVAILLEZ *maintenant au dessin.*

(1) Voir le renvoi de n. 429, 430 446 et 451.

DU COMPLEMENT OU REGIME.

• 183. On appelle *complément* ou *régime* le mot qui complète l'idée commencée par un autre mot. Quand je dis : *l'amour* DE L'ETUDE ; *celui* DE LA SAGESSE ; *utile* A L'HOMME ; *j'aime* DIEU ; *je travaille* POUR MON INSTRUCTION : *de l'étude* complète l'idée commencée par l'*amour*, *de la sagesse*, l'idée commencée par *celui* (l'*amour*) ; à l'*homme*, l'idée commencée par *utile ; Dieu*, l'idée commencée par j'*aime*, et *pour mon instruction*, l'idée commencée par *je travaille :* ces mots sont donc des compléments.

• 184. On distingue deux sortes de compléments, le *direct* et l'*indirect* Les verbes adjectifs sont seuls susceptibles de complément direct.

• 185. Le *complément* direct est celui qui complète l'idée commencée par le verbe sans le secours d'aucun autre mot : il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi* placée après le verbe, *qui* pour les personnes et *quoi* pour les choses. Par exemples : *j'aime* les ENFANTS sages ; *j'étudie* la GRAMMAIRE. J'aime *qui* ? les *enfants* sages : voilà le complément direct de *j'aime*. J'étudie *quoi* ? la *grammaire* : voilà celui de *j'étudie*.

• 186. Le *complément* indirect est celui qui ne complète qu'indirectement l'idée commencée par le mot auquel il se rapporte, il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi* précédée de l'un des mots *a*, *de*, *pour*, *dans*, etc. Exemples ; j'*obéis* à MON MAÎTRE, j'*étudie pour* MON INSTRUCTION. J'obéis à qui ? *à mon maître* ; j'étudie pour quoi ? *pour mon instruction : à mon maître* et *pour mon instruction*, sont donc les compléments indirects des verbes *obéir* et *étudier*. Autre exemple : *La crainte* DE DIEU *est utile* A L'HOMME. La crainte de qui ? *de Dieu ;* utile à qui ? *à l'homme : de Dieu* est donc le complément indirect de la *crainte*, et *à l'homme* celui de *utile*.

187. *Remarque*. 1. Quelquefois le complément, quoique précédé de la préposition *à* ou *de*, ne laisse pas d'être direct. Ainsi dans ces deux exemples : l'enfant aime *à jouer*, le maître

recommande *d'étudier* ; *à jouer* et *d'étudier* étant l'objet des actions marquées par les verbes *aimer* et *recommander*, en sont nécessairement les compléments directs. En effet, l'enfant aime quoi ? Rép. *à jouer* ; le maître recommande quoi ? Rép. *d'étudier*. Dans ce cas les prépositions *à* et *de* sont employées par euphonie.

2. Sept mots sont susceptibles de complément, le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe* et la *préposition*.

Le *nom*, l'*adjectif*, et le *pronom*, ainsi que l'*adverbe* pris substantivement, peuvent avoir un complément indirect.

Le verbe *être* n'a pas de complément : le verbe *passif* et le verbe *intransitif* pris dans leur acception propre ne peuvent avoir qu'un complément indirect ; les autres verbes sont susceptibles des deux espèces de compléments.

Le *participe* suit les lois du verbe auquel il appartient.

La *préposition* a un complément direct, et elle annonce un complément indirect.

QUESTIONS

RELATIVES AU SUJET ET AU COMPLEMENT DES VERBES.

Qu'appelle-t-on sujet du verbe ?—178.—Comment connaît-on le sujet d'un verbe ? 179.—Avec quoi le verbe s'accorde-t-il ? 180.—A quel nombre met-on le verbe quand il a deux sujets singuliers ? 181.—A quelle personne met-on le verbe quand ses sujets sont de différentes personnes ? 182.—Qu'appelle-t-on complément ou régime ? 183.—Combien distingue-t-on de sortes de compléments ? 184.—Qu'est-ce que le complément *direct* ? 185.—Qu'est-ce que le complément *indirect* ? 186.—Combien y a-t-il de sortes de mots qui peuvent avoir des compléments, et quels sont-ils ? 187.

VERBES ADJECTIFS.

DU VERBE TRANSITIF.

*188. Le verbe transitif est celui qui transmet à un complément direct une action faite par le sujet : *la parole douce* APAISE LA COLERE ; *la parole dure* EXCITE LA FUREUR.

*189. On reconnaît qu'un verbe est transitif lorsque immédiatement après lui on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *aimer*, *rendre*, *finir*, *recevoir*, etc., sont des verbes transitifs parce qu'on peut dire : J'AIME *quelqu'un*, *je* RENDS *quelque chose*, etc.

DU VERBE PASSIF.

*190. Le verbe passif est celui qui exprime une action reçue ou soufferte par le sujet :

Les bons SERONT RÉCOMPENSÉS, *et les méchants* SERONT PUNIS.

191. Le verbe passsif se forme du verbe transitif, dont on prend le complément direct pour en former le sujet du verbe passif. Ainsi, pour tourner par le passif la phrase suivante, *la parole douce apaise la colère*, dites ; *la colère* EST APAISÉE *par la parole douce* (1).

*192. On connaît qu'un verbe est passif lorsqu'on peut mettre après ce verbe les mots *par quelqu'un*, ou *par quelque chose* : *les bons seront récompensés* PAR QUELQU'UN [Dieu] ; *il est entraîné* PAR LES FLOTS.

DU VERBE INTRANSITIF.

193. Le verbe intransitif est celui qui, n'ayant pas de complément direct, exprime ou l'état du sujet, comme *j'existe*, ou une action faite par le sujet, comme je *marche*.

194. On reconnaît qu'un verbe est intransitif quand on ne peut pas mettre immédiatement après lui *quelqu'un*, *quelque chose*. Ainsi *rire*, *dormir*, etc., sont des verbes intransitifs, parce qu'on ne peut pas dire *rire quelqu'un*, *dormir quelque chose*.

195. Les verbes transitifs peuvent être employés intransitivement, c'est lorsqu'ils n'ont pas de complément indirect :

---

(1) Quelques grammairiens ont prétendu que la langue française n'admet pas de verbes passifs, sous prétexte qu'on peut tout aussi bien dire : *je suis heureux*, *tu es content*, etc; que *je suis aimé*, *tu es reçu*, etc. Cependant comme il y a une très grande différence entre les expressions *je suis heureux et je suis aimé*, la première n'exprimant qu'une qualité et la seconde exprimant véritablement une action faite par quelqu'un ou quelque chose et reçue par le sujet, nous croyons devoir conserver ces sortes de verbes, quoi qu'ils n'ait pas en d'autres inflexions, pour la conjugaison, que celles qu'ils reçoivent du verbe *être*, avec lequel il sont toujours construits. (Voir n. 203.)

Joseph ÉTUDIE *avec application.*

Dans cet exemple, *étudie* est employé intransitivement, parce qu'il n'a pas de complément direct.

196. Le verbe intransitif peut être employé transitivement, c'est lorsqu'il a un complément direct :

Joseph apprend à PARLER *sa langue.*

Dans cet exemple, *parler* est employé transitivement, parce qu'il a pour complément direct sa *langue* (1).

DU VERBE REFLECHI.

197. Le verbe réfléchi est celui dont le sujet et le régime sont la même personne, comme : *je me flatte*, c'ette-à-dire Je *flatte* MOI ; TU TE *loues*, c'et-à-dire TU *loues* TOI [2].

---

(1) Nous désignons sous le nom de *verbe transitif* celui qui exprime une action faite par le sujet et transmise à un complément direct, et que la plupart des grammairiens et des Dictionnaires, appellent *verbe actif*; et sous le nom de *verbe intransitif* celui qui, exprimant aussi une action faite par le sujet, n'est point susceptible de complément direct et qu'ils appellent *verbe neutre*, parce que nous croyons cette dénomination plus logique.

En effet, le nom d'*actif* porte à l'esprit l'idée d'une action exprimée par le verbe ; mais la plupart des verbes neutres expriment aussi l'action : *courir, danser, venir, sauter, agir, aller*, etc., expriment aussi bien l'action que *chanter, jeter, copier, décorer.*, etc. ; il est donc difficile de faire comprendre aux élèves, qui ne sont pas familiarisés avec les définitions, que ces verbes ne sont pas actifs, car ils entendent dire tous les jours : *cet enfant est continuellemet en action* ; *il* COURT, *il* DANSE, *il* VA, *il* VIENT, *il* SAUTE, etc.

Les dénominations de transitif et d'intransitif, en même temps qu'elles désignent l'action du sujet exprimée par le verbe, n'offrent pas de sens équivoque : elles sont donc plus logiques que celles d'*actif* et de *neutre.*

(2) Quelques grammairiens ont donné le nom de verbes *pronominaux* aux verbes qui se conjuguent avec deux pronoms. Nous croyons que cette dénomination ne leur convient pas plus qu'aux autres verbes ; car *pronominal* vient de pronom, or tous les verbes ont des pronoms ; il aurait donc fallu nommer *bispronominaux* ceux que nous appelons *réfléchis* ; mais comme la nature de ces verbes est d'exprimer une action faite par le

198. *Remarques.* 1o. On appelle verbes *essentiellement réfléchis*, ceux qui ne peuvent être conjugés sans deux pronoms, comme *se repentir, s'abstenir*, etc.: on ne dit pas *je repens, j'abstiens.* Ces verbes ont toujours pour complément direct leur second pronom. On doit en excepter le verbe *s'arroger*, dont le second pronom est toujours complément indirect.

2. On appelle *accidentellemst réfléchis*, ceux qui peuvent être conjugués avec un seul pronom, comme : *se flatter, se louer* ; on peut dire : *je flatte, je loue.*

DU VERBE UNIPERSONNEL.

199. Le verbe unipersonnel est celui qui ne s'emploie le plus ordinairement qu'à la troisième personne du singulier : comme *il pleut, il neige, il importe, il faut*, etc, (1).

Quelques verbes transitifs et intransitifs peuvent être employés unipersonnellement. Exemple : *il est arrivé un voyageur.*

FORMATION DES TEMPS DES VERBES.

200. Le verbe, par rapport à la manière de l'écrire, se compose de deux parties, l'une invariable, c'est le *radical*, l'autre variable, désignant son rapport avec la personne, le nombre et le temps, c'est la *terminaison.*

---

sujet et *réfléchie*, sur lui-même, la dénomination de *réfléchis*, lui est préférable.

Nous comprenons aussi sous le même titre de verbes *réfléchis*, ceux qu'on nomme quelquefois verbe *reciproques*, c'est-à-dire ceux qui expriment l'action de plusieurs sujet qui agissent réciproquement les uns sur les autres, comme, ils *sebattent* ; ils *s'entr'aident*, etc., et ceux qu'on appelle *pronominaux*, c'est-à-dire ceux qui se conjuguant avec des pronoms de la même persoune, n'expriment ni l'action d'un sujet sur lui-même, ni une action qui aboutisse au sujet, ni même une action faite par le sujet, comme le verbe *se vendre* dans la phrase suivante : *ces fruits se vendent cher.*

(1) L'emploi de ce verbe n'est cependant pas uniquement affecté à la troisième personne du singulier, et on peut très bien dire : *Faveurs célestes, avec quelle abondance ne* PLEUVIEZ *vous pas sur les beaux jours de mon enfance ! Prédicateurs zélés, avec quelle véhémence ne* TONNIEZ-*vous pas contre le vice et les passions !*

Dans	aimer finir recevoir rendre	le radical est	aim fin rec rend	la terminaison est	er. ir. evoir. re.

*201. Pour conjuguer un verbe il suffit d'ajouter à son radical les terminaisons de la conjugaison modèle. Ainsi on conjuguera le verbe *chanter* en ajoutant au radical *chant* les terminaisons du verbe *aimer*. (2).

*202. Les verbes qui ne suivent pas cette règle générale pour la formation des tems et des personnes sont appelés *irréguliers*, et ceux qui manquent de certains temps que l'usage a rejetés, se nomment verbes *défectifs*.

VERBES IRREGULIERS.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

ALLER. *Ind.* Je vais, tu vas, il va, *nous, vous, régulier*, ils vont ; *imp. pas. dét. rég.*; *futur*, j'irai, etc. *condit.* j'irais, etc.; *imp.* va, allons, allez ; *subj.* que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous ayllions, que vous alliez, qu'ils aillent ; *imparf.* que j'allasse... *Part.* allant, allé. Il en est de même de *s'en aller*.

ENVOYER. Le *futur* et le *conditionnel* ont pour radical *enver*. Les autres temps sont reguliers.

DEUXIEME CONJUGAISON.

ACQUERIR. *Ind.* J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, *n. v. rég.* ils acquièrent ; *imp. rég. passé dét.* j'acquis, etc.; *passé indét.* j'ai acquis, etc.; *fut.* et *cond. rég.*; *impératif*, acquiers, acquérons, acquerez ; *subj.* que j'acquiere, que tu acquières, etc.; *imp.* que j'acquisse etc. *Part.* acquérant, acquis. Il en est de même de *conquérir, requérir, s'enquérir*.

---

[2] Les élèves doivent se ressouvenir que l'*y* étant compris dans le *radical* des verbes en *ye* de la première conjugaison, il sera suivi d'un *i* aux deux premieres personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous payions, nous appuyions* ; il en est de même des verbes dont le participe fait *ayant*. Pour la même raison, les verbes en *ier*, comme *prier, lier*, etc., prendront deux *i* aux mêmes personnes : *nous priions, vous liiez*. Les verbes *cueillir, accueillir, recueillir*, et *tressaillir*, prennent comme les verbes de la première conjugaison un *e* avant l'*r* de la terminaison du futur et du conditionnel : je *cueillerai* ; je *cueillerais* ; je *tressaillerai*, je *tressaillerais*.

Assaillir. *Ind.* J'assaille...; *imp.* j'assaillais...; *subj.* que j'assaille...; *part.* assaillant, assailli.

Bouiller. *Ind.* Je bous...nous bouillons...; *imp.* je bouillais, nous bouillions...; *futur*, je bouillerai.. ; *imp.* bous..; *subj.* que je bouille...; *imp.* que je bouillisse...; *part.* bouillant, bouilli.

Courir. Je cours..., nous courons...*futur*, je courrai...*conditionnel*, je courrais..*subj.* que je coure...; *imp.* que je courusse...; *part.* courant, couru. Il en est de même de tous ceux dont la finale est en *courir*, comme *accourir*, *concourir*, *secourir*, etc.

Cueillir. *Présent.* Je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons...*futur*, je cueillerai...*conditionnel*, je cueillerais...*part.* cueillant, cueilli. Il en est de même de ses composés *recueillir* et *accueillir*.

Faillir. Ce verbe, très irrégulier, fait au *présent* je faux, tu faux, il faut ; il n'est guère employé que dans ses formes : je faillis, nous faillîmes...; j'ai, j'aurais ou j'eusse failli ; *part.* faillant, failli.

Ferir (frapper). Il n'est employé que dans cette locution : *sans coup férir* (sans frapper de coups.)

Fuir. *Présent.* Je fuis..., nous fuyons...; *imparf.* je fuyais..., nous fuyions...; *passé déter.* je fuis... nous fuîmes...; *subj.* que je fuie...; *imparfait*, que je fuisse..., que nous fuissions... Il en est de même de *s'enfuir*.

Gesir (être couché). N'est usité que dans les formes suivantes : ci-git, il gît, nous gisons, ils gisent : *part*, gissant.

Mourir. *Présent.* Je meurs...,nous mourons...; *imparfait*, je mourais..., nous mourions... *passé dét.* je mourus..., nous mourûmes...; *futur*, je mourrai..., nous mourrons...; *impératif*, meurs..., mourons...: *part*, mourant, mort.

Sentir. *Présent.* Je sens...; *subj.* que je sente...; *part*, sentant, senti.

Sortir. *Présent.* Je sors...; *subj.* que je sorte...Il en est de même de *ressortir*, sortir une seconde fois.

Tressaillir, Saillir. Comme assaillir.

Venir. *Présent.* Je viens..., nous venons..., ils viennent ; *futur*, je viendrai...; *subj.* que je vienne...; *imparfait*, que je vinsse..., que nous vinssions...; *part.* venant, venu. Il en est de même de ceux dont la finale est en *venir*, comme *revenir*, *devenir*, *convenir*, etc.

Vetir. *Présent.* Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent ; *imparf.* je vêtais...; *passé*; je vêtis

...; *futur*, je vêtirai...; *impératif*, vêts..; vêtons...; *subj.* que je vête...; *imparf.* que je vêtisse ; *part* vêtant, vêtu. Il en est de même de *revêtir*, *dévêtir*, etc.

TROISIEME CONJUGAISON.

S'ASSEOIR. *Présent.* Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent *imp.* je m'asseyais...; nous nous asseyons, vous vous asseyiez, ils s'asseyaient ; *passé dét.* je massis...; *futur*, je m'assiérai ou je m'asseyerai...; *conditionnel*, je m'assiérais ou je m'asseyerais...; *impératif*, assieds-toi., asseyons-nous, asseyez-vous ; *subj.* que je m'asseye, que tu t'asseyes...; *imparf.* que je m'assisse... *part.* s'asseyant, assis. Il en est de même de *rasseoir*.

DEVOIR. Le part. passé au masc. s'écrit avec l'accent circonflexe, *dû*.

DECHOIR. Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient ; *imparf.* je déchéais.., nous déchéions...; *futur*, je décherrai... nous décherrons...; *conditionnel*, je décherrais...; *subj.* que je déchoie..., que nous déchoyions...; *imparf.* que je déchusse..., que nous déchussions..., *part. prés.* déchéant ; *passé*, déchu.

FALLOIR (unipersonnel.) Il faut, il fallait, il fallut, il faudra, qu'il faille.

MOUVOIR. *Présent*, Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent ; *imp.* je mouvais...; *cond.* je mouvrais..; *impér.* meus..., mouvons.., *subj.* que je meuve..., que nous mouvions..., qu'ils meuvent ; *imp.* que je musse, qu'il mût... *part.* mouvant, mu. Il en est de même de *émouvoir*.

PLEUVOIR (unipersonnel). Il pleut, il pleuvait, il plut, il pleuvra, qu'il pleuve, qu'il plût, pleuvant.

PREVALOIR *Présent.* Je prévaux ... ; *imp.* je prévalais... ; *futur*, je prévaudrai... ; *subj.* que je prévale... ; que nous prévalions... ; *imp.* que je prévalusse .....

POURVOIR. *Prés* Je pourvois, tu pourvois, il pourvoit, nous pourvoyons, vous pourvoyez, ils pourvoient.....; *impa f.* je pourvoyais....., nous pourvoyions...; *futur* je pourvoirai...; *impér.* pourvois..., pourvoyons...; *sub.* que je pourvoie.....,que nous pourvoyions.... , *imp.* que je pourvusse.....,que nous pourvussions.....

POUVOIR. Je peux ou je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent ; *futur*, je pourrai, tu pourras, il pourra.....; *subj.* que je puisse....., que nous puissions.....; *imp.* que je pusse, que tu pusses.....

(En interrogeant on met *puis-je*, et non pas *peux-je*.) *Part.* pouvant, pu.

SAVOIR. Je sais..., nous savons...; *imp.* je savais...; *passé dét.* je sus...; *futur*, je saurai...; *imp.* sache...; *sub. imp.* que je susse...; *participes*, sachant, su.

SEOIR. Signifiant être convenable, ne s'emploie qu'aux temps suivants. *Présent.* Il sied, ils siéent; *imparf.* il seyait; *futur*, il siéra; *cond.*, il siérait.

SURSEOIR. *Présent.* Je sursois..., nous sursoyons...; *imparf.* je sursoyais...; *futur*, je sursoierai...; *imparf. du subj.* que je sursisse; *part.* sursis.

VALOIR. Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons...; *futur.* je vaudrai...; *subj.* que je vaille...; que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent; *imp.* que je valusse...; *participes*, valant, valu.

VOIR. Je vois..., nous voyons..., ils voient; *imparf.* je voyais..., nous voyions...; *passé dét.* je vis..., nous vîmes...; *fut.* je verrai...; *imp.* vois, voyons...; *subj.* que je voie... que nous voyions...; *imparf.* que je visse...; *part.* voyant, vu. Il en est de même de *revoir*, *entrevoir*, etc.

VOULOIR. *Présent.* Je veux, tu veux, il veut, nous voulons..., ils veulent; *imparf.* je voulais...; *futur*, je voudrai; *impér.* veuille, veuillons, veuillez; *subj.* que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent; *imparf.* que je voulusse..., que nous voulussions...; *part.* voulant, voulu.

QUATRIEME CONJUGAISON.

ABSOUDRE. J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons...; *imp.* j'absolvais... Sans *passé déterminé*, ni *imparfait* du *subjonct. Futur*, j'absoudrai...; *subj.* que j'absolve...; *part.* absolvant, absous, absoute. Il en est de même de *disoudre* et *résoudre*, cependant ce dernier fait au passé déterminé je *résolus*, nous *résolûmes*.

ATTEINDRE. J'atteins...; *passé*, j'atteignis; *participes.* atteignant, atteint.

BATTRE. Je bats, tu bats, il bat...; *participe*, battant, battu. Il en est de même de ceux dont la finale est en *battre*, comme *abattre combattre*, etc.

BOIRE. *Présent.* Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent; *imp.* je buvais...; *fut.* je boirai...; *subj.* que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent; *imp.* que je busse...; *part.* buvant, bu.

Braire. Verbe peu usité, excepté dans ces formes : il brait, il brayait, il braira ; *part.* brayant.

Bruire. Verbe peu employé, excepté dans ces formes : il bruit, ils bruissent, il bruyait (les flots bruissent); *participe,* bruyant.

Clore. Je clos, tu clos, il clôt ; je clorai...; verbe peu usité.

Conclure. Je conclus...; *part.* concluant, conclu. Il en est de même de *exclure.*

Confire. *Prés.* Je confis...; *passé,* je confis ; *part.* confisant, confit.

Connaître. Je connais..., nous connaissons...; *subj. imp.* que je connusse , *part.* connaissant, connu. Conjuguez de même *paraître, croître,* et leurs composés.

Coudre. Je couds, tu couds, il coud, nous cousons.....; *imp.* je cousais..., nous cousions..; *passé,* je cousis..; *futur,* je coudrai .; *impé.* cous, cousons..; *subj.* que je couse..; *imp.* que je cousisse..; *part.* cousant, cousu. Il en est de même de ses composés.

Craindre. Je crains.....; je craignis.....; *part.* craignant, craint. Conjuguez de même *contraindre.*

Croire. Je crois..., nous croyons....., ils croient.....; *imp.* je croyais..... nous croyions.....; *subj.* que je croie...; que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient ; *imp.* que je crusse.....; *part.* croyant, cru.

Dire. Je dis....., nous disons, vous dites.....; *subj.* que je dise..... que nous disions..... ; *imp.* que je disse. . . .; que nous dissions. Des composés de *dire,* il n'y a que le verbe *redire* qui se conjugue de même, les autres font : vous contredisez, vous médisez, vous prédisez, etc.; *part.* disant, dit. Conjuguez de même *dédire, contredire, interdire* ; cependant ces derniers, font vous *dédisez,* vous *contredisez,* vous *interdisez,* au lieu de vous *dédites,* etc.

Ecrire. J'écris, tu écris.....; nous écrivons.....; *imp.* j'écrivais....., que j'écrivisse ; *part.* écrivant, écrit. Conjuguez de même *circonscrire* et tous les verbes en *crire,* comme *proscrire, prescrire,* etc.

Faire. Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font : *fut.* je ferai.....; *impér.* fais . . . . , faisons, faites.....; *subj.* que je fasse....., que nous fassions..... .*imp.* que je fisse.....; *part.* faisant, fait. Conjuguez de même *contrefaire* et autres verbes en *faire.*

Frire. Verbe peu usité, excepté au présent et au futur : je fris, tu fris, il frit ; *fut.* je frirai. Ordinairement même on dit : je fais frire, je ferai frire, faites frire, etc.

Joindre. Je joins.....; *passé*, je joignis ; *part.* joignant, joint ; Conjuguez de même *rejoindre* et tous les verbes en *joindre.*

Lire. Je lis ....., *imp.* je lisais.....; *passé*, je lus.....; *part.* lisant, lu.

Luire. Je luis.....; *part.* luisant, lui. Ce verbe n'a pas de *passé indéterminé* ni d'*imparfait du subjonctif.*

Mettre. Je mets, tu mets, il met, nous mettons....; *imp.* je mettais....., *passé*, je mis..... ; *impér.* mets....., mettons.....; *subj.* que je mette.....; *impar.* que je misse..; *part.* mettant, mis. Conjuguez de même les verbes en *mettre*, comme *soumettre, admettre*, etc.

Moudre. Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent; *imp.* je moulais.....; *futur*, je moudrai ....; *subj.* que je moule.....; *part.* moulant, moulu. Conjuguez de même *émoudre* et *remoudre.*

Naître. Je nais .....; *passé*, je naquis.....; *part.* naissant, né. (Il se conjugue avec *être.*)

Paître. Ce verbe n'est pas usité dans tous les temps. Je pais, tu pais, il paît, nous paissons .....; *imp.* je paissais...; *futur*, je paîtrai ; *sub prés.* que je paisse ; *part.* paissant.

Paraître. Je parais, tu parais, il paraît, nous paraissons ; *part.* paraissant, paru.

Peindre. Je peins, tu peins, il peint, nous peignons.....; *imp.* je peignais...; *impér* peins.....peignons...; *subj* que je peigne...; *imparf.* que je peignisse...; *part.* peignant, peint. Conjuguez de même *dépeindre, repeindre, restreindre, teindre*, etc.

Plaire. Je plais, tu plais, il plaît, nous plaisons...; *part.* plaisant, plu.

Prendre. Je prends... nous prenons..., ils prennent; *imp.* prends, prenons, prenez ; *subj.* que je prenne..., que nous prenions..., qu'ils prennent. (L'*n* se redouble quand la syllabe qui les suit a le son de l'*e* muet) *Participes*, prenant, pris. Conjuguez de même tous les verbes en *prendre*, comme *reprendre, apprendre*, etc.

Resoudre. Je résous, tu résous, il résout, nous résolvons... *imp.* je résolvais .....;*impér.* résous .....résolvons...; *subj.* que je résolve...; *imp.* que je résolusse...; *part.* résolvant, résolu, résous.

Rire. Je ris ; *part.* riant, ri. Conjuguez de même *sourire.*

Rompre. Je romps...; *passé*, je rompis...; *participes*, rompant, rompu. Conjuguez de même *interrompre*, etc.

Suffire. Je suffis...; *passé*, je suffis.....; *part.* suffisant, suffi.

Suivre. Je suis, tu suis, il suit, nous suivons...; *impér.* suis, suivons.....; *subj.* que je suive...; *part.* suivant, suivi. Conjuguez de même *poursuivre* et *s'ensuivre.*

Taire. Je tais ; *passé*, je tus ; *part.* taisant, tu.

Traire. Je trais, tu trais, il trait, nous trayons, ils traient, *subj.* que je traie (pas d'*imparfait du subjonctif*). Conjuguez de même *distraire, abstraire, extraire, soustraire*, etc.

Vaincre. Peu usité. Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons...; *imp.* je vainquais... nous vainquions...; *imp.* vains...vainquons... *subj.* que je vainque..., que nous vainquions...; *imp.* que je vainquisse...; *part.* vainquant, vaincu. Conjuguez de même *convaincre*, etc.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

203. Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs ; elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis aimé, *ou* aimée.
Tu es aimé, *ou* aimée.
Il est aimé, *ou* elle est aimée.
Nous somme aimés *ou* aimées.
Vous êtes aimés *ou* aimées.
Ils sont aimés, *ou* elles sont aimées.

IMPARFAIT.

J'étais aimé, *ou* aimée.
Tu étais aimé, *ou* aimée.
Il était aimé, *ou* elle était aimée.
Nous étions aimés, *ou* aimées
Vous étiez aimés, *ou* aimées.
Ils étaient aimés, *ou* elles étaient aimées.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je fus aimé, *ou* aimée.
Tu fus aimé, *ou* aimée.
Il fut aimé, *ou* elle fut aimée.
Nous fûmes aimés, *ou* aimées.
Vous fûtes aimés, *ou* aimées.
Ils furent aimés, *ou* elles furent aimées.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai été aimé, *ou* aimée.
Tu as été aimé, ou aimée.
Il a été aimé, *ou* elle a été aimée.
Nous avons été aimés, *ou* aimées.
Vous avez été aimés, *ou* aimées.
Ils ont été aimés, *ou* elles ont été aimées.

PASSÉ ANTERIEUR.

J'eus été aimé, *ou* aimée.
Tu eus été aimé, *ou* aimée.
Il eut été aimé, *ou* elle eut été aimée.
Nous eûmes été aimés, *ou* aimées.
Vous eûtes été aimés, *ou* aimées.
Ils eurent été aimés, *ou* elles eurent été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé, *ou* aimée.
Tu avais été aimé, *ou* aimée.
Il avait été aimé, *ou* elle avait été aimée.
Nous avions été aimés, *ou* aimées.
Vous aviez été aimés, *ou* aimées.
Ils avaient été aimés, *ou* elles avaient été aimées.

FUTUR.

Je serai aimé, *ou* aimée.
Tu seras aimé, *ou* aimée.
Il sera aimé, *ou* elle sera aimée.
Nous serons aimés, *ou* aimées.
Vous serez aimés, *ou* aimées.
Ils seront aimés, *ou* elles seront aimées.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé, *ou* aimée.
Tu auras été aimé, *ou* aimée.
Il aura été aimé, *ou* elle aura été aimée.
Nous aurons été aimés, *ou* aimées.
Vous aurez été aimés, *ou* aimées.
Ils auront été aimés, *ou* elles auront été aimées.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je serais aimé, *ou* aimée.
Tu serais aimé, *ou* aimée.
Il serait aimée, *ou* elle serait aimée.
Nous serions aimés, *ou* aimées.
Vous seriez aimés, *ou* aimées.
Ils seraient aimés, *ou* elles seraient aimées.

PASSÉ.

J'aurais été aimé, *ou* aimée:
Tu aurais été aimé, *ou* aimée.
Il aurait été aimé, *ou* elle aurait été aimée.
Nous aurions été aimés, *ou* aimées.
Vous auriez été aimés, *ou* aimées.
Ils auraient été aimés, *ou* elles auraient été aimées.

On dit aussi: J'eusse été aimé *ou* aimée; tu eusses été aimé, *ou* aimée; il eût été aimé, *ou* elle eût été aimée; nous eussions été aimés, *ou* aimées; vous eussiez été aimés, *ou* aimées; ils eussent été aimés, *ou* elles eussent été aimées.

IMPERATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.
Sois aimé, *ou* aimée.
Soyons aimés, *ou* aimées.
Soyez aimés, *ou* aimées.

SUBJONCTIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Que je sois aimé, *ou* aimée.
Que tu sois aimé, *ou* aimée.
Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit aimée.
Que nous soyons aimés, *ou* aimées.
Que vous soyez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils soient aimés, *ou* qu'elles soient aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé, *ou* aimée.
Que tu fusses aimé, *ou* aimée.
Qu'il fût aimé, *ou* qu'elle fût aimée.
Que nous fussions aimés, ou aimées.
Que vous fussiez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils fussent aimés, *ou* qu'elles fussent aimées.

PASSÉ.

Que j'aie été aimé, *ou* aimée.
Que tu aies été aimé, *ou* aimée.
Qu'il ait été aimé, *ou* qu'elle ait été aimée.
Que nous ayons été aimés, *ou* aimées.
Que vous ayez été aimées, *ou* aimées.
Qu'ils aient été aimés, *ou* qu'elles aient été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé, *ou* aimée.
Que tu eusses été aimé, *ou* aimée.
Qu'il eût été aimé, *ou* qu'elle eût été aimée.
Que nous eussions été aimés, *ou* aimées.
Que vous eussiez été aimés, *ou* aimées.
Qu'ils eussent été aimés, *ou* qu'elles eussent été aimées.

INFINITIF.

PRESENT.

Etre aimé, *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé, *ou* aimée.

PARTICIPE.

PRESENT.

Etant aimé, *ou* aimée.

PASSÉ.

Ayant été aimé, *ou* aimée.

Ainsi se conjuguent *être fini*, *être reçu*, *être rendu*, etc., etc., etc.

CONJUGAISON DES VERBES TRANSITIFS ET INTRANSITIFS.

204. Les verbes transitifs et intransitifs se conjuguent comme les quatre conjugaisons modèles. Cependant quelques verbes intransitifs remplacent l'auxiliaire *avoir* par l'auxiliaire *être*, aux temps composés, comme *tomber*, *partir*, etc., qui font : *je suis*, *j'étais*, *je serais tombé* ou *tombée*, *parti* ou *partie*.

CONJUGAISON D'UN VERBE INTRANSITIF

QUI PREND L'AUXILIAIRE *être*

DANS SES TEMPS COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRESENT.

Je tombe.
Tu tombes.
Il *ou* elle tombe.
Nous tombons.
Vous tombez.
Ils *ou* elles tombent.

IMPARFAIT.

Je tombais.
Tu tombais.
Il *ou* elle tombait.
Nous tombions.
Vous tombiez.
Ils *ou* elles tombaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je tombai.
Tu tombas.
Il *ou* elle tomba.
Nous tombâmes.
Vous tombâtes.
Ils *ou* elles tombèrent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Je suis tombé, *ou* tombée.
Tu est tombé, *ou* tombée.
Il est tombé, *ou* elle est tombée.
Nous sommes tombés, *ou* tombées.
Vous êtes tombés, *ou* tombées.
Il sont tombés, *ou* elles sont tombées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus tombé, *ou* tombée.
Tu fus tombé, *ou* tombée.
Il fut tombé, *ou* elle fut tombée.
Nous fûmes tombés, *ou* tombées.
Vous fûtes tombées, *ou* tombées.
Ils furent tombés, *ou* elles furent tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais tombé, *ou* tombée.
Tu étais tombé, *ou* tombée.
Il était tombé, *ou* elle était tombée.
Nous étions tombés, *ou* tombées.
Vous étiez tombés, *ou* tombées.
Ils étaient tombés, *ou* elles étaient tombées.

FUTUR.

Je tomberai.
Tu tomberas.
Il *ou* elle tombera.
Nous tomberons.
Vous tomberez.
Ils *ou* elles tomberont.

FUTUR PASSÉ.

Je serai tombé, *ou* tombée.
Tu seras tombé, *ou* tombee.
Il sera tombé, *ou* elle sera tombée.
Nous serons tombés, *ou* tombées.
Vous serez tombés, *ou* tombées.
Ils seront tombés, *ou* elles seront tombées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je tomberais.
Tu tomberais.
Il *ou* elle tomberait.
Nous tomberions.
Vous tomberiez.
Ils *ou* elles tomberaient.

PASSÉ.

Je serais tombé, *ou* tombée.
Tu serais tombé, *ou* tombée.
Il serait tombé, *ou* elle serait tumbée.
Nous serions tombés *ou* tombées.
Vous seriez tombés, *ou* tombées.
Ils seraient tombés, *ou* elles seraient tombées.

On dit aussi : Je fusse tombé, *ou* tombée ; tu fusses tombé, *ou* tombée : il fût tombé, *ou* elle fût tombée ; nous fussions tombés, *ou* tombées ; vous fussiez tombés, *ou* tombées ; ils fussent tombés, *ou* elles fussent tombées.

IMPERATIF.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.
Tombe.
Tombons.
Tombez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je tombe.
Que tu tombes.
Qu'il *ou* qu'elle tombe.
Que nous tombions.
Que vous tombiez.
Qu'ils *ou* qu'elles tombent.

IMPARFAIT.

Que je tombasse.
Que tu tombasses.
Qu'il *ou* qu'elle tombât.
Que nous tombassions.
Que vous tombassiez.
Qu'ils *ou* qu'elles tombassent.

PASSÉ.

Que je sois tombé, *ou* tombée.
Que tu sois tombé, *ou* tombée.
Qu'il soit tombé, *ou* qu'elle soit tombée.
Que nous soyons tombés, *ou* tombées.
Que vous soyez tombés, *ou* tombées.
Qu'ils soient tombés, *ou* qu'elles soient tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé, *ou* tombée.
Que tu fusses tombé, *ou* tombée
Qu'il fût tombé, *ou* qu'elles fût tombée.
Que nous fussions tombés, *ou* tombées.
Que vous fussiez tombés, *ou* tombées.
Qu'ils fussent tombés, *ou* qu'elles fussent tombées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Tomber.

PASSÉ.

Etre tombé, *ou* tombée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Tombant.

PASSÉ.

Tombé, tombée, étant tombé, *ou* tombée.

CONJUGAISON DU VERBE RÉFLÉCHI.

205. Les verbes réfléchis se conjuguent toujours, dans leurs temps composés, avec l'auxiliaire *être* employé pour *avoir* ; comme : *je me* SUIS *flatté*, pour j'ai *flatté moi.*

INFINITIF.

PRESENT.

Je me repens.
Tu te repens.
Il *ou* elle se repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez.
Ils *ou* elles se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentais, etc.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je me repentis, etc.

PASSÉ INDÉTEMINÉ.

Je me suis repenti, *ou* repentie.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus repenti, *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais repenti, *ou* repentie.

FUTUR.

Je me repentirai.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai repenti, *ou* repentie.

CONDITIONNEL.

PRESENT.

Je me repentirais.

PASSÉ.

Je me serais repenti, *ou* repentie.

On dit aussi : *Je me fusse repenti*, ou *repentie.*

IMPERATIF.

Repens-toi.
Repentons-nous.
Repentez-vous.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR.

Que je me repente.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.

PASSÉ.

Que je me sois repenti, *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je me fusse repenti, *ou* repentie.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repentir.

PASSÉ.

S'être repenti, *ou* repentie.

PARTICIPE.

PRESENT.

Se repentant.

PASSÉ.

Repenti, repentie, s'étant repenti, *ou* repentie.

CONJUGAISON DU VERBE UNIPERSONNEL,

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il neige.

IMPARFAIT.

Il neigeait.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il neigea.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il a neigé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut neigé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait neigé.

FUTUR.

Il neigera.

FUTUR PASSÉ.

Il aura neigé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il neigerait.

PASSÉ.

Il aurait neigé.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR.

Qu'il neige,

IMPARFAIT.

Qu'il neigeât.

PASSÉ.

Qu'il ait neigé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût neigé.

INFINITIF.

PRESENT.

Neiger.

PASSÉ.

Avoir neigé.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Neigeant.

PASSÉ.

Ayant neigé.

CONJUGAISON PAR INTERROGATION.

*206. Le langage par interrogation étant très usité, nous pensons qu'il est nécessaire de donner un modèle des verbes conjugués sous cette forme.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Aimé-je ?	Finis-je ?	Reçois-je ?	»
Aimes-tu ?	Finis-tu ?	Reçois-tu ?	Rends-tu ?
Aime-t-il ?	Finit-il ?	Reçoit-il ?	Rend-il ?
Aimons-nous ?	Finissons-nous ?	Recevons-nous ?	Rendons-nous ?
Aimez-vous ?	Finissez-vous ?	Recevez-vous ?	Rendez-vous ?
Aiment-ils ?	Finissent-ils ?	Reçoivent-ils ?	Rendent-ils ?

IMPARFAIT.

Aimais-je ?	Finissais-je ?	Recevais-je ?	Rendais-je ?
Aimais-tu ?	Finissais-tu ?	Recevais-tu ?	Rendais-tu ?
Aimait-il ?	Finissait-il ?	Recevait-il ?	Rendait-il ?
Aimions-nous ?	Finissions-nous ?	Recevions-nous ?	Rendions-nous ?
Aimiez-vous ?	Finissiez-vous ?	Recevicz-vous ?	Rendiez-vous ?
Aimaient-ils ?	Finissaient-ils ?	Recevaient-ils ?	Rendaient-ils ?

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Aimai-je ?	Finis-je ?	Reçus-je ?	Rendis-je ?
Aimas-tu ?	Finis-tu ?	Reçus-tu ?	Rendis-tu ?
Aima-t-il ?	Finit-il ?	Reçut-il ?	Rendit-il ?
Aimâmes-nous ?	Finîmes-nous ?	Reçûmes-nous ?	Rendîmes-nous ?
Aimâtes-vous ?	Finîtes-vous ?	Reçûtes-vous ?	Rendîtes-vous ?
Aimèrent-ils ?	Finirent-ils ?	Reçurent-ils ?	Rendirent-ils ?

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Ai-je	Ai-je	Ai-je	Ai-je	
As-tu	As-tu	As-tu	As-tu	
A-t-il	A-t-il	A-t-il	A-t-il	
Avons-nous	Avons-nous	Avons-nous	Avons-nous	
Avez-vous	Avez-vous	Avez-vous	Avez-vous	
Ont-ils	Ont-ils	Ont-ils	Ont-ils	
aimé ?	fini ?	reçu ?	rendu ?	

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je	Eus-je	Eus-je	Eus-je	
Eus-tu	Eus-tu	Eus-tu	Eus-tu	
Eut-il	Eut-il	Eut-il	Eut-il	
Eûmes-nous	Eûmes-nous	Eûmes-nous	Eûmes-nous	
Eûtes-vous	Eûtes-vous	Eûtes vous	Eûtes-vous	
Eurent-ils	Eurent-ils	Eurent-ils	Eurent-ils	
aimé ?	fini ?	reçu ?	rendu ?	

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je	Avais-je	Avais-je	Avais-je	
Avais-tu	Avais-tu	Avais-tu	Avais-tu	
Avait-il	Avait-il	Avait-il	Avait-il	
Avions-nous	Avions nous	Avions-nous	Avions-nous	
Aviez-vous	Aviez-vous	Aviez-vous	Aviez-vous	
Avaient-ils	Avaient-ils	Avaient-ils	Avaient-ils	
	aimé ?	fini ?	reçu ?	rendu ?

FUTUR.

Aimerai-je ?	Finirai-je ?	Recevrai-je ?	Rendrai-je ?
Aimeras-tu ?	Finiras-tu ?	Recevras-tu ?	Rendras-tu ?
Aimera-t-il ?	Finira-t-il ?	Recevrat-il ?	Rendra-t-il ?
Aimerons-nous ?	Finirons-nous ?	Recevrons-nous?	Rendrons-nous ?
Aimerez-vous ?	Finirez-vous ?	Recevrez-vous ?	Rendrez-vous ?
Aimeront-ils ?	Finiront-ils ?	Recevront-ils ?	Rendront-ils ?

FUTUR PASSÉ.

Aurai-je	Aurai-je	Aurai-je	Aurai-je	
Auras-tu	Auras-tu	Auras-tu	Auras-tu	
Aura-t-il	Aura-t-il	Aura-t-il	Aura-t-il	
Aurons-nous	Aurons nous	Aurons nous	Aurons nous	
Aurez-vous	Aurez-vous	Aurez-vous	Aurez-vous	
Auront-ils	Auront-ils	Auront-ils	Auront-ils	
	aimé ?	fini ?	reçu ?	rendu ?

CONDITIONEL.

PRÉSENT.

Aimerais-je ?	Finirais-je ?	Recevrais-je ?	Rendrais-je ?
Aimerais-tu ?	Finirais-tu ?	Recevrais-tu ?	Rendrais-tu ?
Aimerait-il ?	Finirait-il ?	Recevrait-ils ?	Rendrait-il ?
Aimerions-nous?	Finirions-nous ?	Recevrions-nous?	Rendrions-nous ?
Ameriez-vous ?	Finiriez-vous ?	Recevriez-vous ?	Rendriez-vous ?
Aimeraient-ils ?	Finiraient-ils ?	Recevraient-ils ?	Rendraient-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je	Aurais-je	Aurais-je	Aurais-je	
Aurais-tu	Aurais-tu	Aurais-tu	Aurais-tu	
Aurait-il	Aurait-il	Aurait-il	Aurait-il	
Aurions nous	Aurions nous	Aurions nous	Aurions nous	
Auriez-vous	Auriez-vous	Auriez-vous	Auriez-vous	
Auraient-ils	Auraient-ils	Auraient-ils	Auraient-ils	
	aimé ?	fini ?	reçu ?	rendu ?

On dit aussi :

Eussé-je	Eussé-je	Eussé-je	Eussé-je	
Eusses-tu	Eusses-tu	Eusses-tu	Eusses-tu	
Eût-il	Eût-il	Eût-il	Eût-il	
Eussions ns.	Eussions ns.	Eussions ns.	Eussions ns.	
Eussiez-vous	Eussiez vous	Eussiez-vous	Eussiez-vous	
Eussent-ils	Eussent-ils	Eussent-ils	Eussent-ils	
	aimé ?	fini ?	reçu ?	rendu ?

207. *Remarques.* 1. *L'impératif*, les temps du *subjonctif* et *l'infinitif*, ne sont pas employés interrogativement.

Il en est de même de la première personne du singulier du présent de l'indicatif à l'égard de quelques verbes qui n'ont qu'une syllabe. Ainsi on ne dit pas : *rends-je ? lis-je ? mens-je ?* il faut alors donner une autre forme à la phrase ; par exemple, on pourrait dire : *est-ce que je rends ? est-ce que je lis ?* etc. Les verbes *avoir, être, aller, voir, devoir, faire*, etc., sont exceptés, car on dit bien : *ai-je ? dois-je ? fais-je ? vais-je ? vois-je ?* etc.

208 2. Les pronoms personnels sont placés après le verbe, dans les temps simples, et après l'auxiliaire dans les tems composés, et sont liés à l'un ou à l'autre par un trait d'union. *reçois*-JE, *ai*-JE aimé, *reçoit*-IL.

209. 3o. L'*e* muet se change en *é* fermé quand il est suivi du pronom *je : aimé-je ? donné-je ?*

210. 4 Pour ne pas confondre le présent de l'indicatif *aimé-je ?* avec le passé *aimai-je ?* il faut examiner si en faisant perdre au verbe la forme interrogative on obtient le présent ou le passé sans changer l'objet de la pensée ; ainsi on n'écrira pas *aimai-je maintenant ? aimé-je* hier ? car en faisant disparaître la forme interrogative on obtient j'AIME *maintenant*, j'AIMAI *hier*. Donc il faut : AIME-*je maintenant ?* AIMAI-*je hier ?*

211. 5o. Quand le verbe est terminé par une voyelle et suivi de l'un des pronoms, *il, elle, on*, on les fait précéder de la lettre euphonique *t* placée entre deux traits d'union : *donne*-T-*il ? aime*-T-*elle ? a*-T-*on fini ?*

QUESTIONS RELATIVES AUX VERBES ATTRIBUTIFS OU ADJECTIFS.

Qu'est-ce que le verbe transitif ? 188.—Comment reconnaît-on qu'un verbe est transitif ? 189.—Qu'est-ce que le verbe passif ? 190.—Comment se forme le verbe passif ? 191.—Comment connaît-on qu'un verbe est passif ? 192.—Qu'est-ce que le verbe intransitif ? 193.—Comment reconnaît-on qu'un verbe est intransitif ? 194.—Quand est-ce que le verbe transitif est employé intransitivement ? 195.—Quand est-ce que le verbe intransitif est employé transitivement ? 196.—Qu'est-ce que le verbe réfléchi ? 197.—Qu'appelle-t-on verbes essentiellement réfléchis ? et Qu'appelle-t-on verbes accidentellement réfléchis ? 198.—Qu'est-ce que le verbe unipersonnel ? 199.—De combien de parties se compose le verbe par rapport à la manière de l'écrire ? 200.—Que faut-il faire pour conjuguer un verbe à l'aide d'une conjugaison modèle (1) ? 201.—Comment appelle-

(1) Pour exercer les élèves, le maître leur désignera quelques infinitifs, leur en fera distinguer le radical de la terminaison, et leur fera former quelques temps.

t-on les verbes qui ne suivent pas la règle générale pour la formation des temps et des personnes, et ceux qui manquent de certains temps et de certaines personnes ? 202.—Combien y a-t-il de sortes de conjugaisons du verbe passif? 203.—Comment conjugue-t-on les verbes transitifs et intransitifs ? 204.—Conjuguez le verbe *tomber*.—Comment conjugue-t-on les verbes réfléchis ? 205.—Conjuguez le verbe *se repentir*.—Conjuguez le verbe unipersonnel *neiger*.—Conjuguez interrogativement les verbes modèles *aimer*, *finir*, *recevoir* et *rendre*. 206.—Quels sont les temps, les personnes et les modes que l'on n'emploie pas interrogativement ? 207.—Où place-t-on les pronoms dans les verbes conjugués interrogativement ? 208.—Qu'y a-t-il à observer touchant l'*e* muet qui précède immédiatement le pronom *je* dans un verbe conjugué interrogativement ? 209.—Que faut-il faire pour ne pas confondre le présent de l'indicatif avec le passé déterminé dans les verbes conjugués interrogativement? 210.—Que faut-il faire lorsque le verbe est terminé par une voyelle et suivi de l'un des pronoms *il*, *elle*, *on*? 211.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

212. Le discours contient certains mots qui en même temps qu'ils expriment une qualité, portent encore à l'esprit l'idée d'une action faite par quelqu'un ou quelque chose, comme dans *je suis aimé*, *je suis reçu*, etc.; ces mots *aimé*, *reçu*, qui tiennent de la nature du verbe et de celle de l'adjectif, sont appelés participes ; donc :

*213. Le participe est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif : du verbe, en ce qu'il en a la signification et le complément: *Un enfant* AIMANT *le travail*, *des élèves* AIMÉS *de leurs maîtres* ; de l'adjectif, en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte et qu'il en adopte souvent le genre et le nombre : *Un homme* AIMANT, *une vertu* ÉPROUVÉE.

*214. Il y a deux sortes de participes : le participe *présent* et le participe *passé*.

215. Le participe présent exprime une action faite par le mot qu'il qualifie ; il est toujours terminé en *ant* et est invariable :

Un enfant ÉTUDIANT *sa leçon*, *des enfants*, ÉTUDIANT *leurs leçons*.

216. Le participe passé exprime une action reçue

par le mot auquel il se rapporte ; il est susceptible du genre et du nombre :

Un enfant AIMÉ, *des enfants* AIMÉS ; *une leçon* APPRISE, *des leçons bien* SUES, *bien* RÉCITÉES.

REGLES SUR L'ACCORD DU PARTICIPE PASSE.

•217. I. *Règle.* Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie :

Il y a des SOTTISES *bien* HABILLÉES, *comme il y a des* SOTS *bien* VETUS.

NÉES *le plus ordinairement de l'orgueil, les* VERTUS *humaines y trouvent souvent leur tombeau.*

•218. II. *Règle.* Le participe passé construit avec *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe :

La VERTU *obscure* EST *souvent* MÉPRISÉE.

Quelque CORROMPUES *que* SOIENT *les* MŒURS, *le vice n'a pas encore perdu toute sa honte.*

•219. III. *Règle.* Le participe passé construit avec *avoir* s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé ; il reste invariable quand le complément est après et quand il n'en a pas.

On écrira donc avec accord :

La lettre QUE *vous avez* ÉCRITE, *je L'ai* RECUE ;

Les monuments se succèdent comme les hommes qui LES *ont* ÉLEVÉS ;

Ils M'*ont* GAGNÉ ;

Mon fils, je T'*ai* FÉLICITÉ ;

Ils NOUS *ont* LOUÉS *et ils* VOUS *ont* BLAMÉS ;

parce que les participes *écrite, reçue, élevés, gagné, félicité, loués, blâmés,* sont précédés de leurs compléments directs. *que, la, les, me, te, nous, vous.*

Et on écrira sans accord :

Vous avez ÉCRIT *une* LETTRE ;

Je leur ai DONNÉ *de belles* RÉCOMPENSES ;

Nous avons TRAVAILLÉ ;

parce que les compléments directs, *une lettre, de belles récompenses,* sont après les participes *écrit, donné,* et que *travaillé* n'a pas de complément direct.

•220. IV. *Règle.* Les participes des verbes réfléchis s'accordent aussi avec leurs compléments directs lorsqu'ils en sont précédés, parce que le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir* dans la conjugaison de ces verbes.

On écrira donc avec accord :

Elle s'est COUPÉE ;

Les lettres QU'*ils se sont* ÉCRITES ;

Ils SE *sont* VENGÉS ;

parce que les participes *coupée, écrites, vengés,* sont précédés de leurs compléments directs *se, que.*

Et sans accord ;

Elle s'est COUPÉ *la* MAIN ;

Ils se sont ÉCRIT *des* LETTRES ;

parce que les participes *coupé* et *écrit* sont suivis de leurs compléments directs *la main, des lettres* [1].

QUESTIONS RELATIVES AUX PARTICIPES

Qu'est-ce que le participes ? 213. —Combien y a-t-il de sortes de participes ? 214. —Qu'exprime le participe présent ? 215·— Qu'exprime le participes passé ? 216. — Quelle est la règle d'accord du participe passé employé sans auxiliaire ? 217· — Quelle est la règle d'accord du participe passée accompagné du verbe être ? 218. —Quelle est la règle d'accord du participe passé conjugué avec avoir ? 219. —Quelle est la règle d'accord du participe passé des verbes réfléchis ? 220.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

221. Les verbes et les adjectifs peuvent être plus ou moins modifiés dans l'étendue de leur signification. En effet on dit, *il parle, il parle* ELOQUEMMENT, *il parle* MAL. On dit aussi : *cet enfant est sage,* BIEN *sage,* TRES *sage.* Les mots *éloquemment, mal,* qui modifient la signification du verbe *parle,* et *bien, très,* qui modifient l'adjectif *sage,* sont appelés adverbes. L'adverbe peut être modifié lui-même par un autre adverbe : *il parle* TRES *correctement* ; le mot *très* modifie *correctement* ; donc :

•222. L'adverbe est un mot invariable que l'on ajoute au verbe, à l'adjectif, ou à un autre adverbe, pour en

(1) Voir n. 486, les remarques sur le participe passé.

modifier la signification : IL CHANTE AGRÉABLEMENT, *il est* BIEN STUDIEUX, *il parle* TRES ÉLOQUEMMENT. Son nom lui vient de ce qu'il accompagne le plus souvent un verbe.

223. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes, c'est lorsqu'ils modifient un verbe : on dit *chanter* JUSTE, *voir* CLAIR, *sentir* BON, etc. Ces mots *juste*, *clair* et *bon*, sont des adverbes à cause de leur fonction.

224. Une réunion de mots qui jouent le rôle d'adverbe se nomme *locution adverbiale* : *rire* SANS CESSE, *courir* LONG-TEMPS, *venir* A DESSEIN. etc.

LISTE DES ADVERBES

ET DES LOCUTIONS ADVERBIALES LES PLUS USITÉS.

Adverbes.

Ailleurs.	Domain.	Loin.	Quand.
Ainsi.	Désormais.	Lors.	Quasi(combien)
Alentour.	Dessus.	Maintenant.	Que.
Alors.	Dessous.	Mal.	Quelque (modif. un adj.)
Assez.	Dorénavant.	Même.	
Aujourd'hui.	Encore.	Mieux.	Quelquefois.
Auparavant.	Enfin.	Moins.	Sciemment.
Aussi.	Ensemble.	Naguère.	Si [aussi].
Aussitôt.	Ensuite.	Ne.	Soudain.
Autant.	Environ.	Non.	Souvent.
Autrefois.	Exprès.	Notamment.	Surtout.
Beaucoup.	Fort.	Nuitamment.	Tant.
Bien.	Gratis.	Nullement.	Tantôt.
Bientôt.	Guère.	Où.	Tard.
Certes.	Ici.	Parfois.	Tôt.
Combien.	Incessamment.	Partout.	Toujours.
Comme.	Incognito.	Peu.	Tout [entièrement].
Comment.	Incontinent.	Pis.	Très.
Davantage.	Instamment.	Plus.	Trop.
Dedans.	Jadis.	Plutôt.	Volontiers.
Dehors.	Jamais	Presque.	Vite.
Déjà.	Là.	Puis.	Y [1].

(1) *Y* est adverbe quand on peut le traduire par *là*. *J'Y vais* [je vais là] ; *j'Y suis* [je suis là], ainsi que dans le verbe unipersonnel, *il Y a*. *Y* est pronom quand il rappelle l'idée d'un nom ou d'un pronom : *J'y pense* [à cela]. Je *m'Y attends* [à cela].

Locutions adverbiales,

A jamais.	A peine.	Ci-dessus.	Ne point.
A la fin.	Au contraire.	Ci-dessous.	Ne que.
A l'envi.	Au moins.	De là.	Pêle-mêle.
Après-midi.	Au reste.	Du reste.	Quelque part.
A présent.	Avant-hier.	Long-temps.	Tour-à-tour.
A regret.	Ci-après.	Ne pas.	Tout-à-coup.

QUESTIONS RELATIVES A L'ADVERBE.

Les verbes et les adjectifs peuvent-ils être modifiés dans leur signification ? 221.—Qu'est-ce que l'adverbe ? 222.—Dans quels cas certains adjectifs sont-ils employés comme adverbes ? 223—Comment nomme-t-on une réunion de mots qui font la fonction d'adverbe, etc ? 224.—Nommez quelques adverbes des plus usités.—Nommez quelques locutions adverbiales.

CHAPITRE VIII.

DE LA PREPOSITION.

225. Les mots peuvent avoir entre eux un grand nombre de rapports : par exemple, entre *j'écris* et *Pierre* on peut en établir plusieurs, comme, *j'écris* A *Pierre*, *j'écris* POUR *Pierre*, *j'écris* AVEC *Pierre*, *j'ecris* DEVANT *Pierre*. Ces mots *à*, *pour*, *avec*, *devant*, qui indiquent ces différents rapports, sont appelés prépositions ; donc :

*226. La préposition est un mot invariable qui sert à indiquer le second terme d'un rapport ; son nom lui vient de ce qu'elle se met devant le mot qu'elle régit : *je vais* AVANT *vous*, *je vais* AVEC *vous* ; *j'irai* APRÈS *vous*. Les mots *avant*, *avec*, *après*, qui indiquent les rapports qui existent entre *je vais*, *j'irai*, et *vous*, sont des prépositions.

227. La préposition n'offre pas par elle-même un sens achevé; le mot qui en complète la signification en est le complément. Dans *utile à* L'HOMME, *se réjouir avec* SES AMIS, *travailler pour* SOI, les mots *homme*, *ses amis*, *soi*, sont les compléments des prépositions *à*, *avec*, *pour*.

228. La préposition avec son complément forment le complément indirect de l'autre partie du rapport. Ainsi, *à l'homme*, est le complément indirect de *utile* ; *avec ses amis*, celui *de se réjouir* ; *pour soi*, celui *de travailler*.

229. Plusieurs mots réunis qui jouent le rôle d'une préposition, tels que, *à cause de*, *autour de*, *auprès de*, etc., sont nommés *locutions prépositives*.

LISTE DES PRÉPOSITIONS
ET DES LOCUTIONS PREPOSITIVES LES PLUS USITEES.

Prépositions.

A.	Delà.	Hors.	Sans.
Après.	Depuis.	Joignant.	Sauf.
Attenant.	Derrière.	Malgré.	Selon.
Attendu.	Dès.	Moyennant.	Sous.
Avant.	Devant.	Nonobstant.	Suivant.
Avec.	Devers.	Outre.	Sur.
Chez.	Durant.	Par.	Touchant.
Concernant.	En (1).	Parmi.	Vers.
Contre.	Entre.	Pendant.	Voici.
Dans.	Envers.	Pour.	Voilà.
De.	Excepté.	Près.	Vu, etc.
Deçà.	Hormis.	Proche.	

Locutions Prépositives.

A côté de.	A même de.	En faveur de.	Quant à
A cause de.	Au-delà de.	Jusqu'à.	Tant de.
Assez de.	Auprès de.	Loin de.	Vis-à-vis.
A l'égard de.	Autant de.	Pa delà.	Vis-à-vis de.
A la réserve de.	Autour de.	Par-dessus.	Y compris.
A travers.	De plus.	Près de.	Non compris.
Au travers de.	En deça de.	Proche de.	

QUESTIONS RELATIVES A LA PREPOSITION.

Quels rapports les mots peuvent-ils avoir entre eux, et comment nomme-t-on le mot qui les indique ? 225. -Qu'est-ce que la préposition ? 226.—La préposition offre-t-elle par elle-même un sens achevé ? 227.—Que forme la préposition avec son complément par rapport à l'autre partie du rapport ? 228.—Comment nomme-t-on certains mots réunis qui jouent le rôle d'une préposition ? 229.—Nommez quelques prépositions des plus usitées.—Nommez quelques locutions prépositives des plus usitées.

---

(1) Il ne faut pas confondre la préposition *en* avec le pronom *en*; celui-ci rappelle toujours l'idée d'un nom, et peut être remplacé par *de ceci, de cela* : *donnes-* EN à ton frère, *vas-en prendre*, c'est-à-dire *de cela* ; au lieu que la préposition ne rappelle jamais l'idée d'un nom et ne peut être remplacée par *de ceci, de cela*, comme on peut le voir dans les exemples suivants : *Donne* EN *tous temps des preuves d'application* ; *va* EN *Italie, voyage* EN *France*.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

230. Un discours est formé de plusieurs pensées : par exemple, le suivant: *Travaillons si nous voulons acquérir des talents,* CAR *le temps s'enfuit,* ET *souvenons-nous bien* QU'*il ne revient plus,* est composé de cinq pensées: *travaillons, nous voulons acquérir des talents, le temps s'enfuit, souvenons-nous bien, il ne revient plus.* Pour exprimer la liaison entre ces pensées, pour les conjoindre, et en former un discours, on s'est servi des mots *si, car, et, que* ; ces mots, à cause de leur fonction, sont appelés conjonctions ; donc :

231. La conjonction est un mot invariable qui sert à exprimer les rapports de liaison qui existent entre les diverses propositions qui concourent à l'expression d'une pensée : *Il faut aimer à étudier et à réfléchir,* PARCE QUE *l'étude rend savant* ET *la réflexion rend sage.* Les mots *parce que, et,* qui lient les trois membres de cette phrase sont des conjonctions.

232. Une réunion de mots dont la fonction est de lier les pensées ou les membres de phrases est appelée *locution conjonctive* ; tels sont les mots, *ainsi que, tandis que,* etc.

LISTE DES CONJONCTIONS

ET DES LOCUTIONS CONJONCTIVES LES PLUS USITÉES.

Conjonctions.		*Locutions conjonctives.*
Car.	Ou (1).	Au reste.
Cependant.	Pourquoi.	Au surplus.
Comme.	Pourtant.	Ainsi que.
Donc.	Puis.	Bien que.
Et.	Puisque.	Dès que.
Lorsque.	Que.	Par conséquent.
Mais.	Quand.	Parce que.
Néanmoins.	Quoique.	Tandis que.
Ni.	Si.	A moins que, et *autres expressions terminées par* QUE *conjonction.*
Or.	Toutefois.	

(1) Ou est conjonction quand on peut le faire suivre du mot *bien* : *vous viendrez me voir* OU *j'irai chez vous.* On peut dire *ou bien* j'irai. *Où* est pronom quand on peut le remplacer par un pronom conjonctif. *Le but* où *je tends* (auquel); *la maison* où *je suis* (dans laquelle). *Où* est adverbe dans les autres cas: où *allez-vous.*

QUESTIONS RELATIVES A LA CONJONCTION.

De quoi est formé un discours, et de quoi se sert-on pour lier les parties qui le composent ? 230.—Qu'est-ce que la conjonction? 231.—Comment nomme-t-on une réunion de mots dont la fonction est de lier les pensées ou les membres de phrases ? 232.—Nommez quelques conjonctions des plus usitées.—Nommez quelques locutions conjonctives des plus usitées.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

233. Pour exprimer certaines émotions vives et subites de l'âme on se sert ordinairemeut d'exclamations, comme : AH ! *quel malheur !* OH ! *cette fois je vous tiens!* etc. Ces mots, *ah! oh !* et ceux qui jouent le même rôle sont appelés interjections; donc :

*234. L'interjection est un mot invariable que l'on jette subitement dans un discours et qui fait connaître une émotion vive de l'âme ; les plus ordinaires sont : pour exprimer.

La joie : *Ah ! Bon !*
La douleur : *Aie ! Ah ! Hélas ! Ouf !*
La crainte : *Ha ! Hé !*
L'aversion : *Fi ! Fi donc !*
L'admiration : *Oh !*
Pour encourager : *Ca ! Allons ! Courage !*
Pour appeler : *Holà ! Hé !*
Pour faire taire : *Chut ! Paix !*

QUESTIONS RELATIVES A L'INTERJECTION.

Comment exprime-t-on certaines émotions de l'âme ? 233.—Qu'est-ce que l'interjection ? 234.

REMARQUE GENERALES
SUR LA PRONONCIATION DES LETTRES
DANS CERTAINS MOTS.

A.

235. *A* est nul dans *pain, faim, août. Saône, taon, aoriste,* qu'on prononce *pin, fin, oû, sône, ton, oriste.* On doit éviter la rencontre de trois *a* de suite. Ainsi il est dur de dire : *il va à Amiens* et de là à *Arras.*

B.

236. *B.* ne se prononce pas dans *plomb, aplomb.* Il se prononce dans les noms propres *Job, Jacob, Caleb,* etc., et dans *radoub* et *rumb,* ainsi que dans le corps des mots *abdiquer, obtenir, subvenir,* etc. Quand il est doublé comme dans *abbé,*etc., on n'en prononce qu'un.

C.

237. *C.* a le son de *s* avant l'*é* et l'*i* : *ceci, Cicéron.* Il a le son de *k* devant *a, o, u, cabinet, cordon, curé,* etc., à moins qu'il ne soit adouci par la cédille, *façade façon, reçu. C* a le son de *g* dans *second* et ses dérivés, et de *ch* dans *vermicelle.* Il est nul dans *almanach, amict, broc, blanc, clerc, estomac, franc, jonc, tronc, tabac,* à moins que ces mots ne soient suivis d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, *franc étourdi, tabac en poudre* ; mais il se prononce dans *avec, bec, lac, échec, hamac.*

Ch a le son de *k* dans *archange, archiépiscopal, chaos, Chersonèse, chélidoine, chœur, Michel-Ange, orchestre.* Il est doux dans *archevêque, Zachée, Joachim, Ezéchias.*

D.

238. *D* à la fin d'un mot suivi d'un autre commençant par une voyelle a souvent le son du *t* : un *grand homme,* un *grand affront* [illegible] nis on dit : *nœud indissoluble, fond inépuisable,* comme s'il n[illegible] pas de *d. nœu indissoluble, fon inépuisable.*

On pron[illegible] les deux *dd* dans *addition, reddition, adducteur.*

E.

239. *E* a le son de *a* dans *indemniser, femme, solennel, hennir.* Et celui de *a* dans *enivrer, enorgueillir.*

F.

240. *F* sonne dans *actif, expressif, chef, soif, cerf, cerf* (animal), *serf* (esclave), *bœuf, nerf, œuf,* cependant elle est nulle dans les trois derniers mots mis au pluriel ou suivis d'un adjectif ou d'un déterminatif. Des *œufs frais,* du *bœuf salé,* un *nerf-de-bœuf, chef-d'œuvre,* ainsi que dans *clef.*

F. terminant un mot suivi d'un autre commençant par une voyelle prend le son de *v.* Il y a *neuf ans,* prononcez *neuvans.*

G.

241. *G* a le son dur devant *a, o, u, h, gâteau, gosier, guttural, Ghilan,* à moins que ces lettres ne soient précédées d'un *e.*

G est nul dans *doigt, poing, legs parpaing, faubourg, vingt, hareng, étang, rang, sang,* à moins que ces derniers ne soient suivis d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, *sang auguste,* etc., alors il prend le son du *c.* Il se prononce comme *gne* dans *Gnide, Progné, gnostique, stagnation, imprégnation. G* dans *incognito* se prononce comme dans *agneau.*

H.

242. Cette lettre jointe au *p* lui fait prendre le son de *f Philosophe, phrase.* Après *c* elle se prononce comme dans *chercher*, excepté lorsqu'elle est suivie de *n, r,* comme dans *Arachné, Christ* ; elle est nulle dans *théorie, rhéteur. rhume*, etc.

243. *H* est aspirée dans *enhardir, aheurter, appréhension, cohue, cohorte*, etc.

I.

244. *I* est nul dans *poignard, poignée poignet, poignant.*

J.

245. J a toujours le son doux, *jaloux, joujou.*

L.

246. *L* est nulle à la fin des mots *outil, fusil, baril, chenil, sourcil, gentil, pérsil*, etc. Elle est mouillée dans *peril, œil, soleil, orgueil, cil, gril, écueil, fille, famille.* Elle ne l'est pas dans *Achille, ville, pupille, imbécile, tranquille, mille, puéril.*

M.

247. *M* est nulle dans *automne, damner, condamner*, mais on la prononce dans *indemniser, Agamemnon, amnistie, Mnémosyne, mnémonique, hymne.* *M* a le son de *n* devant les lettres *b* et *p, combat, compte*, etc.

N.

248. *N* a le son nasal dans *examen, hymen* ; il en est de même dans l'adjectif suivi d'un substantif qui commence par une voyelle : *mon ami, un ancien étui*, etc.. mais elle ne sonne pas dans les substantifs et les adverbes quoiqu'ils soient suivis d'une voyelle ; ainsi ne dites pas : *intentio-n excellente, personne no-n éclairée.* Il en est de même lorsque sa liaison avec le mot suivant formerait une négation, comme dans *son aigu*, du *pain et du vin.*

O

249. On écrit le *onze*, le *onzième.*

Oui pris substantivement n'admet ni élision, ni liaison : *le oui et le non.*

O est nul dans *faon, Laon, paon*, qu'on prononce *fan, lan, pan* ; il a le son de *e* dans *œuvre, œuf, Œdipe, bœuf.*

P

250. *P* ne se prononce pas dans *baptême, compte, sept, exempt, loup, beaucoup, trop* ; cependant il sonne dans *beaucoup* et *trop* suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette. Il sonne aussi dans *baptismal, exemption, septuagénaire, Alep, cap, cep.*

Q

251. *Q* ne termine que deux mots, *coq* et *cinq.* Il est nul dans *coq-dinde*, quoiqu'il sonne dans *coq.* Il ne sonne dans le second que quand il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette : *cinq ans, cinq heures*, ou qu'il termine une phrase ; ils étaient *vingt-cinq.*

R

252. *R* se prononce à la fin des mots *air, amer, belvéder, cancer, cuiller, cher, désir, espoir, éclair, faveur, fier, hier, or, obscur, trésor*, ainsi qu'aux infinitifs des verbes de la deuxième et de la troisième conjugaison, et même dans ceux de la première lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette ; elle ne sonne pas dans *boulanger, amandier, tapissier*, etc.

S.

253. S entre deux voyelles a le son de z : *raison, risible, pusillanime*, etc.; excepté dans *préséance, présupposé, resaisir, resasser, désuétude, parasol, monosyllabe.*

S se prononce dans *as, aloès, vis, lis, gratis, jadis, laps, maïs, ours, mars, vasistas, iris, atlas.*

S est nulle dans *fleur de lis, tapis, divers, remords, avis os, lambris, buis, puits, pois, mets, fonds, coloris, cambouis*, etc., à moins que ces mots ne soient suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette.

T.

254. *T* conserve sa prononciation dans *tiare, tiédeur, tien, tiers, galimatias, matière, soutien, chrétien*, et dans les inflexions des verbes *nous étions, nous sentions*, etc.

Il a le son du *c* 1o. dans les adjectifs en *tial* et *tieux, abbatial, initial, factieux, ambitieux*, etc.

2°. Dans ceux en *tient* et leurs dérivés ; *patient, patience, quotient*, etc.

3°. Dans les mots en *tie, primatie, minutie, ineptie*, etc.

4°. Dans les verbes *initier, balbutier*, et leurs dérivés.

5°. Dans les noms de peuples ou de personnes en *tien*, comme *Venitien, Egyptien, Capétien, Domitien.*

6°. Dans les mots en *tion, action, affection*, etc. à moins qu'il ne soit précédé de l'une des lettres *s* et *x*, comme dans *suggestion, gestion, mixtion*, où il conserve sa prononciation.

T. final sonne dans *apt, brut, correct, direct, dot, zénith, le zist et le zest, déficit, net.* Il ne sonne pas dans *vingt, point*, etc., à moins qu'il ne soit suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette.

Dans *aspect, circonspect, respect, suspect*, c'est le *c* qui sonne sur la voyelle ou l'*h* muette qui suit. Ainsi on dit : *respec humain* et non *respec-t humain.*

U.

255. *U* ne sonne pas dans la plupart des mots, *guerre, quelques-uns, sanguinaire.*

Il se fait entendre dans *aiguiser, aiguillon.* Il a un son mixte lorsqu'il est précédé d'une autre voyelle, comme dans *autorité, Europe, jaloux.*

W.

256. *W* se prononce comme *v* dans *Westphalie, Wurtemberg,*

cependant *Newton* se prononce comme *Newton*, *Laws* comme *Las*.

X.

257. *X* se prononce comme *cs* dans *axe*, *sexe*, *phénix*, *index borax*, *préfix*.

Il est nul dans *paix*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle ou *h* muette.

X a le son de *z* dans *deuxième*, *sixième*. Il a le son de *s* dans *Aix-la-Chapelle*, *Auxerre*, *Auxonne*, *Bruxelles*, *dix*, *six*. Il se prononce comme *gz* au commencement des mots *Xavier*, *Xénophon*, *Xante*, *Xerxès*; ainsi que dans *examen*, *exemple*, *exil*, *exhorter*, *exhumer*; comme *c* dans *excès*, *exciter*, *exceller*; l'*e* qui précède l'*x* n'est jamais accentué.

Y.

258. La lettre *y* a le son de *i* quand elle fait seule un mot et quand elle est au commencement d'un mot ou entre deux consonnes : *il y a*, *les yeux*, *mystère*, *style*, *syntaxe*. Mais placée entre deux voyelles cette lettre a le son de deux, *ii*, *essayer*, *payer*; il en est de même dans *pays*, etc. Le son *hip* s'écrit par *y* lorsqu'il n'y a qu'un *p* : *hypothèse*, *hypothèque*, et par *i* lorsqu'il y a deux *pp*. *Hippolyte*, *Hippocrate*.

Z.

259. *Z* au commencement et au milieu des mots conserve toujours sa prononciation propre: *zèle*, *zéphyr*, *gazette*, *zizanie*; à la fin des mots cette lettre a le son de *s* : *Metz*, *Rhodez*, *Suez*.

REMARQUES SUR L'ORTOGRAPHE.

260. L'orthographe est l'art d'être correct dans l'emploi des lettres et des signes modificatifs d'une langue selon l'usage établi.

DE L'EMPLOI DES LETTRES.

*261. On connaît ordinairement la consonne finale des mots primitifs par la dérivation.

Ainsi on reconnaît que les consonnes *b*, *c*, *d*, g, *l*, *m*, *p*, *r*, *s*, *t*, terminent les mots

Plomb,	à cause des dérivés	Plomber.
Accroc,		Accrocher.
Marchand,		Marchander.
Rang,		Ranger.
Fusil,		Fusiller.
Parfum,		Parfumer.
Drap,		Draper.
Boulanger,		Boulangère.
Repos,		Reposer.
Profit,		Profiter.

Remarque. Cette règle est trop générale pour n'être pas sujette à un grand nombre d'exceptions. Exemples : *Souris, souricière ; dix, dizaine ; dépôt, déposer; legs, léguer ; discuter, discussion*, etc., *convertir, conversion*, etc.

DU DOUBLEMENT DES LETTRES.

262. Les consonnes *B, D, G*, ne se doublent que dans les mots *abbé, rabbin, sabbat ;*
Addition, adducteur, reddition ;
Agglomérer, agglutiner, aggraver, suggérer, et leurs dérivés.

263. *C* se double dans les mots qui commencent par *oc : occase, occident, occasion*, etc., excepté dans *oca, océan, oculiste* et leurs dérivés.

264. *F* se double 1°, dans les mots qui commencent par *ef, dif, of, suf, bouf : effort, difficile, office, suffire, bouffon*, etc. ; 2°. Dans ceux qui commencent par *ef* et par *souf : affaire, souffler*, etc.; excepté *afilager, afin, Afrique, afloume, afistoler, soufrer* et leurs dirivés.

265. *L* se double 1° dans le corps des mots où cette lettre est mouillée : *famille, bouillir*, etc.: 2° dans *mille* et ses dérivés *millésime, millénaires*; 3° dans les mots qui commencent par *il : illégal, illimité*, etc.; excepté dans *île, ileum, iléon, iliaque, Iliade.*

266. *M* se double 1° dans les mots qui commencent par *com : comment, commander*, etc.; excepté dans *comité, comestible, Cominge, comédie, comète*, et leurs dérivés ; 2° dans ceux qui commencent par *im : immense, imminent*, etc.; excepté dans *imiter, image* et leurs dérivés ; 3° dans tous les adverbes formes des adjectifs en *ant* et *ent, méchamment, éloquemment.*

267. *N* se double après *co* dans tous les mots qui commencent par ces deux lettres ; *connaître, conniver*, excepté dans *conide, cône*, et les dirivés.

Dans les mots qui commencent par *in*, l'*n* ne se double que dans *inné, innocent, innombrable, innomé, innover* et leurs dirivés.

N se change en *m* devant *b, m, p : emblème, emmener, empire*, etc.: excepté dans *bonbon, bonbonnière* et *embonpoint.*

268. *P* se double 1° dans les mots qui commencent par *ap* lorsqu'il est suivi de la lettre *r : apprendre*, excepté *apron, après, âpre* et ses dérivés ; 2° dans ceux qui commencent par *op* lorsqu'il est suivi de l'une des lettres *o, r : opportum, opportun, opprimer*, etc., excepté *opobalsamum, opopanax, opossum* et leurs dérivés ; 3° dans les mots qui commencent par *sup* lorsque le *p* est suivi de l'une des lettres de la syllabe ROUL : *supprimer, support, supputer, supplice*, etc.; excepté *suprême, suprématie* et leurs dérivés.

269. *R* se double dans les mots qui commencent par *ir* : *irréductible*, *irrégulier*, etc.; excepté dans *ire* (colère), *iris*, *Irlande*, *ironie*, *irascible*, et les dérivés de ces quatre derniers.

270. Les consonnes ne se doublent pas, 1° après un *e* muet: venir, appeler ; 2° après une voyelle accentuée : *dépit*, *fête*, *épître*, *flûte*, etc.

DU SON *an* AU COMMENCEMENT DES MOTS.

271. Le son *an* s'écrit par *a* 1° dans les mots en *anti* : *antidote*, *antique*, etc.; excepté *enticher*, *entité*, *entier* et leurs dérivés.

2°. Par *en* lorsque cette syllabe est suivie de l'une des consonnes qui commencent les mots suivants : Je N'ai vu le roi qu'une fois : enjamber, ennuyer, envahir, enlever, enrichir, enquérir, enfariner, etc.: excepté *anfractueux*, *anfractuosité*.

3° Par *em* devant *m* ; *emmener*, etc.: et devant *b* et *p* quand du mot on peut faire un verbe : *embarras*, *emplacement*, etc.; on peut dire *embarrasser*, *emplacer*. Il faut en excepter *ambitionner*, *ambler*, *ambouter*, *ambrer*, *amposteler*, *amputer*, *amplifier* et leurs dérivés.

4° Par *en* devant *g* quand du mot on peut aussi faire un verbe : *engagement*, *engeance*, etc. ; on peut dire *engager*, *engeancer*; excepté *anglaiser* et ses dérivés.

5. Par *en* devant *d* suivi de l'une des voyelles *e*, *i*, *o*, *u* : *endetter*, *endimancher*, *endoctriner*, *enduire*, etc.; il faut en excepter, *Andes*, *andouille*, *andouillette*.

6. Devant un *c* ou une *s* : *encaver*, *enseigner*, etc.; excepté *ancêtres*, *ancette*, *anché*, *anche*, *anchiflure*, *anchilops*, *anchois*, *ancilles*, *ancillaire*, *ancolie*, *anconé*, *ancipité*, *ancrure*, *anspect*, *anserine*, *anspessade*, *anse*, *ancre* (de marine) *ancien*, et les dérivés de ces trois derniers.

7. Devant *tr* : entraîner, entraver, etc.; excepté *antre* (caverne) et *antrène*.

TERMINAISON DE CERTAINS MOTS.

272. *At* termine les substantifs qui expriment une dignité, une profession : *pontificat*, *avocat*, etc.; ainsi que tous les mots qui finissent en *ficat* : *certificat*, etc.

273. L'*e* muet termine 1. tous les substantifs féminins dont le son est *ai* : une *claie*, une *raie*, etc., excepté *paix* ; 2. ceux dont le son est *i* : *jalousie*, *envie*, etc. excepté *brebis*, *fourmi*, *houri*, la *merci*, *nuit*, *souris*, 3. ceux dont le son est *u* : la *vue*, la *rue*, etc.; excepté *bru*, *glu*, *tribu*, *vertu* ; 4. ceux dont le son est *eu* : *queue*, *lieue*, etc.; 5. ceux dont le son est *oi* ou *ou* : la *joie*, la *roue*, etc.; excepté, *croix*, *noix*, *paix*, *voix*, la *loi*, une *fois*, la *toux* ; 6. ceux dont le son est *é* : *croisée*, *pensée*, *idée*, etc. ; excepté les substantifs en *té*, *tié* : *cité*, *humanité*, *pitié*, etc.; à moins qu'ils n'expriment une idée de contenance : une *assiettée*,

une *poignée*, une *brouettée*, etc., ou qu'ils ne soient formés des participes des verbes : *dictée*, *montée*, *portée*, etc.

MOTS EN *ace*, *asse*, *ece*, *esse*, etc.

274. On écrit par *ss* : 1. les adjectifs *basse*, *grasse*, etc.

2. Les mots dont la terminaison *se* leur donne une acception peu favorable, comme *homasse*, *bonasse*, *villasse*, *savantasse*, etc.

3. Les mots *agasse*, *bécasse*, *brasse*, *calebasse*, *carcasse* *classe*, *chasse*, *cocasse*, *crasse*, *crevasse*, *cuirasse*, *culasse*, *échasse*, *impasse*, *liasse*, *masse*, *molasse*, *nasses* *paillasse*, *paperasse*, *polasse*, *terrasse*, etc.

4. Les mots en *esse*, comme *adresse*, *caresse*, *messe*, etc., excepté *espèce*, *pièce* et *nièce*.

5. Les mots terminés par *osse*, comme *bosse*, *brosse*, etc.; excepté *atroce*, *féroce*, *négoce*, *noce*, *précoce*, *sacerdoce*.

275 On écrit par *c* 1. les adjectifs *efficace*, *vorace*, *vivace*, *tenace*, etc.

2. Les substantifs *audace*, *bonace*, *dédicace*, *face*, *glace*, *grimace*, *menace*, *rosace*, *trace*.

3. Les mots en *ice*, comme *appendice*, *calice*, etc.; excepté *coulisse*, *écrevisse*, *esquisse*, *génisse*, *réglisse* et *saucisse*.

4. Les mots en *uce* comme *astuce*, excepté *aumusse*.

276. Les substantifs dont le son en *au* est le même au singulier et au pluriel s'écrivent par *eau* : *bureau*, *tableau*, *etc.* ; excepté *boyau*, *étau*, *gluau*, *gruau*, *fléau*, *hoyau*, *joyau*, *préau*, *sarrau*, *tuyau*.

FINALE EN *oir* et *oire*.

277. 1. On écrit cette finale en *oir* dans les substantifs masculins, *aspersoir*, *boudoir*, *dortoir*, *drageoir*, *espoir*, *manoir*, *ostensoir*, *soir*, et dans tous ceux où l'on peut changer cette finale en *ant* : *dévid*OIR, *dévid*ANT ; etc.; excepté *compulsoire*, *consistoire* et *grimoire*, qui s'écrivent avec un *e*, quoi qu'on dise *compulsant*, *consistant* ; et dans tous les verbes, *devoir*, *recevoir*, etc., excepté *croire* et *boire*.

2. En *oire* les autres substantifs masculins dont on ne peut changer la finale *oir* en *ant*: *réfectoire*, *ciboire*, etc., les substantifs féminins *armoire*, etc., ainsi que les adjectifs des deux genres : *illusoire*, *provisoire*, etc.; excepté *noir*, adjectif masculin.

FINALES EN *cion*, *xion*, *tion* et *sion*.

278. On écrit en *cion* : *scion* et *suspicion*.

En *sion : ascencion, dimension, extension, pension, suspension, appréhension, passion.*

279. En *xion : annexion, complexion, connexion, flexion, fluxion,* et leurs dérivés.

280. Par *sion* ceux dont cette finale est précédée de *es, mis,* et *cus,* ou de *l* et *r* : *procession, démission, percussion, convulsion, conversion ;* il faut en excepter *assertion, désertion, insertion, portion.*

281. En *tion* tous les autres mots dont cette finale est précédée de l'une des lettres du mot COUPAI : *action, potion, acception, occupation, acquisition.*

QUESTIONS RELATIVES A L'ORTHOGRAPHE, AU REDOUBLEMENT DES LETTRES, etc.

Qu'est-ce que l'orthograghe ? 260.—Comment connaît-on ordinairement la consonne finale des mots ? 261.—La règle de dérivation ne souffre-t-elle pas d'exception ?—Quand est-ce que les lettres *b, d, g,* se redoublent ? 262.—Quand est-ce que la lettre *c* se redouble ? 263.—Quand est-ce que la lettre *f* se redouble ? 264.—Quand est-ce que la lettre *l* se redouble ? 265.—Quand est-ce que la lettre *m* se redouble ? 266.—Quand est-ce que la lettre *n* se redouble ? 267.—Quand est-ce que la lettre *p* se redouble ? 268.—Quand est-ce que la lettre *r* se redouble ? 269.—Désignez quelques cas où les consonnes ne se redoublent pas ? 270.—Dans quels cas le son *an* s'écrit-il par *an,* par *en* et par *em* ? 271.—Quels mots termine la finale *at* ? 272.—Quels mots termine l'*e* muet ? 273.—Quels mots écrit-on par *ss* ? 274. Quels mots écrit-on par *c* ? 275.—Quels sont généralement les mots qui s'écrivent par *eau* ? 276.—Quels sont généralement les mots terminés en *oir* et en *oire* ? 277.—Quels sont les mots qu'on écrit généralement par *cion* ? 278.—Par *xion* ? 279.—Par *tion* ? 280.—Par *sion* ? 281.

DES ACCENTS, ET AUTRES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

*282. Les signes orthographiques sont, les accents, l'apostrophe, le tréma, le trait d'union et la cédille.

*283. On distingue trois sortes d'accents : l'accent aigu (*é*), l'accent grave (*è*), et l'accent circonflexe [*ê*].

*284. On met l'accent aigu sur l'*é* fermé, qui termine une syllabe ou qui est seulement suivi de *e* ou de *s* et de *es :* la *bonté,* la *vérité,* les *prés,* les *assemblées.*

On met aussi l'accent aigu sur le premier *é* des terminaisons en *ége, collége, piége,* et sur l'*é* final des verbes conjugués interrogativement: *donné-je, puissé-je.*

•285. On met l'accent grave 1. sur l'*è* ouvert *accès*, *procès*, etc.; 2. sur *à* et *dès* prépositions : *il faut s'appliquer* A *l'étude* DÈS *l'enfance*, afin de les distinguer de *a* verbe, et de *des* article contracté ; 3. sur *à* et sur *ù* dans les odverbes *là* et *où* : *où* allez-vous? je vais *là* ; 4. sur *è* suivi d'une consonne et d'un *e* muet : je *mène*, *je prospère*, *ils donnèrent* ; *ils appelèrent*.

Mais on n'en met pas lorsque cette voyelle est suivie de deux consonnes : *paresse*, *il blesse*. etc.

•286. On met l'accent circonflexe sur l'*ê* très ouvert, *tempête*, etc., ainsi que sur la plupart des autres voyelles longues, *épître*, *apôtre*, *flûte*, etc., qu'on écrivait autrefois *épistre*, *apostre*, etc.

•287. L'apostrophe marque le retranchement de l'une des trois lettres, *a*, *e*, *i*, dans les mots *le*, *la*, *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *ne*, *que*, *ce*, *quelque*, *si*, etc., suivis d'un mot commançant par une voyelle ou une *h* muette ; ainsi on dit : *l'argent* pour *le argent*, *s'il vient*, pour *si il vient*, beaucoup *d'*ignorance pour *de* ignorance, etc.

•288. On met le tréma sur les voyelles ë, ï, ü, quand elles doivent être prononcées séparément de la voyelle précédente, comme dans *ciguë*, *naïf*, *Saül*.

289. *Remarque*, On ne doit pas faire usage du tréma lorsqu'il peut être remplacé par un accent. Ainsi on écrira *poésie*, *poème*, *Israélite*, et non *poisie*, *poëme*, *Israëlite*.

•290. On met le trait d'union entre les mots tellement joints qu'ils n'en forment plus qu'un : *arc-en-ciel*, *chef-d'œuvre*, *nous-mêmes*, etc.

On le met aussi entre le verbe et le pronom qui en est le sujet ou le régime, quand il est placé après le verbe : *suis-je ? veux-tu ? vient-il ? prenez-le*, *donnez-en*, *allez-y*, *enseignez-nous*, etc. Quand il y a deux pronoms on met deux traits d'union : *donnez-les-moi*, etc.

On met encore le *trait d'union* pour remplacer la conjonction *et* dans les expressions numériques. Ainsi on écrira : *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt-cinq*, *trente*-

deux, etc.; *cent-dix-sept*, *deux mille-cent-dix-huit ;* etc.

291. On met la cédille sous le *ç* suivi d'une des lettres *a*, *o*, *u*, lorsque le son doit en être doux comme dans *façade*, *leçon*, *reçu*.

QUESTIONS RELATIVES AUX ACCENTS
ET AUX AUTRES SIGNES ORTOGRAPHIQUES.

Quels sont les signes orthographiques ? 282.—Combien distingue-t-on de sortes d'accents ? 283.—Quel est l'usage de l'accent aigu ? 284.—Quel est l'usage de l'accent grave ? 285.—Quel est l'usage de l'accent circonflexe ? 286.—Que marque l'apostrophe ? 287.—Quel est l'usage du tréma ? 288.—Dans quels cas doit-on remplacer le tréma par un accent ? 289.—Quel est l'usage du trait d'union ? 290.—Quel est l'usage de la cédille ? 291.

DES HOMONYMES.

292. On appelle *homonymes* des mots qui ont le même son et quelquefois la même orthographe, mais qui expriment des choses différentes, comme *coing* et *coin ;* le premier désigne un fruit, le second désigne en même temps l'endroit où se rencontrent deux lignes ou deux surfaces, une pièce de bois ou de fer taillée en angle et propre à fendre le bois, etc. Il en est de même des mots *alène*, *haleine*, *cène*, *scène*, etc.

DES SYNONYMES.

293. On appelle *synonymes* les mots dont la signification est à peu près la même, comme *épée* et *glaive* ; *douleur* et *affliction* ; *colère* et *courroux*, etc.

QUESTION RELATIVES
AUX HOMONYMES ET AUX SYNONYMES.

Qu'appelle-t-on homonymes ? 292.—Qu'appelle-t-on synonymes ? 293.

SECONDE PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

294. Il ne suffit pas, pour exprimer ses pensées, de proférer ou d'écrire des mots les uns à la suite des autres, il faut encore savoir coordonner ces différentes parties du discours, les lier ensemble et leur donner la forme et le rang qui leur conviennent. La partie de la grammaire qui enseigne les règles à suivre pour l'emploi des mots qui doivent entrer dans la propositon et qui déterminent la place qu'ils doivent y occuper est appelée *syntaxe ;* donc :

295. La syntaxe et la partie de la grammaire qui assigne à chaque mot la place qu'il doit occuper dans la proposition, et la forme sous laquelle il doit y paraître suivant la fonction qu'il doit remplir.

DE LA PROPOSITION.

296. La proposion est l'expression d'un jugement.

297. Quand nous portons un jugement nous distinguons trois choses ; 1. la chose qui est le sujet de ce jugement ; 2. la qualité que nous lui attribuons, que nous apercevons comme liée à cette chose ; 3. ce qui exprime l'existence de cette chose et sa liaison avec la qualité que nous jugeons lui convenir.

298. La proposition doit donc avoir au moins trois mots : le *sujet*, le *verbe*, et *l'attribut*. C'est ce que nous voyons dans cette proposition. *Dieu est bon* ; *Dieu* en est le sujet, *bon* est la qualité que nous jegeons lui appartenir ou son *attribut*, et le verbe *est*, exprime l'existence du sujet et sa liaison avec l'attribut.

299. Tout verbe à un mode personnel annonce une proposition. Ainsi dans cette phrase : *Dieu est éternel et les hommes sont mortels*, il y a deux propositions ; 1. *Dieu est éternel* ; 2. *les hommes sont mortels*, parce qu'il y a deux verbes à un mode personnel, *est* et *sont*.

300. Le verbe *être* est le seul que l'on a en vue dans la proposition ; ainsi celles qui sont exprimées par les verbes attributifs ou adjectifs se rendent toujours par le verbe être : *Je chante, vous dormez*, se décomposent en *je suis chantant, vous êtes dormant*.

301. Le *sujet* est le plus souvent exprimé par le *substantif*, le *pronom*, ou *l'infinitif* d'un verbe.

302. L'attribut est le plus souvent exprimé par le *substantif*, le *pronom*, l'*adjectif*, et le *participe* :

Dieu est éternel.

Il gouverne toute chose (il est gouvernant).

Ces biens sont les vôtres.

Mentir est un grand défaut.

Dans la première proposition, le substantif *Dieu* est le sujet, et l'adjectif *éternel* l'attribut. Dans la

deuxième, le pronom, *il* est le sujet, et le participe *gouvernant* l'attribut. Dans la troisième, le substantif *biens* est le sujet, et le pronom *les vôtres* l'attribut. Dans la quatrième, le verbe *mentir* est le sujet, et le substantif *défaut* l'attribut.

303. On appelle *complément logique* tout ce qui se rattache au sujet ou à l'attribut pour le compléter, ainsi dans cette phrase : *Le superflu* DES RICHES *est le patrimoine* DES PAUVRES : le sujet *superflu* est complété par *des riches*, et l'attribut *patrimoine* par *des pauvres;* sans eux les mots *superflu* et *patrimoine* n'offriraient pas un sens achevé, ils en sont donc les compléments.

Dans cette autre phrase : *La gloire* QUI NOUS ÉLEVE VÉRITABLEMENT, *est celle* que nous attire la pratique de la vertu : le sujet *la gloire* a pour complément logique la proposition *qui nous élève véritablement*, et l'attribut *celle* a pour complément logique, *que nous attire la pratique de la vertu.* Les mots qui complètent ainsi le sujet ou l'attribut font partie de ce sujet ou de cet attribut.

304. Le sujet et l'attribut sont *simples* ou *composés*, *incomplexes* ou *complexes*.

305. Le sujet est simple quand il n'offre à l'esprit que l'idée d'un objet unique, ou d'êtres de même nature :

PIERRE *est laborieux.*

Ces ENFANTS *sont dociles.*

306. Le sujet est composé quand il représente des êtres d'espèces différentes et auxquelles l'attribut convient séparément :

La CANDEUR, *la* DOUCEUR *et la* SIMPLICITÉ *sont les vertus de l'enfance.*

*L'*IMPATIENCE *et la* COLERE *sont des effets de l'orgueil.*

207. Quelquefois le sujet total est composé en apparence, quoiqu'au fond il soit simple : par exemple dans la proposition suivante :

Croire à l'Evangile et vivre en païen, est une extravagance inconcevable :

il semble *que croire à l'Evangile* soit un premier sujet partiel, et *que vivre en païen* en soit un second : mais l'attribut ne peut pas convenir séparément à chacun de ces deux prétendus sujets, puisqu'on ne peut pas dire que croire à l'Evangile est une extravagance inconcevable. Ainsi le véritable sujet est l'idée unique qui résulte de la réunion de ces deux idées particulières, et par conséquent c'est un sujet simple.

308. L'attribut est simple quand il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, soit qu'il le fasse en un seul mot, soit qu'il en contienne plusieurs :

La vertu est AIMABLE.

L'enfant ÉTUDIE (est étudiant.)

Dieu GOUVERNE TOUTES LES PARTIES DE L'UNIVERS.

309. L'attribut est composé quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet :

Dieu est ÉTERNEL et IMMUABLE.

310. Le sujet est incomplexe quand il offre une idée achevée sans le secours d'aucun complément :

Les BLÉS *sont mûrs.*

Le TEMPS *passe* (est passant.)

311. Le sujets est complexe lorsque l'idée qu'il exprime est achevée par quelque complément:

L'homme SAGE *est réservé* DANS SES PAROLES.

La crainte DE DIEU *est le commencement* DE LA SAGESSE.

312. L'attribut est incomplexe quand il est exprimé en un seul mot :

Paul est SAGE.

Ernest ÉTUDIE (*est* ÉTUDIANT).

Les enfants qui aiment l'étude sont LA JOIE DE LEURS MAÎTRES.

314. On distingue deux sortes de propositions, la *principale* et *l'incidente*.

315. La proposition principale est celle à laquelle se rapportent toutes les autres.

316. L'incidente est celle qui est liée à une autre proposition, ou à l'un des mots d'une autre proposi-

tion, pour l'expliquer ou pour en déterminer la signification. Par exemple, dans cette phrase :

" Je vous dis que les passions, qui sont les maladies de l'âme, sont des ennemies séditieuses et cruelles : elles nous perdront infailliblement, à moins que nous ne les tenions toujours enchaînées ; celles que nous devons le plus craindre sont l'orgueil et l'avarice :

il y a sept propositions, parce qu'il y a sept verbes à un mode personnel. *Je vous dis* est une principale qui à sous sa dépendance *les passions sont des ennemies séditieuses et cruelles*, laquelle complète l'idée commencée par *je vous dis* ; c'est une proposition incidente. La troisième, *qui sont des maladies de l'âme*, est aussi une incidente, laquelle explique le mot *passions*, sujet de la deuxième proposition. La quatrième, *elles nous perdront infailliblement*, est aussi une principale dont le sens est modifié par la proposition incidente, *à moins que nous ne les tenions enchaînées*, cinquième proposition de la phrase. La sixième, *celles sont l'orgueil et l'avarice*, est encore une principale, qui a sous sa dépendance l'autre proposition. *que nous devons le plus craindre*, celle-ci est une incidente qui détermine le sujet *celles*.

317. La première proposition principale de la phrase est appelée principale *essentielle*, parce qu'elle renferme ce que l'on veut essentiellement faire entendre, et les autres de même nature *principales relatives*. Ainsi dans l'exemple ci-dessus : *Je vous dis* est une principale essentielle : et *elles* (les passions) *nous perdront* et *celles* (les passions) *sont l'orguiel et l'avarice*, sont des principale relatives.

318. Il y a deux sortes d'incidentes : *l'incidente générale* et *l'incidente individuelle*.

319. *L'incidente générale* est celle qui est liée au sens total d'une autre proposition.

320. *L'incidente individuelle* est celle qui n'est liée qu'à un seul mot.

Dans l'exemple précédent, les propositions *les passions sont des ennemies ... à moins que nous ne les te-*

nions toujours enchaînées, sont des incidentes générales, dont la prémière est liée au sens total de la proposition *je vous dis*, et l'autre au sens général de la proposition *elles nous perdront infailliblement* ; les propositions *qui sont les maladies de l'âme* et *que nous devons le plus craindre*, sont des incidentes individuelles, dont la premiére est liée au mot *passions*, et l'autre au pronom *celles*.

321. On distingue deux sortes d'incidentes générales : *l'explicative* et la *déterminative*.

322. L'*incidente générale explicative* est celle qui ajoute quelque développement au sens général de la proposition à laquelle elle est liée sans en restreindre le sens, telle est la proposition *à moins que nous ne les tenions enchaînées*.

323. La proposition *incidente générale déterminative* est celle qui restreint le sens général de la proposition à laquelle elle est liée, telle est la proposition *que les passions nous perdront infailliblement*.

324. On distigue également deux sortes de proposition incidentes individuelles : l'*explicative* et la *déterminative*.

325. *L'incidente individuelle explicative* est liée à un mot pour le définir, l'expliquer, ou pour y ajouter quelque développement sans en restreindre le sens. Telle est la proposition *qui sont les maladies de l'âme*.

326. L'incidente individuelle explicative peut être supprimée sans altérer le sens de la proposition où est le mot qu'elle explique, parce que, laissant dans toute son étendue la signification de ce mot, elle peut en être séparée sans qu'il cesse d'exprimer la même idée. Par exemple, l'idée exprimée par *les passions sont des ennemies séditieuses et cruelles*, est absolument la même que celle qu'avait cette proposition avant la suppression de l'incidente *qui sont les maladies de l'âme*.

327. *L'incidente individuelle déterminative* est celle qui détermine l'étendue de signification que l'on doit attacher au mot auquel elle est liée. Telle est la proposition *que nous devons le plus craindre*.

328. On la reconnaît en ce qu'on ne peut la retrancher sans altérer le sens de l'autre proposition, parce que restreignant l'étendue de signification du mot auquel elle est liée, elle ne peut en être séparée sans qu'il recouvre sa première généralité par la suppression de l'idée particulière exprimée dans la proposition incidente. C'est ce que nous voyons dans l'exemple, *les passions que nous devons le plus craindre sont l'orgueil et l'avarice ;* en effet, l'incidente *les passions que nous devons le plus craindre*...est tellement essentielle au sens de la proposition *celles* [les passions] *sont l'orgueil et l'avarice*, que celle-ci n'est plus vraie dès quelle en est séparée.

329. La proposition principale ne commence ni par une *conjonction* ni par un *pronom conjonctif.*

330. La proposition incidente individuelle commence toujours par un *pronom conjonctif* ou un équivalent.

331. La proposition incidente générale commence par une *conjonction.* Il faut cependant en excepter les suivantes *et, ou, ni, mais,* qui n'avertissent d'une incidente générale que lorsqu'elles sont suivies d'une autre conjonction ; elles annoncent une incidente individuelle quand elles sont suivies d'un pronom conjonctif : dans les autres cas elles sont placées devant une principale. Exemple.

J'estime l'élève, laborieux ET *je le récompense.*

Je cultive votre frère, MAIS *mes efforts sont sans succès.*

Dans ces deux exemples, les propositions *je le récompense, mes efforts sont sans succès,* sont principales, quoiqu'elles commencent par les conjonction *et* et *mais.*

Dans les suivantes, au contraire :

J'estime l'élève qui est laborieux ET QUI *est sage ;*

Je dis que votre frère est faible, MAIS QU'IL *réussira ;* la proposition *qui est sage* est une incidente individuelle qui détermine *élève ;* et *qu'il réussira* est une incidente générale déterminative de la proposition *je dis.*

332. La proposition considérée relativement aux parties qui la constituent, est ou *pleine*, ou *elliptique*, ou *implicite*.

333. La proposition est pleine lorsqu'elle offre tous les mots nécessaires à l'expression de la pensée :

Une conscience pure est la source unique des vrais plaisirs.

334. La proposition est elliptique lorsqu'elle n'offre pas tous les mots nécessaires à l'expression de la pensée :

Soyez sage (sous-entendu *vous*).

Xénocrate était de Chalcédoine (sous-entendu *originaire.*)

Quand irez-vous à Paris? demain, c'est-à-dire *j'irai demain.*

335. La proposition implicite est celle qui comprend en un seul mot, le sujet, le verbe et l'attribut. Tels sont les interjections et les mots suivants : *oui*, *non*, *voici*, *voilà*, etc.

Ah! quel plaisir. Ah! c'est-à-dire *je suis content*,

Viendrez vous? oui, c'est-à-dire *je viendrai* [*je serai venant.*]

Voici le roi, c'est-à-dire, *tu vois ici le roi* (*tu es voyant.*)

QUESTIONS RELATIVES
A LA SYNTAXE ET A PROPOSITION.

Suffit-il pour exprimer ses pensées de proférer ou d'écrire des mots les uns à la suite des autres ? 294.—Qu'est-ce que la syntaxe ? 295.—Qu'est-ce que la proposition ? 296.—Que distinguons-nous lorsque nous portons un jugement ? 297.—Combien la proposition doit-elle avoir au moins de mots ? 298.—Qu'annonce tout verbe à un mode personnel ? 299.—Par quels mots le sujet est-il le plus souvent exprimé ? 300.—Quel est le verbe qu'on a seul en vue dans la proposition ? 301.—Par quels mots l'attribut est-il le plus souvent exprimé ? 302.—Qu'est-ce qu'on appelle complément logique ? 303.—Comment le sujet et l'attribut peuvent-ils être considérés ? 304.—Quand est-ce que le sujet est simple ? 305.—Quand est-ce que le sujet est composé ? 306. —Le sujet total ne peut-il pas quelquefois être simple, quoiqu'il paraisse composé ? 307.—Quand est-ce que l'attribut est simple ? 308.—Quand est-ce que l'attribut est composé ? 309.—Quand est-ce que le sujet est incomplexe ?

310.—Quand est-ce que le sujet est complexe ? 311.—Quand est-ce que l'attribut est incomplexe ? 312.—Quand est-ce que l'attribut est complexe ? 313.—Combien distingue-t-on de sortes de propositions ? 314.—Qu'est-ce que la proposition principale ? 315.—Qu'est-ce que la proposition incidente ? 316.—Pourquoi la première proposition est-elle appelée principale essentielle ? 317.—Combien de sortes de propositions incidentes ? 318.—Qu'est-ce que l'incidente générale ? 319.—Qu'est-ce que l'incidente individuelle ? 320.—Combien distingue-t-on de sortes d'incidentes générales ? 321.—Qu'est-ce que l'incidente générale explicative ? 322.—Qu'est-ce que l'incidente générale déterminative ? 323.—Combien distingue-t-on d'incidentes individuelles ? 324.—Comment l'incidente individuelle explicative est-elle liée à un mot ? 325.—L'incidente individuelle explicative peut-elle être supprimée sans altérer le sens de la proposition ? 326.—Qu'est-ce que l'incidente individuelle explicative ? 327.—Comment reconnaît-on l'incidente individuelle explicative ? 328.—Que remarquez-vous par rapport à la proposition principale ? 329.—Que remarquez-vous par rapport à la proposition indicente individuelle ? 330.—Que remarquez-vous par rapport à la proposition indicente générale ? 331.—Comment peut être considérée la proposition par rapport aux parties qui la constituent ? 332.—Quand est-ce que la proposition est pleine ? 333.—Quand est-ce que la proposition est elliptique ? 334.—Quand est-ce que la proposition est implicite ? 335.

DU SUBSTANTIFS

DE QUELQUES SUBSTANTIFS QUI ADOPTENT LES DEUX GENRES.

336. *Aide* signifiant secours, assistance, est féminin : *vous êtes* TOUTE *mon aide*. Signifiant une personne qui aide, il en prend le genre : *Cet homme est* EXCELLENT *aide* ; cette femme est UNE *mauvaise aide ; Dieu dit : donnons-lui* UNE *aide*.

Amour au singulier est du genre masculin. Au pluriel, dans le sens de passion, il est généralement des deux genres. Dans les autres cas il est masculin : *L'amour du jeu réunit* TOUS *les autres amours*.

Aigle dans le sens d'enseigne, d'armoirie et de devise, est féminin : *les aigles* ROMAINES ; il en est de même quand il désigne la femelle de cet oiseau de proie : *L'aigle est* FURIEUSE *quand on lui ravit ses petits*. Il est masculin dans les autres cas : *L'aigle est*

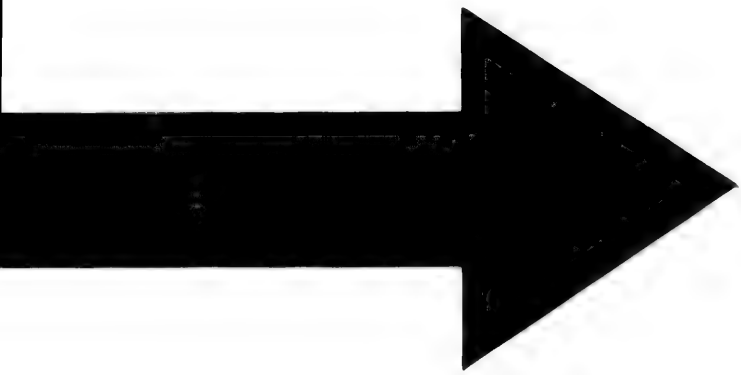

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

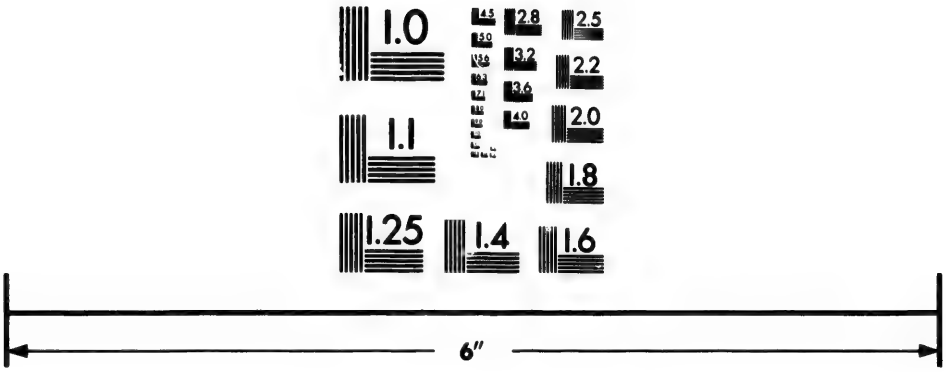

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

COURAGEUX ; *le* GRAND *aigle de la légion d'honneur; cet orateur est* UN *aigle en élévation; papier* GRAND *aigle.*

337. *Couple* désignant deux êtres unis par une cause qui les rend propres à agir de concert, est masculin ; UN *couple d'amis ;* UN *couple de pigeons peut peupler une volière ;* il est féminin quand il marque la réunion accidentelle de deux êtres de même espèce ; UNE *couple de pigeons suffit pour son dîner ;* UNE *couple d'œufs.*

Ce mot ne s'emploie jamais pour désigner deux choses qui vont nécessairement ensemble. Ainsi on dit : UNE *paire de gants, de bas,* etc., UNE paire *de bœufs,* etc., *et non une* COUPLE..

338, *Délice* et *orgue* sont masculins au singulier et féminins au pluriel. Cependant de bons auteurs ont dit: *L'orgue de Saint-Marc à Venise est un des plus* BEAUX *orgues qu'on puisse voir;* UN *de nos plus* GRANDS *délices était de n'avoir ni livres ni écritoire.*

339. *Enfant* est masculin quand il désigne un petit garçon : *voilà un* BEL *enfant* ; il est féminin quand il désigne une petite fille: *voilà une* BELLE *enfant.*

Exemple est toujours masculin : *Voilà de* BEAUX EXEMPLES *de vertu; on leur a donné de* BEAUX EXEMPLES *d'écriture.* (ACADÉMIE, 1835.)

340. *Foudre* est féminin dans son acception propre : l'*éclat de* LA *foudre* ; et des deux genres s'il est accompagné d'un adjectif: *les foudres* MENAÇANTS *ou* MENAÇANTES. Au figuré il est masculin : *des foudres* SOUTERRAINS ; *ce général est* UN *foudre de guerre.* Il en est de même de *foudre,* grand vaisseau qui peut contenir plusieurs muids de liquide.

341. *Gens* exige le féminin avant lui et le masculin après: *Les* VIEILLES *gens son soupçonneux ;* QUELLES *gens sont* VENUS *vous voir ?* Cependant on met l'adjectif au masculin lorsqu'il y a inversion : INSTRUITS par *l'expérience, les vieilles gens se tiennent sur leurs gardes.* Le mot *tout* reste également au masculin lorsqu'il est seul devant le mot *gens* : TOUS

les gens de bien ; il en est de même quand il est suivi d'un adjectif qui n'a qu'une terminaison pour les deux genres, comme *honnête*, *brave*, etc.: TOUS *les honnêtes gens* ; mais il faut dire : TOUTES *les méchantes gens.*

342. *Hymne* qu'on chante à l'église est ordinairement du genre féminin : *Santeuil a composé de* BELLES *hymnes* ; et ordinairement du genre masculin dans les autres cas : *des hymnes* GUERRIERS.

343. *Merci* est féminin quand il exprime l'abandon : *Nous sommes à* LA *merci des vents ;* et masculin s'il s'agit de remercîment : *Cela vaut un* GRAND *merci.*

344. *Œuvre* est masculin quand il s'agit de la pierre philosophale : *le* GRAND ŒUVRE, et quand il exprime le recueil de toutes les estampes d'un graveur, ou les ouvrages d'un musicien ; *le* BEL *œuvre de Collot* ; dans les autres cas il est féminin : *Nous serons jugés selon nos* ŒUVRES BONNES *ou* MAUVAISES.

Orge est féminin, excepté dans *orge* PERLÉ, *orge* MONDÉ.

345. Le substantif *parallèle* est masculin en deux circonstances.

1. Quand il se dit des cercles *parallèles* à l'équateur : *Paris et Stuttgard sont situés sur* LE *même* PARALLELE ; et 2. quand il signifie comparaison : *Faire* LE PARALLELE *d'Alexandre et de César,*

Il est féminin 1. quand il se dit de lignes qui conservent entre elles la même distance ; et 2. quand il est employé comme terme de fortification.

Pendule, instrument de physique et balancier d'une horloge est masculin; et *pendule* horloge est féminin.

Personne employé comme substantif est féminin. *Une personne* INSTRUITE ; comme pronom il est masculin; *Personne n'est plus* INSTRUIT *que lui* ; *personne n'est* VENU.

346. *Quelque chose* signifiant *une chose quelconque* est masculin: *On a raconté quelque chose de fort* SINGULIER ; signifiant *quelle que soit la chose* il est féminin;

Quelque chose qu'il ait DITE, *qu'il ait* FAITE, *il sera excusé.*

DU NOMBRE DES SUBSTANTIFS.

357. Quelques subtantifs n'ont pas de singulier, tels sont : *agrès, ancêtres, annales, antennes, archives, arrhes, bésicles, broussailles, calendes, catacombes, confins, décombres, dépens, doléances, écrouelles, entrailles, fiançailles, funérailles, hardes, immondices, matériaux, mœurs, mouchettes, prémices, ténèbres, vitraux, matines, laudes, vêpres*, etc.

348. Quelques autres n'ont pas de pluriel, tels sont les mots *santé, sang, odorat, bile, enfance, jeunesse*, etc.

349. Les noms de métaux, l'*or*, l'*argent*, le *fer*, le *platine*, etc., quand ils ne désignent qu'une seule espèce.

350. Les noms de quelques vices et ceux de quelques vertus comme : *avarice, mollesse, douceur, fermeté*, etc.

351. *Bestiaux* n'a pas de singulier, et *bétail* n'a pas de pluriel ; ces deux mots sont synonymes.

352. Les noms pris des langues étrangères s'écrivent aussi sans la marque du pluriel, à moins que l'usage ne les ait naturalisés ; ainsi on écrira des *alleluia*, des *ave*, des *recto*, des *verso*, des *concerto*, des *in-folio*, des *impromptu*, des *trio*, des *libera*, des *memento*, des *solo*, etc. ; on dit aussi : des *in-douze*, etc. ; cependant on écrit des *bravos*, des *debets*, des *factums*, des *agendas*, des *pensums*, des *duos*, des *numéros*, des *zéros*, des *alinéas*, des *déficits*, etc. L'Académie écrit des *accès*, et *des accessits*.

353. Les adjectifs et les verbes substantivement, n'ont pas de pluriel ; le *beau*, l'*agréable*, le *boire*, le *manger*, le *savoir*, etc.

354. Les adverbes, les conjonctions et les autres mots invariables, pris aussi substantivement, ne reçoivent pas la marque du pluriel : les *car*, les *si*, les *pourquoi*, les *oui*, les *non*, etc.

355. On ne doit jamais dénaturer l'orthographe des noms propres, ainsi il faut écrire sans la marque du pluriel : *Les deux* SÉNÈQUE (*frères*) *sont nés en Espagne* ; *les deux* RACINE (*père et fils*) *se sont illustrés dans les lettres* ; *les* CORNEILLE *et les* RACINE *ont illustrés la scène française.*

356. Mais on écrit avec l'*s*, marque du pluriel, *les Césars*, les *Alexandres*, les *Cicérons*, les *Virgiles*, etc., Si l'on a en vue des guerriers comme *César*, comme *Alexandre* ; des savants comme *Cicéron*, comme *Virgile*: *La France compte ses* CÉSARS, *ses* ALEXANDRES, *ses* CICÉRONS, *ses* VIRGILES, etc., parce que dans ce cas les substantifs passent à l'état de noms communs.

On dit aussi des *Plines* des *Raphaëls*, pour des éditions de *Pline* des tableaux de *Raphaël*.

DES NOMS COMPOSÉS.

357. Les substantifs composés doivent être écrits au singulier ou au pluriel de la même manière qu'on les écrirait s'ils étaient considérés isolément et que la phrase fût complétée par l'addition des mots sous-entendus.

358. Le substantif et l'adjectif sont les seuls mots dont l'orthographe puisse varier dans les substantifs composés.

On écrira donc : un *abat-jour*, des *abat-jour*, objet pour abattre le jour ; *abat* venant du verbe *abattre* doit rester invariable ; *jour* doit de même rester invariable parce que l'objet abat le *jour* et non les *jours*.

Un *arc-en-ciel* et des *arcs-en-ciel* ; le substantif *arc* prend seul la marque du pluriel : ce sont des arcs que l'on voit dans le ciel.

Un *avant-coureur*, des *avant-coureurs*; des *coureurs* qui vont en *avant*.

Un *blanc-seing*, et des *blanc-seings*; des *seings* qui sont en *blanc*.

Un *garde-feu*, et des *garde-feu* ; objet pour garder le *feu*.

Un *terre-plein*, des *terre-pleins*; lieux *pleins* de *terre*.

Un *plain-chant*, des *plains-chants*; des chants *la* plans et unis.

Un *chef-lieu* et des *chefs-lieux* ; *lieux* princ les ad. Un *passe-port*, des *passe-ports* ; permis pou antif : LE d'un lieu à un autre.

Un *appui-main*, des *appuis-main*; bagu *grand bâ* puyer *la main* du peintre. *uine*. Mais

Un *entre-sol*, des *entre-sol*; appartenan REDOUTABLE et le premier étage. et *redoutable*

Un *essuie-mains*, des *essuie-mains*; suyer *les mains* et non la main. les sub-tantifs

Un *casse-noisettes*, instrument pou r un adjectif dé- *settes*. Pour la même raison on écri sessif ;

mes, un *cure-dents*, un *couvre-pieds*, un *porte-mou chettes*, etc.; on écrira sans la marque du pluriel, de *coq-à-l'âne*, entretien sans suite, passant du coq à l'a ne ; des *tête-à-tête* ; discours où l'on est seul à seul *une tête* contre *une autre tête*.

On écrit aussi un *chevau-léger*, des *chevau-léger* un *quinze vingts*, des *quinze-vingts*.

359. Lorsque dans une phrase deux substantifs sont mis en rapport par la préposition *de*, on met le second au singulie quand il est employé dans un sens vague et indéterminé et seu lement pour désigner une espèce d'êtres. Ainsi on écrira de bouillon de *poulet* : un seul poulet suffit au sens de la phrase, On écrira de même du ragoût de *veau*, des côtelettes de *mouton* des feuilles d'*oranger* ; des caprices de *femme* ; des scrupules de *juge* ; de l'huile d'*olive* ; des hommes de *plume* ; un marchand de *plume* (de lit), de *duvet* ; des hommes sans *tête*, sans *cervelle* un homme sans *chapeau* ; un marchand de *paille* ; un marchand de *vin* (en gros); des queues de *mouton* ; des têtes de *pont*.

Mais on le met au pluriel s'il est employé dans un sens déterminé et s'il porte l'idée à des individus dont le sens de la phrase exige la pluralité. Ainsi on écrit : une pension d'*enfants* réunion de plusieurs enfants : une assiette d'*olives*, il faut plusieurs olives pour en former une assiettée. Pour la même raison on écrit avec la marque du pluriel : un plat d'*écrevisses*, un bouquet de *roses* ; des combats de *coqs* ; un marchand de *plumes* (à écrire].

360. On écrira aussi au pluriel : tailler en *morceaux* : un habit sans *manches*, cette mer est fertile en *naufrages* ; un marchand de *vins fins*, de *fleurs* ; une étable à *bœufs*, etc.

QUESTIONS RELATIVES AU GENRE ET NOMBRE DE QUELQUES MOTS, ET AUX NOMS COMPOSÉS.

355. O[illegible] quels genres sont les mots *amour*, *délices* et *orgues* ? 336. noms prop[illegible] pluriel : *Le* [illegible] quel sens le mot *aigle* est-il masculin, et dans quel *pagne* ; *les* [illegible] il féminin ? 337.—Dans quel cas le mot *couple* est-il *dans les lettr*[illegible] dans quel cas est il féminin ? 338.—Quand est-ce *lustrés la scène* [illegible] *enfant* est masculin, et quand est-il féminin ? 339.—

356. Mais on [illegible] est le mot *exemple* ? 340.—De quel genre est le [illegible] 341.—Quel genre exige le mot *gens* ? 342.—De *Césars*, les *Alexa*[illegible] le mot *hymne* ? 343.—Quand est-ce que le mot Si l'on a en vue [illegible] et quand est-ce qu'il est masculin ? 344.— *Alexandre* ; des sa[illegible] le mot *œuvre* est masculin et quand est-il fé- *gile*: *La France co*[illegible] quel genre est le mot *orge* ? 346.—De quel [illegible] *rsonne* ? 347.—De quel genre est l'expres- *ses* CICÉRONS, *ses* [illegible] ? 348.—N'y a-t-il pas quelques mots qui ne ce cas les substantifs [illegible] mune.

sont pas usités au singulier ? 349.—N'y a-t-il pas quelques mots qui ne sont pas usités au pluriel ? 350.—Les noms pris des langues étrangères prennent-ils la marque du pluriel ? 352. — Les adjectifs et les verbes pris substantivement adoptent-ils la marque du pluriel ? 353.—Les adverbes, les conjonctions et les autres mots invariables de leur nature pris substantivement adoptent-ils la marque du pluriel ? 354 —Les noms propres sont-ils susceptibles de la marque du pluriel ? 355.—Quant est-ce que les noms propres prennent la marque du pluriel ? 356.—Comment les substantifs composés doivent-ils être écrits ? 357. —Quels sont les mots qui dans les noms composés peuvent prendre la marque du pluriel? 358.—Quelle est l'orthographe du second des deux mots d'une phrase mis en rapport par la préposition *de* ? 359.—Quelle est l'orthographe du second des deux mots d'une phrase mis en rapport par la préposition *de* pris dans un sens déterminé ? 360.

DE L'ARTICLE.

361. L'article s'emploie devant les substantifs communs dont l'étendue de signification est déterminée, c'est-à-dire qui représentent un *genre*, une *espèce* ou un *individu* (n. 53).

L'impatience et LES *murmures*, LES *gémissements et* LES *lamentations, augmentent* LES *maux et aigrissent* LA *douleur.*

LES *âmes orgueilleuses sont insupportables.*

362. L'article doit être répété avant chaque substantif.

LES *vrais sages aiment* LA *retraite et* LE *silence.* On ne dira donc pas : LES *maîtres et élèves sont dans la classe*, mais LES *maîtres* et LES *élèves.*

363. On doit aussi répéter l'article devant les adjectifs qui ne qualifient pas le même substantif : LE GRAND *et* LE PETIT *bâtiment menacent ruine*, parce que cette phrase équivaut à celle-ci : *le grand bâtiment et le petit bâtiment menacent ruine.* Mais on dira bien : *l'orgueil est* LE GRAND et REDOUTABLE *ennemi de l'homme*, parce que *grand* et *redoutable* qualifient le même substantif *ennemi.*

364. L'article se supprime devant les substantifs dont la signification est déterminée par un adjectif déterminatif ou un pronom adjectif possessif :

CE *livre*, MON *chapeau*, TON *canif*, VOTRE *maison*, LEURS *jardins*.

Parce que ces mots renferment en eux l'article d'une manière implicite : en effet, *ce livre* équivaut à LE *livre que voilà* ; mon chapeau à LE *chapeau de moi* ; *son canif* à LE *canif de lui* ; *votre maison* à LA *maison de vous* ; *leurs jardins* à LES *jardins d'eux*.

365. On met *du*, *des*, *de la*, avant les noms communs pris dans un sens partitif, c'est-à-dire qui n'expriment qu'une partie de l'étendue de leur signification, alors *du*, *des*, *de la*, sont les équivalents de *quelque*, une *partie*, etc.

DU *pain et* DE L'*eau suffisent à la vie de l'homme. Pour écrire il faut* DES *plumes*, DU *papier et* DE *l'encre*.

Mais si les substantifs sont précédés d'un adjectif ou d'un adverbe on supprime l'article :

DE BON *pain et* DE BONNE *eau suffisent à la vie de l'homme.*

Pour bien écrire il faut DE BONNES *plumes*, DE BON *papier* et DE BONNE *encre*.

Ceux qui gouvernent sont comme les corps célestes qui ont beaucoup D'*éclat et point* DE *repos*.

366. Lorsque le substantif et l'adjectif forment un sens indivisible pour l'expression de la pensée, comme dans *petits-maîtres*, *petites-maisons*, l'emploi de l'article est nécessaire :

IL *n'est rien d'insipide comme* DES *petits-maîtres*.

Rouen possède DES *petites-maisons*.

367. On n'emploie pas l'article devant les noms communs dont l'étendue de signification est indéterminée :

Je ne vous donnerai pas DE LOUANGES, *mais je ne vous ferai pas* DE REPROCHES.

368. On emploie *le*, *la*, *les*, devant les adverbes *mieux*, *moins*, *plus*, lorsqu'ils expriment une comparaison, car alors il y a un substantif sous-entendu :

De tous les lauréats, vos deux FRÈRES *sont* LES PLUS *applaudis*, c'est-à-dire *les lauréats plus....*

De toutes vos parentes Elisa, est LA MOINS *vertueuse*, c'est-à-dire *la parente* moins vertueuse.

369. Mais on met seulement *le*, qui forme avec les adverbes *mieux*, *moins*, *plus*, une locution adverbiale,

quand on veut exprimer une qualité portée au plus haut point :

Nous ne devons point nous décourager, lors même que nous sommes LE PLUS *accablés de travail*, c'est-à-dire *accablés au plus haut point.*

QUESTIONS
RELATIVES A LA SYNTAXE DE L'ARTICLE.

Quel est l'usage de l'article ? 361.—Dans quel cas l'article doit-il être répété ? 362.—Doit-on répéter l'article devant les adjectifs qui ne qualifient pas le même substantif ? 363.—Dans quel cas l'article se supprime-t-il devant les substantifs dont la signification est déterminée par un adjectif ? 364.—Quel est l'emploie des mots *du, des, de la* ? 365.—Emploie-t-on l'article lorsque le substantif et l'article forment un sens indivisible ? 366.—Emploie-t-on l'article devant les noms communs dont l'étendue de signification est déterminée ? 367.—Dans quel cas emploie-t-on *le, la, les,* devant les adverbes *mieux, moins, plus* ? 368.—Dans quels cas emploie-t-on seulement *le* devant *mieux moins, plus* ? 369.

DE L'ADJECTIF.

370. L'orsqu'un adjectif qualifie plusieurs substantifs de différents genres, on met l'adjectif au masculin pluriel, ayant soin de placer le substantif masculin le dernier ; cet arrangement rend plus sensible l'influence du masculin sur l'accord :

Il a montré une PATIENCE *et un* COURAGE ÉTONNANTS.

Il avait la BOUCHE *et les* YEUX OUVERTS.

J'ai trouvé les RIVIERES *et les* ÉTANGS GLACÉS.

Je l'ai vu la TÊTE *et les* PIEDS NUS.

371. L'adjectif placé après plusieurs substantifs s'accorde seulement avec le dernier, 1. quand ces substantifs ont entre eux une espèce de synonymie, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à peu près la même signification :

Il a montré une INTRÉPIDITÉ, *un* COURAGE ÉTONNANT.

Toute sa vie n'a été qu'un TRAVAIL, *qu'une* OCCUPATION CONTINUELLE.

Dans ce cas, le dernier substantif n'est jamais précédé de la conjonction *et.*

2. Quand les substantifs sont unis par la conjonction *ou* qui donne l'exclusion à l'un des deux substantifs :

Cette conduite ne peut être que l'effet d'une PATIENCE *ou d'une* INSENSIBILITÉ *très* GRANDE (1).

3. Quand il y a gradation entre les substantifs:

Les SOLDATS, *les* OFFICIERS, *les* GÉNÉRAUX, *l'*ARMÉE *entière* EST LICENCIÉE.

4. Quand le dernier substantif frappe le plus l'esprit, quoiqu'il n'y ait pas gradation ; exemples: *Il y eut un* PILLAGE *et un* INCENDIE GÉNÉRAL. *On entendit des* PLAINTES *et un* MÉCONTENTEMENT UNIVERSEL.

372. Quoiqu'un substantif soit accompagné de plusieurs adjectifs, on met le substantif au singulier, parce que l'adjectif n'exerce aucune influence sur le substantif. Ainsi on écrira :

Le DIXIEME *et le* ONZIEME SIECLE *étaient des siècles d'ignorance.*

Le PREMIER *et le* SECOND ŒUVRE *de Boieldieu sont fort recherchés*

Le PREMIER *et le* SECOND VOLUME *de cette histoire sont les mieux faits.*

La PREMIERE *et la* DEUXIEME PERSONNE *plurielle.*

Le grand et le petit CHEVAL.

La COTE *personnelle, la mobilière et la somptuaire.*

Un cours de LANGUE *française, anglaise et italienne.*

Ces expressions équivalent à celles ci :

Le deuxième siècle et le onzième siècle.

Le premier œuvre et le second œuvre, etc.

373. Les adjectifs pris adverbialement sont toujours invariables, ainsi on écrit :

Ces livres coûtent CHER.

Cette fleur sent BON.

On lui a coupé les cheveux trop COURT.

374. Deux adjectifs qualifiés l'un par l'autre restent invariables ; le premier étant pris substantivement.

---

(1) Cependant, pour éviter une équivoque, on peut faire accorder l'adjectif avec les deux substantifs, exemple : *On demande un* HOMME *ou une* FEMME AGÉS, pour donner à entendre que l'un et l'autre doivent être *âgés*.

Et, pour la même raison, on écrira avec Buffon : Les *Samoïdes se nourrissent de* CHAIR *ou de* POISSONS CRUS. Ces exceptions se rencontrent rarement.

Des couleurs ROSE-TENDRE.

Des cheveux CHATAIN CLAIR.

C'est-à-dire d'un rose tendre, d'un châtain clair.

375. Les adjectifs *demi* et *nu* sont invariables quand ils précèdent le substantif :

Demi-heure.

Il est NU-*tête.*

Ils sont variables lorsque le substantif les précède.

Une heure et DEMIE.

La tête NUE.

376. Le mot *demie* ne prend la marque du pluriel que lorsqu'il est pris substantivement : *cette horloge sonne les heures et les* DEMIES.

377. L'adjectif *feu* n'a pas de pluriel, et il ne s'accorde en genre que lorsqu'il est placé immédiatement après l'article ou un pronom adjectif possessif : LA FEUE *reine ; votre* FEUE *tante ;* mais on écrira : FEU *votre tante voyait souvent* FEU *la reine.*

378. Les adjectifs verbaux, c'est-à-dire formés des verbes, suivent la règle générale pour le genre et pour le nombre. Ainsi on écrira : *des hommes tremblants, des femmes tremblantes.*

379. *Fatigant* adjectif ne prend pas d'*u* après le *g*, *fatiguant* participe en prend un.

380. On retranche ordinairement l'*e* de *grande* lorsque cet adjectif est suivi d'un substantif féminin commençant par une consonne : *la* GRAND'*messe, la* GRAND'*mère, les* GRAND'*classes, les* GRAND'*messes*, etc.; mais on le conserve lorsque le substantif est précédé des mots *fort, très, plus* ; *une fort* GRANDE *maison; une très* GRANDE *salle* ; il en est de même lorsqu'on a en vue l'étendue : *une* GRANDE *maison, une* GRANDE *salle; une* GRANDE *classe.*

DE LA PLACE DES ADJECTIFS.

381. On écrit *des bas de soie noirs*, et *une robe de satin blanc.*

382. Le goût et l'usage peuvent seuls fixer la place des adjectifs, cependant on les place généralement après le substantif ;

1o Les adjectifs qu'on peut employer substantivement, comme *vieillard* AVARE, *homme* AMBITIEUX ; *désir* AVEUGLE, etc.

2o Ceux qui qualifient des substantifs monosyllabes, comme *vent* IMPETUEUX ; *air* SAUVAGE; *son* AIGU, etc.

3o Ceux qui indiquent des pays ; *langue* FRANÇAISE, *théâtre* ITALIEN, etc.

4o Ceux qui dérivent des verbes : *tableau* PARLANT ; *procès* INSTRUIT; *raisons* SATISFAISANTES, etc.

5o Ceux qui marquent la couleur, la forme, la saveur, la matière : *rouge, rond, acide, aérien*, etc.

383. Il y a des adjectifs qui font prendre au substantif qu'ils qualifient une signification différente; suivant qu'ils le précèdent ou qu'ils le suivent. Ainsi un *homme bon* est un homme officieux, doux etc.; etc. Un *bon homme* est un homme d'une trop grande simplicité.

Un *grand homme* est un homme de mérite, etc. Un *homme grand* est un homme de haute taille. Un *pauvre homme* n'a pas de crédit, de mérite, de réputation. Un *homme pauvre* est privé des biens de la fortune, etc.

384. Il y a des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes, d'autres qui ne conviennent qu'aux choses. *Incontestable* se dit d'une vérité, d'une raison, mais non d'une personne. Une faute est *pardonnable* ou *impardonnable*, une personne est *excusable* ou *inexcusable*.

QUESTIONS RELATIVES

A LA SYNTAXE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

Quel genre adopte l'adjectif qualifiant plusieurs noms de différents genres? 370.—Quel est l'accord de l'adjectif placé après plusieurs substantifs ? 371.—Le substantif accompagné de plusieurs adjectifs prend-il la marque du pluriel? 372.— Les adjectifs pris adverbialement sont-ils susceptibles de genre et de nombre? 373,— Deux adjectifs qualifiés l'un par l'autre sont-ils variables?374.— Dans quel cas les mots demi et nu sont-ils invariables? — Dans quels cas les mots demi et nu sont-ils variables ? 375.—Dans quel cas le mot demie prend-il *s* ? 376.—Quel est l'orthographe de l'adjectif *feu* ?377.—Quel est l'orthographe des *adjectifs verbaux*? 378.— Quelle est l'orthographe du mot *fatigant* dans ses différentes acceptions? 379.— Dans quels cas faut-il supprimer l'*e* de *grande* ? 380.— Quelle est la place des adjectifs ?381-382.— Peut-on placer indifféremment tout adjectif avant ou après le substantif qu'il qualifie ? 383.—N'y a-t-il pas des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes et d'autres qui ne conviennent qu'aux choses ? 384.

ADJECTIFS DETERNINATIFS.

385. De tous les adjectifs numéraux cardinaux, *un* est le seul qui prenne le genre : UN *homme* UNE *femme*.

386. Quand le substantif auquel se rapporte un adjectif numéral cardinal est représenté par le pronom *en*, placé avant le verbe, l'adjectif ou le participe doit être précédé de la préposition *de* :

Sur mille habitants il n'y EN *a pas un* DE *riche.*

Sur mille combattants il y EN *eut quatre cents* DE *tués, et deux cents* DE *blessés.*

387. Les adjectifs numéraux ordinaux adoptent les deux genres et ils prennent la marque du pluriel : les

premiers, les *seconds*, etc.; les *premières*, les *secondes*, etc.

388. On emploie souvent les adjectifs *numéraux cardinaux* pour les adjectifs *numéraux ordinaux*. Ainsi on dit *le quinze*, *le vingt*, etc., *du mois*, pour *le quinzième*, *le vingtième*, *l'article cinquante* pour *l'article cinquantième*, *chapitre quatre* pour *chapitre quatrième*. Il serait cependant mieux de dire dans les deux derniers cas: *cinquantième*, *quatrième*. On doit dire *vingt-et-un*, *trente-et-un*, etc., mais on dit *quatre vingt-un;* on dit aussi *soixante-et-dix*.

389. MEME *est adjectif ou adverbe*. MEME est adjectif quand il est placé devant les substantifs, ou après un pronom ou un seul substantif:

Il vous donna les MEMES PREUVES *d'intérêt*.

Les égoïstes ne semblent vivre que pour EUX MEMES.

Ses PARENTS MEMES sont *insensibles à ses malheurs*

390. MEME est adverbe quand il est placé après plusieurs substantifs, ou qu'il modifie un verbe, ou un adjectif ou un participe (1):

Les LIBERTINS, *les* IMPIES MEME, *tremblent à la vue de la mort*.

Nous ne devons pas fréquenter les impies, nous DEVONS MEME *les éviter*.

391.—*Tout* est substantif, adjectif ou adverbe.

Tout est substantif quand il signifie :

1. Une chose considérée en son entier : Le *tout* est plus grand que sa partie ; 2. *toutes choses*, *toutes sortes de choses* : Dieu a *tout* créé, cet homme peut *tout* auprès du souverain.

Tout est adjectif quand il se rapporte à un *substantif* ou à un *pronom* exprimé ou sous-entendu, et il en prend le genre et le nombre :

TOUT le CAHIER, TOUTE *la* CLASSE ; TOUS LES CAHIERS, TOUTES les CLASSES ; NOUS *devenons* TOUS *enfants de Dieu par le baptême*.

Voilà la paix que je désire ; TOUTE *autre est une fable*.

(1) Alors il signifie *aussi*, *plus*, *encore*.

392. *Tout* est adverbe quand il modifie un *qualificatif* ou un *adverbe*, alors il signifie *tout-à-fait, entièrement* :

Ils sont TOUT ÉTONNÉS, c'est-à-dire TOUT-A-FAIT *étonnée.*

Elles sont TOUT ÉTONNÉES, c'est-à-dire *tout-à-fait étonnées.*

Ils parlent TOUT HAUT.

Cette somme est TOUT *entière.*

393. Mais si l'on voulait dire que toutes les personnes sont étonnées et que toutes les personnes parlent haut, que toutes les sommes sont entières, on écrirait : *ils sont* TOUS *étonnés* et *ils parlent* TOUS *haut ; ces sommes sont* TOUTES *entières.*

394. Cependant TOUT, *adverbe*, varie par euphonie quand le qualicatif qui suit est féminin et qui commence par une consonne ou une *h* aspirée :

Elles sont TOUTES STUPÉFAITES, TOUTES DÉCONCERTÉES et TOUTES HONTEUSES.

395. *Tout* est encore adverbe quand il est mis pour *quelque, quoique, encore que* ; dans ce cas il précède toujours une proposition incidente explicative :

Ces élèves, TOUT *jeunes qu'ils sont, ont cependant beaucoup de connaissances* ; c'est-à-dire : *ces élèves* QUELQUE *jeunes*, etc.

369. Il ne faut pas confondre *quelque* adjectif numéral indéfini avec *quelque* adverbe, ni avec *quel que* adjectif et conjonction.

397. *Quelque* est adjectif quand il est suivi d'un *substantif* et s'accorde avec lui :

QUELQUES RICHESSES *que vous ayez, vous ne devez pas vous enorgueillier.*

398. *quelque* est adverbe quand il est suivi d'un *qualificatif* ou d'un *adverbe* : alors il modifie le qualificatif ou l'adverbe, et est par conséquend invariable :

Les rois QUELQUE PUISSANTS *qu'ils soient ne doivent pas oublier qu'ils sont hommes.*

QUELQUE ESTIMÉS *que vous soyez, ne comptez pas trop sur vous-mêmes.*

QUELQUE ADROITEMENT *que vous vous y preniez, vous pourrez ne pas réussir.* Dans le premier exemple *quelque* modifie *puissant*, dans le second il modifie *estimés*, et dans le troisième il modifie *adroitement.*

396. Cependant si le qualificatif est suivi d'un substantif, *quelque* se rapporte alors au substantif, et on peut supprimer l'adjectif sans nuire au sens de la phrase.

QUELQUES GRANDES RICHESSES *que vous possédiez, gardez-vous bien de mépriser les pauvres ;* on peut dire sans nuire au sens, QUELQUES *richesses* que *vous possédiez*.....donc *quelque* est adjectif.

400. Mais quand le qualificatif est tellement joint au substantif qu'on ne peut le retrancher sans dénaturer le sens de la phrase, *quelque* est alors conjonction et est invariable.

QUELQUE BEAUX EXEMPLES *que vous ayez faits, ils ne peuvent rivaliser avec ceux de Rossignol* (1).

Quelques exemples ne présente pas le même sens que *quelque beaux exemples*, parce qu'il ne s'agit pas ici *d'exemples quelconques*, mais de beaux exemples, ainsi l'adjectif étant nécessaire au sens de la phrase, *quelque* est adverde.

Quelque est encore invariable quand il signifie *environ, à peu près*, etc.

Il y a QUELQUE *soixante ans.*

401. La locution *quel que* composé de l'adjectif *quel* et de la conjonction *que*, est toujours suivie d'un verbe ; alors *quel* prend le genre et le nombre du sujet du verbe parce qu'il s'y rapporte, et *que* demeure invariable, comme conjonction :

QUEL QUE SOIT *votre pouvoir*, QUELS QUE SOIENT *vos moyens*, QUELLE QUE SOIT *votre fortune*, QUELLES QUE SOIENT *vos qualités, vous ne devez pas vous enorgueillir ;* c'est-à-dire QUE *votre pouvoir soit* QUEL (ou TEL); QUE votre *fortune soit* QUELLE (ou TELLE), etc.

QUESTIONS RELATIVES A LA SYNTAXE DE L'ADJECTIF DETERMINATIF.

Parmi les adjectifs numéraux cardinaux quel est celui qui

1) Voir le no. 339.

adopte le genre ? 385.—De quel genre sont les adjectif ordinaux ? 387.—Quand est-ce que *même* est adjectif ? 389.—Quand est-ce que *même* est adverbe ? 390.—Dans quel cas le mot *tout* est-il adjectif ? 391.—Dans quel cas *tout* est-il adverbe ? 392.—Dans quel cas le mot *tout* quoique adverbe prend-il le genre et le nombre ? 394.—Dans quel cas le mot *tout* est-il conjonction ? 395.—Le mot *quelque* a-t-il plusieurs acceptions? 596.—Dans quel cas le mot *quelque* est-il adjectif ? 397.—Dans quel cas le mot *quelque* est-il conjonction ? 398.—Comment doit-on considérer le mot *quelque* lorsqu'il précède un qualificatif qu'on peut supprimer sans dénaturer le sens de la phrase? 399.—Comment doit-on considérer le mot *quelque* lorsqu'il précède un qualificatif inséparable du substantif ? 400.—*Quelque* signifiant *environ*, est-il invariable ? 400.—Qu'y a-t-il à remarquer sur les mots *quel* et *que* adjectif et conjonction ? 401.

DU PRONOM.

402. Le pronom est toujours au même genre et au même nombre que les noms qu'il renplace ; ainsi on dira :

LE DEVOIR AUQUEL *je travaille* ;
LA PERSONNE A LAQUELLE *je parle ;*
LES DEVOIRS AUXQUELS *je travaille ;*
LES PERSONNES AUXQUELLES *je parle.*

403. Les pronoms *vous* et *nous* se rapportant à une seule personne veulent le verbe au pluriel et l'adjectif au singulier :

Loin de NOUS *croire* ÉGAL *à ceux qui nous ont précédé,* NOUS SOMMES LE PREMIER *à reconnaître notre infériorité.*

NOUS SERONS *toujours* CRU *si nous sommes* VRAI.

404. Les pronoms ne peuvent représenter que les substantifs pris dans un sens déterminé ; dans ce cas les substantifs sont précédés de l'article ou d'un adjectif déterminatif. Ainsi on ne doit pas dire :

S'il a PERMISSION *de partir, qui* LA *lui a donnée ?*
Il *nous a accueillis avec* BONTÉ QUI *nous a ravis.*
Quand nous montâmes en VOITURE ELLE *était nouvellement peinte.*

Mais,

S'il a LA PERMISSION *de partir, qui* LA *lui a donnée?*

Il *nous a accueillis avec* UNE BONTÉ QUI *nous a ravis ;*

Quand nous montâmes dans LA VOITURE ;

en faisant précéder *permission* et *voiture* de l'article *la*, et *bonté* de l'adjectif *une*.

405. Les pronoms tiennent aussi quelquefois la place d'une idée qui reste dans l'esprit :

Voulez-vous que j'aille vous voir ?

Je LE *veux*, c'est-à dire *je veux* QUE VOUS VENIEZ ME VOIR.

406. On ne doit jamais employer dans une même phrase le même pronom, s'il ne rappelle pas l'idée du même substantif. Ainsi on ne dira pas :

Salomon offrit son sacrifice à Dieu, et IL *lui fut si agréable qu'*IL *exauça la prière qu'*IL *lui avait adressée.*

407. Pour éviter ces répétitions du même pronom avec des rapports différents, il faut prendre un autre tour. On pourrait dire ici : *Salomon offrit son présent, Dieu l'agréa et il exauça sa prière.*

408. Les pronoms doivent être employés de manière à ne laisser aucune équivoque. Ainsi il ne faut pas dire :

*Ce médecin veut cependant la santé du malade, quoiqu'*IL *demande l'emploi de remèdes agréables.*

Car on ne sait si c'est le malade ou le médecin qui demande l'emploi de remèdes agréables. Il faut : *Ce médecin, qui demande l'emploi de remèdes agréables, veut cependant la santé du malade.*

PRONOMS PERSONNELS.

409. On ne doit jamais sous-entendre les pronoms personnels employés comme complément. On ne dira donc pas :

Je LE *crains et révère*, mais *je* LE *crains et* LE *révère.*

410. Le pronom *soi* ne doit être en rapport qu'avec une expression vague et indéterminée, comme *on chacun, ce, quiconque*, etc. ; ou avec un infinitif, ou enfin pour éviter une équivoque :

Chacun songe à SOI ;

N'aimer que SOI *c'est être égoïste ;*

En accomplissant la volonté de son maître, cet élève travaille pour SOI.

Pour LUI rendrait le rapport équivoque, car il pourrait se rapporter également au maître et à l'élève.

411. Les pronoms *le, la, les,* s'accordent en genre et en nombre avec les substantifs qu'ils représentent : *Madame, êtes-vous la maîtresse de ce bien ? Oui, je* LA *suis. Messieurs, êtes-vous les magistrats de cette ville ? Oui, nous* LES *sommes.*

412. Pour représenter un adjectif ou un substantif pris adjectivement, on emploie seulement *le.*

MADAME, *êtes-vous malade ? Oui, je* LE *suis ;*

MESSIEURS, *êtes-vous heureux ? Oui, nous* LE *sommes.*

413. *Le, la, les,* employés comme pronoms accompagnent toujours un verbe : *Je* LE CONNAIS ; *je* LA RESPECTE, *je* LES ESTIME.

DES PRONOMS POSSESSIFS.

414. Les pronoms possessifs doivent toujours être en rapport avec un substantif déjà exprimé :

Vos TALENTS *sont supérieurs aux* SIENS ;

Ma MAISON *est plus belle que la* VÔTRE.

Il ne faut donc pas dire : *J'ai reçu la* VÔTRE *en date du.,.* mais *j'ai reçu votre lettre en date du.,.*

DES PRONOMS ADJECTIFS POSSESSIFS.

415. On emploie l'article au lieu du pronom adjectif possessif :

1. Devant un substantif déterminé par une proposition incidente, ou qui est suivi d'un pronom de la même personne que l'adjectif possessif. Ainsi au lieu de dire :

J'ai reçu SA *lettre qu'il m'a écrite ;*

Tenez VOS *promesses que vous m'avez faites,* on dira :

J'ai reçu LA *lettre qu'il m'a écrite*

Tenez LES *promesses,* etc.

Le rapport des substantifs *lettre* et *promesses* est suffisamment indiqué par les propositions incidentes qui déterminent ces substantifs.

2. Quand le sens de la phrase fait assez connaître le sujet possesseur. Ainsi on dira :

J'ai mal à LA *tête*; *Louis s'est fracassé* LE *bras*; *ce cheval a pris* LE *mors aux dents.*

Et non : *J'ai mal à* MA *tête* ; *Louis s'est fracassé* SON *bras ; ce cheval a pris* SON *mors* A SES *dents.*

Mais on ne pourrait pas dire :

Louis a perdu L'*argent ; il a retrouvé* LES *livres.* Il faut *a perdu* SON *argent* ; *a retrouvé* SES *livres ;* parce que rien n'indique si l'argent et les livres sont à Louis.

416. On emploie encore le pronom adjectif possessif quand on parle d'une chose habituelle : MA *migraine m'a beaucoup tourmenté ;* SA *goute le tourmente ;* SA *fièvre l'affaiblit beaucoup ;* SON *mal de dents l'a repris.*

417. Le pronom adjectif possessif *leur* se rapportant à plusieurs objets considérés collectivement, prend la marque du pluriel ; mais si les unités sont prises distributivement; on écrit *leur* sans la marque du pluriel.

Ainsi on écrira avec la marque du pluriel :

Ils entassaient dans LEURS *chapeaux des pièces d'or et d'argent.* (Chacun avait un chapeau.)

J'ai envoyé ces enfants dans LEURS *pensions.* (Dans des pensions différentes.)

Ils ont offert LEURS *présents.* (Chacun le sien.)

Et sans la marque du pluriel :

J'ai envoyé ces enfants A LEUR *pension.* (La même.)

Ils ont offert LEUR *présent* (Un seul présent.)

Il en est de même de *notre* et *votre.*

Deux enfants, frères, diront : NOTRE *père,* NOTRE *mère.*

Deux cousins diront : NOS *pères,* NOS *mères.*

On écrira aussi sans la marque du pluriel :

Nous sommes mécontents de NOTRE SANTE ;

Jeunes gens, modérez VOTRE ARDEUR ;

Ils sont contents de LEUR SORT ; parce que *santé, ardeur, sort,* n'admettent pas de pluriel dans le sens où ils sont ici employés.

418. *Son, sa, ses, leur, leurs,* s'emploient pour le nom de chose :

1. Quand ils se trouvent dans la même proposition que l'objet possesseur :

La Seine a SA SOURCE *en Bourgogne et* SON EMBOUCHURE *au Hâvre.*

2. Quand n'étant pas dans la même proposion on

ne peut les remplacer par l'article *le, la* ou *les*, et le pronom *en*. Ainsi on dira : *Nous n'avons qu'un article, le, la, les,* SA *fonction est de*, etc. On ne peut pas dire : *la fonction* EN *est de précéder*, etc.

On dira de même :

Voici une VILLE *remarquable, j'admire la beauté* DE SES *édifices* ;

Voici une bonne TERRE, *je connais la fécondité* DE SON *sol* ;

Cette MAISON *est belle, mais je crains le bruit* DE SON *voisinage* ;

Paris est une belle VILLE; *j'admire la beauté* DE SES *monuments.*

419. Les pronoms *lui, eux, elle, elles, leur*, employés comme compléments indirects, ne doivent être mis pour des noms de choses que lorsqu'on ne peut les remplacer par *en ou y*. Ainsi au lieu de dire :

Voilà un lit, reposez-vous sur LUI ;
*Ces arbres sont trop avancés, coupez-*LEUR *les branches* ;
Comme cette science lui plaît, il s'est adonné à ELLE ;

On dira :

*Voilà un lit, reposez-vous-*Y ;
*Ces arbres sont trop avancés, coupez-*EN *les branches*
*Comme cette science lui plaît, il s'*Y *est adonné* ;

parce qu'on peut faire usage des pronoms *y* et *en*.

Mais on dira bien :

Ce grand vent entraîne avec LUI *tout ce qu'il rencontre*
Ce torrent ne laisse après LUI *que du sable et des cailloux* ;
J'aime tellement la vertu, que je sacrifierais tout pour ELLE, ou *que je* LUI *sacrifierais tout* ;

parce que dans ces exemples on ne peut remplacer ces pronoms par *y* ni par *en*.

420. Le pronom personnel *leur* ne prend jamais la marque du pluriel :

Nous LEUR *donnerons des prix* ; et non : *nous* LEURS *donnerons.*

421. On répète les pronoms adjectifs *mon, ton, son*, et les autres déterminatifs, devant les substantifs dont ils fixent l'étendue de signification. On ne dira donc pas : MON *habit et chapeau*, mais MON *habit et* MON *chapeau* ; MES *frères et sœurs*, mais MES *frères et* MES *sœurs* ; CE *bâtiment et jardin*, mais CE *bâtiment et* CE *jardin.*

422. On les répète également devant les adjectifs qui ne qualifient pas le même substantif. On ne dira donc pas MON NOUVEL *et* ANCIEN *ami sont venus me voir*; mais MON NOUVEL *et* MON ANCIEN *ami sont venus me voir.*

DU PRONOM DEMONSTRATIF.

423. Le pronom *ce* commençant une phrase doit être répété dans le second membre si celui-ci commence par le verbe *être* suivi d'un autre verbe :

CE *que je désire de vous*, C'*est que vous pratiquiez la vertu.*

CE *qui m'afflige le plus*, C'*est de vous voir indocile.*

424. Si le verbe *être* est suivi d'un adjectif, le pronom *ce* ne se répète pas :

CE *qui ressort le plus dans ce tableau* EST AGREABLE.

425. Si le verbe est suivi d'un substantif, le pronom *ce* se répète lorsqu'il y a entre les deux membres de phrase un rapport de choix, de préférence, de distinction :

CE *que j'aime le plus, c'est la solitude*

CE *qui m'afflige le plus,* CE SONT *les malheurs que vous éprouvez.*

Mais *ce* ne doit pas être répété l'orsqu'on a simplement en vue d'exprimer un rapport d'identité :

CE *que je vois est une* TOUR.

CE *que vous demandez est juste.*

426. *Ce*, pronom démonstratif, est toujours joint au verbe ETRE ou suivi de l'un des pronoms, *qui*, *que*, *quoi*, *dont* :

CE *sont les vices qui dégradent l'homme.*

CE QUI *me convient* ; CE DONT *je m'occupe* ; CE *à* QUOI *je travaille.*

427. *Ce*, adjectif démonstratif, est toujours suivi d'un substantif : CE *papier*, CE *livre*, CETTE *image*, CES *enfants* (1).

428. *Celui-ci*, *celle-ci*, *ceci*, *ci*, s'emploie pour désigner une personne ou une chose plus proche ou dont on a parlé en dernier lieu. *Celui-là*, *celle là*, *cela*, *là*, pour désignes une personne ou une chose plus éloignée ou dont on a parlé en premier lieu.

Je n'aime pas CECI (la chose la plus près); *donnez-moi* CELA (la chose la plus éloignée).

(1) Voir n. 451, *ce* figurant comme sujet.

Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent : CELUI-CI [Démocrite] *riait toujours,* CELUI-LA [Héraclite] *pleurait sans cesse.*

*Ce tableau-*CI *est mieux fait que ce tableau-*LA.

DES PRONOMS CONJONCTIFS.

429. Le pronom conjonctif doit être considéré comme étant du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent ; on doit donc dire : *Moi* QUI AI *vu* ; *toi* QUI AS *vu* ; *nous* QUI AVONS *vu* ; *vous* QUI AVEZ *vu*, *eux* QUI ONT *vu*, et non pas : *moi* QUI A vu, etc. On dira donc aussi : *Ce ne sera pas moi* QUI *me* FERAI *reprendre*, et non QUI *se* FERA *reprendre.*

430. L'adjectif ne peut servir d'antécédent au pronom conjonctif ; on ne dira donc pas :

NOUS SOMMES *deux qui s'*INTERESSENT *à vos affaires.*

Mais *qui nous intéressons*, en prenant pour antécédent du pronom conjonctif *qui*, le sujet *nous* du verbe *sommes.*

431. *Qui* employé comme complément indirect ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes. Ainsi on dira :

Les sciences AUXQUELLES *je m'applique*, et non *à* QUI *je m'applique.*

Mais on dira très bien :

La personne à QUI ou *a* LAQUELLE *je me confie.*

432. *Lequel, laquelle*, remplacent *qui, que, dont*, lorsque l'emploi de ces derniers mots rendrait la phrase équivoque. Ainsi au lieu de dire :

C'est un effet de la divine Providence QUI *attire l'admiration de tout le monde.*

On dira : *C'est un effet de la divine Providence,* LAQUELLE, etc.

DES PRONOMS INDETERMINES OU INDEFINIS.

433. *Chacun* demande *son, sa, ses*, quand il suit le complément direct du verbe, ou qu'il n'y en a pas :

Ils ont épuisé leurs RESSOURCES CHACUN *à* SA *fantaisie* ;

Remettez ces MÉDAILLE CHACUNE *à* SA *place ;*
Les juges ont opiné CHACUN *selon* SES *lumières;*
Les rois ont tremblé CHACUN *sur* SON *trône.*

434. *Chacun* demande *leur, leurs,* quand il est avant le régime direct :

Ils ont employé CHACUN LEURS MOYENS *pour réussir ;*
Les juges ont donné CHACUN LEUR AVIS.
Ils ont rempli CHACUN LEUR DEVOIR.

435. *On* veut l'adjectif et le participe qui s'y rapportent au féminin quand il porte à l'esprit l'idée d'un subtantif féminin, et au pluriel quand le sens offre une idée de pluralité ; cependant le verbe dont il est le sujet demeure au singulier. Ainsi une domestique dira en parlant d'elle :

Quand ON *est* GAGÉE, ON *n'est pas* MAITRESSE *d'une seule de ses actions ;* et des ouvriers diront ;

Quand ON EST *bien* PAYÉS, ON *doit bien travailler.*

436. Il en est de même du mot *quiconque.* Ainsi en parlant à des femmes on dira :

QUICONQUE *sera assez* HARDIE *pour médire de moi.*

437. On fait souvent précéder le pronom *on* de la lettre euphonique *l*, surtout après les petits mots *et, ou, si* :

Si L'*on savait borner ses désirs ;* et non : *si* ON *savait.*

Mais on ne doit pas en faire usage au commencement d'une phrase ni quand *on* est placé devant, *le la, les, lui,* à cause de la consonnance désagréable qui en résulte. Ainsi on ne dira pas :

Si L'*on le* LUI *donne, si* L'*on* LE *lui prête.*
Mais *si* ON LE *lui donne, si* ON LE *lui prête.*

438. *L'un et l'autre, les uns et les autres,* indiquent seulement la pluralité.

L'un et l'autre seront récompensés.
LES UNS *et* LES AUTRES *seront récompensés.*

L'un l'autre, les uns les autres, indiquent la pluralité et la réciprocité.

Ils se cherchent L'UN L'AUTRE ;
Ils se recherchent LES UNS LES AUTRES.

QUESTIONS RELATIVES AU PRONOM.

Quel genre et quel nombre adopte le pronom ? 402.—A quel nombre les pronoms *vous* et *nous* se rapportant à une seule personne veulent-ils le verbe et l'adjectif ? 403.—Quelle espèce de substantifs les pronoms peuvent-ils représenter ? 404.—Les pronoms ne tiennent-ils la place que des noms ? 405.—Peut-on employer dans une même phrase le même pronom se rapportant à diverses personnes ? 406.—Que faut-il faire pour éviter la répétition d'un même pronom avec des rapports différents ? 407. —De quelle manière les pronoms doivent-ils être employés ? 408.—Peut-on sous-entendre les pronoms personnels employés comme compléments ? 409.—Avec quels mots le pronom *soi* doit-il être en rapport ? 410.—Avec quels mots les pronoms *le, la, les,* s'accordent-ils ? 411.—Quel est le mot que l'on emploie pour représenter un adjectif ou un substantif pris adjectivement ? 412.—Dans quels cas *le, la, les,* sont-ils employés comme pronoms ? 413.—Avec quel mot les pronoms possessifs doivent-ils être en rapport ? 414.—Dans quels cas emploie-t-on l'article au lieu du pronom adjectif possessif ? 415.—Dans quel autre cas emploie-t-on encore le pronom adjectif possessif ? 416.—Quel est l'orthographe du pronom adjectif possessif *leur* ? 417.—Dans quels cas les pronoms *son, sa, ses, leur,* peuvent-ils être employés pour les choses ? 418.—N'y a-t-il pas un cas où *son, sa, ses, leur,* peuvent être employés pour les choses ? 418.—Les pronoms *lui, eux elle, elles, leur,* employés comme compléments directs peuvent-ils être mis pour les choses ? 419.—Le pronom personnel *leur* prend-il la marque du pluriel ? 420.—Dans quels cas doit-on répéter les pronoms adj. possessif *mon, ton, son* ? 421.—Dans quels cas le pronom *ce* placé au commencement d'une phrase doit-il être répété ? 423.—Dans quels cas ne doit-il pas l'être ? 426.—Comment connaît-on que *ce* est pronom démonstratif ?—Comment connaît-on que *ce* est adjectif démonstratif ? 427.—Quel est l'usage des pronoms *celui ci, ceci, celui-là, cela* ? 428.—Quel est le genre et quel est le nombre du pronom conjonctif ?—Comment doit être considéré le pronom conjonctif ? 429.—L'adjectif peut-il servir d'antécédent au pronom conjonctif ? 430.—Le pronom *qui* employé comme complément indirect peut-il se dire des choses ? 431.—Dans quels cas les pronoms *lequel, laquelle,* doivent-ils remplacer *qui, que, dont* ? 432.—Dans quel cas *chacun* demande-t-il *son, sa, ses* ? 433.—Dans quel cas *chacun* demande-t-il *leur, leurs* ? 434.—Le pronom *on* veut-il toujours l'adjectif et le participe au masculin singulier ? 435.—*Quiconque* veut-il toujours l'adjectif et le participe au masculin singulier ? 436.—Dans quel cas fait-on précéder le pronom *on* de la lettre euphonique *l*, et quand ne doit-on pas en faire usage ? 437.—Qu'indiquent les expressions *l'un et l'autre, l'un l'autre* ? 438.

DU VERBE.

PLACE DU SUJET.

439. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe :

DIEU EST *juste*, IL RÉCOMPENSE *l'homme vertueux.*

440. Cependant dans les phrases interrogatives le sujet se place après le verbe :

VOULEZ-VOUS *être heureux ?*

CROIS-TU *savoir toute chose ?*

Le sujet se met également après le verbe quand on rapporte les paroles de quelqu'un :

Je me croirai heureux, DISAIT *un bon* ROI, *quand je ferai le bonheur de mes sujets.*

441. On peut sous-entendre les pronoms personnels, employés comme sujets, devant une proposition négative liée à une proposition affirmative par une des conjonctions *et, ou, ni, mais ;* on peut donc dire :

Je plie, ET *ne romps pas.*

Mais si la proposition négative précède l'affirmative, le sujet de celle-ci doit être énoncé ; on ne peut donc pas dire :

Je ne plie pas, MAIS *romps* ; il faut : *mais* JE *romps.*

REPETITION DU SUJET.

442. On répète quelquefois le sujet pour donner plus de force à l'expression de la pensée ou pour la rendre plus claire. Ainsi on peut dire :

Louis XII, LE BON LOUIS XII, *mérita le surnom de Père du peuple.*

CET ENFANT *qui jusqu'à présent faisait le bonheur de son père et qui donnait de si heureuses espérances*, CET ENFANT *qui annonçait tant pour l'avenir*, CET ENFANT, *hélas ! est devenu la proie du mauvais exemple.*

JE *vous en assure*, MOI.

La répétition du sujet qui n'apporte au discours ni plus de netteté ni plus d'énergie n'est pas autorisée ; on ne dira donc pas :

JOSEPH, *plein de zèle pour son instruction, en arrivant de la campagne,* IL *monta à sa chambre pour étudier.*

Mais : JOSEPH, *plein de zèle pour son instruction, en arrivant de la campagne,* MONTA..., en supprimant *il,* qui figure avec *Joseph* comme sujet du verbe *monta.*

ACCORD DU VERBE DONT LE SUJET EST COMPOSÉ.

443. Quoique le sujet soit composé de plusieurs mots, le verbe se met cependant au singulier quand ces sujets sont renfermés dans une expression collective, comme *tout, rien, personne, chacun, ce.*

Paroles, actions, conseils, TOUT *en lui* RESPIRE *l'amour de l'ordre.*

Le temps, l'éternité, RIEN *n'*EFFRAYE *l'impie.*

Voisins, parents, amis, PERSONNE *n'*A PRIS *sa défense* etc.

444. Quand les sujets ont à peu près la même signification ou qu'ils sont placés par ordre de gradation, le verbe s'accorde avec le dernier, s'il y a unité dans la pensée :

Sa bravoure, son courage, son INTRÉPIDITÉ A *été admirée.*

*Les soldats, les officiers, les généraux, l'*ARMÉE *entière* A *été congédiée.*

Mais s'il y avait pluralité dans la pensée, le verbe se mettrait au pluriel :

C'est ton père, c'est ta mère, c'est ton frère qui ONT *veillé sur ton éducation.*

445. On met le verbe au pluriel après la conjonction *ou* lorsque cette conjonction n'exclut que la simultanéité d'action et non la pluralité des sujets. Dans ce cas, le sens permet de remplacer *ou* par *et.* Ainsi on écrira :

On appelait baillage le lieu dans lequel le bailli ou son lieutenant RENDAIENT *la justice ;*

Le bonheur ou la témérité ONT *pu faire des héros ;* parce que les sujets peuvent faire l'action l'un et l'autre et qu'on peut remplacer *ou* par *et.*

Mais il faut écrire :

La PASSION *ou l'*IGNORANCE A CAUSÉ *le malheur de ce jeune homme ;*

Mon FRERE *ou ma* SŒUR IRA *vous voir ;* parce qu'ici on entend l'un ou l'autre.

446. L'usage exige également le verbe au pluriel quand les sujets ne sont pas de la même personne ; alors le verbe s'accorde en personne avec celle qui a la priorité :

VOUS *ou* MOI SERONS *appelés ;*

PAUL *ou* VOUS DEMEUREREZ *ici*. Dans ce cas il est mieux de répéter le pronom et de dire : *vous* et *moi* NOUS SERONS *appelés;* etc.

447. Deux sujets singuliers unis par la conjonction *ni* veulent le verbe au pluriel quand ils peuvent faire simultanément ce qu'exprime le verbe :

Ni PIERRE NI LOUIS ne *seront couronnés au concours.*

*Ni l'*OR NI *la grandeur ne* FONT *le bonheur de l'homme.*

J'ai vu ces deux tableaux, ni L'UN NI L'AUTRE *ne* SONT *beaux.*

Mais ils veulent le verbe au singulier quand ils ne peuvent faire ensemble ce qu'exprime le verbe :

Ni PIERRE NI LOUIS *ne* REMPLACERA *votre frère.*

On reconnaît qu'il faut le verbe au pluriel si le sens affirmatif demande *et* en remplacement de *ni*, et qu'il faut le verbe au singulier si le sens demande *ou* : Ainsi dans les exemples ci-dessus on peut dire :

Pierre ET *Louis seront couronnés au concours.*

Pierre OU *Louis remplacera votre frère.*

448. Lorsque deux sujets sont joints par l'une des conjonctions *ainsi que, aussi bien que, autant que, comme, de même que, non moins que,* le premier détermine l'accord du verbe sous-entendu :

Le PAUVRE, *comme* le RICHE, EST *sujet à la mort.*

L'HOMME, *ainsi que la* VIGNE, A *besoin de support.*

Cette ERREUR, *ainsi que mille* AUTRES, A ÉTÉ *religieusement* SUIVIE.

C'est comme s'il y avait : *le pauvre est sujet à la mort, le riche est sujet à la mort.*

449. Quand le verbe a pour sujet un *collectif partitif* ou un *adverbe* exprimant la quantité, comme *assez*, *beaucoup*, *peu*, il s'accorde, non avec ce sujet, mais avec le *substantif* qui suit le collectif ou l'adverbe :

Une troupe de BARBARES DÉSOLÈRENT *le pays ; la plupart étaient vraiment féroces*:

Beaucoup de GENS VOUDRAIENT *jouir à la fois du passé et de l'avenir.*

*Peu d'*ENFANTS AIMENT *la contrainte.*

*On servit une corbeille d'*ABRICOTS, *il y en eut une partie de* MANGÉS.

Dans ce cas, le collectif est toujours précédé des mots *un* ou *une* (1).

450. Mais si le substantif qui suit le collectif est lui-même suivi du conjonctif *qui*, le verbe s'accorde, non avec le collectif, mais avec le substantif qui le suit, parce que l'action du premier est entièrement détruite par le second, et que le conjonctif a toujours pour antécédent le substantif qui le précède immédiatement ; mais le second verbe (car ces espèces de phrases en supposent toujours un) a toujours le collectif pour sujet, si le sens analytique tombe sur lui, sinon, il a pour sujet le substantif qui suit le collectif ; d'après cette règle on écrira :

La multitude des étoiles QUI DÉCORENT *le firmament* EST INNOMBRABLE.

La foule des hommes QUI SE PERDENT EST INFINIE *en comparaison du petit nombre de ceux* QUI *se* SAUVENT.

La multitude des étoiles QUI BRILLENT *au firmament nous paraissent autant de soleils.*

Dans cette dernière phrase, le sens analytique ne tombe point sur le collectif, mais sur le subtantif *étoiles.*

La raison de cette différence, c'est que le collectif partitif, ou l'adverbe et le substantif qui suit, ne font qu'une expression, au lieu que le collectif général présente une idée indépendante de ce qui peut suivre.

(1) Voir n. 182, 429 et 430.

451. Le verbe *être* précédé de *ce* et suivi d'une troisième personne plurielle sans préposition, se met au pluriel :

Ce SONT *les* PASSIONS *qui perdent la jeunesse.*

C'ÉTAIENT *vos amis qui arrivaient.*

Mais on dira :

*C'*EST *le travail et l'application qui rendent victorieux des difficultés.*

C'EST *nous qui avons remporté la victoire.*

C'EST *l'or et l'argent qui sont le dieu de l'avare.*

C'est DE *vos* ANCETRES *que je parle.*

Cependant on doit mettre le verbe au pluriel, quoique *ce* ne soit pas suivi d'une troisième personne plurielle, quand on énumère ou qu'on répond à une question :

Quels sont les royaumes de l'Europe ? CE SONT *la France, l'Angleterre,* etc. (1).

Il y a quatre sortes de mots invariables, CE SONT *l'adverbe, la préposition,* etc.

452. Un verbe qui a pour sujet plusieurs infinitifs doit être précédé du pronom *ce* qui en détermine l'accord. Ainsi on dira :

Manger, boire et dormir, C'EST *leur unique affaire* et non *est* ni *sont.*

453. Cependant si le verbe était suivi d'une troisième personne plurielle, exprimée ou sous-entendue, on mettrait le verbe au pluriel :

ANÉANTIR *et* CRÉER, *ce* SONT *les attributs de la divinité.*

PROMETTRE *et* TENIR SONT *deux* (sous-entendu choses).

ETRE *né grand et* VIVRE *en chrétien* N'ONT *rien d'incompatible,* (sous-entendu nulles choses).

QUESTIONS RELATIVES AU SUJET DES VERBES.

Quelle est la place ordinaire du verbe ? 439.—Dans quels cas le sujet se place-t-il après le verbe ? 440.—Dans quels cas peut on sous-entendre les pronoms personnels employés comme sujets ? 441.—Dans quel cas peut-on répéter le sujet d'un même verbe ? 442.—Le verbe se met-il toujours au pluriel quoique le sujet soit composé de plusieurs subst. ? 443.—Avec

(1) Voir Nos. 423, 424, 425, 426 et 427.

quel mot le verbe s'accorde-t-il lorsque le sujet est composé de plusieurs subst. qui ont à peu près la même signification ou qui sont placés par ordre de gradation ? 444.—Dans quel cas met-on le verbe au pluriel, après la conjonction *ou* ? 445.—Dans quel cas met-on le verbe au pluriel lorsque les sujets sont unis par la conjonction *ni* ? 446.—Comment connaît-on le nombre dans un verbe dont les sujets sont unis par la conjonction *ni* ? 447.—Lorsque deux sujets sont unis par l'une des conjonctions *ainsi que*, *aussi bien que*, etc., quel est le sujet qui détermine l'accord ? 448.—Quel est l'accord d'un verbe qui a un collectif partitif pour sujet ? 449.—Quel est l'accord du verbe qui a un collectif général pour sujet ? 450.—Quelle est l'orthographe du verbe *être* précédé de *ce* ? 451.—Que remarquez-vous par rapport au verbe qui a pour sujet un ou plusieurs infinitifs ? 452.—Dans quels cas le verbe qui a plusieurs infinitifs pour sujet se met-il au pluriel ? 453.

RÉGIME OU COMPLÉMENT DES VERBES.

454. Un verbe ne peut avoir deux compléments directs parce qu'une seule action ne peut avoir qu'un objet immédiat et direct :

Veuillez VOUS INFORMER *de ce qui doit résulter de cette entreprise.*

Il serait fautif de dire :

Veuillez VOUS INFORMER CE *qui doit...*, car alors *vous* et *ce* figureraient comme compléments directs de *informer.*

455. Un verbe ne peut avoir qu'un complément indirect pour exprimer le même rapport :

C'est A VOUS *que je parle.*

Il serait fautif de dire :

C'est A VOUS A QUI *je parle*, car *à vous* et *à qui* représentent la même personne.

456. Le même mot peut servir de complément à plusieurs verbes à la fois pourvu que ces verbes ne demandent pas un complément différent :

J'AIME *et j'*ESTIME *les* ENFANTS *sages.*

Mais si ces verbes demandent un complément différent, il faut donner à chacun d'eux celui qu'il exige. On ne dira donc pas :

Clovis ATTAQUA *et s'*EMPARA *de Soissons*, parce que le complément indirect *de Soissons* ne peut ser-

vir à *attaqua*, qui veut un régime direct. Pour être correct il faut dire :

Clovis ATTAQUA SOISSONS *et s'*EN EMPARA, ou *et* S'EMPARA DE CETTE VILLE.

Il en serait de même si les verbes demandaient des compléments indirects dont le rapport fût établi par des prépositions différentes. Ainsi on ne dira pas :

Un grand nombre d'hommes ENTRENT ET SORTENT DE CETTE VILLE *tous les jours*, parce que *entrent* veut la préposition *dans* et *sortent* veut *de*, il faut donc dire :

Un grand nombre d'hommes ENTRENT DANS LA VILLE *et* EN SORTENT *tous les jours.*

457. Une même préposition ne peut faire rapporter plusieurs compléments à un même mot lorsque ces compléments demandent une préposition différente.

On ne dira donc pas :

Cet homme est UTILE *et* CHÉRI DE SA FAMILLE ;

Il a écrit CONTRE *et* EN FAVEUR DE VOUS ; attendu que l'adjectif *utile* demande *à* et *chéri de* ; que la préposition *contre* rejette *de* et que *en faveur* la demande.

Pour être correcte il faut dire :

Cet homme est UTILE A SA FAMILLE *et* EN *est* CHÉRI.

Il a écrit CONTRE vous *et* EN VOTRE FAVEUR.

458. Les mots placés en compléments et qui sont joints par l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, doivent être de même espèce :

Il aime L'ÉTUDE ET le TRAVAIL.

*Il ne demande qu'*A RIRE ET A BADINER.

Il serait incorrect de dire :

Il aime L'ÉTUDE ET *à* TRAVAILLER.

*Il ne demande qu'*A RIRE ET LE BADINAGE, attendu que *étude* est un substantif et *travailler* un infinitif, et dans le second cas *rire* est un infinitif et *badinage* un substantif.

PLACE DES COMPLÉMENTS DES VERBES.

459. Quand un verbe a un complément direct et un complément indirect, l'usage veut que le plus court soit placé le premier :

Nous devons SACRIFIER NOS PLAISIRS AUX DEVOIRS DE L'HUMANITÉ.

Ernest A DONNÉ A UN PAUVRE LE MEILLEUR DE SES HABITS.

460. Si les deux compléments sont d'égale longueur, on énonce le complément direct le premier :

Ernest A DONNÉ SON HABIT AU PAUVRE.

Nous SUIVRONS VOS CONSEILS AVEC DOCILITÉ.

DONNEZ-LE-*moi* ; PORTEZ-LE-*lui*.

Excepté 1°. le cas où il en résulterait une équivoque. Ainsi au lieu de dire :

Calmez vos esprits agités par le repos.

J'ai envoyé les lettres que vous avez écrites à la poste.

On dira :

Calmez par le repos vos esprits agités.

J'ai envoyé à la poste les lettres que vous avez écrites.

2e. Lorsque le régime indirect est exprimé par *y* et le régime direct par *le, la, moi, toi,* alors on place le régime indirect le premier.

Ainsi au lieu de dire :

*Placez m'*Y ; *présente-t-*Y ; *menez l'*Y

On dira : *Placez-*Y *moi* ; *présentes-*Y *toi* ; *menez-*Y *le.*

Cette manière de parler étant dure à l'oreille, on ferait mieux de dire :

Placez-moi là ; présente-toi dans ce lieu ; menez-le là.

461. On place ordinairement les pronoms personnels avant le verbe lorsqu'ils figurent comme régimes :

Je VOUS *aime*, pour *j'aime* VOUS ;

Il M'*aime*, pour il *aime* MOI ;

Les biens de la terre sont passagers, je LES *méprise.*

462. Cependant si le verbe est à l'impératif, le pronom régime doit le suivre, à moins que cet impératif ne soit accompagné d'une négation. Ainsi on dira :

*Ménagez-*VOUS, et non : VOUS *ménagez* ;

*Dites-*LUI, et non : LUI *dites.*

Mais on dira bien : *Ne* VOUS *mêlez pas de cela* ; *ne* LUI *dites pas vos secrets.*

463. Lorsqu'il y a deux impératifs de suite le pronom régime doit suivre le premier, mais on est libre de le mettre avant ou après le second. On dit également :

Prenez-LE *et* LE LUI *remettez*, ou *prenez*-LE et *remettez*-LE-LUI.

QUESTIONS
RELATIVES AU COMPLEMENT DES VERBES.

Un verbe peut-il avoir deux compléments directs ? 454.—Un verbe peut-il avoir plusieurs compléments indirects pour exprimer le même rapport ? 455.—Un même mot peut-il servir de complément à plusieurs verbes ? 456.—Dans quel cas les adjectifs et les prépositions peuvent-ils servir de compléments à plusieurs verbes ? 457.—Quel doit être le rapport des mots placés en compléments et joints par les conjonctions *et*, *ou*, *ni* ? 458.—Quand un verbe a un complément direct et un indirect, comment doit-on les placer ? 459.—Et si les compléments sont d'égale longueur ? 460.—Quelle est la place des pronoms personnels figurant comme compléments ? 461.—Dans quel cas le pronom régime doit-il suivre le verbe ? 462.—Quelle est la place du pronom régime lorsqu'il y a deux impératifs de suite ? 463.

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

464. Le verbe *être* combiné avec le participe d'un verbe attributif exprime l'état, et *avoir* exprime l'action. De là il résulte que le participe doit toujours être construit avec *être* toutes les fois qu'on a en vue d'exprimer l'état du sujet :

Je SUIS *parti ; ils sont descendus.*

Et avec le verbe *avoir* lorsqu'on a en vue d'exprimer l'action du sujet :

J'ai marché ; vous avez dormi.

D'après la règle ci-dessus on écrira :

Pierre EST *allé à Paris* (il n'est pas revenu).

Pierre A *été à Paris* (il n'y est plus).

Il en est de même des verbes *accourir*; *cesser*, *croître*, *descendre*, *monter*, *entrer*, *disparaître*, *sortir*, *prier*, etc.

Cependant les verbes *arriver*, *choir*, *décéder*, *mourir*, *naître*, *tomber*, *venir*, et leurs composés, prennent *être*, quoiqu'ils expriment le plus ordinairement une action.

465. Les verbes réfléchis se conjuguent aussi avec *être* mis pour *avoir* (1).

(1) Nos 205 et 220.

DE L'EMPLOI DES TEMPS DES VERBES.

466. On emploie le *présent* au lieu du *passé* pour donner au discours plus d'énergie et plus de grâce. Ainsi on dit :

Il BRAVE *la mort et* DEVIENT *le vainqueur de son ennemi*, au lieu de :

Il BRAVA *la mort et* DEVINT *le vainqueur...*

Mais il faut dans ce cas que tous les verbes qui se rapportent à la même idée soient au présent. Ainsi on ne peut pas dire :

Il BRAVE *la mort et* DEVINT...

467. L'*imparfait* s'emploie pour marquer une action habituelle ou souvent réitérée, en la considérant relativement à une autre action aussi passée :

J'ETUDIAIS *beaucoup autrefois.*

J'ETUDIAIS *quand vous* VÎNTES *me voir.*

On ne l'emploie cependant pas lorsqu'il s'agit d'une chose qui est toujours vraie ou qui a toujours lieu. Ainsi on ne dira pas :

Il disait avec raison que la vertu ETAIT *préférable à tous les biens*, mais *est* préférable.

Il nous assurait que Dieu VOULAIT *nous rendre heureux*, mais *veut.*

J'ai su que vous ETIEZ *dans la maison ;* si l'on veut exprimer que la personne y est encore, il faut : *Que vous* ETES *dans la maison.*

468. On ne doit pas se servir du *passé déterminé* que pour exprimer un temps déterminé et entièrement écoulé :

J'ETUDIAI *hier, la semaine dernière, l'an passé*, etc.

Ainsi on ne dira pas :

J'ETUDIAI *aujourd'hui, cette semaine, cette année*, parce que le jour, la semaine, l'année, ne sont pas encore passés.

On ne dira pas non plus :

J'ETUDIAI *ce matin.* Il faut pour l'emploi de ce temps qu'il y ait au moins l'intervalle d'un jour.

469. Le *passé indéterminé* s'emploie indifféremment pour un temps passé, soit qu'il en reste encore une partie à écouler, soit qu'il le soit entièrement. On peut donc dire :

J'AI ETUDIE' *ce matin.*

J'AI ETUDIE' *hier.*

J'AI ETUDIE' *cette semaine, la semaine passée.*

470. Le *plus-que-parfait* exprime un temps doublement passé, c'est-à-dire passé avant un autre également passé, comme dans : J'AVAIS TERMINE' *quand vous arrivâtes.*

On ne doit pas l'employer pour un simple passé. Il est donc incorrect de dire :

Nous avons appris que votre frère AVAIT VOYAGE' ; car on ne veut exprimer ici qu'un simple passé ; il faut :

Que votre frère A VOYAGE'.

471. Le *futur* s'emploie pour un temps à venir, sans aucune idée de condition :

Demain j'étudierai.

472. L'emploi du *conditionnel* demande toujours une condition ; il ne faut donc pas l'employer pour le *futur*. Ainsi on ne dira pas :

J'ai su que vous IRIEZ *à Rouen*, puisqu'il ne s'agit que d'un *jour*, sans aucune idée de condition ; il faut dire : *Que vous irez.*

On ne doit pas non plus employer le *conditionnel passé* pour le *conditionnel présent*. On ne dira donc pas :

J'étais persuadé que vous SERIEZ VENU ; mais *que vous viendriez.*

EMPLOI DU SUBJONCTIF.

473. Le *subjonctif* est toujours sous la dépendance d'un autre verbe, soit exprimé, soit sous-entendu : on l'emploie :

1o. Après un verbe suivi de la conjonction *que*, et exprimant une idée de désir, de doute, de crainte, de surprise : *Je* DÉSIRE QUE *vous* ÉTUDIEZ ; *je* VEUX QUE *vous* EXÉCUTIEZ *mes ordres* ; *qui m'*AIME *me suive*, sous entendu : *je désire que celui qui...*

Cependant si le verbe de la proposition principale affirme positivement et avec certitude, celui de la seconde se met à l'indicatif :

Je sais qu'il FUT *surpris.*

2o. Après les locutions conjonctives *afin que, bien que, encore que, loin que, pourvu que*, etc.

Bien que vous LE SOUHAITIEZ, *je ne le puis.*

3o. Après les pronoms *qui, que, dont, où*, quand ils sont précédés d'un substantif, ou de l'un des mots *le premier, le seul, l'unique, personne, rien, aucun :*

La plus belle VERTU QUE *l'homme* PUISSE *posséder.*

Les expressions *quelque, quel que, qui que, quoi que*, veulent également le subjonctif.

Dans quelque HAUT *rang que vous* SOYEZ *placé... Quelle que* SOIT *la beauté de cette maison.*

4o. Après les verbes unipersonnels :

IL FAUDRAIT *que vous* VINSSIEZ.

5o. Après une négation ou un verbe qui exprime une interrogation :

Cet homme N'A *fait aucune disposition qui* SOIT *valable.*

Voudriez-vous qu'ils VINSSENT ?

Tout que veut ordinairement l'indicatif.

TOUTE *belle* QU'*est cette maison.*

Cependant quelques auteurs emploient le subjonctif après ces mots.

TOUTE *dégradée que nous* PARAISSE *la nature de l'Esquimau, on reconnaît en lui quelque chose qui décèle encore la dignité de l'homme.*

(CHATEAUBRIAND).

DE L'EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

474. I. *Règle.* Quand le premier verbe est au présent ou au futur, on met celui qui en dépend au présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un avenir :

Il faut / *Il faudra* } QUE VOUS SOYEZ *plus attentifs.*

Et au passé du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé :

Je ne présume pas / *Il ne présumera pas* } QUE VOUS AYEZ TRAVAILLÉ.

475. Cependant au lieu du présent on emploie l'imparfait du substantif, et au lieu du passé, le plus-que-parfait quand le verbe au subjonctif est suivi d'une expression conditionnelle.

JE DOUTE *que vous vous* APPLIQUASSIEZ *à votre devoir,* SI L'ON NE VOUS Y CONTRAIGNAIT.

JE DOUTE *que vous* FUSSIEZ DEMEURÉ *fidèle à votre devoir* SI VOUS AVIEZ SUIVI CE JEUNE HOMME.

476. II. *Règle.* Quand le premier verbe est à l'imparfait, aux autres passés ou aux conditionnels, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur :

Il fallait / *Il fallut* / *Il a fallu* / *Il eût fallu* / *Il faudrait* / *Il aurait fallu* } QUE VOUS FUSSIEZ *plus attentifs.*

Et au plus-que-parfait si le second verbe doit exprimer un passé :

Nous CRAIGNIONS *qu'il n'*EUT ÉTÉ ENSEVELI *dans les ondes.*

477. Cependant le verbe au subjonctif se met au présent si l'action qu'il exprime a lieu à l'instant de la parole, ou dans tous les temps, c'est-à-dire, s'il y a permanence :

*Il ne m'*A *pas* AIME', *quoique je* SOIS *son meilleur ami*, et non *fusse.*

*Ptolémée n'*ADMETTAIT *pas que la terre* TOURNE *autour du soleil*, et non *tournât.*

DE L'EMPLOI DE L'INFINITIF.

478. Les *infinitifs* peuvent être employés comme sujets et comme compléments :

LIRE, ÉCRIRE, ÉTUDIER, C'EST *le plaisir de l'élève laborieux* (1), LIRE, ÉCRIRE, ÉTUDIER, SONT *des occupations utiles* (2); *les enfants qu'on a vu* PUNIR [3].

479. On peut employer deux infinitifs de suite, alors le second est complément du premier :

Vous pourrez ALLER VOIR *vos parents.*

Vous pourrez SORTIR *pour* ALLER *à la promenade.*

Un plus grand nombre rendent le style diffus. On ne dira donc pas :

Vous voyez POUVOIR ALLER VOIR VENDANGER?

Vous ne pourrez même pas ALLER VOIR ARRIVER *vos parents.*

480. Les infinitifs employés comme compléments doivent se rapporter, sans équivoque, au sujet de la proposition où ils se trouvent. On ne dira donc pas :

C'est pour BOIRE *que l'eau nous est donnée.*

Le jour est trop avancé pour COMMENCER *mon devoir.*

Car il semble que c'est l'eau qui doit boire et que c'est le jour qui ne commencera pas le devoir. Il faut dire :

L'eau est donnée pour qu'on la BOIVE.

Le jour est trop avancé pour que je COMMENCE *mon devoir.*

(1) N. 452.—(2) n. 453.—(3) Principe d'analyse, n. 674.

481. Mais si l'infinitif ne présente aucune équivoque, il le faut préférer à tout autre mode, parce qu'il rend la diction plus vive. Ainsi il est mieux de dire :

Je suis heureux de vous SAVOIR *bien placé*, que de dire :

Je suis heureux de ce que JE SAIS *que vous êtes bien placé*,

Et, *vous êtes sûr de l'*EMPORTER *sur votre compétiteur*, que :

*Vous êtes sûr que vous l'*EMPORTEREZ *sur votre compétiteur.*

QUESTIONS RELATIVES
A L'EMPLOI DES VERBES ET DES TEMPS.

Avec quel auxiliaire les verbes doivent-ils être construits ? 464.—N'y a-t-il pas des verbes qui quoique exprimant une action se conjuguent avec être ? 464.—Avec quel auxiliaire les verbes réfléchis se conjuguent-ils ? 465.—Dans quel cas peut-on employer le présent au lieu du *passé* ? 466.—Dans quel cas emploie-t-on l'*imparfait* ? 467. | Dans quel cas doit-on se servir du *passé déterminé* ? 468.—Dans quel cas s'emploie le passé déterminé ? 469.—Qu'exprime le plus-que-parfait ? 470.—Quel est l'emploi du futur ? 471.—Que demande l'emploi du conditionnel ? 472.—Que remarquez-vous par rappport au subjonctif ? 473 —Si le verbe de la proposition principale affirme, à quel temps doit être celui de la seconde ? 473.—Quand le premier verbe est à l'imparfait, à l'un des passés, au conditionnel, à quel temps se met le second? 475.—Comment les infinitifs peuvent-ils être employés ? 478.—Peut-on employer deux infinitifs de suite, et dans ce cas quelle est la fonction du second ? 479.—Comment les infinitifs employés comme compléments doivent-ils se rapporter au verbe ? 480.

DU PARTICIPE.

PARTICIPE PRESENT.

482. Le participe présent ne varie jamais :

Un homme LISANT : *une femme* LISANT.

Des hommes LISANT ; *des femmes* LISANT.

483. Il ne faut pas confondre le participe présent avec certains adjectifs terminés en *ant* et qui viennent également des verbes ; ceux-ci, comme tous les adjectifs, s'accordent en genre et en nombre avec le mot auquel ils se rapportent :

Des hommes OBLIGEANTS.

Des femmes OBLIGEANTES.

484. Le qualificatif en *ant* est participe présent quand il exprime une action faite par le mot auquel il se rapporte:

Bayard COMBATTANT *avec courage triomphe de ses ennemis.*

Des enfants ÉTUDIANT *leurs leçons.*

Nous les avons vus REVENANT *du combat.*

Des hommes TRAVAILLANT *pour l'honneur.*

Des ambitieux DÉSIRANT *les premières places.*

Des avares ACCUMULANT *des trésors.*

On le reconnaît en ce qu'on peut le faire précéder du mot *en* ou lui substituer un autre temps du même verbe avant lequel on met *qui* ou l'une des conjonctions *comme, lorsque, parce que, puisque, quand*, etc.

Bayard EN *combattant...*

Des enfants QUI *étudient leurs leçons...*

Nous les avons vus LORSQU'ILS *revenaient*, etc.

485. L'adjectif verbal exprime l'état, la manière d'être, la qualité du mot auquel il se rapporte sans aucune idee d'action de la part de ce mot :

Des enfants CHARMANTS.

Des peintures RAVISSANTES.

Voyez cette salle RESPLENDISSANTE *de clarté.*

On reconnaît que le qualificatif en *ant* est adjectif verbal quand on peut le faire précéder de l'un des temps du verbe *être* précédé de *qui*.

Des enfants QUI SONT CHARMANTS.

Des peintures QUI SONT RAVISSANTES.

Voyez cette salle QUI EST RESPLENDISSANTE *de clarté.*

REMARQUE SUR LE PARTICIPE PASSÉ.

Nous avons vu, no. 219, que le participe passé accompagné du verbe *avoir* s'accorde toujours avec son complément lorsqu'il en est précédé ; mais comme il est quelquefois difficile de le déterminer, nous allons donner le moyen de le reconnaître dans les remarques suivantes.

Ier. REMARQUE.

486. Les participes *supposé, passé, vu, ouï*,(1). etc.,

(1) L'Académie écrit : *vous trouverez* CI-INCLUS *copie du contrat*, ou CI-INCLUSE *la copie du contrat.*

employés sans auxiliaires, sont invariables quand ils précèdent le mot auquels ils se rapportent :

SUPPOSÉ *vos* RAISONS ;

PASSÉ *la* FIN *de cette semaine* ;

VU *les* CIRCONSTANCES ;

OUI *les* CONCLUSIONS *de l'avocat*, etc.

Mais quand ils suivent le mot auquel ils se rapportent ils en prennent le genre et le nombre :

Vos RAISONS SUPPOSÉES ;

La FIN *de la semaine une fois* PASSÉE, *vous ne pourrez plus réclamer* ;

Les CONCLUSIONS *de la cour* OUÏES, *chacun se retira*, etc.

IIe. REMARQUE.

PARTICIPE PASSÉ *suivi* D'UN INFINITIF.

487. Le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde avec le pronom qui le précède quand le nom dont ce pronom tient la place fait l'action exprimée par l'infinitif, car alors ce pronom est le complément direct du participe ; dans le cas contraire il est invariable, car il a l'infinitif pour complément direct :

Les musiciens que J'AI ENTENDUS CHANTER *s'accordent bien.*

*Les femmes que j'*AI VUES TRAVAILLER *sont très actives.*

Les élèves que vous AVEZ LAISSÉS SORTIR *ne sont pas encore rentrés.*

Dans ces trois exemples, les participes *entendus*, *vues* et *laissés*, sont variables, parce qu'ils ont pour compléments directs les substantifs *musiciens*, *femmes* et *élèves*, représentés par *que*. En effet, les *musiciens*, les *femmes* et les *élèves*, font l'action exprimée par les infinitifs *chanter*, *travailler* et *sortir*.

*Les hymnes que j'*AI ENTENDU CHANTER *sont très belles.*

*Les statues que j'*AI VU SCULPTER *sont parlantes.*

Les élèves qui se SONT LAISSÉ SURPASSER *par leurs condisciples ne seront pas récompensés.*

Dans ces trois exemples, au contraire, les participes

entendu, *vu* et *laissé* sont invariables, parce qu'ils ont pour compléments directs les infinitifs *chanter*, *travailler* et *surpasser*. En effet, l'action exprimée par ces infinitifs n'est pas faite par les *hymnes* ni par les *statues* ni par les *élèves*, mais au contraire ces substantifs sont l'objet de l'action exprimée par ces infinitifs, et en sont par conséquent les compléments.

488. Le participe *fait* suivi d'un infinitif est toujours invariable, parce que ce n'est pas seulement au participe *fait* que se rapporte le complément direct; mais l'idée exprimée par le participe et l'infinitif réunis. On écrira donc sans accord :

Les ouvriers que j'ai FAIT *travailler se sont* FAIT *payer chèrement.*

Les élèves que j'ai FAIT *lire.*

489. Après les participes des verbes *devoir*, *pouvoir* et *vouloir*, l'infinitif est quelquefois élidé; dans ce cas, le participe reste invariable parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu. On écrira donc sans accord :

*Je lui ai fait tous les reproches que j'*AI DU, sous-entendu *lui faire; que j'*AI PU, sous-entendu *lui faire*; *que j'ai* VOULU, sous-entendu *lui faire.*

Mais on écrira avec accord :

*Je vous remets la somme que vous m'*AVEZ DUE *jusqu'à présent ;*

Il lui faut les livres qu'il avait d'abord VOULUS; parce qu'après les participes *due* et *voulus* il n'y a point d'infinitifs sous-entendus; le conjonctif *que* est donc le complément direct de ces participes.

IIIe. REMARQUE.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES *coûter* ET *valoir*.

490. Lorsque les participes *coûté* et *valu* sont employés dans le sens transitif, c'est-à-dire quand ils ont un complément direct, ces participes adoptent le genre et le nombre de ce complément s'ils en sont précédés : or *coûter* est transitif quand il signifie *causer*, *occasionner*, *donner*, *exiger* ; et *valoir* est transitif quand il signifie *procurer*, *rapporter*. On écrira donc avec accord :

Les peines QUE *votre instruction m'a* COUTÉES, c'est-à-dire m'a *données*, m'a *causées*.

Les regrets que ce plaisir lui a COUTÉS, c'est-à-dire, *occasionnés*.

La première place. QUE *votre application vous* A VALUE, c'est-à-dire, *vous a procurée*.

Les honneurs du généralat que cette affaire lui a VALUS, c'est-à-dire *lui a procurés*.

Mais on dira sans accord :

La somme que cette maison m'a COUTÉ ;

Les dépenses que cette entreprise m'a VALU ;

parce que dans ces deux exemples le participe est employé dans le sens intransitif,

IVe. REMARQUE.

HARTICIPE PASSÉ DES VERBES RÉFLÉCHIS.

491. Les participes passés des verbes réfléchis formés des verbes intransitifs, comme *se nuire*, *se succéder*, etc., sont invariables parce qu'ils ne peuvent avoir de complément direct. Ainsi on écrira sans accord :

Henri IV, Louis XIII et Louis XIV se sont SUCCÉDÉ *sur le trône de France.*

Remarque. Quelques auteurs sont d'avis que le verbe *se plaire* peut avoir quelquefois un régime direct, et alors il s'accorde avec lui. Exemple : *La divine Providence s'est* PLUE *à nous favoriser.* Mais le plus grand nombre, avec l'Académie, sont d'un avis contraire.

Ve. REMARQUE.

PARTICIPE PASSE' DES VERBES *unipersonnels.*

492. Le participe d'un verbe unipersonnel ou employé unipersonnellement ne varie jamais.

Les chaleurs qu'il A FAIT.

Les grandes pluies qu'il y A EU.

Il s'est ÉLEVÉ *une difficulté entre eux.*

Parce que le conjonctif *que* qui précède ces participes n'est point un complément direct, puisqu'il n'est pas l'objet d'une action faite par quelqu'un. D'ailleurs les verbes *faire* et *avoir* n'expriment ici que l'existence sans idée d'action, et sont par conséquent intransitifs. Le mot *que* ne se rapportant à rien est désigné sous le nom de *gallicisme*.

Dans le troisième exemple, *se*, qui figure comme complément

direct, représentent *il*, qui est masculin singulier (1).

VIe. REMARQUE.

PARTICIPE PASSÉ AYANT POUR COMPLEMENT DIRECT L'EQUIVALENT A *de ceci, de cela.*

493. Tout participe qui a pour complément direct *l'* tenant la place d'un adjectif ou d'un membre de phrase est toujours invariable, parce que ces compléments n'ayant par eux-mêmes ni genre ni nombre, ne peuvent exercer aucune influence sur le pronom qui les représente, dans ce cas le pronom *l'* est mis pour *ceci, cela.* Ainsi on écrira :

Cette maison n'est pas aussi belle que je L'AVAIS CRU, c'est-à-dire, *que j'avais cru* CELA (qu'elle était belle).

Ces enfants ne sont pas aussi instruits que je L'AVAIS PENSÉ, c'est-à-dire, *que j'avais pensé* CELA (qu'ils étaient instruits).

Mais si le pronom tient la place d'un substantif on fera accorder le participe. Exemple :

Ma SŒUR *est toujours la même que je* L'AI CONNUE.

Cette MAISON *est telle que je* L'*ai* CONSTRUITE.

VII. REMARQUE.

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ D'UN *collectif.*

494. Lorsque le sujet est formé d'un nom collectif et d'un nom commun mis en rapport par une préposition, le participe s'accorde avec le collectif s'il est général, et avec le substantif qui suit si le collectif est partitif.

De ce qui précède il résulte qu'on écrira en faisant accorder le participe avec le collectif général :

LA TROUPE *de voleurs s'est* INTRODUITE *chez mon ami.*

Et avec le substantif suivant parce que le collectif est partitif :

Une troupe DE VOLEURS *se sont* INTRODUITS *chez mon ami.*

---

[1] Le sujet *il* qui précède le verbe unipersonnel n'est que son sujet apparent, son sujet réel est sous-entendu ou se trouve après le verbe, sous la forme de complément direct.

Il pleut ; *le* CIEL (sous-entendu), sujet réel.

Il est arrivé de GRANDS MALHEURS. De *grands malheurs* sujet réel.

La raison de cette différence, c'est que le collectif partitif et le substantif pluriel qui le suit n'expriment qu'une même idée, au lieu que le collectif général présente une idée indépendamment de ce qui peut suivre.

VIII REMARQUE.

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DE *le peu de*,

495. Le participe précédé de *le peu de* s'accorde avec le substantif qui suit ce partitif quand le sens de la phrase permet de supprimer *le peu* ; alors il signifie une petite quantité. Mais quand le sens ne permet pas de supprimer *le peu*, le participe demeure au masculin singulier s'accordant avec ce partitif; alors *le peu* signifie *le manque*, *le défaut*.

Ainsi on écrira avec accord :

*Le peu d'*APPLICATION *qu'il* A DONNÉE *à ses devoirs a cependant suffit pour accélérer ses progrès.*

On peut dire l'application *qu'il a donnée.*

Et sans accord :

LE PEU *d'application qu'il* A DONNÉ à *ses devoirs a nui beaucoup à ses progrès.*

Le sens ne permet pas de dire, en supprimant *le peu* :

L'application qu'il a donné à ses devoirs a nui.

Mais, *le défaut*, *le manque d'application.*

IX. REMACQUE.

PARTICIPE PRECEDE DE *un de, un des, une de, une des.*

496. Quand le participe a pour complément direct un substantif précédé de *un de*, *un des*, *une de*, *une des*, il demeure invariable quand l'expression exclut toute idée de pluralité, et dans le cas contraire il s'accorde avec le substantif. Ainsi on écrira, sans faire accorder le participe :

UN *de vos enfants que j'ai* VU *ce matin m'a donné de vos nouvelles.*

parce qu'il y a ici unité dans l'idée ; en effet il n'y a eu qu'un enfant de vu.

Au contraire on écrira avec accord :

UN DES ENFANTS *que j'ai* VUS *ce matin m'a donné de vos nouvelles,*

parce qu'il y a pluralité dans l'idée : on a rencontré plusieurs enfants, quoique l'un d'eux figure principalement.

Xe. REMARQUE.

PARTICIPE PASSÉ AYANT POUR COMPLEMENT LE PRONOM *en*.

497. Lorsque le pronom *en* tient la place du substantif auquel se rapporte le participe, celui-ci est invariable ; mais quand il ne se présente pas sous cette forme, le participe s'accorde avec un autre pronom qui précède.

Ainsi on dira sans accord en parlant de lettres :

*J'*EN *ai* REÇU ; *j'*EN *ai* ÉCRIT.

Dans ce cas, le pronom *en* se présente sous la forme d'un complément direct :

J'ai reçu des LETTRES ;

J'ai écrit des LETTRES.

quoiqu'il ne soit qu'un complément indirect et équivalent à *de celà :*

J'ai reçu DE CELA ; *j'ai écrit* DE CELA.

Et avec accord :

Les marchandises QUE *j'*EN *ai* REÇUES,

parceque le participe se rapporte au pronom conjonctif *que*, et non a *en*.

498. On reconnaît mécaniquement que le participe se rapporte au pronom *en* quand on ne peut le supprimer sans nuire au sens de la phrase. Par exemple :

*Louis le Grand a fait plus d'exploits que les autres n'*EN ONT LU.

On ne pourrait pas dire sans nuire au sens :

Louis le Grand a fait plus d'exploits que les autres N'ONT LU : donc le participe se rapporte à *en*, et est invariable pour cette raison.

499. On reconnaît que le participe se rapporte au pronom qui précède, quand la suppression du pronom *en* peut avoir lieu sans nuire au sens de la phrase. Exemple :

*J'ai un jardin, et j'ai vendu les fruits que j'*EN AI RECUEILLIS *cette année.*

On peut dire :

J'ai un jardin, j'ai vendu tous les fruits que j'ai RECUEILLIS *cette année.*

Donc le participe se rapporte au pronom qui précède *en*, et c'est avec le substantif dont ce pronom tient la place que le participe s'accorde.

QUESTIONS RELATIVES AU PARTICIPE.

Le participe présent est-il variable? 482.—Est-il indifférent de confondre le participe présent avec l'adjectif verbal? 482.—

Quand est-ce que le qualificatif en *ant* est participe présent ? 484.—Comment connaît-on le participe présent ? 484.—Qu'exprime l'adjectif verbal ? 485.—Comment reconnaît-on l'adjectif verbal ? 485.—Quelle est la règle d'accord des participes *supposé, excepté, vu, entendu*, etc. ? 486.—Quelle est la règle d'accord du participe suivi d'un infinitif ? 487.—Quelle est la règle d'accord du participe *fait* suivi d'un infinitif ? 488.—Quelle est l'orthographe des participes des verbes *devoir, pouvoir*, et *vouloir* ? 489.—Quelle est l'orthographe des participes *coûté* et *valu* ? 490.—Quelle est l'orthographe du participe des verbes réfléchis ? 491.—Quelle est l'orthographe du participe des verbes unipersonnels ? 492.—Quelle est la règle d'accord des participes ayant *l'* pour complément ? 493.—Quelle est la règle d'accord des participes précédés d'un collectif ? 494.—Quelle est la règle d'accord des participes précédés de *le peu de* ? 495.—Quelle est la règle d'accord des participes précédés de *un de, un des, une de, une des* ? 496.—Quelle est la règle d'accord des participes ayant le pronom *en* pour complément ? 497.

DE L'ADVERBE.

500. *Dessus, dessous, dédans, dehors*, étant adverbes, n'ont pas de complément et ne peuvent par conséquent être confondus avec les prépositions *sur, sous, dans, hors.* Ainsi au lieu de dire :

On le cherchait DESSUS *la table, et il était dessous;*
On le croyait DEHORS *la maison, et il était* DEDANS ;

On dira :

On le cherchait SUR *la table, et il était dessous ;*
On le croyait HORS *la maison, et il était dedans.*

Cependant quand ces mots sont précédés d'une préposition ils forment avec elle une locution prépositive, laquelle demande alors un complément :

Il passa PAR DESSUS *les difficultés.*
On le tira DE DESSOUS *les décombres.*

Quand ils sont employés par opposition, ils deviennent préposition et demandent également un complément :

Il y a des animaux DESSUS *et* DESSOUS *la terre.*
Vos effets ne sont ni DEDANS *ni* DESSOUS *la commode.*

501. *Beaucoup* ne doit pas être employé seul : dites : *Beaucoup de gens veulent*, et non *beaucoup veulent.*

502. *Plus* et *davantage* ne doivent pas s'employer indifféremment : *davantage* étant adverbe ne saurait avoir de complément.

La science est estimable, mais la vertu l'est bien davantage.

Mais on ne pourrait pas dire :

Il se fie DAVANTAGE *à* SES LUMIÈRES *qu'à celle des autres ; mais* PLUS *à ses lumières.*

On ne dira pas non plus ;

Les livres sont, parmi mes conseillers, ceux qui me plaisent DAVANTAGE, *mais qui me plaisent* LE PLUS.

503. *Auparavant* et *avant* ne doivent pas non plus être confondus, le premier étant adverbe n'admet pas de complément, le second est une préposition et en demande un. Ainsi au lieu de dire :

Il faut réfléchir AUPARAVANT *de parler.*

On dira :

Il faut réfléchir AVANT *de parler.*

504. Il ne faut pas confondre *si* adverbe avec *aussi*.

Aussi s'emploie quand il y a comparaison :

Il est AUSSI *savant que vous.*

Si s'emploie quand il marque une affirmation sans idée de comparaison :

Il est SI *faible qu'il ne peut marcher.*

505. *Si* ne peut modifier les adverbes que quand il les précède immédiatement, *si bien, si mal, si récemment ;* mais il ne peut modifier une locution adverbiale. Ainsi ne dites pas :

Nous étions SI EN PEINE.

Il est venu SI *à propos.*

Mais : *Nous étions* SI *fort en peine.*

Il est venu SI BIEN *à propos.*

506. *Si* ne peut modifier les adjectifs verbaux exprimant une action faite par quelqu'un ou quelque chose. On ne dira donc pas.

Un maître SI AIMÉ *de ses élèves.*

Dans ce cas, on place un autre adverbe entre *si* et l'*adjectif verbal* :

Un maître SI TENDREMENT *aimé.*

Mais si l'adjectif verbal n'exprimait qu'une simple qualité sans idée d'action, on pourrait le faire précéder de *si*.

Cet homme est si éclairé, si rangé.

Vos ouvrages ne sont pas si estimés que je le croyais.

507. *Aussi, autant,* s'emploient dans les phrases affirmatives, quand il y a idée de comparaison :

L'Afrique n'est pas AUSSI *peuplée que l'Europe.*

Il y a AUTANT *de différence entre un savant et un ignorant, qu'il y en a entre celui qui se porte bien et celui qui est malade.*

508. La négation la plus faible est *ne* ; *ne point* nie plus fortement que *ne pas.*

Je n'ose avancer, c'est-à-dire, *je crains d'avancer.*

Je n'ose pas avancer, c'est-à-dire, *je n'ose avancer d'un* PAS.

Je n'ose point avancer c'est-à-dire, *je n'ose avancer d'un* POINT.

On voit par ces exemples les différentes modifications qu'expriment les négations *ne, ne pas* et *ne point.*

509. La locution conjonctive *à moins que,* et le verbe *empêcher,* demandent toujours après eux la négation *ne* :

A moins que vous NE *veniez.*

Il empêcha qu'on NE *le prit.*

510. *Ne* s'emploie aussi après les comparatifs ou quelque autre mot équivalent, tels que *autre, autrement, plus, mieux, moins,* exprimant une comparaison :

Vous êtes tout AUTRE *que vous* NE *devriez être.*

Il parle AUTREMENT *qu'il* NE *pense.*

Il est MOINS *heureux qu'on* NE *le croit.*

511. Cependant l'emploi de *ne* n'a pas lieu après une proposition négative :

IL NE PARLE PAS AUTREMENT *qu'il pense.*

VOUS *n'écrivez* PAS MOINS *que vous parlez.*

512. Après *craindre, appréhender, avoir peur, trembler,* on met *ne* quand on ne désire pas l'accomplissement de l'action exprimée par le second verbe :

Je CRAINS *qu'il* NE *vienne* ;

Et *ne pas* quand on le souhaite :

Je crains qu'il ne vienne pas.

Il en est de même après les locutions conjonctives *de crainte que, de peur que.* Ainsi quand on dit :

De crainte qu'il ne perde son procès, on souhaite qu'il le gagne.

Et, *de crainte qu'il ne soit pas puni,* on souhaite qu'il le soit.

513. On n'emploie jamais *ne* après le verbe *défendre* et les locutions conjonctives *avant que, sans que :* J'AI DÉFENDU *que vous vous amusassiez avant que vous ayez fait votre devoir.*

Et non : J'AI DÉFENDU *que vous* NE *vous amusassiez* AVANT QUE *vous* N'*ayez fait votre devoir.*

514. *Là* et *ici* signifiant *dans cet endroit,* ne doivent pas être employés avec *où.* Ainsi au lieu de :

C'est LA OU *je vais.*

C'est LA OU *je l'ai connu.*

C'est ICI OU *je demeure.*

Dites : *C'est* LA QUE....*c'est ici* QUE...

QUESTIONS RELATIVES A L'ADVERBE.

Que remarquez-vous par rapport aux adverbes *dessus, dessous, dedans, dehors* ? 500.—Le mot *beaucoup* peut-il être employé seul ? 501.—Peut-on employer indifféremment les mots *plus* et *davantage* ? 502.—Peut-on employer indifféremment les mots *auparavant* et *avant?* 503.—Peut-on employer indifféremment les mots si et *aussi* ? 504.—Dans quel cas *si* peut-il modifier les adverbes ? 505.—Quels sont les adjectifs qui ne peuvent être modifiés par *si* ? 506.—Quel est l'usage des mots *aussi, autant* ? 507.—Que remarquez-vous par rapport aux négations *ne, ne pas* et *ne point* ? 508.—Que remarquez-vous par rapport à la locution conjonctive *à moins, que,* et le verbe *empêcher* ? 509.—Peut-on employer l'adverbe *ne* après les comparatifs ? 510.—Dans quels cas doit-on employer après les verbes *craindre, appréhender, avoir peur* et *trembler,* les mots *ne* ou *ne pas* ? 512.—Peut-on employer *ne* après le verbe *défendre* ? 513.—*Là* et *ici* peuvent-ils être joints à *où* ? 514.

DE LA PREPOSITION.

515. Les prépositions *en face, hors, près, proche, vis-à-vis,* doivent toujours être suivies de la préposition *de :*

Il est en face DE, *près* DE, *proche* DE, *vis-à-vis* DE, *hors* DE, *l'église* (1).

(1) *Hors* employé pour *excepté* rejette la préposition *de : Tout est perdu hors l'honneur.*

516. *Au travers* exige également la préposition *de*; *à travers* la rejette :

Au travers DES *ennemis.*

A travers les ennemis.

517. *Autour*, préposition, ne doit pas être confondu avec l'adverbe *alentour*. *Autour* a toujours un régime ;

Autour DE LA VILLE.

Alentour n'en a pas :

Le roi était sur son trône, et ses fils étaient ALENTOUR.

518. *Entre* et *parmi* ne s'emploient pas indifféremment. *Entre* se dit de deux objets ;

ENTRE *Rome et Milan.*

Parmi demande toujours un pluriel ou un nom collectif ;

PARMI *les hommes*, PARMI *le peuple.*

519. Les prépositions *à*, *de*, *en*, doivent toujours être répétées devant chaque complément.

Vos progrès dépendent DE VOTRE APPLICATION *et* DE VOTRE ASSIDUITÉ *à l'étude.*

Il a voyagé EN FRANCE, EN ESPAGNE *et* EN ITALIE.

520. Toutes les autres prépositions qui n'ont qu'une syllabe doivent aussi être répétées lorsque leurs compléments n'ont pas la même signification. On ne dira donc pas :

Je sais PAR L'HISTOIRE *et* LA GÉOGRAPHIE mais PAR *l'histoire et* PAR *la géographie.*

Mais on dira bien :

Il passa *ses jours* DANS LA PARESSE ET L'OISIVETÉ, parce que *paresse* et *oisiveté* ont à peu près la même signification.

521. *Voici* annonce ce qui doit suivre, et *voilà* rappelle ce qui précède :

VOILA *sa conduite passée et en* VOICI *le châtiment.*

Voici sert encore à désigner un objet plus proche et *voilà* un objet plus éloigné.

VOICI *mon livre, et* VOILA *le vôtre dans la bibliothèque.*

QUESTIONS RELATIVES A LA PREPOSITION.

Quel mot doit suivre les locutions prépositives *en face, hors, près, proche, vis-à-vis ?* 515.—Que remarquez-vous à l'égard de *au travers* et *à travers ?* 516.—Que remarquez-vous à l'égard de la préposition *autour* et de l'adverbe *alentour ?* 517.—Quel est l'usage des prépositions *entre* et *parmi ?* 518.—Que remarquez-vous par rapport aux prépositions *à, de, en ?* 519.—Que remarquez-vous à l'égard de l'emploi des prépositions d'une seule syllabe ? 520.—Quel est le sens des mots *voici* et *voilà ?* 521.

DE LA CONJONCTION.

522. La conjonction *et* sert à unir les parties semblables et les propositions incidentes qui sont sous la dépendance d'une proposition principale affirmative ;

Il aime le TRAVAIL ET L'ÉTUDE.

Notre sort éternel est entre nos mains ET *à la merci de notre volonté.*

L'homme QUI PENSE ET QUI RAISSONNE *doit s'appliquer à l'étude de la sagesse.*

On ne doit pas la remplacer par NI.

Ce serait donc une faute de dire :

La religion défend que nous insultions au malheur, NI *que nous lui refussions notre assistance.*

Ni ne pouvant lier deux affirmatives, il faut *et.*

523. La conjonction *et* peut précéder la préposition *sans*, mais jamais la remplacer. Ainsi on ne dira pas ;

Sans force et mouvement ; mais *sans force* ET SANS *mouvemnt.*

524. La conjonction *et* ne doit jamais unir deux membres de phrase qui commencent par les adverbes *autant, mieux, moins, plus :*

PLUS *je vous fréquente,* PLUS *je vous estime à cause de votre sagesse,* et non ET PLUS *je vous estime...*

525. La conjonction *ni* s'emploie pour unir deux propositions négatives et pour réunir des propositions incidentes dépendantes d'une principale négative :

Il n'a jamais connu l'amitié NI *ses douceurs,* et non ET *ses douceurs.*

526. La conjonction *ni* remplace la proposition *sans.* Ainsi on dira

Sans force NI *mouvement,* au lieu de :

Sans force NI SANS *mouvement.*

QUESTIONS RELATIVES A LA CONJONCTION.

Quel est l'usage de la conjonction *et* ? 522.—Quel est la place de la conjonction *et* employée conjointement avec la préposition *sans* ? 523.—La conjonction *et* peut-elle unir deux membres de phrase commençant par les adverbes *autant*, *mieux*, *moins*, *plus* ? 524.—Quel est l'usage de la conjonction *ni* ? 525.—La conjonction *ni* peut-elle remplacer la prépositions*ans* ? 526.

DE L'INTERJECTION.

527. *Ah !* marque la joie, le plaisir, la douleur ;

AH ! *que je suis heureux !*

AH ! *que je languis !*

AH ! *quelle souffrance !*

528. *Ha !* exprime l'étonnement, la surprise, l'exhortation, la crainte :

HA ! *je ne vous attendais pas !*

HA ! *je vous en prie, fuyez ce méchant homme.*

529. *Oh !* marque l'admiration, la surprise :

OH ! *que ce tableau est bien fait.*

OH ! *il n'est pas sans défauts.*

530. *Ho* ! sert à appeler :

HO ! ho ! *changez de direction !*

531. *O !* s'emploie en apostrophe :

O *mon enfant, qu'il est doux de remplir ses devoirs.*

532. *Eh !* exprime la douleur.

EH ! *il faut le dire : il périt...*

533. *Hé* ! sert à appeler.

HÉ ! *d'où venez-vous.*

QUESTIONS RELATIVES A L'INTERJECTION.

Que marque l'interjection *ah* ? 527.—Que marque *ha* ? 528 —Que marque *oh* ? 529.—Que marque *ho* ? 530 Quel est l'emploi de *ô* ? 531.—Que marque *eh* ? 532.—Que marque *hé*? 533.

DE LA CONSTRUCTION.

534. On entend par construction l'ordre et l'arrangement des mots pour l'expression des idées.

535. On distingue la construction directe, la construction renversée ou l'inversion, la construction sylleptique, la construction elliptique, et le pléonasme.

536. Dans la construction directe, le sujet se présente le premier avec ses qualificatifs et ses compléments (s'il est complexe) ; ensuite vient le verbe avec ses modificatifs, et enfin l'attribut avec ses compléments ; c'est ce que l'on voit dans la phrase suivante :

Le véritable bonheur de l'homme consiste essentiellement dans le bon témoignage de sa conscience.

Le sujet *bonheur* se présente d'abord accompagné de son qualificatif *véritable*, et de son complément déterminatif *de l'homme* ; ensuite vient le verbe attributif *consiste*, qui est modifié par l'adverbe *essentiellement*, et enfin les compléments de l'attribut *dans le bon témoignage de sa conscience.*

537. On appelle cette construction directe, parce qu'elle est plus en rapport avec la marche ordinaire des opérations de notre esprit.

538. La construction renversée ou l'inversion est celle où les parties de la proposition ne se présentent pas dans l'ordre direct. Exemple :

Dans le bon témoignage de sa conscience consiste essentiellement le véritable bonheur de l'homme.

Il y a inversion dans cette phrase parce que le sujet, *le véritable bonheur de l'homme*, est placé après le verbe *consiste.*

539. L'inversion est dans bien des cas une loi imposée par l'usage, comme nous l'avons vu en parlant de la place du sujet et du complément ; mais dans les cas même où cette figure de construction n'est pas une obligation, elle donne souvent plus d'élégance et d'énergie au style. Par exemple, il est plus gracieux de dire :

Nous écoutons avec docilité les conseils que nous donnent ceux qui savent flatter nos passions, que si l'on disait, en rendant la construction directe :

Nous écoutons avec docilité les conseils que ceux qui savent flatter nos passions nous donnent.

Il est aussi plus énergique de dire avec Fléchier, en parlant du cardinal de Richelieu :

Déjà, pour l'honneur de la France, était entré dans l'administration des affaires UN HOMME *plus grand par son esprit et par ses vertus que par ses dignités*, que si l'on disait, en plaçant le sujet avant le verbe :

Déjà, pour l'honneur de la France, UN HOMME *était entré dans l'administration des affaires....*

540. La construction sylleptique consiste à faire accorder un mot avec celui auquel on le fait rapporter par la pensée, sans avoir egard à celui auquel il se rapporte grammaticalement. C'est par syllepse qu'on fait accorder le verbe avec le substantif qui suit le collectif partitif.

La plupart des hommes RECHERCHENT *les biens du temps*, et NEGLIGENT *l'acquisition de ceux de l'éternité.*

La règle générale sur l'accord du verbe avec son sujet demanderait *recherche, néglige.*

Dans Athalie, le grand prêtre dit au jeune Joas :

Entre le peuple et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme EUX *vous fûtes pauvre, et comme* EUX *orphelin*

L'exactitude grammaticale demanderait *comme* LUI puisque le pronom rappelle l'idée d'un nom singulier (peuple); mais le peuple représentant ici les Israélites, c'est avec cette idée, comme frappant le plus son esprit, que le poète a fait accorder les pronoms.

541. La construction elliptique consiste dans la suppression de quelque partie de la phrase pour rendre le discours plus concis et plus vif, sans néanmoins rien ôter à sa précision et à sa clarté.

Les premiers respects sont dus à Dieu, les seconds aux parents, sous-entendus *sont dus.*

Le brave se connaît dans le combat, le sage dans la colère, et l'ami dans le besoin.

Sous-entendu *se connaît* après *le sage* et *l'ami.*

Ces livres sont pour moi.

Sous-entendu *destinés.*

Je vous aime comme mon père.

Sous-entendu, comme *j'aime mon père.*

J'ai dormi trois heures.

Sous-entendu *pendant* (*pendant trois heures.*)

A Paris, chez Saintin, c'est-à-dire, *ce livre se trouve à Paris, chez,* etc.

Pour que l'ellipse soit permise, il faut que les mots sous-entendus puissent être suppléés facilement et que l'analogie autorise à s'en servir.

Par exemple, l'ellipse est vicieuse quand le verbe sous-entendu n'est pas au même temps que celui du membre de phrase où il est exprimé. Ainsi on ne dira pas avec un poète :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.

Parce que le verbe sous-entendu devant *musulmane* est *je suis.*

542. Le pléonasme consiste dans une surabondance de mots qui, quoique signifiant la même chose, ajoutent cependant plus de clarté et donnent plus d'énergie au discours. Exemples

Je l'ai vu DE MES YEUX

Je l'ai entendu DE MES OREILLES.

Je lui ai dit A LUI-MEME.

Louis XII, LE BON LOUIS XII, *mérita le glorieux surnom de père du peuple.*

Dans ces exemples, les pléonasmes *de mes yeux, de mes oreilles, à lui-même, le bon Louis XII,* ajoutent au discours plus de force, plus de grâce.

Mais le pléonasme est vicieux quand il n'ajoutent ni plus de clarté, ni plus de force, ni plus d'énergie au discours. Tels sont les suivants :

Voyons VOIR *votre montre.*

On l'a forcé MALGRE' LUI *de renoncer à son entreprise.*

Nous essuyâmes une tempête ORAGEUSE.

Il m'est impossible de POUVOIR *vous satisfaire.*

Reculez EN ARRIERE.

QUESTIONS RELATIVES A LA CONSTRUCTION.

Qu'entend-on par construction ? 534.—Quelles sortes de constructions distingue-t-on ? 535.—Quelle est, dans la construction directe, la place de chacune des parties constitutives de la proposition ? 536.—Pourquoi appelle-t-on cette construction directe ? 537.—Qu'est-ce que la construction renversée et l'inversion ? 538.—L'inversion est-elle obligatoire dans certains cas ? 539.—En quoi consiste la construction syllepti-que ? 540.—En quoi consiste la construction elliptique ? 541. —En quoi consiste le pléonasme ? 542.—Quand le pléonasme est-il vicieux ? 542.

DE LA PONCTUATION.

543. La Ponctuation est l'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes de convention, la proportion des pauses que l'on doit faire en lisant ou en parlant; elle sert aussi à déterminer les différents sens d'un discours et à faire éviter des équivoques.

544. Les caractères usuels de la ponctuation sont :

1. La virgule (,), qui indique la plus petite pause.

2. Le point avec la virgule (;), qui indique une pause un peu plus longue.

3. Les deux points (:), qui indiquent une pause plus longue que le point avec la virgule.

4. Le point (.), qui indique la plus longue de toutes les pauses.

545. Il y a trois sortes de points :

1. Le point simple (.) ; 2. le point interrogatif [?] ; 3. le point admiratif ou exclamatif [!].

546. On compte encore parmi les signes de ponctuation :

1. Les points de suspension (....); 2. les guillemets ["]; 3. les parenthèses (); 4. le trait de séparation (—); 5. l'alinéa.

DE LA VIRGULE.

547. La virgule sert à séparer entre elles les parties semblables d'une même phrase, comme 1. les sujets :

LA SANTÉ, LES RICHESSES, LES PLAISIRS, *deviennent des maux pour qui ne sait pas en user.*

2. Les attributs :

Nous reconnûmes que les habitants de l'île étaient

DOUX, HONNETES, AFFABLES, PRÉVENANTS, HOSPITALIERS.

3. Les compléments de même nature :

L'homme raisonnable doit savoir régler SES GOUTS, SES TRAVAUX, SES PLAISIRS.

L'Amérique fut découverte PAR CHRISTOPHE COLOMB, EN 1492, SOUS LE RÈGNE D'ISABELLE.

Cependant on ne sépare pas par la virgule deux parties semblables d'une même phrase lorsqu'elles sont unies par l'une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, quand elles n'excèdent pas la portée de la respiration. Ainsi on écrira sans virgule :

L'imagination ET *le jugement ne sont pas toujours d'accord.*

NI *l'or* NI *les grandeurs ne nous rendent heureux.*

Vous lirez OU *vous écrirez.*

Mais on écrira avec la virgule :

Un rire doux et gracieux, ET *une joie modeste et réglée par la raison, font l'apanage de l'innocence et de la vertu ;*

Je ne veux plus vous voir dans l'état où vous êtes, NI *vous parler des risques que vous courez ;*

parce que la respiration exige le repos.

4. Les verbes qui se rapportent au même sujet :

César écrivait au sénat : JE SUIS VENU, J'AI VU, J'AI VAINCU.

5. Les propositions semblables qui, ayant peu d'étendue, ne sont pas déjà subdivisées par la virgule :

La raison supporte les disgrâces, le courage les combat, la patience les surmonte.

6. Pour remplacer un verbe qui, exprimé dans un premier membre de phrase, est sous-entendu dans le second:

L'amour de la gloire meut les grandes âmes, et l'amour de l'argent, les âmes vulgaires.

La virgule placée après *l'amour de l'argent* tient la place du verbe *meut* sous-entendu.

7. Les noms en apostrophe, les propositions incidentes explicatives, et toute réunion de mots qu'on peut retrancher sans nuire au sens de la phrase, sont suivis d'une virgule s'ils la commencent, on les place entre

deux virgules s'ils sont dans le corps de la phrase, et on les fait précéder d'une virgule s'ils sont à la fin :

CHERS ÉLÈVES, *je vous engage à remplir les devoirs que la religion vous impose.*

Le temps, QUI FUIT SUR NOS PLAISIRS, *semble s'arrêter sur nos peines.*

La vie, DISAIT SOCRATE, *ne doit être que la méditation de la mort.*

Les méchants ne sont pas heureux, QUOIQU'ILS PROSPÉRENT QUELQUEFOIS.

DU POINT ET VIRGULE.

548. On emploie le point et virgule :

1. Pour séparer les propositions principales qui ont une certaine étendue:

L'homme vertueux ne trompe jamais ; l'idée d'un mensonge l'épouvante.

Cependant on les sépare seulement par la virgule quand elles sont unies par l'une des conjonctions *et, ou, ni,* si elles ne sont pas déjà subdivisées par la virgule:

Le malheur allonge la vie, ET *le bonheur l'abrège.*

Mais on dira avec le point virgule :

Pour bien savoir les choses il faut en savoir le détail ; ET *comme il est presque infini, nos connaissances sont toujours superficielles et imparfaites.*

2. Pour séparer les propositions qui se rapportent au même antécédent et dont les parties subalternes sont séparées par la virgule :

Politesse noble, qui sait approuver sans fadeur, louer sans jalousie, railler sans aigreur ; qui saisit les ridicules avec plus de gaîté que de malice ; qui jette de l'agrément sur les choses les plus sérieuses, soit par le sel de l'ironie, soit par le sel de l'expression ; qui passe légèrement du grave à l'enjoué...

DES DEUX POINTS.

549. On emploie les deux points :

1. Après une proposition qui annonce une citation:

Les vrais amis de la vertu ont toujours cette noble maxime gravée dans le cœur : PLUTÔT MOURIR QUE TROMPER.

2. Après une phrase suivie d'une autre qui sert à l'expliquer ou à l'étendre :

Point d'excès : SAGE OUTRÉ N'EST PAS LOIN D'ÊTRE FOU.

On ne doit jamais se moquer des misérables : CAR QUI PEUT S'ASSURER D'ÊTRE TOUJOURS HEUREUX ?

3. Après une proposition qui annonce une énumération, et avant la proposition si l'énumération précède:

Tout plaît dans les synonymes de l'abbé Girard : LA FINESSE DES REMARQUES, LA JUSTESSE DES PENSÉES, LE CHOIX DES EXEMPLES.

GAÎTÉ, DOUX EXERCICE ET MODESTE REPAS : *voilà trois médecins qui ne se trompent pas.*

DU POINT.

550. Le point termine les phrases dont le sens est entièrement fini :

Le bonheur de la vie est dans le bon emploi du temps.

Une bonne éducation est le plus grand des bienfaits.

DU POINT INTERROGATIF.

551. On emploie le point interrogatif après les phrases où l'on interroge :

QU'Y A-T-IL DE PLUS BEAU ? *l'univers.*

DE PLUS FORT ? *la nécessité.*

DE PLUS DIFFICILE ? *de se connaître.*

DE PLUS FACILE ? *de donner des avis.*

DE PLUS RARE ? *un véritable ami.*

DU POINT EXCLAMATIF.

552. On emploie le point exclamatif après les phrases qui expriment la surprise, la terreur, la pitié, la tendresse, etc.:

Que les sages sont en petit nombre ! qu'il est rare d'en trouver !

Que je suis heureux de vous voir !

Que l'Eternel est bon ! que son joug est aimable ! heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur !

DES POINTS DE SUSPENSION.

553. On appelle points de suspension une série de points placés à la suite d'une phrase interrompue à dessein pour annoncer le trouble dans les idées de celui qui parle, ou pour laisser à deviner au lecteur ce qu'on ne veut pas lui dire :

Le malheureux Cain se maudissait lui-même, lorsqu'il vit Abel, pâle comme on l'est au bord du tombeau, s'avancer vers lui. Mon frère...lui dit-il d'une voix entrecoupée par l'effroi ; est-ce vous ?... mais non...Dieu! je frisonne...c'est bien lui ?...

DES GUILLEMETS.

554. On appelle guillemets de petits signes assez semblables à une double virgule entre lesquels on enferme des paroles que l'on cite textuellement.

Quelle magnificence, grand Dieu ! qui a dit au soleil : "Sortez du néant, et présidez au jour." Et à la lune : "Paraissez, et soyez le flambeau de la nuit."

DE LA PARENTHESE.

555. La parenthèse consiste en deux crochets qui servent à enfermer quelques mots, quelques parties d'un discours, pour le rendre plus intelligible :

Que peuvent contre lui [CONTRE DIEU] *tous les rois de la terres ?*

DU TRAIT DE SEPARATION.

556. Le trait de séparation annonce le changement d'interlocuteur dans un dialogue ; il épargne la répétition de *dit-il*, *répondit-il* :

Eléazar se lève, et plein d'un saint transport : Me voici, répond-il—Que choisis tu ? —La mort.—Tu mourras.—Frappe...hé quoi, tyran, ta main balance ?

DE L'ALINEA.

557. Écrire alinéa ou à la ligne, c'est abandonner la ligne qui termine un article, quoiqu'elle ne soit pas achevée, pour en commencer une autre.

QUESTIONS RELATIVES A LA PONCTUATION.

Quest-ce que la ponctuation ? 543.—Quels sont les caractères usuels de la ponctuation ? 544.—Combien y a-t-il de sortes de points ? 545.—N'y a-t-il pas d'autres signes de ponctuation ? 546.—A quoi sert la virgule ? 547 ?—Quand emploie-t-on le point et virgule ? 548 —Dans quel cas emploie-t-on les deux points ? 549.—Quel est l'usage du point ? 550.—Quel est l'usage du point interrogatif ? 551.—Quel est l'usage du point exclamatif ? 552.—Qu'appelle-t-on points de *suspension* ? 553. Qu'appelle-t-on *guillemets* ? 554.—En quoi consiste la *parenthèse* ? 555.—Qu'annonce le trait de *séparation* ? 556.—Qu'est-ce que faire un alinéa ? 557.

REMARQUES.—SUR L'EMPLOI DE CERTAINS MOTS ET SUR QUELQUES LOCUTIONS VICIEUSES.

SUBSTANTIF.

558. AIR. Cette personne a l'air *bon* ; l'air *bonne*.

Quand *avoir l'air* est employé pour avoir l'extérieur, l'apparence seulement, l'adjectif ne s'accorde pas. Mais si *avoir l'air* comprend la réalité, l'adjectif s'accorde. D'après cela, entendant une femme battre ses enfants, je dirai : Elle a *l'air méchante, dure,* quoique ceux qui la connaissent m'assurent qu'elle a *l'air bon, doux, excellent.* Si *avoir l'air* se rapporte à une chose, il convient de prendre un autre tour, et ainsi au lieu de dire : *Ces habits ont l'air bien faits* : *cette pomme a l'air cuite,* on dira : *Ces habits ont l'air d'être bien faits* ; *cette pomme a l'air d'être cuite.*

559. ATTENTION. On doit dire : *C'est faute d'attention,* et non *d'inattention.*

560. BUT. On atteint un but, on ne le remplit pas ; mais on *remplit la fin.*

561. CAMPAGNE (*en* ou *à la*). On dit *en campagne,* quand on entend le mouvement ; *l'armée est en campagne* ; et *à la campagne,* quand on entend le séjour : *j'ai passé l'été à la campagne.*

562. COLLEGUE ET CONFRERE. Le premier ne se dit que des personnes qui agissent ensemble et de concert ; *confrère* s'étend à tous les individus d'un corps, d'une société.

563. ERUPTION, IRRUPTION. Le premier se dit de l'évacuation subite : *l'éruption du Vésuve, l'éruption de la petite vérole,* etc. Le second, de l'entrée soudaine, et imprévue de l'ennemi dans un pays.

564. FOND, FONDS. Le premier signifie l'endroit le plus bas ou le plus éloigné de l'abord : *Le fond d'un puits, d'un bois.*

Le second signifie le sol d'une terre ; une somme, un héritage : *Faire valoir ses fonds.* On dit aussi *un fonds d'esprit, un fonds de boutique.*

565. METAL, METAIL. Le premier se dit d'un corps minéral fusible et malléable ; le second d'une composition de métaux.

566. MIDI, MINUIT. Ces deux noms ne prennent pas la marque du pluriel.

567 PLAISIR DE ou A (il y a). On dit, *il y a plaisir de,* devant une voyelle, et *il y a plaisir à* devant une consonne : *Il y a plaisir à vous entendre, il y a plaisir d'être avec vous.*

568 SANG-FROID, SENS-FROID. *De sang-froid,* exprime l'état de l'âme qui n'est agitée d'aucune passion violente; *de sens-froid,* se dit de l'état de l'âme après une altération de sens, mais il vaut mieux dire de *sens rassis.*

569. SOIR, MATIN. On ne doit pas dire : *un jour au soir* ; mais *un soir.* On dit plus ordinairement *demain soir, demain matin,* que *demain au soir demain au matin.*

ADJECTIF.

570. BON. On doit dire: *J'ai acheté cela à bon marché,* et non *bon marché.*

571. Casuel se dit de ce qui est éventuel.

572. Conséquent ne se dit que des personnes et ne peut être pris pour *considérable*, etc. Un homme est *conséquent* quand ses actions et ses paroles sont constamment en rapport. Un *emploi* est *important*, une ville est *considérable*, une *maladie* est *grave*.

573. Deplorable se dit des choses : *évènement déplorable*, et quelquefois des personnes : *famille déplorable*, *déplorable victime*.

574. Droit, droite. Si l'adjectif modifie un substantif il en reçoit le genre :

Madame marche *droite*, c'est-à-dire non courbée. Mais s'il porte sur le verbe il est adverbe et par conséquent invariable : Madame *marche droit* (devant vous).

575. Eminent, imminent. Un danger, un péril *éminent* n'est pas sans ressource ; un danger, un péril *imminent* est inévitable.

576. *Eminent* se dit aussi d'une grande élévation.

577. Fragile. De ce qui est cassant. Un *événement* peut être *casuel*, un *traitement* est *fixe* ou *casuel* ; une *bouteille* est *fragile*, une promesse n'est ni *fragile*, ni *casuelle*, elle peut être *vraie* ou *fausse*.

578. Matinal, matineux. *Matinal* se dit de celui qui s'est levé matin par extraordinaire, et *matineux* de celui qui est dans l'habitude de se lever matin.

579. meilleur. Au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas : *La vertu est meilleure que la science*.

580; moindre. S'emploie souvent au lieux de *plus petit*.

581. Pire, pis. Il ne faut pas confondre *pire avec pis*, le premier signifie plus mauvais : *Les hommes seraient pires s'ils n'avaient des censeurs*. *Pis* est l'opposé de *mieux*: *C'est son pis aller*; *il va de mal en pis; tant pis*.

582. Pret, Près. Ne confondez pas *prêt à* et *près de* ; le premier est adjectif et s'accorde avec le substantif qu'il qualifie: *L'armée est prête à partir*, c'est-à-dire disposée. Le second est une préposition et signifie *sur le point de*, *proche*. Les armées sont en présence et *près* de combattre ; l'ennemi est *près* de nous.

583. Tous deux, tous les deux. *Tous deux* signifie ensemble. *Tous les deux* signifie l'un et l'autre, sans être ensemble.

VERBE.

584. Abîmer ne s'emploie pas dans le sens de *salir*, de *froisser*, ainsi ne dites pas : *J'abîme mon habit ;* mais *je salis*, *je froisse*.

585. Acculer, c'est pousser ou se reculer ; *éculer* se dit des souliers : *J'ai éculé mes souliers*.

586. Affiler, effiler. *Affiler* signifie aiguiser, *effiler* signifie défaire un tissu.

587. Aider *à quelqu'un*, c'est partager ses efforts, sa fatigue, son embarras.

Aider *quelqu'un*, c'est l'assister : *Aider quelqu'un de sa bourse, de ses conseils*.

588. AGI On ne doit pas dire : *vous en avez mal agi*, mais *vous avez r agi.*

589. ALLER. On ne dit pas *allez coucher, allez baigner*, mais *allez vous coucher*, etc.

590. ANOBLIR signifie *rendre noble par des lettres spéciales.*

591. APPLAUDIR. On ne dit pas *applaudir les efforts*, mais *aux efforts.*

592. BISQUER est populaire ; dites : *je l'ai fait pester; mettre de mauvaise humeur; endèver.*

593. BOSSELER se dit du travail en bosse sur l'argenterie.

594. BOSSUER se dit en parlant des bosses que l'on fait en laissant tomber quelque chose.

Mon gobelet était BOSSELE', *je l'ai* BOSSUE' *en le laissant tomber.*

595. COLORER signifie *donner de la couleur* ; le safran colore l'eau.

596. COLORIER signifie *employer des couleurs*; un enluminneur colorie les estampes.

597. CONSOMMER, CONSUMER ; *consommer* signifie *achever*, *mettre* dans sa perfection, ou employer une chose dans son entier.

598. CONSUMER, signifie *achever de détruire* : *Le feu consume tout.*

599. COUPER. On doit dire : le vent *cingle* la figure, et non *coupe*.

600. DEMANDER EXCUSE. On ne demande pas excuse, on prie de *recevoir ses excuses* : *Je vous prie de m'excuser.*

601. DONNER. On se donne de la *peine*, mais non *des soins*. *Votre mère s'est* DONNE' *bien des* PEINES *pour vous élever*, et non *des soins.*

602. DÎNER, DEJEUNER. Ces mots veulent *avec* devant un nom de personne : *j'ai dîné avec un ami* ; et *de* devant les choses : *j'ai déjeûné de café.*

603. DORMIR. On dit *faire un bon somme*, et non *dormir un bon somme*, le verbe étant intransitif.

604. EGALISER, EGALER. *Egaliser* ne se dit que des choses : *égaliser les partages* ; *égaler* se dit des personnes et des choses.

605. ECLAIRER, ECLAIRERA. *Eclairer* quelqu'un, c'est l'instruire : *Les hommes instruits éclairent les ignorants. Eclairer à quelqu'un*, c'est lui faire voir clair à l'aide d'une lumière : *Eclairez à ces personnes, parce que le passage est obscur.*

606. EN IMPOSER, IMPOSER. *En imposer* signifie tromper ; *imposer* signifie inspirer du respect.

607. ENNOBLIR, signifie rendre plus excellent, plus élevé, plus méritoire.

608. EVITER, EPARGNER. On évite les mauvaises compagnies, les périls ; mais on n'évite pas la peine à quelqu'un. Ne dites pas : *Je vous éviterai cette peine, ce désagrément*, mais *je vous épargnerai.*

609. FAIRE. On doit dire : *dix et dix font vingt*, et non *sont.*

610. FIXER. Fixer signifie rendre stable. On ne doit donc pas dire : *J'ai fixé cette personne* ; mais *j'ai regardé cette personne*, ou *j'ai fixé les yeux sur cette personne.*

611. **Flairer, fleurer.** Flairer c'est sentir par l'odorat, *je flaire cette fleur*; *fleurer* c'est répandre de l'odeur, *cette fleur fleure bon.*

612. **Infecter, infester.** Le premier signifie *gâter, corrompre*, et se dit au figuré des choses qui corrompent l'esprit, les mœurs, etc. Le second signifie *piller, ravager*; et au figuré *incommoder, tourmenter.*

613. **Instruire, enseigner, montrer.** On instruit les personnes, on enseigne les choses; *montrer* ne se dit que de ce qui regarde la pratique des arts.

On a montré l'écriture à cet enfant, mais on ne dira pas : *On a bien montré cet enfant.*

614. **Insulter, insulter a.** Insulter quelqu'un, c'est lui faire insulte de parole ou d'action; insulter à quelqu'un, c'est manquer aux égards qui lui sont dus.

615. **Mefier, defier (se).** Se *méfier*, procède d'une crainte habituelle d'être trompé; se *défier*, procède d'un doute fondé sur l'idée peu avantageuse qu'on se forme de la volonté d'une personne.

616. **Observer.** On ne doit pas dire *je vous observe*, mais *je vous fais observer*, ou *je vous prie d'observer.*

617. **Pardonner, excuser.** Pardonner ne se dit des personnes qu'avec la préposition *à* : *Je pardonne à mes ennemis.*

618. **Plier, ployer.** *Plier* se dit plus ordinairement des choses qu'on peut mettre en un ou en plusieurs plis : *plier une serviette. Ployer* se dit plus ordinairement des corps raides et élastiques: *Ces branches d'arbres sont ployées*; *il a ployé son épée.*

619. **Prier a dîner prier de dîner.** *Prier à dîner*, c'est inviter à dessein prémédité : *prier de dîner*, annonce une invitation de circonstance imprévue.

620. **Rappeler (se)**, formé du verbe actif *rappeler*, veut un complément direct; on ne doit donc pas dire : *Je me rappelle de cette personne, de cette histoire*; mais *je me rappelle cette personne, cette histoire.*

Il n'est permis de mettre *de* qu'avant un infinitif : *Je me rappelle de l'avoir entendu, je me rappelle de l'avoir lu.*

621. **Saigner.** *Saigner du nez* se dit au propre comme au figuré, la construction du discours suffit pour lever l'équivoque.

Saigner au nez, saigner par le nez, ne sont pas usités.

622. **Servir de rien, servir a rien.** *Servir de rien* exprime une nullité absolue et non interrompue: *Il ne sert de rien de murmurer contre la Providence. Servir à rien*, se dit d'une chose momentanée : *Cet homme a des talents, mais ils ne lui servent à rien.*

623. **Suppleer, suppler a.** *Suppléer*, c'est ajouter ce qui manque à une chose pour être complète : *Ce sac doit contenir cinq cents francs, s'il y a moins je le suppléerai.*

Suppléer à une chose, c'est la remplacer par une autre : *Le courage supplée au nombre.* Cependant on ne dit jamais *suppléer à quelqu'un*, mais suppléer quelqu'un.

624. **Tomber a terre, tomber par terre.** *Tomber à terre* se dit de ce qui n'y touchait pas : *Les fruits trop mûrs tombent à terre.*

Tomber par terre se dit d'une chose qui touchant à la terre vient à tomber : *Cet enfant est tombé par terre ; cet arbre est tombé par terre.*

ADVERBE.

625. A L'ENVI, ENVIE. On *envie* les choses, on porte *envie* aux personnes ; on agit à l'*envi* les uns des autres.

626. AU RESTE, DU RESTE. *Au reste* ajoute à ce qu'on a dit : *du reste* restreint la pensée, en diminue quelque chose : *Je t'engage à remplir tes devoirs ; au reste c'est ton avantage. Il est vif et un peu bourru, du reste il est honnête homme.*

627. DE SUITE, TOUT DE SUITE. *De suite* signifie successivement et sans interruption: *Il ne saurait dire deux mots de suite.*

Tout de suite signifie *sur l'heure, incontinent : Il faut que le médecin vienne tout de suite ; il faut que les enfants obéissent tout de suite.*

628. PLUS TÔT, PLUTÔT. *Plus tôt* marque priorité de temps. *Il aurait dû venir plus tôt.*

Plutôt marque le choix : *Plutôt mourir que d'être infidèle.*

629. TOUT-A-COUP, TOUT D'UN COUP. *Tout-à-coup* signifie à l'improviste, soudainement : *La rivière a débordé tout-à-coup.*

Le second signifie tout en une fois : *Il a perdu sa fortune tout d'un coup.*

PRÉPOSITION.

630. A CE QUE ne doit pas être employé. Ne dites pas : de manière *à ce que*, mais de *manière que.*

631. A FUR ET A MESURE *Au fur et à mesure* ne sont pas usités; dites : *à mesure.*

632. AVANT, DEVANT, *Avant* marque un rapport de priorité : *Il est arrivé* AVANT *moi. Devant* signifie en présence, vis-à-vis : *Il parut* DEVANT *les juges ; il demeure* DEVANT *l'église.* Cependant en terme de grammaire on emploie l'un et l'autre.

COMPARER A, COMPARER AVEC. On emploie *comparer à* quand il y a un rapport de ressemblance entre les objets comparés ; et *comparer avec*, quand il n'y en a aucune. Ainsi on dira : *Comparer les nouvelles mesures* AUX *anciennes* ; et au contraire, *comparer le vice* AVEC *la vertu.*

633. DEUX A TROIS. On peut dire *deux à trois* pour les choses qui peuvent être fractionnées : *deux à trois francs, vingt à trente sous* ; mais on doit dire : *deux ou trois hommes*, et non *deux à trois hommes.*

634. DURANT, PENDANT. *Durant* exprime une époque continue ; *pendant*, un temps déterminé : *Nous restâmes à Paris durant l'hiver* (tout l'hiver); *le feu prit à la ville pendant l'hiver.*

CONJONCTION.

635. PARCE QUE, PAR CE QUE. *Parce que* conjonction, s'écrit en deux mots et signifie *à cause de, attendu que* : *Je vous estime parce que vous dites la vérité. Par ce que*, préposition, pronom et conjonction ; s'écrit en trois mots, et signifie *par la chose que* : *Par ce que vous avez dit tout le monde a été convaincu.*

636. **Quand, quant.** *Quand*, conjonction, annonce une idée de temps, et signifie *lorsque*; *quant à*, locution prépositive, annonce une idée de comparaison, et signifie *à l'égard de* : *Partez quand vous voudrez, quant à moi je reste.*

637. **Quoique, quoi que.** *Quoique*, conjonction, s'écrit en un seul mot, et signifie *que, bien que* : *Vous ne serez pas cru, quoique vous disiez la vérité.*

Quoi que, pronom et conjonction, signifie *quelque chose que* : *Quoi que vous fassiez, vous ne réussirez pas.*

PRINCIPES D'ANALYSE GRAMMATICALE.

638. Analyser grammaticalement, c'est décomposer une phrase pour désigner la *nature* et l'*espèce* des mots qui la constituent, et la *fonction* qu'ils y exercent.

639. L'analyse grammaticale comprend donc deux parties, la *classification* et la *fonction* des mots.

DE LA CLASSIFICATION.

640. La classification considère la *nature* d'un mot son *espèce*, ses *modifications*, et les *accidents* que lui fait éprouver le sens la phrase où il se trouve.

641. Faire connaître la *nature* d'un mot, c'est dire s'il est *substantif*, ou *article*, ou *adjectif*, etc., etc.

642. Faire connaître l'*espece* d'un mot, c'est dire, pour le *substantif*, s'il est *propre*, *commun* ou *collectif* et désigner son genre ; pour l'article, s'il est *simple*, *contracté* ou *partitif* ; pour l'adjectif, s'il est *qualificatif* ou *déterminatif* ; pour le pronom, s'il est *personnel* ou *démonstratif*, etc.; pour le verbe, s'il est *transitif* ou *intransitif*, etc.; pour le participe, s'il est *présent* ou *passé*.

643. Faire connaître les *modifications* que le sens d'une phrase peut faire subir aux mots, c'est désigner pour le substantif, le *nombre* ; pour l'article et pour l'adjectif, le *genre* et le *nombre* ; pour le pronom la *personne*, le *genre* et le *nombre* ; pour le verbe, la *conjugaison*, le *mode*, le *temps*, la *personne*, et le *nombre* ; pour le participe présent, la *conjugaison*, et pour le participe passé, le *genre* et le *nombre*.

644. Les autres parties du discours étant invariables, ne sont susceptibles d'aucune modification.

645. Faire connaître les *accidents* d'un mot, c'est dire si le sens de la phrase où il est change sa nature ou s'il la lui conserve. Nos 89 et 90. Nos 194, 195 et 196.

APPLICATION DES PRINCIPES PRÉ-

	NATURE DES MOTS.	ACCIDENTS.
La.....	article.	. . . .
prière.....	substantif.	. . . .
publique.....	adjectif.	. . . .
Le.....	article.	. . . .
précepteur.....	substantif.	. . . .
de.....	préposition.	. . . .
son *pour* sa....	pron. adj.	. . . .
enfance.....	substantif.	. . . .
Le.....	article.	. . . .
parler.....	substantif.	. . . .
de.....	préposition.	. . . .
Paul.....	nom.	. . . .
est.....	verbe.	. . . .
lent.....	adjectif.	. . . .
Ce-.....	adjectif.	. . . .
roi.....	substantif.	. . . .
est.....	verbe.	. . .
véritablement	adverbe.	. . . .
roi.....	substantif.	pris adjectivement.
Préférez.....	verbe.	. . . .
l' *pour* le.....	article.	. . . .
utile.....	adjectif.	pris substantivement.
à.....	préposition.	. . . .
l' *pour* le.....	article.	. . . .
agréable.....	adjectif.	pris substantivement.

CÉDENTS A QUELQUES EXEMPLES.

ESPECE.	MODIFICATIONS.
simple.	du féminin singulier.
commun féminin.	singulier.
qualificatif.	au féminin singulier.
simple.	du masculin singulier.
commun masculin.	singulier.
. . . . .	
possessif.	au féminin singulier.
commun f[illegible]nin.	singulier.
simple.	du masculin singulier.
commun masculin.	singulier.
. . . . .	
propre masculin.	singulier.
substantif.	de la 4e conj., à l'ind. 1er mode, prés. et à la 3e pers. du sing.
qualificatif.	au masculin singulier.
démonstratif.	au masculin singulier.
commun masculin.	singulier.
substantif.	de la 4e conj., à l'ind. 1er mode, au prés. et à la 3e pers. du sing.
. . . . .	
masculin.	singulier.
transitif.	de la 1re conj., à l'imp. 3e mode et à la 2e personne du pluriel.
simple.	du masculin singulier.
masculin.	singulier,
. . . . .	
simple.	du masculin singulier.
masculin.	singulier.

DE LA FONCTION DES MOTS.

646. Par fonction grammaticale des mots on entend l'office qu'ils remplissent dans une phrase, ou le rôle qu'ils y jouent.

FONCTION DU SUBSTANTIF.

647. Le substantif peut figurer dans le discours comme *sujet*, comme *complément*, comme *attribut*, ou être en *apostrophe*.

648. Le substantif figure comme *sujet*, quand il est l'objet de l'existence exprimée par le verbe substantif, ou qu'il fait l'action exprimée par un verbe attributif.

La VERTU *est aimable.*

PIERRE *joue.*

On analysera donc :

Vertu..Subs. com. m. s. sujet de *est.*

Pierre..Subs. propre, f. s. sujet de *joue.*

649. Le substantif figure comme *complément* quand il complète l'idée commencée par un autre mot.

*Pierre donne l'*AUMÔNE.

Le mot *aumône* complète l'idée commencée par *donne*; il en est donc le complément. (Grammaire, n. 183).

650. Le complément est direct ou indirect n. 184.

651. Le complément est direct quand il complète directement l'idée commencée par un autre mot, et il est indirect quand il ne la complète qu'au moyen d'une préposition (n. 185.)

*Pierre donne l'*AUMÔNE AUX PAUVRES.

Aumône est ici le complément direct de *donne*, et AUX PAUVRES en est le complément indirect.

652. Le substantif peut donc figurer comme complément direct et comme complément indirect.

653. Le substantif peut lui-même avoir un complément, mais il est toujours indirect :

Le livre de PIERRE *; la maison de mon* PÈRE.

On analysera : de *Pierre*, complément indirect de *livre*.

Et *de mon père*, complément indirect de *maison*.

654. Le substantif figure comme *attribut* quand il exprime la manière d'être du sujet ; dans ce cas, il se place généralement après le verbe *être*.

Le mensonge est un VICE.

On analysera : *vice*, subs. commun m. s. attribut de *mensonge*.

655. Le substantif est en apostrophe quand on s'adresse à la personne ou à la chose qu'il représente.

ENFANTS, *que faites-vous ?*

Parlez, CIEL, et VOUS, TERRE, *rendez hommage à la vérité.*

On analysera :

Enfants...Subs. com. m. pl. placé en apostrophe, ciel ...Subs. prop. m. s. placé en apostrophe; terre...Subs. prop. f. s. placé en apostrophe.

FONCTION DE L'ARTICLE.

656. La fonction de l'article est d'annoncer un substantif dont l'étendue de signification est déterminée.

LA *foi est* LE *principe de toutes* LES *vertus.*

On analysera :

La.. Art. simple au f. s. annonce que *foi* est employé dans un sens déterminé, etc.

ANALYSE ET FONCTION DE L'ADJECTIF.

657. Pour analyser l'adjectif, il faut, après en avoir désigné la nature, le genre et le nombre, dire les raisons de ses différentes modifications.

EXEMPLE.

Les élèves STUDIEUX.

Studieux...Adj. au m. pl., à cause de *élèves* qu'il qualifie.

658. L'adjectif qualificatif modifie le substantif auquel il se rapporte en le qualifiant, et l'adjectif déterminatif fixe l'étendue de signification du substantif auquel il est joint.

Dieu est BON.

CETTE *science.*

On analysera :

Bon...Adj. au m. s., à cause de *Dieu* qu'il qualifie.

cette...Adj. démonst. au f. s., à cause de *science* qu'il détermine.

659. L'adjectif peut aussi être employé comme *sujet* et comme *complément.*

660. L'adjectif figure comme *sujet* lorsque étant

pris substantivement il est l'objet de l'existence exprimée par le verbe substantif ou qu'il fait l'action exprimée par le verbe attributif.

L'UTILE *est préférable à l'agréable.*

LE NÉCESSAIRE *devient indispensable.*

On analysera :

Utile....Adj. m. s. pris substantivement, sujet de *est.*
nécessaire...Adj. pris substantivement, sujet de *devient.*

661. L'adjectif figure comme *complément* lorsqu'il complète l'idée commencée par un autre mot.

Ces élèves demandent le NÉCESSAIRE.

On analysera :

Nécessaire...Adj. m. s. pris substantivement, complément direct de *demandent.*

662. L'adjectif peut lui-même avoir un *complément,* mais il est toujours indirect.

Propre AU SERVICE, *utile à* SES PARENTS.

On analysera :

Service...Subs. m. s. complément de la préposition *à* renfermée dans l'article contracté *au*, et *au service*, complément indirect de *propre.*

663. L'adjectif peut aussi être employé comme adverbe, et alors il modifie le verbe ou l'adjectif, etc., etc.

EXEMPLE :

Ces fleurs sentent BON.

On analysera :

Bon...Adj. employé comme adv. à cause de *sentent,* qu'il modifie.

ANALYSE ET FONCTION DU PRONOM.

664. Pour analyser le pronom il faut, après en avoir indiqué la nature, l'espèce, la personne, le genre et le nombre, dire la raison de ses différentes modifications.

EXEMPLE :

*Pierre et Paul seront récompensés parce qu'*ILS *ont bien travaillé.*

Ils...Pronom de la troisième personne m. pl., à cause de *Pierre* et *Paul* dont il rappelle l'idée.

665. Le pronom tenant la place du nom peut remplir les mêmes fonctions, c'est-à-dire être en *sujet,* en

complément, en *attribut* et en *apostrophe*, et comme lui avoir un complément indirect.

666. Le pronom figure comme *sujet*, lorsque le substantif qu'il remplace est l'objet de l'existence exprimée par le verbe substantif, ou qu'il fait l'action exprimée par un verbe attributif.

IL *est savant.*

NOUS *étudions.*

Dans le premier exemple, IL, est sujet, parce qu'il tient la place d'un nom qui est l'objet de l'existence exprimée par *est* ; et dans le second, NOUS, est le sujet du verbe *étudions*, parce qu'il tient la place des substantifs qui font l'action exprimée par le verbe.

On analysera donc :

Il...Pronom de la troisième personne du m. s., sujet de *est.*

nous...Pronom de la première personne du pl., sujet de *étudions.*

667. Le pronom figure comme *complément* quand il complète l'idée commencée par un autre mot.

Dieu NOUS *aime*; *il* NOUS *conserve.*

Dans ces deux exemples, *nous* est complément des verbes *aime* et *conserve.*

On analysera :

Nous...Pronom de la première personne du pl., complément direct de *aime.*

668. Le pronom a lui-même un complément, mais il est toujours indirect.

Le livre de Paul, CELUI *de Louis.*

On analysera :

Louis...Nom propre m. s., complément de la préposition *de*, et *de Louis*, complément indirect de *celui.*

669. Le pronom est en *attribut* quand il exprime la manière d'être du sujet ; dans ce cas, il se place généralement après le verbe *être.*

Ce chapeau est le MIEN.

On analysera :

Le mien...Pronom possessif m. s., attribut de *chapeau.*

670. Le pronom est en *apostrophe* quand il tient la place du substantif auquel on adresse la parole :

O VOUS *dont j'implore la clémence.*

On analysera :

Vous..Pronom de la deuxième personne du pl., mis en apostrophe,

ANALYSE ET FONCTION DU VERBE.

671. Pour analyser le verbe il faut, après avoir indiqué la *nature*, la *conjugaison*, le *mode*, le *temps*, la *personne* et le *nombre*, dire la raison de sa nature et de ses différentes modifications.

Exemple :

Nous *aimons l'étude*,

Aimons...Verbe transitif, parce qu'il exprime une action transmise à un complément direct (l'*étude*); de la première conjugaison, ayant le présent de l'infinitif terminé en *er* ; à l'indicatif, premier mode, parce qu'il exprime l'action d'une manière positive et absolue ; au présent, l'exprimant comme ayant lieu à l'instant de la parole ; à la première personne du pluriel, à cause de son sujet *nous*.

672. Le verbe à l'infinitif peut figurer comme *sujet*, comme *complément* et comme *attribut*.

673. Le verbe figure comme *sujet* quand il est l'objet de l'existence exprimée par le verbe substantif, ou qu'il fait l'action exprimée par le verbe attributif :

IGNORER *est de l'homme.*

ETUDIER *lui a toujours plu.*

On analysera :

Ignorer... Verbe transitif, pris intransitivement parce qu'il n'a pas de complément direct ; de la première conjugaison, ayant le présent de l'infinitif terminé en *er*; à l'infinitif, cinquième mode,parce qu'il exprime l'action d'une manière générale sans indication de nombre ni de personne,sujet de *est*, etc.

674. Le verbe figure comme complément lorsqu'il achève de compléter l'idée commencée par un autre mot :

Les élèves que j'ai entendu GRONDER.

On analysera :

Gronder...Verbe transitif, parce qu'il exprime une action transmise à un complément direct ; de la première conjugaison, ayant le présent de l'infinitif terminé en *er* ; à l'infinitif,cinquième mode, parce

qu'il exprime l'action d'une manière générale sans indication de nombre ni de personne complément direct de *j'ai entendu*, parce qu'il complète l'idée commencée par ce verbe.

675. *Remarque*. 1. Quelquefois la préposition qui précède un infinitif n'est qu'euphonique, alors l'infinitif est employé comme complément direct; on le reconnaît en ce qu'il vient en réponse à la question *quoi* sans préposition :

Le méchant cherche A *nuire.*

Il craint DE *venir.*

Dans ces deux exemples on peut dire : *il cherche quoi ? il craint quoi ?* Mais dans les deux exemples suivants :

Il vient d'arriver ;

Il vient d'étudier ;

le sens ne permet pas de faire la question *quoi* sans la préposition *de*, et de dire : *il vient quoi*, mais *il vient de quoi ?* Rép. d'arriver.

Donc *à nuire* et de *venir* sont les compléments directs de *cherche* et de *craint*, et d'*arriver* et d'*étudier* sont les compléments indirects de *il vient*.

2e. Il ne faut pas confondre l'article partitif *de, du, des*, que l'on sait être l'équivalent de *quelque, quelques*, avec l'article *du, des*, mis pour *de, le de, les*, ni avec la préposition *de*.

676. L'article partitif annonce toujours un complement direct :

Vous avez DU *savoir*, DE *l'esprit*, DES *talents.* C'est-à-dire *quelque savoir*, etc., etc.

Savoir, esprit, talents, compléments directs de VOUS AVEZ.

677. La préposition annonce un complément indirect :

La vérité vient DE *Dieu, et l'erreur vient* DES *hommes.*

Les grandes pensées viennent DU *cœur.*

678. Le verbe figure comme *attribut* quand il exprime la manière d'être du sujet :

Aimer est JOUIR.

Les élèves que j'ai entendus CHANTER.

Jouir...Verbe etc., etc., attribut de l'infinitif *aimer*.

Chanter...Verbe etc., etc., attribut de *élèves* représen-

tés par le pronom conjonctif *que*.

679. Par ce qui vient d'être dit on voit que le verbe est susceptible de complément direct et de complément indirect.

ANALYSE ET FONCTION DU PARTICIPE.

680. Pour analyser le participe présent on désigne la *conjugaison à* laquelle il appartient, et le *mode*, qui est toujours le cinquième. On ajoute qu'il est participe présent parce qu'à l'idée de qualification il joint celle de l'action exprimée par le verbe comme présente, relativement à l'époque désignée par le premier verbe.

Exemple :

J'ai vu des hommes TRAVAILLANT *à...*

Travaillant...Verbe intransitif, etc., etc., au participe présent parce qu'il ajoute à l'idée de qualification celle de travailler, exprimée par le verbe comme présente dans le temps indiqué par *j'ai vu*.

681. Le participe présent peut être employé comme complément indirect, ce qui a lieu lorsqu'il est précédé de la proposition *en* exprimée ou sous-entendue.

Exemples:

Il passe sa vie en JOUANT.

Ils s'en vont tambour BATTANT.

(Sous-entendu *en battant*.)

Jouant...Participe présent, première conjugaison, etc., etc., complément indirect de *il passe*.

682. Pour le participe passé il faut d'abord l'analyser comme verbe, conjointement avec l'auxiliaire, c'est-à-dire en désigner la nature, la conjugaison, le mode, le temps, la personne et le nombre, ensuite faire connaître en vertu de quelle règle le participe est variable ou invariable.

Exemple :

Ces grâces que j'ai OBTENUES.

Ai obtenues...Verbe transitif, parce qu'il exprime une action transmise à un complément direct (*que* pour *grâces*); de la deuxième conjugaison, ayant le présent de l'indicatif terminé en *er* ; à l'indicatif, premier mode, parce qu'il exprime l'action d'une manière positive et absolue ; au passé indéterminé, parce qu'il l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps passé indéterminé ; à la

première personne singulière à cause de son sujet *je* ; le participe *obtenu* étant conjugué avec *avoir*, s'accorde en vertu de la troisième règle avec son régime direct *que* [pour *grâces*] qui le précède.

ANALYSE ET FONCTIONS DE L'ADVERBE.

683. L'analyse de l'adverbe consiste à faire connaître sa nature et le mot qu'il modifie.

Exemples :

Il parle ÉLOQUEMMENT.
Il est BIEN *aimable.*
Il écoute TRÈS-*attentivement.*

Eloquemment, adverbe, modifie *parle ; bien*, adverbe, modifie *aimable ; très*, adverbe, modifie *attentivement.*

684. Les adverbes *beaucoup, infiniment, peu, trop moins, guère, plus, autant, assez*, peuvent figurer comme *sujets*, comme *compléments* et comme *attributs.* C'est lorsque, étant pris substantivement, ils en font les fonctions.

PEU *de monde* PARLE *correctement.*
Un repentir sincère efface BIEN *des fautes.*
J'ai parlé de vous à BEAUCOUP *de personnes* ; *ils étaient* BEAUCOUP.

Peu est sujet de *parle ; bien* est complément direct de *efface* ; *à beaucoup*, complément indirect de *j'ai parlé* ; *beaucoup*, attribut de *ils étaient.*

ANALYSE ET FONCTIONS DE LA PREPOSITION.

685. La fonction de la préposition étant d'indiquer le second terme d'un rapport, on l'analyse d'une manière analogue à l'exemple suivant :

Le bonheur DE *l'homme.*

De...Préposition qui fait rapporter le mot *homme* à *bonheur*, pour compléter l'idée commencée par ce mot.

686. La préposition et le mot qui la suit forment le complément indirect de l'autre partie du rapport.

Dans l'exemple précédent on pourrait dire : *de l'homme*, complément indirect de *bonheur.*

687. Le second terme du rapport peut être aussi analysé comme complément de la préposition.

Dans l'exemple précédent on pourrait dire : *l'homme*, complément de la préposition *de* [Grammaire, n. 227].

ANALYSE ET FONCTIONS DE LA CONJONCTION.

688. Après avoir dit la nature de la conjonction, on désignera les propositions ou les parties de proposition entre lesquelles elle établit un rapport de liaison.

Exemple :

Travaillons SI *nous voulons acquérir des talents.*

Si...conjonction qui exprime le rapport de liaison entre la proposition elliptique *travaillons* et la proposition *nous voulons acquérir des talents.*

ANALYSE ET FONCTIONS DE L'INTERJECTION.

689. Pour analyser l'interjection on la nommera d'abord, puis on désignera si elle exprime un sentiment *de joie, de douleur.*

Exemple :

AH ! *que je suis heureux de vous voir.*

Ah...Interjection exprimant un sentiment de joie.

REMARQUES.

690. D'après ce que nous venons de dire, on voit que:

1o. Cinq mots peuvent figurer comme sujets : le *nom, l'adjectif,* le *pronom,* le *verbe à l'infinitif,* et *l'adverbe ;* il en est de même de tous les mots qui peuvent être pris substantivement.

2o. Cinq mots peuvent figurer comme compléments :

Le *substantif* ; *l'adjectif,* le *pronom,* le *verbe à l'infinitif,* ainsi que *tous les mots qu'on peut employer substantivenent.* Une proposition entière peut également figurer comme complément ; ainsi dans la phrase suivante :

Je dis que la vertu est préférable à tous les biens. Que la vertu est préférable à tous les bien est complément direct de JE DIS.

3. Quatre mots peuvent figurer comme attributs : le *substantif,* l'*adjectif,* le *pronom,* le *verbe à l'infinitif,* et quelquefois une proposition entière, comme dans la phrase suivante :

La mort est CE QUE L'HOMME CRAINT LE PLUS.

Ce que l'homme craint le plus, attribut de MORT.

Dans ce cas et dans le précédent on fait mention du complément ou de l'attribut, en faisant l'analyse du verbe.

4. Le verbe seul peut avoir un sujet.

5. Sept mots sont susceptibles de compléments : le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe attributif*, le *participe*, l'*adverbe*, et la *préposition*.

Le nom, l'adjectif, le pronom, ainsi que l'adverbe pris substantivement, peuvent avoir un complément indirect.

Le verbe substantif n'a pas de complément.

Le verbe passif et le verbe intransitif pris dans son acception propre ne peuvent avoir qu'un complément indirect ; les autres verbes attributifs sont susceptibles des deux compléments.

La préposition a un complément direct, et annonce un complément indirect.

Le participe suit les lois du verbe auquel il appartient.

Tous les mots qui peuvent figurer comme sujets sont susceptibles d'attributs.

691. Les différentes espèces de constructions [Grammaire, n. 535] pouvant présenter quelques difficultés dans l'analyse grammaticale, nous allons donner quelques exemples sur la manière de procéder dans ces cas.

ANALYSE DE L'INVERSION.

INVERSION DU SUJET.

692. *Dans le bon témoignage de la conscience consiste le* BONHEUR *de l'homme.*

Bonheur...Subst. commun m. s., sujet de *consiste* ; il est placé par inversion après le verbe.

INVERSION DU RÉGIME DIRECT.

693. *Quels* AVIS *lui donnez-vous* ?

Avis...Subst. commun m. pl., complément direct de *donnez* ; placé par inversion avant ce verbe.

INVERSION DU COMPLEMENT INDIRECT D'UN VERBE, D'UN SUBSTANTIF ET D'UN QUALIFICATIF

694. *A Dieu seul appartient la gloire.*

De la mort les suites sont à craindre.

A la religion soyez toujours fidèle.

A Dieu, Dieu complément indirect de *appartient*, placé avant ce verbe par inversion. *De la mort, mort* complément indirect de *les suites*, placé par inversion avant ce substantif. *A la religion, religion* complément indirect de *fidèle*, mis par inversion avant le premier terme du rapport.

INVERSION DE L'ATTRIBUT.

695. *La plus excellente vertu est la charité.*

Excellente vertu attribut de *charité*, placé par inversion avant le verbe.

FIDELE *à ses devoirs, l'homme de bien trouve son bonheur à les remplir ;* SAISISSANT *toutes les occasions d'être utile,* IL *se fait aimer de tous ;* DÉLIVRÉ *de l'empire de ses passions,* IL *marche constamment dans les sentiers de la vertu.*

Fidèle, adjectif mis par inversion avant *homme*, qu'il qualifie.

Saisissant, participe présent, etc., etc., mis par inversion avant *il* pour *homme*, etc.

INVERSION DE L'ADVERBE.

696. TOUJOURS *de la vertu remplissez les devoirs.*

Toujours, adverbe mis par inversion avant *remplissez*, qu'il modifie.

ANALYSE DE LA SYLLEPSE.

697. *La plupart des hommes* RECHERCHENT *les biens du temps.*

La plupart, sujet grammatical de *cherchent ;* des *hommes*, complément indirect de *la plupart* est sujet sylleptique de *recherchent ;* c'est avec ce sujet que l'accord a lieu.

ANALYSE DE L'ELLIPSE.

698. Dans l'analyse des phrases elleptiques on se contentera de faire mention du mot ou des mots sous-entendus, en analysant celui qui s'y rapporte [1].

699. Il peut y avoir ellipse

1e. D'un substantif avant un adjectif employé substantivement :

Le juste est préférable à l'honnête.

Juste, adj. m. s. à cause de *chose* sous-entendu qu'il qualifie ; il est employé substantivement :

2e. D'un substantif avant un autre substantif.

Irez-vous le voir ? C'est d'obligation.

On analysera : *ce*, sujet de *est*, son attribut est *chose* sous-entendu : c'est *une chose* d'obligation.

---

[1] Cependant pour exercer les élèves on pourrait rétablir les mots sous-entendus et les analyser, c'est ce que nous avons observé dans un grand nombre de nos exercices.

3e. D'un qualificatif :

La résignation est le remède à tous les maux.

On analysera : *maux*, complément indirect de *propre* sous-entendu.

4e. Du sujet :

Soyons modestes.

On analysera :

Soyons, verbe, etc., etc., son sujet est nous sous-entendu.

5e. Du verbe :

Les jeunes gens vivent d'espérance et les vieillards de crainte.

On analysera :

Vieillard, sujet de *vivent* sous-entendu.

6e. Du pronom :

Qui aime l'étude deviendra savant.

On analysera :

Deviendra, verbe, etc., etc., son sujet est *celui* sous-entendu.

7e. Du complément :

J'obtiens ce que je veux.

On analysera :

Obtiens, verbe, etc., etc., son complément est *ce* pour *la chose* sous-entendu ; *veux*, verbe, etc., etc., son complément est *obtenir* sous-entendu.

8e. De la préposition :

Je vais jouer.

On analysera :

Jouer, complément indirect de *vais*, à cause de la préposition *pour* sous-entendue.

Les deux heures que j'ai dormi.

On analysera :

Que, pronom conjonctif, complément indirect de *j'ai dormi*, à cause de la préposition *durant* sous-entendue.

9. D'une proposition entière :

Où allez-vous ? à Paris.

On analysera :

A Paris, complément indirect de *je vais* sous-entendu.

ANALYSE DU PLÉONASME.

700. Le pléonasme peut figurer :

1. Comme sujet :

JE *vous en assure*, MOI.

TOI TU *te flattes*.

IL *vous plaît*, LUI.

On analysera :

Je, pronom, etc., etc., sujet de *assure*; *moi*, autre sujet répété par pléonasme.

Toi, pronom, etc., etc., sujet de *flattes ; tu*, autre sujet répété par pléonasme.

Il, pronom, etc., etc., sujet de *plaît* ; *lui*, autre sujet répété par pléonasme.

2. Comme complément direct :

Pourriez-vous M'*abandonner*, MOI, *votre ami* ?

On analysera :

m'...pour *me*, pronom, etc., etc., complément de *oublier*.

Moi...pronom, etc.,etc.,autre complément de *oublier*, répété par pléonasme.

3. Comme complément indirect :

Que NOUS *importe, à* NOUS, *l'opinion des autres* ?

Nous...Pronom, etc., etc., complément indirect de *importe*.

à nous...Pronom, etc., etc., autre complément indirect de *importe*, répété par pléonasme.

4. Comme attribut :

CE *qui m'attache à Dieu, c'est sa* BONTÉ.

CE *que j'aime le plus, c'est la vertu*.

On analysera :

Bonté...Subst., etc., etc., sujet de *est*.

c'...pour *ce*, pronom, etc., etc., attribut de *bonté*.

ce...Pronom, etc., etc., autre attribut répété par pléonasme.

vertu...Subst., etc., etc., sujet de *est*.

c'...pour *ce*, pronom, etc., etc., attribut de *vertu*.

ce ..Pronom, etc., etc., autre attribut répété par pléonasme.

701. Outre les figures de syntaxe dont nous venons de parler, c'est-à-dire l'inversion, la syllepse, l'ellipse

et le pléonasme, la construction comprend encore le *gallicisme.*

702. On appelle gallicisme une construction propre et particulière à la langue française, contraire aux règles ordinaires, mais autorisée par l'usage.

703. Il y a deux sortes de gallicismes : le gallicisme mots et le gallicisme de construction.

Le gallicisme des mots consiste à donner à certains mots d'une phrase un sens qu'ils ne pourraient avoir naturellement, comme :

Il va partir.
Il vient de mourir.
Il se met en quatre.
Un prix raisonnable.

Il....Pronom, etc., etc.
va.....Verbe, etc., etc.
partir...Verbe, etc., etc. complément indirect de *va*, à cause de la préposition *pour* sous-entendue.

704. Le gallicisme de construction consiste dans la constructiou irrégulière des phrases, comme sont les suivantes :

Il faut une grande patience pour vivre en paix avec tout le monde.
C'est là que je demeure.
Il y a.
Il y avait.
Il a beau se débattre.
Contre la mort il n'y a pas de résistance.
Il en impose.
Il faut étudier.
Il ne fait que de partir.
Où veut-il en venir ?
On m'en veut.

On analysera :

Il....Pronom, etc., etc., sujet apparent de *faut.*
faut....Verbe, etc., etc.,
une...Adj. etc., etc., à cause de *patience*, qu'il détermine.
grande...Adj., etc., etc.
patience...Subst. f. s., sujet réel de *faut.*

TABLEAU SYNOPTIQUE

OU

RECAPITULATION DES REGLES RELATIVES A L'ANALYSE GRAMMATICALE.

Sur LE SUBSTANTIF, il faut dire, 1. l'espèce, 2. le genre, 3. le nombre, et 4. la fonction (1).
— L'ARTICLE, — — — — — — 1. l'espèce, 2. de quel genre, 3. a quel nombre, et 4. la fonction [2].
— L'ADJECTIF, — — — — — — 1. l'espèce, 2. à quel genre, 3. à quel nombre, et 4. la fonction [3].
— LE PRONOM, — — — — — — 1. l'espèce, 2. la personne, 3. le genre, 4. le nombre, 5. la fonction 6l le nombre (4).
— LE VERBE, — — — — — — 1. l'espèce, 2. la conjugaison, 3. le mode, 4. le temps, et 5. la personne [5].
— LE PARTICIPE, — — — — — — l'espèce; ensuite pour le participe présent la fonction. Le participe passé employé seul s'analyse comme l'adjectif, mais quand le mot est joint à un auxiliaire, il ne doit pas en être séparé (6).
— L'ADVERBE, — — — — — — la fonction [7].
— LA PREPOSITION, — — — — la fonction [8].
— LA CONJONCTION, — — — la fonction [9].
— L'INTERJECTION, — — — — le sentiment qu'elle exprime [10].

[1] Voir Grammaire. n. 647. [2] Gramm. n. 656. [3] Gramm. n. 658. [4] Gramm. n. 665. (5) Cramm. n. 672. [6] Gramm. n. 681. (7) Gramm. n. 683 et 684. [8] Gramm. n. 685. [9] Gramm. n. 688. [10] Gramm. n. 689.

— LA PRÉPOSITION, — — — —la fonction [8].
— LA CONJONCTION, — — —la fonction [9].
— L'INTERJECTION, — — — —le sentiment qu'elle exprime [10].

[1] Voir Grammaire, n. 647. [2] Gramm. n. 656. [3] Gramm. n. 658. [4] Gramm. n. 665. (5) Gramm. n. 672. [6] Gramm. n. 681. (7) Gramm. n. 683 et 684. [8] Gramm. n. 685. [9] Gramm. n. 688. [10] Gramm. n. 689.

TABLE DES MATIÈRES.

A ce que, 630.
A fur et à mesure, 632.
Abîmer, salir, 584.
Accents 9 *et* 283.
Au, asse (mots en), 274.
Acculer, 285.
Adjectif, 63.—Différentes *sortes d'adjectifs*, 65.—Formation du féminin dans les adjectifs, 69,815.— Formation du pluriel dans les adjectifs, 82,85,373 et 374.— Accord des adjectifs, 86, 370—Place des adjectifs, 382.—Diverses acceptions des adjectifs, 283. —adjectifs déterminatifs, 92 et 385.
Adverbe, 221,500.—Locutions adverbiales, 224.
Affiler, éffiler, 586.
Aider, 587.
Agir, 588.
Aigle, 327.
Air (avoir l'air), 558.
An, en (mots en), 271.
Amour, 336.
Analyser. (Principes).
Anoblir, ennoblir, 590.
Aller (coucher, promener),589.
Applaudir, 592.
Apostrophe, 53.
Article, 57 *et* 361.—Répétition de l'article, 362.—Emploi de l'article, 367.
Attention, 559.
Aucun, 127.
Aussi, autant, 503.
Autour, alentour, 517.
Au travers, à travers,516.
Auxiliaire (emploi de l'), 464.
Avant, auparavant, 503.
Avant, devant, 633.
Beaucoup, 501.
Bénir, 163.
Bestiaux, bétail, 351.
Bisquer, 593.
Bon marché, 572.
Bosseler, Bossuer, 594.
But, 560.
Casuel, fragile, 571.
Campagne, (en ou à la), 561.
Ce, adjectif et pronom, 122.—Répétition de *ce*, 423, 424 et 425.—*Ce* joint au verbe, 426.—Joint à l'adjectif, 427. —Joint au verbe être, 451. *Ce* précédant un verbe, 452.
Cédille, 291.
Ciel, 460.
Celui-ci, ceci, 428.
Cent, 104.
Certain, pronom et adjectif, 127.
Chacun, veut *son, sa, ses*, etc. 433 —Veut *leur*, 434.
Cion (mots en), *xion, ssion, sion*, 278.
Collectif, figurant comme sujet, 449.
Collègue, confrère, 562.
Colorer, colorier, 596.
Complément, 183 et 454.—Dans quel cas un complément peut être complément de deux verbes.—Place des compléments, 459.
Conjonctions, 230, 522.
Conjuguer, 154.
Conséquent, 571.
Consonnes, 12.
Consommer, consumer, 598.
Couper, 600.
Couple, 338.
Coûte, 490.
Davantage, 502.
Défier, méfier, 616.
Demander excuse, 601.
Demi, 375.
Dérivation des mots.
Déplorable, 573.
Dessus, dessous, dedans, dehors, 500.
Devant ou *avant, de suite, tout de suite*, 625.
Deux à trois, 631.
Dîner, déjeuner, 603.
Diphthongues, 17.
Discours, 18.

Détermination des mots.
Donner, 602.
Doublement des lettres, 262.
Dormir, 604.
Droit, droite, 574.
Du, des, de la, devant les noms communs, 365.
Durant, pendant, 634.
E, combien on en distingue de sortes, 9.
Ece, esse (mots en), 275.
Eclairer, 606.
Egaliser. égaler, 605.
Ellipse, 541.
Eminent, imminent, 575.
Emploi des auxiliaires, 464.—Des temps des verbes, 466.—Del'infinitif, 478.
Enfant, 339.
Enseigner, instruire, 614.
Entre, et parmi, 518.
Envie, à l'envi, 628.
Eruption, irruption, 563.
Et, 522, 524.
Etre, précédé de *ce*, 451, 452, 453.
Euphonie, 118.
Eviter, épargner, 610.
Excusable, 384.
Excuser, 601.
Exemple, 340.
Faire, 57.
Fatigant. fatiguant, 380.
Feu, 377.
Fixer, 611.
Flairer, fleurer, 612.
Formation des temps des verbes 200.
Fondre, 341.
Fond, fonds, 564.
Fragile, 576.
Gens, 342.
Grand', grande, 381.
H muette et aspirée, 14.
Homonymes, 292.
Hymne, 342.
Imposer, en imposer, 609.
Infecter, infester, 613.
Instruire, enseigner, montrer, 614.
Interjection, 233, 527.
Insulter, insulter à, 615.
Inversion, 539.
Là, et *ici*, 514.
Le, la, les, devant les noms communs, 367 et 369.—Employés pour *sa, ma*, etc. 415
Lequel, laquelle, 432.
Leurs, 417, 420, 423, 434.
Lettres divisées en sons et en articulations, 4.
Locutions adverbiales, 223.—Prépositives, 229.—Conjonctives, 230.
Lui, eux, elles, leurs, 419.
Méfier, défier, 616.
Matin, soir, 563.
Matinal, matineux, 578.
Meilleur, 580.
Même, 389.
Merci, 344.
Métal, métail, 567.
Midi, minuit, 565.
Mille, mil, 105.
Moindre, 579.
Mon, ton, son, 421, 421.
Monosyllabe, 16.
Mots variables, mots invariables, 119.
Ne, 508, 513.
Ni, 525.
Nom ou substantif, 23.—Sa nature, 24.—Différentes espèces de noms.—Son genre et son nombre, 29, 349, et 351, —Formation du pluriel, 39, 47, 372.—Noms propres et communs, 555.—Noms collectifs, 48.—Noms composés, 357.—Nom déterminé et indéterminé, 53.— Diverses acceptions du nom, 90.
Nu, 375.
Nul, pronom ou adjectif, 127.
Observer, 617.
Œil, 47.

Œuvre, 345.
On, 435.
L'on, 437.
Orgue, 340.
Ou, conjonct. et adverbe, 232.
Oui, 486.
Parce que, 635.
Pardonnable, 384.
Parmi et entre, 518.
Participe, 212.—Sans auxiliaire, 217.—Construit avec être, 218.—Avec *avoir*, 219.—*Présent*, et adjectif verbal 483, 485.—Des verbes réfléchis, 220.—*Supposé, vu, oui* 486.—Suivi d'un infinitif, 487.—*Coûté, valu*, 490.—Des verbes réfléchis, 491.—Des verbes impersonnels, 492.—Ayant *l'* pour complément directe 493.—Précédé d'un collectif, 494.—Précédé de *le peu*, 495.—Précédé de *un de*, 496.—Ayant pour complémet le pronom *en*, 497.—*Valu*, 490.
Personne, 347.
Pire, pis, 581.
Pléonasme, 542.
Plier, ployer, 618.
Plaisir (de ou à), 566.
Plus et davantage, 502.
Plutôt, plus tôt, 627.
Préposition, 225, 457.
Prêt, près, 582.
Pronom, 106.
Proposition, 286.
Prier, à dîner, prier de dîner, 619.
Quand, quant à, 636.
Qui employé comme sujet,—Comme complément, 431.
Quiconque, 436.
Quelque, 397, 401.
Quelque chose, 348.
Quoique, 637.
Rappeler (se), 620.
Régime de la préposition, 228.
Remarques sur les lettres, 235.
Remarques, sur l'ortographe, 260.
Reste, (au), *reste*, (du), 626.
Saigner, 621.
Sang, sens (froid), 568.
Servir de rien, servir à rien, 622.
Si, aussi, 504, 506.
Signes orthographiques 282.
Soi, 410.
Son, sa, ses, leurs, 418.
Soir, 569,
Sujet, du verbe, 178.—Place du sujet, 439.—Répétition du sujet. 441.
Supposé, 486.
Suppléer, suppléer à, 623.
Syllabes, 15.
Syllepse, 540.
Synonymes, 292.
Syntaxe, 294.
Tel, pronom et adjectif. 127.
Terminaison des mots, 272.
Tomber à terre, tomber par terre, 624.
Tout, 391, 394.
Trait d'union, 290.
Tous deux, tous les deux, 582.
Tout-à-coup, tout d'un coup, 629.
Trois à quatre, 631.
Verbe, 129.— Sa définition, 130.—*Etre*, 131.—*Avoir*, 131.—Inflexion des verbes, 136.—Verbes attributifs, 133.—Verbe transitif, 488.—Passif, 190.—Intransitif, 193.—Réfléchi, 197.—Unipersonnels, 199.—Son sujet, 176.—Son complément, 183. Verbes en *cer*, en *ger*, en *eter*, *eler*, *yer*, 158, 162. En *indre*, et *soudre*, 166.—Verbe *fleurir*, 164.—*Bénir*, 164.—Orthographe des verbes, 168.—Verbes irréguliers, 202.—Accord du verbe, 180, 430, 443, 444, etc.
Voici, voilà, 521.
Vu, 486.

EXTRAIT DE

LA GRAMMAIRE

FRANÇAISE,

§ Ier.

D. Qu'est-ce que la Grammaire ?

R. La grammaire est l'art d'exprimer correctement ses pensées par la parole et par l'écriture.

D. Qu'est-ce qu'exprimer correctement ses pensées?

R. Exprimer correctement ses pensées c'est parler et écrire conformément à l'usage et aux règles adoptées.

D. Comment exprime t-on ses pensées par la parole?

R. On exprime ses pensées par la parole au moyen des sons articulés de la voix.

D. Comment exprime-t-on ses pensées par l'écriture?

R. On exprime ses pensées par l'écriture au moyen de certains caractères de convention qu'on nomme lettres.

D. De combien de lettres l'alphabet français est-il composé ?

R. L'alphabet français est composé de vingt-cinq lettres.

D. Comment divise-t-on les lettres ?

R. On divise les lettres en voyelles et en consonnes.

D. Quelles sont les voyelles ?

R. Les voyelles sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*.

D. Pourquoi ces lettres sont-elles appelées voyelles?

R. Ces lettres sont appelées voyelles parce que, seules, elles forment une voix, un son.

D. Quelles sont les consonnes ?

R. Les consonnes sont *b*, *c*, *d*, *f*, g, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*.

D. Pourquoi appelle-t-on ces lettres consonnes ?

R. On appelle ces lettres consonnes parce qu'elles ne forment un son qu'autant qu'elles sont réunies aux voyelles.

D. Combien distingue-t-on de sortes d'*e* ?

R. On distingue trois sorte d'*e*, l'*e* muet, comme à la fin des mots *homme*, *monde* ; l'*e* fermé, comme dans *bonté*, *répété* ; l'*e* ouvert, comme dans *procès*, *thèmes*.

D. Quels sont les signes de ces différentes sortes d'*e* ?

R. Le signe de l'*e* fermé est *l'accent aigu*, *é*; les si-

ges de l'*e* ouvert sont l'accent grave, *è*, et l'accent circonflexe, *ê*.

D. Comment la lettre *h* peut-elle être considérée ?

R. La lettre *h* est muette ou aspirée; elle est muette quand elle est nulle pour la prononciation, comme dans les mots *homme*, *habit* ; elle est aspirée quand elle fait prononcer du gosier la voyelle qui suit, comme dans le *hameau*, le *héros*, les *hardes*.

D. Qu'est-ce qu'on appelle syllabe ?

R. On appelle syllabe une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix.

D. Qu'est ce que le discours ?

R. Le discours est une réunion de mots ou de phrases qui expriment la pensée.

D. Comment divise-t-on les mots de la langue française?

R. Les mots de la langue française se divisent en dix classes qu'on appelle les dix parties du discours.

D. Quelles sont les dix parties du discours ?

R. Les dix parties du discours sont : le *nom*, qu'on appelle aussi *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom* le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

D. Comment divise-t-on les dix parties du discours ?

R. On divise les dix parties du discours en mots variables et en mots invariables ?

D. Quels sont les mots variables ?

R. Les mots variables sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

D. Pourquoi appelle-t-on ces six espèces de mots variables ?

R. On appelle ces six espèces de mots variables, parce que leur terminaison est susceptible de changement.

D. Quels sont les mots invariables ?

R. Les mots invariables sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

D. Pourquoi appelle-t-on invariables ces quatre espèces de mots ?

R. Ces quatre espèces de mots sont appelés invariables, parce que leur terminaison ne change jamais.

§ II.—DU NOM.

D. Qu'est-ce que le nom ?

R. Le nom est un mot dont on se sert pour désigner une personne ou une chose, *Paul*, *maison*, ou bien une réunion de personnes ou de choses, comme *armée*, *forêt*, etc.

D. Combien distingue-t-on de sortes de noms ?

R. On distingue deux sortes de noms, le nom *commun* et le nom *propre*.

D. Qu'est-ce que le nom commun ?

R. Le *nom commun* est celui qui convient à tous les objets de même espèce, comme le nom *homme*, qui convient à tous les hommes ; le nom *ville*, qui convient à toutes les villes.

D. Qu'est-ce que le nom propre ?

R. Le *nom propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Fénelon*, *France*, *Paris*.

D. Qu'appelle-t-on nom collectif ?

R. On appelle *collectif* certains noms communs qui, quoique au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses réunies pour former un tout, une collection, comme *armée*, *forêt*, etc.

D. Qu'appelle-t-on noms composés ?

R. On appelle *noms composés* plusieurs mots qui équivalent à un seul nom commun, comme *arc-en-ciel*, *Hôtel-Dieu*, *avant-coureur*, etc.; les différents mots qui composent ces noms sont toujours joints par le trait d'union.

§ III.—DU GENRE ET DU NOMBRE.

D. Combien la grammaire française admet-elle de genres ?

R. La grammaire française admet deux genres : le *masculin* et le *féminin*.

D. Comment connaît-on qu'un nom est du genre masculin ?

R. On connaît qu'un nom est du genre masculin quand l'usage permet de le faire précéder des mots *le* ou *un*, comme *le père*, *un livre*.

D. Comment connaît-on qu'un nom est du genre féminin ?

R. On connaît qu'un nom est du genre féminin quand l'usage permet de le faire précéder des mots *la* ou *une*, comme *la mère*, *une table*.

D. Combien y a-t-il de nombres ?

R. Il y a deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*.

D. Quand est-ce qu'un nom est au singulier ?

R. Un nom est au singulier quand il ne désigne qu'un seul être; comme *un homme*, *une table*, ou bien une réunion de plusieurs personnes ou de plusieurs choses comprises sous une seule dénomination, comme une *armée*, une *forêt*, etc.

D. Quand est-ce qu'un nom est au pluriel ?

D. Un nom est au pluriel quand il désigne plusieurs êtres, comme *les hommes*, *les tables*; ou bien plusieurs réunions de personnes ou de choses, comme les *armées*, les *forêts*, etc.

§ IV.—FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

D. Quelle est la règle générale pour former le pluriel dans les noms ?

R. La règle générale pour former le pluriel dans les noms c'est d'écrire une *s* à la fin du nom singulier, comme *un homme*, *des hommes*, *une table*, *des tables*, etc.

D. Quel est le pluriel des noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z* ?

R. Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, ne changent pas au pluriel : le *fils*, les *fils*; la *voix*, les *voix*; le *nez*, les *nez*.

D. Quel est le pluriel des noms terminés en *au* et en *eu* au singulier ?

R. Les noms terminés en *au* et en *eu* au singulier prennent un *x* au pluriel ; le *tableau*, les *tableaux*; le *feu*, les *feux*, etc.

D. Quel est le pluriel des noms terminés en *ou* au singulier ?

R. Les noms suivants : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *joujou*, *hibou* et *pou* prennent *x* au pluriel ; le *bijou*, les *bijoux*, etc.; les autres tels que *clou*, *trou*, etc., suivent la règle générale : le *clou*, les *clous*, etc.

D. Quel est le pluriel des noms termines en *al* au singulier ?

R. La plupart des noms terminés en *al* au singulier font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux*; le *cheval*, les *chevaux*, etc.; excepté *bal*, *cal*, *carnaval*, *régal* et *pal*, qui font *bals*, *cals*, *carnavals*, *régals* et *pals*.

D. Quel est le pluriel des noms terminés en *ail* au singulier ?

R. La plupart des noms terminés en *ail* au singulier prennent *s* au pluriel ; cependant *ail*, légume, fait *aux*, et *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *évantail*, etc., font *baux*, *coraux*, etc. *travail* signifiant labeur fait travaux, et lorsqu'il désigne une machine pour ferrer les chevaux, ou lorsqu'il signifie *comptes*, il fait *travails*.

D. Quels est le pluriel du mot aieul ?

R. *Aieul* désignant le grand-père paternel et le grand-père maternel fait *aieuls*, et quand il s'agit des ancêtres en général il fait *aieux*.

Quel est le pluriel du mot *ciel*.

R. *Ciel*, désignant le firmament ou la demeure des bienheureux, fait *cieux*, au pluriel ; et désignant des climats, des dessus de lits, des hauts de tableaux ou de carrières, il fait *ciels*.

D. Quel est le pluriel du mot *œil* ?

R. Le mot *œil* désignant une fenêtre de forme ronde fait *œils* au pluriel, des *œils-de-bœuf* ; dans les autres acceptions il fait *yeux* : les *yeux* de l'homme les *yeux* de la soupe, du fromage, etc.

§ V.—DE L'ARTICLE.

D. Qu'est-ce que l'article ?

R. L'article est un mot, que l'on met devant les noms communs dont l'étendue de signification est déterminée : *le* mérite, *la* vertu, *les* enfants.

D. Combien y a t-il de sortes d'articles ?

R. Il y a deux sortes d'articles, l'article simple et l'article contracté.

D. Qu'est-ce que l'article simple ?

R. L'article simple est l'article considéré sous sa forme primitive ; ce sont les mots *le*, *la* *les*.

D. Qu'est-ce que l'article contracté ?

R. L'article contracté est celui qui résulte de la réunion de l'article-simple aux mots *à* ou *de* : ce sont les mots *au*, pour *à le* ; *du*, pour *de le* ; *aux*, pour *à les* ; et *des*, pour *de les* : comme j'obéis *au* maître, pour *à le* maître ; la gloire *du* héros, pour *de le* héros ; maison *des* princes, pour *de les* princes, etc.

§ VI.—DE L'ADJECTIF.

D. Qu'est-ce que l'adjectif ?

R. L'adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour le modifier, soit en le qualifiant, comme un

enfant aimable, des *hommes savants*, soit en fixant l'étendue de sa signification. Ainsi dans ces exemple un *enfant* AIMABLE, des *hommes* SAVANTS; CET *enfant*, CES *hommes*; les mots *aimable*, *savants*, *cet* et *ces*, sont des adjectifs.

D. Combien y a-t-il donc de sortes d'adjectifs ?

R. Il y a deux sortes d'adjectifs, les *qualificatifs*, et les *déterminatifs*.

§ VII.—DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

D. Qu'est-ce que l'adjectif qualificatif ?

R. L'adjectif qualificatif est celui qui qualifie le nom auquel il se rapporte, comme les mots *aimable* et *savants* dans ces exemples : un *enfant* AIMABLE, des *hommes* SAVANTS.

D. Comment connaît-on qu'un mot est adjectif qualificatif ?

R. On connaît qu'un mot est adjectif qualificatif quand on peut y joindre le mot personne ou chose. Ainsi les mots *habile*, *agréable*, etc., sont des adjectifs, parcequ'on peut dire *personne* HABILE, *chose* AGRÉABLE, etc.

§ VIII.—FORMATION DU FEMININ DANS LES ADJECTIFS.

D. Comment forme-t on le féminin dans les adjectifs ?

R. Les adjectifs terminés au masculin singulier par un *e* muet ne changent pas au féminin : un *mot* UTILE, une *leçon* UTILE.

D. Quel est le féminin des adjectifs qui ne finissent pas par un *e* muet au masculin ?

R. Les adjectifs qui ne finissent pas par un *e* muet au masculin singulier en prennent un au féminin : *grand*, *grande*; *gris*, *grise*; *poli*, *polie*, etc.

D. Quel est le féminin des adjectifs terminés en *x* au masculin ?

R. Les adjectifs terminés en *x* au masculin font leur féminin en changeant cette consonne en *se* : *honteux*, *honteuse*; *jaloux*, *jalouse*; etc., cependant *doux*, *faux*, *roux*, font *douce*, *fausse*, *rousse*.

D. Quel est le féminin des adjectifs terminés en ? au masculin, comme *blanc*, *franc*, *public*, *caduc*, etc.

R. Les adjectifs *blanc*, *franc*, *public*, *caduc*, etc. font *blanche*, *franche*, *publique*, *caduque*, etc. au féminin.

D. Quel est le feminin des adjectifs terminés par *f* au masculin, comme *bref*, *naïf*, etc. ?

R. Les adjectifs terminés par *f* au masculin changent cette finale en *ve* : *bref*, *naif*, etc. font *brève*, *naïve* au féminin.

D. N'y a-t-il pas d'autres remarques sur la formation du féminin dans les adjectifs ?

R. 1o. Plusieurs adjectifs masculins tels que *bon*, *cruel*, *exprès*, *gras*, *muet*, etc. font au féminin, *bonne*, *cruelle*, *expresse*, *grasse*, *muette*, etc.

2o. *Beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, qu'on écrit *bel* *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*, devant une voyelle ou une h muette, font au féminin, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*, *vieille*.

3o. *Long*, *oblong*, *malin*, *bénin*, font au féminin, *longue*, *oblongue*, *maligne*, *bénigne*, etc.

4o. *Frais*, *favori*, font *fraîche*, *favorite*.

5. Quelques adjectifs en *eur* au masculin font leur féminin en *euse*, comme *trompeur trompeuse*; *menteur menteuse*, etc. D'autres le font en *eur* ; *inférieur*, *inférieure* ; *majeur*, *majeure*, etc.

§ IX.—FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

D. Comment forme-t-on le pluriel dans les adjectifs?

R. Le pluriel dans la plupart des adjectifs se forme comme dans les noms, par l'addition de l'*s* : *un homme* SAVANT, *des hommes* SAVANTS, etc.

D. Quel est le pluriel des adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x* ?

R. Les adjectifs terminés par *s* ou *x* au singulier, s'écrivent de la même manière au pluriel : *un habit gris*, *des habits gris*; *un enfant studieux des enfants studieux*.

D. Quel est le pluriel des adjectifs dont le singulier est terminé en *au* ?

R. Les adjectifs terminés en *au* au singulier prennent *x* au pluriel : *beau*, BEAUX; *nouveau*, NOUVEAUX, etc.

D. Quel est le pluriel des adjectifs terminés par *al* au singulier ?

R. La plupart des adjectifs terminés par *al* au singulier

changent cette finale en *aux* au pluriel : *égal*, ÉGAUX ; *moral*, MORAUX, etc. Cependant *fatal*, *final*, *glacial*, *nasal*, *pascal*, *etc.*, font *fatals*, *finals*, *glacials*, *nasals*, *pascals*.

§ X.—ACCORDDES ADJECTIFS AVEC LES MOTS QU'ILS QUALIFIENT.

D. Qu'est-ce qu'on entend par l'accord de l'adjectif avec le nom qu'il qualifie ?

R. Par l'accord de l'adjectif avec le nom qu'il qualifie on entend qu'il doit-être au même genre et au même nombre que ce nom : *un homme* SAVANT, *une femme* SAVANTE ; *des hommes* SAVANTS, *des femmes* SAVANTES, etc.

D. A quel nombre faut-il mettre un adjectif qui qualifie plusieurs noms au singulier ?

R. Quand un adjectif qualifie plusieurs noms au singulier on doit le mettre au pluriel : *le roi et le berger sont* ÉGAUX *après la mort*.

D. A quel genre faut-il mettre un adjectif qui qualifie des noms de différents genres ?

R. Quand un adjectif qualifie des noms de différents genres on doit le mettre au masculin pluriel : *mon frère et ma sœur sont* CONTENTS.

§ XI.—ADJECTIFS DETERMINATIFS.

D. Qu'est-ce que l'adjectif déterminatif ?

R. L'adjectif déterminatif est celui qui fixe l'étendue de signification du nom auquel il est joint, comme les mots *cet* et *ces* dans les exemples suivants : CET *enfant*, CES *hommes*.

D. Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs déterminatifs.

R. Il y a deux sortes d'adjectifs déterminatifs, les *démonstratifs*, et les *numéraux*.

D. Qu'appelle-t-on adjectifs démonstratifs ?

R. Les adjectifs démonstratifs sont ceux qui servent à désigner ou à montrer les noms auxquels ils sont joints ; ce sont les mots *ce*, *cet*, *cette*, *ces*.

D. Quel est l'emploi de ces mots *ce*, *cet*, *cette*, *ces* ?

R. On met *ce* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne ou *h* aspirée : CE *livre*, CE *hameau*. On met *cet* devant un nom masculin sin-

gulier qui commence par une voyelle ou une *h* muette CET *enfant*, CET *homme*. On met *cette* devant tous les noms féminins singuliers : CETTE *femme*, CETTE *image*. On met *ces* devant tous les noms pluriels soit masculins, soit féminins : CES *hommes*, CES *femmes*, etc.

D. Quels sont les adjectifs numéraux ?

R. Les adjectifs numéraux sont ceux qui déterminent le nombre des personnes ou des choses dont on parle, ou qui désignent la place numérique qu'elles occupent entre elles.

D. Combien y a-t-il donc de sortes d'adjectifs numéraux ?

R. Il y a trois sortes d'adjectifs numéraux, les *cardinaux*, les *ordinaux*, et les *indéterminés*.

D. Qu'entend-on par adjectifs cardinaux ?

R. Par adjectifs cardinaux on entend ceux qui désignent le nombre, comme *un*, *deux*, *trois*, etc.

D. Qu'entend-on par adjectifs ordinaux ?

R. Par adjectifs ordinaux on entend ceux qui désignent l'ordre, le rang ou la place ; ce sont : *premier*, *second*, *troisième*, etc.

D. Qu'entend-on par adjectifs indéterminés ?

R. Par adjectifs indéterminés on entend ceux qui n'attachent aux noms qu'ils déterminent qu'une idée vague de nombre, comme *plusieurs*, *aucun*, *quelque* *quelconque*, etc.

D. Quel est l'ortographe des adjectifs *vingt* et *cent*?

R. *Vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel quand ils sont précédés d'un autre nombre et suivis immédiatement d'un nom, comme *deux* CENTS *hommes*, *quatre*-VINGTS *francs* ; dans les autres cas ils sont invariables. Ainsi on écrira : CENT *francs*, VINGT *hommes*, *quatre* CENT-VINGT-*cinq* francs, etc.

D. Quelle est l'ortographe du mot mille ?

R. Pour la date des années on écrit *mil* : l'an MIL *huit cent quarante et un* ; on écrit cependant *mille* quand cet adjectif est précédé d'un autre adjectif numéral : l'an *quatre* MILLE *quatre* ; dans les autres cas on écrit toujours *mille* : *deux* MILLE francs.

§ XII.—DU PRONOM.

D. Qu'est-ce que le pronom ?

R. Le pronom est un mot qui tient la place du nom.

D. Combien y a-t-il de sortes de pronom ?

R. Il y a six sortes de pronoms, savoir : les pronoms *personnels*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *adjectifs-possessifs*, les pronoms *démonstratifs* [illegible] pronoms *conjonctifs* ou *relatifs* et les pronoms [illegible]*minés*.

D. Qu'appelle-t-on pronoms person[illegible]

R. On appelle pronoms *personnels* [illegible] désignent plus ordinairement les personnes.

D. Combien y a-t-il de personnes en termes de grammaire ?

R. Il y en a trois : la première est celle qui parle ; ses pronoms sont : *je*, *me*, *moi*, pour le singulier, et *nous*, pour le pluriel.

La seconde personne est celle à qui l'on parle ; ses pronoms sont : *tu*, *te*, *toi*, pour le singulier, et *vous* pour le pluriel. Par politesse on dit aussi *vous* au singulier.

La troisième personne est celle de qui l'on parle ; ses pronoms sont : *il*, *elle*, *se*, *soi*, *lui*, *le*, *eux*, *qui*, *que*, *en*, *y*, *où*, etc.

D. Qu'appelle-t-on pronoms possessifs ?

R. On appelle pronoms *possessifs* ceux qui expriment la possession du nom dont ils tiennent la place ; ils sont toujours précédés de l'article ; tels sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
Le nôtre.	La nôtre.	DES DEUX GENRES.	
Le vôtre.	La vôtre.	Les nôtres.	
Le leur	La leur.	Les vôtres.	
		Les leurs.	

D. Qu'appelle-t-on pronoms adjectifs-possessifs ?

R. On appelle pronoms *adjectifs-possessifs* ceux qui expriment le rapport de possession du nom qu'ils précèdent et qu'ils déterminent à celui dont ils rappellent l'idée ; tels sont :

SINGULIER.			PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*les deux genres.*	*Des deux genres.*	
Mon.	Ma.	Notre.	Mes.	Nos.
Ton.	Ta.	Votre.	Tes.	Vos.
Son.	Sa.	Leur.	Ses.	Leurs.

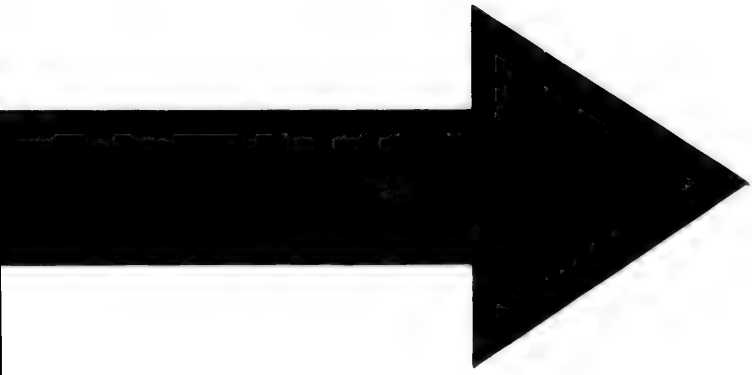

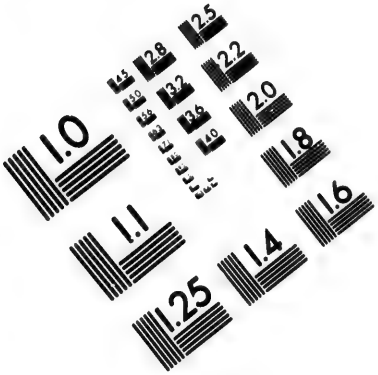

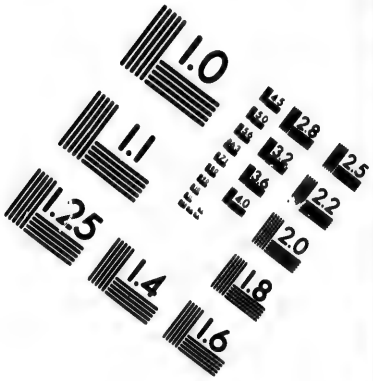

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

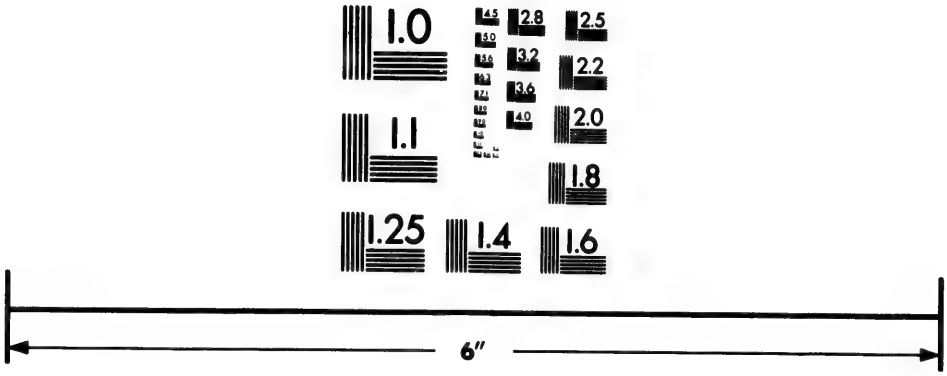

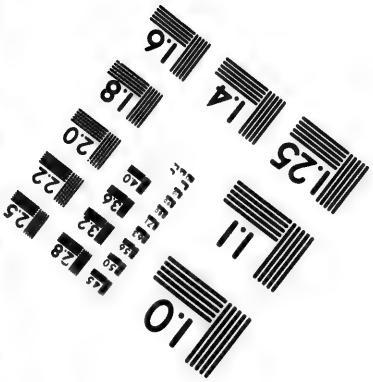

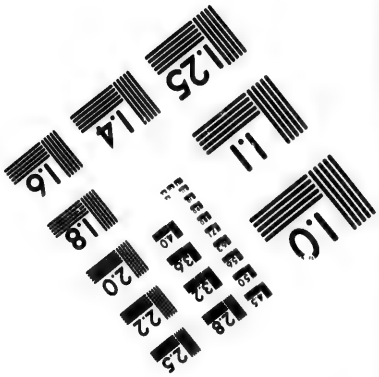

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

D. Qu'appelle-t-on pronoms démonstratifs ?

R. On appelle pronoms *démonstratifs* ceux qui servent à montrer les substantifs dont ils tiennent la place, comme :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Ce.	Celle.	Ceux.	Celles.
Celui.	Celle-ci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-ci.	Celle-là.	Ceux-là.	Celles-là.
Celui-là.			
Ceci.			
Cela.			

D. Qu'appelle-t-on pronoms conjonctifs ou relatifs ?

R. On appelle pronoms *conjonctifs* ou *relatifs* ceux qui lient, qui joignent aux substantifs dont ils tiennent la place quelques autres mots qui servent à les expliquer ou à déterminer leur signification, tels sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Lequel.	Laquelle.	Lesquels	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

D. Qu'appelle-t-on pronoms indéterminés ou indéfinis ?

R. On appelle pronoms *indéterminés* ou *indéfinis* ceux qui tiennent la place de certains noms sans les faire reconnaître, comme *on*, *chacun*, *personne*, *quiconque*, *l'un*, *l'autre*, etc.

§ XIII.—DU VERBE.

D. Qu'est-ce que le verbe ?

R. Le verbe est un mot qui exprime l'existence d'une personne ou d'une chose, et sa liaison avec une qualité qu'on lui attribue : *Pierre et Paul* SONT *sages*. *Sont* est un Verbe, car il exprime l'existence de *pierre* et de *Paul* et leur liaison avec la qualité de *sages*.

D. Comment connaît-on qu'un mot est un verbe ?

R. On connait qu'un mot est un verbe quand on peut le placer après *ne pas* ou entre *ne*... et *pas*. Par exemple, *lire* et *parler* sont des verbes, parcequ'on peut dire : *ne pas* LIRE, *ne pas* PARLER, OU *ne* LISEZ, *pas*, *ne* PARLEZ *pas*.

D. Combien y a-t il de sortes de verbes ?

R. Il y a deux sortes de verbes, le verbe *substantif* et le verbe *attributif* ou *adjectif*.

D. Qu'appelle-t-on verbe substantif?

R. On appelle verbe substantif le verbe *être* considéré sous sa forme simple, comme je *suis*, tu *étais*, il *fut*.

D. Qu'entend-on par verbe attributif ou adjectif?

R. Par verbe *attributif* ou *adjectif* on entend le verbe *être* combiné avec un attribut, comme je *lis*, tu *parles*, il *prie*, c'est à dire je *suis lisant* tu *es parlant*, il *est priant*.

D. Combien y a-t-il de sortes de verbes attributifs?

R. Il a cinq sortes de verbes attributifs ou adjectifs, savoir : le verbe *transitif*, le verbe *passif*, le verbe *intransitif*, le verbe *réfléchi*, et le verbe *unipersonnel*.

D. Quels sont les verbes qu'on appelle auxiliaires?

R. Les verbes qu'on appelle auxiliaires sont le verbe *avoir* et le verbe *être*.

D. Pourquoi appelle-t-on auxiliaires le verbe *avoir* et le verbe *être*.

R. On appelle auxiliaires le verbe *avoir* et le verbe *être*, parcequ'ils aident à conjuguer tous les autres dans leurs temps composés.

D. Qu'est-ce que conjuguer un verbe?

R. Conjuguer un verbe c'est le réciter ou l'écrire avec toutes ses inflexions de modes, de temps, de nombres et de personnes.

D. En combien de conjugaisons divise-t-on les verbes?

R. On divise les verbes en quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif. Les verbes de la premiere conjugaison sont terminés en *er*, comme *aimer*.

Ceux de la deuxième en *ir*, comme *finir* ;

Ceux de la troisième en *oir*, comme *recevoir*;

Ceux de de la quatrième en *re*, comme *rendre*.

(*Voir* les conjugaisons des verbes, Grammaire, page 29 et suivantes.)

§ XIV.—DU SUJET ET DU COMPLEMENT OU REGIME.

D. Qu'est-ce que le sujet d'un verbe?

R. Le sujet d'un verbe est la personne ou la chose qui *est* ou qui *fait* ce qu'exprime le verbe. Ainsi dans NOUS *sommes*, VOUS *lisez*, ILS *marchent*, les mots *nous vous*, *ils* sont les sujets des verbes *sommes*, *lisez*, *marchent*.

D. Comment connaît-on le sujet d'un verbe?

R. On connait le sujet d'un verbe en plaçant avant ce

verbe la question *qui est-ce qui?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui?* pour les choses. Par exemple, *je lis, tu étudies, le fruit tombe.* Qui est-ce qui lit? Réponse JE, pour *moi*. Qui est-ce qui étudie? Réponse TU pour *toi*. Qu'est-ce qui tombe? Réponse LE FRUIT *Je* est donc le sujet de *lis*, *tu* celui de *étudies*, et *fruit* celui de *tombe*.

D. Qu'appelle-t-on *complément* ou *régime* d'un verbe?

R. On appelle *complément* ou *régime* d'un verbe le mot qui complète l'idée commencée par ce verbe.

D. Combien distingue-t-on de sortes de compléments?

R. On distingue deux sortes de compléments, le *direct* et l'*indirect*.

D. Qu'est-ce qu'on appelle complément direct?

R. On appelle *complément direct* celui qui complète l'idée commencée par le verbe sans le secours d'aucun autre mot; il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi* placée après le verbe, *qui* pour les personnes et *quoi* pour les choses. Par exemple: *j'aime* les ENFANTS sages; *j'étudie* la GRAMMAIRE. J'aime *qui*? les *enfants sages*: voilà le complément direct de *j'aime*. J'étudie *quoi*? la *grammaire*: voilà celui de *j'étudie*.

D. Qu'est-ce qu'on appelle complément indirect?

R. On appelle *complément indirect* celui qui ne complète l'idée commencée par le verbe qu'avec le secours d'un autre mot: il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi*, précédée de l'un des mots *à*, *de*, *pour*, *dans*, etc. Exemple. *j'obéis* à MON MAÎTRE, *j'étudie* pour MON INSTRUCTION. J'obéis à qui? *à mon maître*; j'étudie pour quoi? *pour mon instruction*, *à mon maître* et *pour mon instruction* sont donc les compléments indirects des verbes *obéis* et *étudie*.

§ XV.—DES VERBES ADJECTIFS.

D. Qu'est-ce que le verbe transitif?

R. Le *verbe transitif* est celui qui transmet à un complément direct une action faite par le sujet: *la parole douce* APAISE LA COLERE; *la parole dure* EXCITE LA FUREUR.

D. Comment connait-on qu'un verbe est transitif?

R. On connait qu'un verbe est transitif lorsque immédiatement après lui on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *aimer*, *rendre*, *finir*, *recevoir*, etc.

sont des verbes transitifs parce qu'on peut dire; *j'AIME quelqu'un, je* RENDS *quelque chose*, etc.

D. Qu'est-ce que le verbe passif?

R. Le *verbe passif* est celui qui exprime une action reçue ou soufferte par le sujet: *les bons* SERONT RÉCOMPENSÉS *et les méchants* SERONT PUNIS.

D. Comment connaît-on qu'un verbe est passif?

R. On connaît qu'un verbe est passif lorsqu'on peut mettre après ce verbe le mots *par quelqu'un* ou *par quelque chose*: *les bons seront récompensés* PAR QUELQU'UN (Dieu); *il est entraîné* PAR LES FLOTS.

D. Qu'est-ce qu'on appelle verbe intransitif?

R. On appelle *verbe intransitif* celui qui, n'ayant pas de complément direct, exprime ou l'état du sujet; comme *j'existe*, ou une action faite par le sujet, comme *je marche*.

D. Comment connaît-on qu'un verbe est intransitif?

R. On connaît qu'un verbe est intransitif quand on ne peut pas mettre immédiatement après lui *quelqu'un, quelque chose*. Ainsi, *rire, dormir*, etc., sont des verbes intransitifs, parcequ'on ne peut pas dire *rire quelqu'un, dormir quelque chose*.

D. Qu'est-ce que le verbe réfléchi?

R. Le *verbe réfléchi* est celui dont le sujet et le régime sont la même personne, comme *je me flatte*, c'est à dire JE *flatte moi*; TU TE *loues*, c'est à dire TU *loues* TOI.

D. Qu'est-ce que le verbe unipersonnel?

R. Le *verbe unipersonnel* est celui qui ne s'emploie le plus ordinairement qu'à la troisième personne du singulier, comme *il pleut, il neige, il importe, il faut*, etc.

§ XVI. FORMATION DES VERBES.

D. De combien de parties se compose les verbes?

R. Les verbes se composent de deux parties, du *radical* ou racine, et de la *terminaison*.

D. Qu'entend-on par le radical d'un verbe?

R. Le radical d'un verbe est la partie qui ne change dans aucun temps; ainsi dans les verbes *aimer, finir, recevoir* et *rendre*, pris pour modèles, le radical est *aim-, fin-, rec-, rend-*.

D. Qu'entend-on par la terminaison des verbes?

R. La *terminaison des verbes* est la partie variable, suivant les temps et les personnes; ainsi dans les verbes *aimer, finir, recevoir* et *rendre* la terminaison est *er, ir, oir, re*.

D. Que faut-il faire pour conjuguer un verbe dont on connait le radical ?

R. Pour conjuguer un verbe dont on connait le radical il faut ajouter à ce radical les terminaisons de la conjugaison modèle qui lui convient. Par exemple, si on veut conjuguer le verbe *donner*, on ajoutera au radical *donn* de ce verbe les terminaisons *e*, *es*, *e*, *ons*, *ez*, *ent*, etc. du verbe aimer, et on aura je donne, tu donnes, il donne, nous donnons, vous donnez, ils donnent, etc.

D. Peut-on conjuguer tous les verbes sur les quatre conjugaisons modèles ?

R. On peut conjuguer tous les verbes sur les quatre conjugaisons modèles, excepté ceux qu'on appelle *irréguliers* et *défectifs*.

D. Qu'appelle t-on verbes irréguliers ?

R. On appelle *verbes irréguliers* ceux qui ne suivent pas la règle générale des conjugaisons dans la formation des temps.

D. Qu'appelle-t-on verbes défectifs ?

R. On appelle *verbes défectifs* ceux qui manquent de certains temps que l'usage a rejetés.

§ XVII. DU PARTICIPE.

D. Qu'est-ce que le participe ?

R. Le *participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, du verbe en ce qu'il en a la signification et le complément : *un enfant* AIMANT *le travail* ; *des élèves* AIMÉS *de leurs maîtres* ; de l'adjectif en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte, et qu'il en adopte souvent le genre et le nombre : *un homme* AIMANT, *une vertu* ÉTROUVÉE.

D. Combien y a-t-il de sortes de participes ?

R. Il y a deux sortes de participes, le participe *présent* et le participe *passé*.

D. Qu'exprime le participe présent ?

R. Le *participe présent* exprime une action faite par le mot qu'il qualifie ; il est toujours terminé en *ant*, et demeure invariable : *un enfant* ÉTUDIANT *sa leçon*, *des enfants* ETUDIANT *leurs leçons*.

D. Qu'exprime le participe passé ?

R. Le *participe passé* exprime une action reçue par le mot auquel il se rapporte ; il est susceptible du genre et du nombre : *un enfant* AIME, *des enfants* AIMES ; *une leçon bien* APPRISE *des leçons bien* SUES, *bien* RECITEES.

§ XVIII.—ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

D. A combien de règles a-t on réduit l'orthographe du participe passé ?

R. On a réduit à quatre règles principales l'accord du participe passé.

D. Quel est la première règle sur l'accord du participe passé ?

R. Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie.

Exemple : *Nés* avec le penchant au mal, *séduits* par le mauvais exemple et *entraînés* par l'empire de nos sens, la pratique de la vertu nous est difficile.

D. Quelle est la seconde règle sur l'accord du participe passé ?

R. Le participe passé construit avec le verbe *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Exemple : La *vertu* obscure est souvent *méprisée*.

D. Quelle est la troisième règle sur l'accord du participe passé ?

R. Le participe passé construit avec le verbe *avoir* s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé ; il reste invariable quand le complément est après ou quand il n'en a pas.

Ainsi on écrira avec accord :

Les *lettres* que vous avez *écrites* je les ai *reçues*.

Et sans accord :

Vous avez *écrit* des *lettres*.

Nous avons *travaillé*.

D. Quelle est la quatrième règle sur l'accord du participe passé ?

R. Les participes des verbes réfléchis s'accordent avec leurs compléments indirects lorsqu'ils en sont précédés, parce que dans ces conjugaisons le verbe *être* est employé pour le verbe avoir : ils ne s'accordent pas lorsqu'ils précèdent leurs compléments. Ainsi on écrira avec accord :

Elle s'est *coupée*,

Les *lettres* qu'ils se sont *écrites*.

Et sans accord :

Elle s'est *coupé* la *main*.

Ils se sont *écrit* des *lettres*.

§ XIX.—DE L'ADVERBE.

D. Qu'est-ce que l'adverbe ?

R. L'*adverbe* est un mot invariable que l'on ajoute au verbe, à l'adjectif ou à un autre adverbe pour modifier sa signification, comme dans : Il chante *agréablement* ; il est *bien studieux* ; il est *très élégant*, etc.

D. Certains adjectifs ne sont-ils pas quelquefois employés comme adverbes ?

R. Certains adjectifs sont employés quelquefois comme adverbes lorsqu'ils modifient un verbe, comme chanter *juste* ; voir *clair* ; sentir *bon*.

D. Comment nomme-t-on certaines réunions de mots qui jouent le rôle d'adverbes ?

R. Certaines réunions de mots qui jouent le rôle d'ad-

verbes se nomment *locutions adverbiales*, comme rire *sans cesse ;* courir *long-temps ;* venir *à dessein*, etc.

§ XX.---DE LA PREPOSITION.

D. Qu'est-ce que la préposition ?

R. La *préposition* est un mot qui sert à exprimer le rapport de deux mots entre eux : *Je vais* AVANT *vous ; je vais* AVEC *vous ; j'irai* APRES *vous*. Les mots *avant, avec, après*, qui indiquent les rapports qui existent entre *je vais, j'irai* et *vous*, sont des prépositions.

D. Qu'est le second terme du rapport relativement à la préposition ?

R. Le second terme du rapport est le complément de la préposition. Ainsi dans *utile* A *l'homme, l'homme* est le complément de la préposition *à*.

D. Que forment la préposition et son complément réunis ?

R. La préposition et son complément réunis forment le complément indirect de l'autre partie du rapport. Ainsi dans *se réjouir* AVEC *ses amis, avec ses amis* est le complément indirect de *se réjouir*.

D. Que forment plusieurs mots qui jouent le rôle d'une préposition ?

R. Plusieurs mots réunis qui jouent le rôle d'une préposition forment une locution prépositive. Tels sont *à cause de, autour de, auprès de*.

§ XXI.---DE LA CONJONCTION.

D. Qu'est-ce la conjonction ?

R. La *conjonction* est un mot invariable qui sert à exprimer les diverses propositions qui concourent à l'expression d'une pensée : *Il faut aimer à étudier et à réfléchir*, PARCE QUE *l'étude rend savant* ET *la réflexion rend sage*. Les mots *parce que* et *et* sont des conjonctions.

D. Comment appelle-t-on une réunion de mots qui font la fonction de conjonction ?

R. Une réunion de mots qui font la fonction d'une conjonction se nomme locution conjonctive. Tels sont *ainsi que, tandis que, afin que*, etc.

§ XXII.---DE L'INTERJECTION.

D. Qu'est-ce que l'interjection ?

R. L'*interjection* est un mot invariable que l'on jette subitement dans un discours pour faire connaître une émotion vive de l'âme; les plus ordinaires sont : pour exprimer

La joie. *Ah ! bon !*
La douleur. *Aie ! hélas, ouf !*
La crainte : *Ha ! hé !*
L'aversion : *Fi ! fi donc !*
L'admiration : *Oh !*
Pour encourager : *Ca ! allons ! courage !*
Pour appeler : *Hola ! hé !*
Pour faire taire : *Chut ! paix !*

me rire *sans*
c.

exprimer le
NT *vous ; je*
avant, avec,
entre *je vais,*

vement à la

nplément de
l'homme est

ment réunis ?
nis forment
pport. Ainsi
s est le com-

le rôle d'une

e d'une pré-
Tels sont à

ui sert à ex-
nt à l'expres-
et à réfléchir,
on rend sage.
ons.
de mots qui

on d'une con-
els sont *ainsi*

e l'on jette su-
itre une émo-
ocur exprimer